



LISER

LUXEMBOURG INSTITUTE OF
SOCIO-ECONOMIC RESEARCH

Joe BIRSENS
Antoine DECOVILLE
Valérie FELTGEN

Service
Beratung
Betreuung a
(BBF)



ma ville, ma vie

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Rapport n°1
2020

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Rapport n° 1

2020

Esch-sur-Alzette 2021

ISBN 978-2-9199680-3-9



Crédits photos © Emile Hengen



www.liser.lu



ma ville, ma vie

www.esch.lu

Joe **BIRSENS**
Antoine **DECOVILLE**
Valérie **FELTGEN**

Observatoire Social

de la

Ville d'Esch-sur-Alzette

2020

Rapport n°1

Préface

Fruit d'une volonté politique qu'il convient de saluer, nous tenons en main le rapport 2020 de l'Observatoire social'. Faire progresser nos connaissances sur l'évolution de notre ville, aider à aborder les défis majeurs auxquels la ville est confrontée et devenir une source dynamique de renseignements pointus, contribuant ainsi à éclairer les responsables politiques, tel est son but.

Esch s'intègre aujourd'hui dans un nouveau pôle urbain polycentrique et fait partie, à côté de la Nordstadt, du "*centre de développement d'ordre secondaire*" dans le sud du pays. Preuve, s'il en fallait, des changements telluriques que cette ville a dû métaboliser tout au long de ces dernières décennies! Désormais un acteur en compétition à l'échelle régionale et nationale, Esch continue sa mue et avance, avec sa stratégie, ses savoirs, ses compétences spécifiques, ses dispositifs d'organisation mais aussi avec ses croyances propres.



Dans ce nouveau contexte de compétition, la politique urbaine et sociale doit faire impérativement appel à l'évaluation comme outil de gouvernance. Les responsables politiques et administratifs seront de plus en plus tenus à soumettre leurs décisions et objectifs à des évaluations ex ante ou ex post. Une ville moderne ne saura faire autrement que de recourir aux indicateurs statistiques pour répondre à l'exigence de professionnalisme de leurs délibérations, ou de leurs appréciations. À condition que, dans le futur, les indicateurs soient couplés à un '*tableau de bord*' adossé à un solide *référentiel* et que le collège échevinal s'attellera à l'exigeante charge de faire évoluer cette première collecte de données vers un système de *monitoring*. Ainsi, Esch pourra disposer d'un vrai outil qui contribuera à mieux cerner notre ville, notre population avec ses besoins, ses difficultés, ses aspirations, ses exigences mais aussi avec ses déceptions et ses récriminations.

Cependant, "*la carte n'est pas le territoire*"! Tout comme une carte n'a pas vocation à se confondre avec la réalité, ni de s'y substituer; le présent rapport n'embrasse pas, loin s'en faut, ni la complexité de notre ville, ni la nature pluridimensionnelle de la vie des gens, à la fois homo œconomicus, homo ludens, homo sapiens, homo faber, homo politicus, homo poeticus, etc.

Le présent rapport, avec ses statistiques, ses constats, ses conclusions et ses recommandations fera l'objet d'une étude lors des 'Assises sociales'. Sans doute contribuera-t-il à actualiser les sujets de réflexion y traités et nourrira les analyses; il concourra à lever un pan d'une cécité institutionnelle d'un autre âge, même si elle ne fut certainement jamais intentionnelle.

Au vu des données, force est de constater qu'à Esch, les populations favorisées et les populations démunies vivent dans leurs mondes respectifs. Ce sera le défi de ce nouveau millénaire que de résorber cette tare structurelle. Pour notre ville, le fait d'avoir attiré tant de gens qui s'y installaient à la recherche de perspectives, d'opportunités, de services et de réseaux de solidarité de toutes sortes fut une preuve de son attractivité et de son dynamisme. Fort heureusement, cela continue de l'être. Car une ville en déclin n'attirerait plus grand monde. Seulement une ville vitale et accueillante offre protection et opportunités. En ce sens, Esch reste un tremplin donnant accès aux divers marchés, emplois, services et biens. Tremplin, certes, et, en même temps, point d'ancrage.

Car quelque part, on appartient à un lieu. On s'en réclame. Et il n'est pas forcément nécessaire d'y être né pour se revendiquer Eschoise et Eschois. Il suffit d'avoir pris place dans ce territoire, de l'avoir adopté pour son lieu de vie, d'y "faire sa vie" et de s'approprier la ville.

Chacun et chacune a une idée sur sa ville et les services qu'elle lui rend. Cependant, un entrepreneur attend autre chose d'une ville qu'une mère de famille, une commerçante a d'autres exigences par rapport à la ville qu'une personne âgée; l'enfant en bas âge et l'adolescent voient la même ville sous de toutes autres angles et les desideratas d'un étudiant et d'une personne en situation de handicap différent grandement. Les regards sur la ville divergent mais tous attendent de leur ville d'être en quelque sorte "performante", de satisfaire au mieux les besoins si hétérogènes des habitants. Comment évaluer dès lors la performance d'une ville ? Que peut donc une ville ?

Elle peut par exemple permettre à tout un chacun d'y prendre place. *"Reprendre place"*, c'est le titre d'un livre de Mickaël Labbé, spécialiste de l'architecture et de l'urbanisme. Il y développe l'idée du "droit à la ville" et explique que *" nous appartenons à la ville autant qu'elle nous appartient. Ni possession ni propriété, mais bien une appropriation : la formation d'un milieu humain qui est l'œuvre et le reflet de nos usages. Nos villes font ce que nous sommes; nos espaces sont ce que nous en faisons", " nous faisons l'espace des villes par nos interactions quotidiennes, nos échanges, nos travaux, nos parcours, nos rencontres, la présence de nos corps dans l'espace du visible"*. À cet égard, l'aménagement de nos environnements quotidiens nous concerne tous car c'est une question qui touche au plus près à la formation de nos identités individuelles et collectives. Celles-ci furent terriblement malmenées durant l'année 2020 et nous commençons tout juste à voir le bout du tunnel de la pandémie Covid-19. Déjà, sur la ville, nous pouvons constater les premiers dégâts. Entreprises et commerces ont pâti d'une contraction de l'activité économique, les institutions furent mises à rude épreuve et nombre de nos citoyens subissent les conséquences de la crispation du marché du travail. L'impact de la pandémie sur le bien-être des ménages est indéniable : insécurité économique, insécurité sociale et physique, perte irrécupérable de capital humain due à la perturbation des scolarités et perte de capital matériel pour faire face au choc financier inhérent à cette crise dévastatrice sont les signes inquiétants d'une réelle fragilisation. En ma fonction d'échevin des Affaires sociales et de l'Emploi, il y a quelque tristesse à voir, à travers les données traitées dans le présent rapport, que déjà avant la crise sanitaire, la situation socio-économique et sociale se compliquait pour beaucoup d'Eschoises et d'Eschois. "Le philosophe Michaël Foessel résume les conséquences ainsi: *"On perd une dimension de sa vie lorsque l'on est contraint en permanence de chercher des moyens de la gagner"*.

L'expérience individuelle et collective que nous avons vécue presque à nos corps défendants durant ces durs mois fut empreinte du confinement, du couvre-feu interminable et de l'omniprésente distanciation sociale. Et si la pandémie nous a appris une chose, c'est que parler l'un en face de l'autre, n'a pas de prix. Cette constante anthropologique est à la base du succès des villes. Densité et mobilité permettent un échange rapide et vif. Les fonctions sociale et ludique des restaurants, bars, musées, cinémas, théâtres, des infrastructures sportives, parcs récréatifs, des festivals et meetings y contribuent grandement. C'est l'élixir de jouvence de notre ville. C'est notre atout inestimable.

Notre ville, pendant longtemps, représentait un phare pour beaucoup de gens venus d'ailleurs. Elle a gardé intacte cette fonction de terre d'accueil. Esch a réussi à maintenir quelque chose de son ancien ADN: sa fonction de porte d'entrée sur le territoire national pour tous ceux et celles qui ont dû prendre leur courage dans leurs mains, à la recherche de lendemains plus heureux. Pour notre ville, c'est un autre atout très précieux: le cosmopolitisme est une chance.

Il me reste à adresser mes remerciements à toutes celles et à tous ceux impliqués à différentes échelles dans la tâche complexe de la production, de la collecte et de la mise en forme de toutes ces données

hétérogènes que l'on retrouve dans le présent rapport. J'ai la conviction que la Ville d'Esch profitera grandement des enseignements présents dans les pages de ce document. Il apportera sa pierre à l'édification de stratégies qui nous aideront à "penser le changement" plutôt qu'à "changer le pansement" (Francis Blanche 1921-1974).

Esch sera prospère. La ville a un destin.

Christian Weis

Echevin des Affaires sociales et de l'Emploi

Esch-sur-Alzette est unique.

Combien de villes de cette taille en Europe ont vécu, au cours des dernières décennies, des mutations aussi profondes ?

Combien de villes se sont laissées autant inspirer et enrichir de l'intérieur comme de l'extérieur ?

Combien de villes, enfin, ont comme Esch-sur-Alzette vu sortir des friches de leur gloire industrielle passée une telle infrastructure du savoir où recherche et innovations se conjuguent et s'allient pour le futur du pays ?

Pour toutes ces raisons et encore moult autres, Esch-sur-Alzette est un terrain d'étude absolument captivant pour la recherche en sciences sociales et économiques. En réalité, la ville est un formidable laboratoire à ciel ouvert pour investiguer les questions d'intégration de populations diverses attirées par des opportunités de travail variées. L'écosystème d'entreprises innovantes qui s'est greffé à Belval sur l'infrastructure de recherche est fascinant. Les transformations des quartiers Alzette et de la friche Esch-Schifflange offrent des développements urbains résolument passionnants. Enfin « Esch-sur-Alzette, capitale européenne de la culture 2022 » offrira un support d'expression et de mise en valeur du dynamisme et de la capacité de renouvellement prodigieuse qui animent notre ville.



Si les bouleversements qu'a connus Esch-sur-Alzette sont des sources d'opportunités et de richesses, ils ne se sont pas fait et ne se feront pas sans risques. Tout l'enjeu pour la ville est de gérer ses mutations et sa croissance sans que cette dernière ne se fasse au détriment de la cohésion et du bien-être de l'ensemble de sa population en ce compris les plus vulnérables.

A ces défis majeurs s'ajoute celui de la pandémie de la Covid-19 qui sévit et dont nous ignorons encore tous les impacts directs et toutes les implications à moyen et long terme. Dans ce climat d'incertitudes, l'observation et l'analyse scientifiques sont plus que jamais nécessaires pour éclairer l'action politique sur le terrain. Pour faire face aux dommages socio-économiques, aux polarisations nourries par la peur, les acteurs politiques doivent pouvoir s'appuyer sur des analyses robustes et contextualisées capables d'apporter toute l'objectivité et les nuances nécessaires à l'identification sereine d'un cap pour le futur.

Pour le LISER, qui est implanté sur le territoire communal d'Esch-sur-Alzette, l'Observatoire social offre une formidable opportunité d'interroger son rapport à son ancrage territorial et de mieux en comprendre le fonctionnement. Le LISER se veut aux côtés et au contact de la société civile et des décideurs. Des projets comme celui de l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette offre le cadre idéal pour approfondir et consolider les relations qui unissent les acteurs de la recherche et la société.

C'est avec une immense fierté et un grand honneur que le LISER apporte à travers ses travaux son expertise scientifique à la Ville d'Esch-sur-Alzette, pour l'intérêt de sa population.

Aline Muller

Directeur général, LISER

Propos liminaires

Les bouleversements qu'a connu Esch-sur-Alzette au cours des dernières décennies rendent difficilement saisissable l'identité profonde de la ville. Métropole du fer, comme on la surnomme parfois, et donc ville ouvrière ? Ville du savoir, avec son université, ses start-ups et ses centres de recherche situés à Belval ? Ville de brassage de nationalités et de milieux sociaux différents, ou bien ville où s'expriment avec particulièrement d'intensité les inégalités sociales ? Ville de culture, avec ses infrastructures qui attirent bien au-delà des limites communales ? Ville commerçante, avec la rue commerciale la plus longue du pays ? Ville de nature, avec son patrimoine paysager hérité de l'histoire industrielle et qui est aujourd'hui largement reconnu comme une réussite de remise en milieu naturel ?

Tenter de définir Esch par un seul de ces aspects serait nécessairement réducteur, car elle est un condensé de toutes ces caractéristiques. Il n'y a pas une « Esch », de même qu'il n'y a pas qu'une population eschoise, mais il y en a une multitude, en fonction de l'angle choisi pour les observer.

Ce premier rapport de l'Observatoire social d'Esch-sur-Alzette a pour objectif de contribuer à essayer de mieux comprendre comment cette ville et sa population évoluent. Qui habite Esch ? Qui y vient ? Qui en part ? Qu'y fait-on ? Comment y vit-on ? Voici un large panel de questions auxquelles ce rapport ne prétend pas apporter des réponses exhaustives, mais seulement des éclairages, à travers une série d'indicateurs basés sur des données collectées auprès de nombreux services communaux et de diverses institutions nationales.

L'exercice qu'a été cette tentative de « radiographie sociale » de la commune a été réalisé dans des conditions particulières, qu'il convient de rappeler.

8

Tout d'abord, il s'inscrit dans une nouvelle ère de l'accès aux données, entièrement subordonnée au respect du Règlement général sur la protection des données. Ce règlement, qui existe pour protéger les personnes concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et pour responsabiliser les acteurs de ce traitement, a constitué un véritable défi, même si dans le passé les données traitées étaient également toujours anonymisées. Il a nécessité la production d'une analyse d'impact d'envergure, la génération de données pseudonymisées, l'agrégation des résultats à des échelles spatiales de niveaux différents en fonction de la sensibilité des indicateurs, et enfin un contrôle *a posteriori* par un Data Protection Officer (DPO) avant que le LISER ne puisse concrètement commencer l'analyse statistique et cartographique des indicateurs présentés. La Ville d'Esch-sur-Alzette peut s'enorgueillir d'être la première commune du pays à avoir ainsi franchi le pas de la mise en place d'un tel Observatoire social tout en garantissant le strict respect de la vie privée de ses habitants et de ses travailleurs.

L'autre contexte particulier dans lequel les travaux ont été menés est bien sûr celui de la crise de la COVID-19, qui a tout d'abord bouleversé la manière dont la recherche en sciences sociales se fait, puisqu'elle a interrompu les contacts sociaux directs mais qui, surtout, va inévitablement avoir des répercussions fortes sur la structure sociale et économique de la ville. Ce rapport ne va pas permettre de capter les impacts de la crise sanitaire, économique et sociale, puisque les données mobilisées datent d'avant le confinement du printemps 2020. Cependant, la crise de la COVID-19 vient renforcer la valeur et la pertinence de l'existence même d'un système d'Observatoire social de la ville sur le moyen terme, puisque ce dernier permettra dans le futur d'identifier *qui* a particulièrement souffert des impacts sociaux, économiques, et sanitaires de cette crise. Or, il n'y a pas de réponse efficace et pertinente qui ne puisse s'affranchir d'une bonne connaissance et d'une bonne compréhension des problèmes.

Sommaire

Introduction	13
1. Démographie	15
1.1 Densité de population.....	17
1.2 Population par classes d'âge et par sexe	20
1.3 Âge moyen par îlot.....	25
1.4 Population par nationalité.....	27
1.5 Seniors	29
1.6 Seniors vivant seuls.....	33
1.7 Structure des ménages.....	35
1.8 Familles monoparentales	37
1.9 Projections de croissance de la population	40
2. Migrations.....	43
2.1 Arrivées et départs à et de Esch.....	45
2.2 Migrations internes dans la commune	51
2.3 Somme des arrivées et départs par habitant.....	56
3. Logements	59
3.1 Prix de vente des logements.....	61
3.2 Évolution du taux de propriétaires et de locataires	63
3.3 Logements sociaux.....	65
3.4 Types et âges moyens des logements	69
3.5 Surface moyenne des logements	73
3.6 Durée moyenne d'habitation.....	76
3.7 Autorisations à bâtir	78
3.8 Logements étudiants.....	82
4. Education, structure d'accueil périscolaire et garde d'enfants.....	85
4.1 Population scolaire	87
4.2 Nationalité des élèves	92
4.3 Élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique	95
4.4 Maisons relais.....	97
4.5 Crèches.....	101
4.6 Assistantes parentales	105

5. Emploi.....	107
5.1 Provenance des résidents du Luxembourg travaillant à Esch-sur-Alzette.....	109
5.2 Provenance des travailleurs frontaliers.....	111
5.3 Bénéficiaires de l'indemnité de chômage.....	113
5.4 Secteurs d'activités des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette.....	116
6. Economie et activité commerciale.....	119
6.1 Evolution du nombre des sièges sociaux.....	121
6.2 Nombre et types de commerces.....	126
6.3 Vacance au sein du tissu commercial.....	130
7. Revenus et indicateurs de pauvreté sociale.....	133
7.1 Niveaux de revenus.....	135
7.2 Disparités de revenus entre quartiers.....	139
7.3 Inégalités de revenus au sein des quartiers.....	143
7.4 Personnes bénéficiaires du REVIS.....	146
7.5 Allocation de vie chère.....	149
7.6 Office social : demandes et prestations.....	152
7.7 Hébergement d'urgence Abrisud.....	159
8. Seniors et besoins spécifiques.....	161
8.1 Pension d'invalidité.....	163
8.2 Personnes en situation de handicap grave.....	166
8.3 Bénéficiaires de repas sur roues.....	168
8.4 Bénéficiaires du service téléalarme.....	170
9. Tourisme et culture.....	173
9.1 Fréquentation des équipements culturels et touristiques.....	175
9.2 Résidences Airbnb à Esch-sur-Alzette.....	177
10. Démocratie participative.....	181
10.1 Électeurs étrangers.....	183
11. Environnement et santé.....	187
11.1 Dioxyde d'azote.....	189
11.2 Particules fines.....	193
11.3 Exposition au bruit.....	197
11.4 Santé de la population scolaire.....	204
Conclusion.....	207

Table des abréviations

ADEM	Agence pour le développement de l'emploi
AIS	Agence immobilière sociale
APEMH	Association de Parents d'Enfants Mentalement Handicapés
CIGL	Centre d'Initiative et de Gestion Local
CIPA	Centre Intégré pour Personnes Âgées
CLAIRE	Concept Local d'Activation pour la Revitalisation commerciale d'Esch
DATer	Département de l'aménagement du territoire
EIDE	Ecole Internationale Differdange & Esch-sur-Alzette
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne
GLS	Gestion locative sociale
GMA	Gesellschaft für Markt- und Absatzforschung
Horeca	Activités de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés
IGSS	Inspection générale de la sécurité sociale
L _{den}	Niveau sonore global pendant la journée, le soir et la nuit (day-evening-night)
L _{ngt}	Niveau sonore pendant la nuit (23h-7h) (night)
LISER	Luxembourg Institute of Socio-Economic Research
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
NACELUX-Rév.2	Révision luxembourgeoise de la NACE, révision 2
NO ₂	Dioxyde d'azote
PC	Piste cyclable
PM10	Particules fines de dimension inférieure à 10 µm
PM2.5	Particules fines de dimension inférieure à 2,5 µm
REVIS	Revenu d'inclusion sociale
RGPD	Règlement général sur la protection des données
RGTR	Régime Général des Transports Routiers
RMG	Revenu minimum garanti
SNHBM	Société Nationale des Habitations à Bon Marché

STATEC

Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché
de Luxembourg

VEFA

Vente en Etat Futur d'Achèvement

Introduction

La Ville d'Esch-sur-Alzette est riche d'une longue tradition d'actions sociales en faveur de sa population. Les nombreux projets qu'elle a mis en œuvre depuis plusieurs décennies visent à renforcer la cohésion sociale, l'intégration, l'aide aux plus démunis ainsi qu'aux personnes âgées et isolées, l'accès à des logements dignes, l'éducation pour tous et encore l'égalité des chances. Mais ces actions ont des répercussions plus généralement pour l'ensemble de la population, à travers des investissements importants réalisés en faveur des espaces publics, de la garde d'enfants, des animations culturelles, de l'offre de services, de loisirs, ou encore de la facilitation de l'accès aux espaces de nature.

Face à cette multitude d'actions et en raison de la diversité des services travaillant sur la question de l'amélioration des conditions de vie de la population, il est difficile de dresser un bilan des actions menées ou encore d'évaluer l'évolution de la situation sociale. C'est donc pour tenter de mieux cerner ces évolutions que la Ville d'Esch-sur-Alzette a tout d'abord demandé à l'Université du Luxembourg, aidée du LISER (Luxembourg Institute of Socio-Economic Research), de produire un rapport social couvrant l'ensemble de la commune en 2014. Ce rapport a été présenté en séance du conseil communal du 13 juillet 2018. A l'issue de cette présentation, il a été décidé de mettre en place un système d'indicateurs permettant de mesurer régulièrement l'évolution de la situation sociale dans la ville ainsi que de favoriser la communication entre les différents services, en facilitant l'échange de données et d'informations. Le présent rapport est le premier réalisé par l'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette, qui assure ce rôle de suivi de l'évolution de la situation sociale. Les indicateurs présentés ci-dessous seront réactualisés régulièrement (à un rythme probable de tous les deux ans). Entre deux rapports de suivi, des études plus ciblées sur des thématique précises seront réalisées.

L'Observatoire social de la Ville d'Esch-sur-Alzette est l'outil qui doit permettre de faire le diagnostic de la situation sociale de la commune et de son évolution. Bien évidemment, ce diagnostic ne peut pas être exhaustif, mais il vise à produire une image concise, utile et utilisable de la situation sociale, à destination des responsables politiques autant que de l'ensemble des acteurs municipaux travaillant directement ou indirectement sur les questions sociales. La liste des indicateurs présentés dans ce rapport est donc le résultat d'un arbitrage entre les indicateurs idéaux théoriques qu'il aurait été souhaitable d'avoir d'une part, et la faisabilité de leur mise en œuvre, qui dépend de la disponibilité des données, du strict respect de la protection des données, ou encore par exemple de la fiabilité du fichier-source d'autre part.

De même, le format du traitement des différents indicateurs révèle un choix clairement assumé, qui est celui de limiter au strict nécessaire leur interprétation afin de délivrer un format de traitement compact. L'objectif est ici de prioriser la diffusion la plus efficace possible des messages-clés du rapport auprès du plus grand nombre de lecteurs possible plutôt que la production de longues analyses textuelles. Par ailleurs, il est très probable que certains services ayant contribué à fournir des données n'apprennent rien ou que peu de choses sur le domaine d'intervention et d'analyse dont ils ont la charge. Cela est tout à fait normal, puisque chaque service connaît les données qu'il produit mieux que quiconque, et ce rapport n'a pas la prétention de délivrer un niveau d'expertise aigu sur l'ensemble des sujets traités. En revanche, il peut permettre aux employés municipaux d'avoir une compréhension plus globale et générale de l'ensemble des problématiques sociales rencontrées dans la commune et des défis associés, et donc de leur offrir un moyen de tirer profit de ce large panorama pour adapter leurs stratégies au niveau de leur propre service. Enfin, ce rapport contient également des tableaux détaillés de données qui apporteront à n'en pas douter une information extrêmement utile.

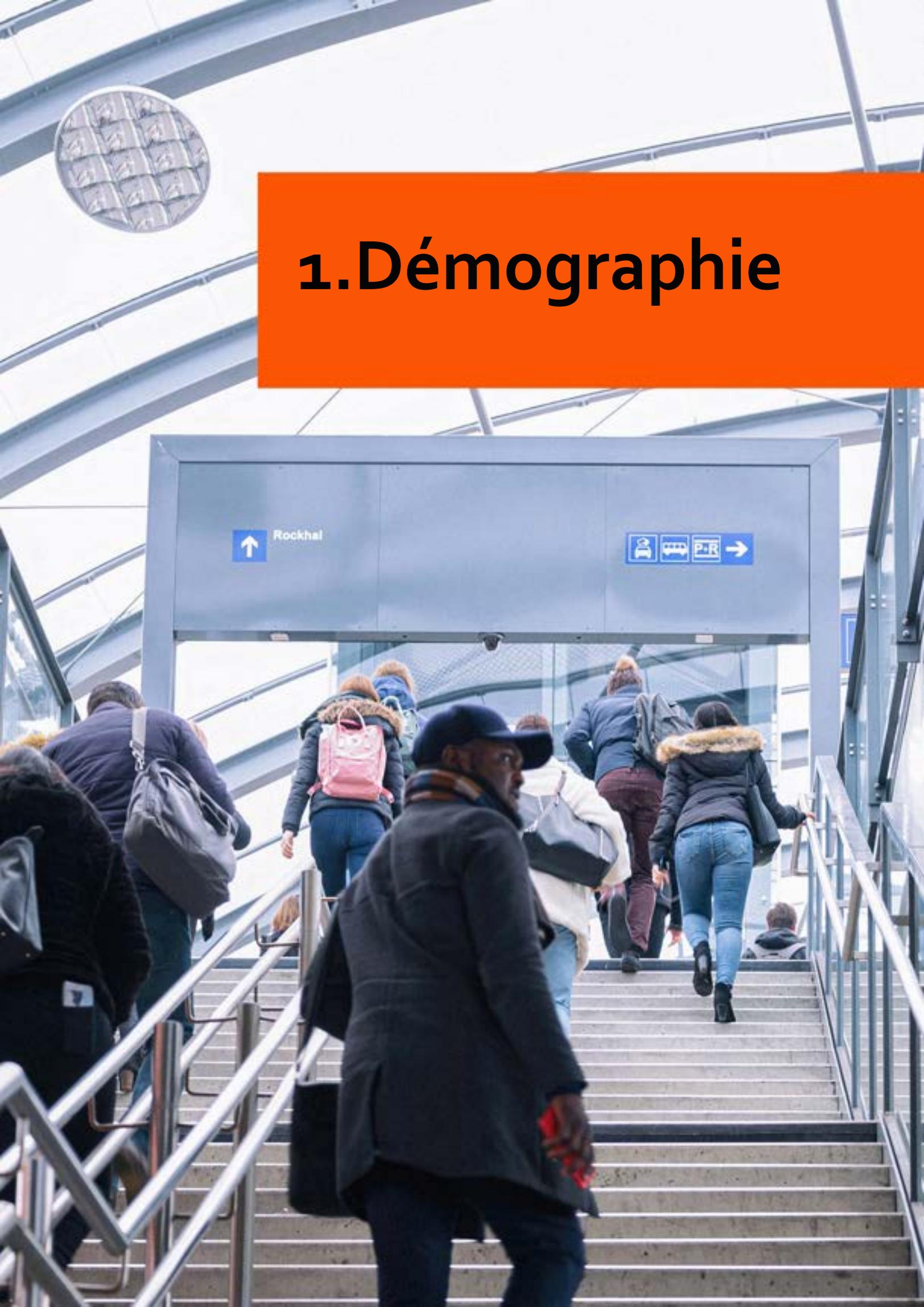
Les informations mobilisées dans ce rapport proviennent de plusieurs sources. Les différents services de la Ville d'Esch-sur-Alzette sont bien sûr les premiers à produire de la statistique sur la commune, mais il faut également remercier l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), qui a mis à disposition des informations extrêmement utiles provenant de différentes administrations étatiques. Les données de l'IGSS ont permis une spatialisation des résultats, avec une agrégation au niveau des quartiers grâce aux codes postaux (avec quelques limites mineures liées au fait que les codes postaux ne s'inscrivent pas toujours dans un seul quartier). Les autres institutions qui ont contribué aux indicateurs de ce rapport et qui en sont remerciées sont l'Observatoire de l'Habitat du Ministère du Logement, le Département de l'aménagement du territoire du Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, le STATEC, Prosud, l'Administration de l'Environnement, le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que la Division de la Médecine Scolaire et de la Santé des Enfants et Adolescents du Ministère de la Santé.

Ce rapport se structure autour de 11 chapitres, qui sont autant de thématiques liées aux questions sociales dans la commune.

Ces chapitres sont la démographie, la migration, le logement, l'éducation, les structures d'accueil périscolaire et la garde d'enfants, l'emploi, l'activité économique et commerciale, les revenus et les indicateurs de pauvreté sociale, les seniors et besoins spécifiques, le tourisme et la culture, la démocratie participative, et enfin l'environnement et la santé. En tout, ce rapport contient 51 rubriques, et certaines de ces rubriques comportent plusieurs indicateurs.

Chaque rubrique contient un petit encart méthodologique qui explique la manière dont l'indicateur a été produit, ainsi que la nature et la source des données mobilisées, puis une partie analytique et enfin, quand cela est possible, des recommandations politiques.

1. Démographie



Le premier chapitre de ce rapport vise à mieux comprendre quelles sont les caractéristiques de la population vivant à Esch, et comment la diversité de ses profils s'exprime dans l'espace, à travers une analyse par quartiers.

Cette analyse de la démographie traite de la densité de la population, de la structure par âge de la population, des nationalités, des populations âgées (et plus particulièrement sur celles qui vivent seules et qui présentent donc un certain niveau de vulnérabilité potentielle), de la structure des ménages ainsi que des familles monoparentales. Enfin, elle se conclut en présentant des projections de croissance de la population à l'horizon 2030.

1.1 Densité de population

Encart méthodologique

La densité de population exprimée en nombre d'habitants par hectare, est représentée à l'échelle des îlots et les données sur le nombre d'habitants proviennent du registre communal de la population, en date du 1^{er} janvier 2020, tandis que les fonds de carte indiquant la superficie des îlots et des quartiers proviennent de la Division du Géomètre de la Ville.

La Ville d'Esch-sur-Alzette compte en janvier 2020 un total de 36 249 habitants qui se répartissent sur le territoire communal avec une densité moyenne de 27,7 habitants à l'hectare. La carte de la densité de population montre dans quelles parties de la ville se concentre un nombre important d'habitants sur un espace plus ou moins restreint. À l'échelle des îlots, cette mesure permet de mettre en évidence des concentrations locales, ainsi que des disparités dans la répartition de la population à l'intérieur des quartiers.

Les quartiers du centre-ville Brill, Al-Esch et Uecht présentent les densités de population les plus importantes sauf au sein des quelques îlots qui comportent des places publiques ou des institutions (écoles, Hôtel de Ville, ...). Les quartiers Wobrecken et Bruch sont nettement moins denses et la répartition de leur population est moins homogène. À Dellhéicht, la population totale est relativement faible par rapport à la taille du quartier et à sa localisation relativement centrale. Ceci s'explique en partie par des maisons plus spacieuses et moins rapprochées. Cependant, il faut garder à l'esprit que le centre hospitalier et plusieurs infrastructures scolaires occupent une bonne partie de ce quartier, diminuant ainsi la densité de population.

Au sud du centre-ville, les quartiers Grenz, Neiduerf et Park comptent parmi les quartiers les moins densément peuplés. Néanmoins, une très grande partie du territoire de ces quartiers correspond à des espaces verts inhabités, ce qui fausse les données. D'où l'intérêt de présenter les densités par îlot : la carte indique que les concentrations de populations au sein de certains îlots habités se rapprochent de celles du centre-ville.

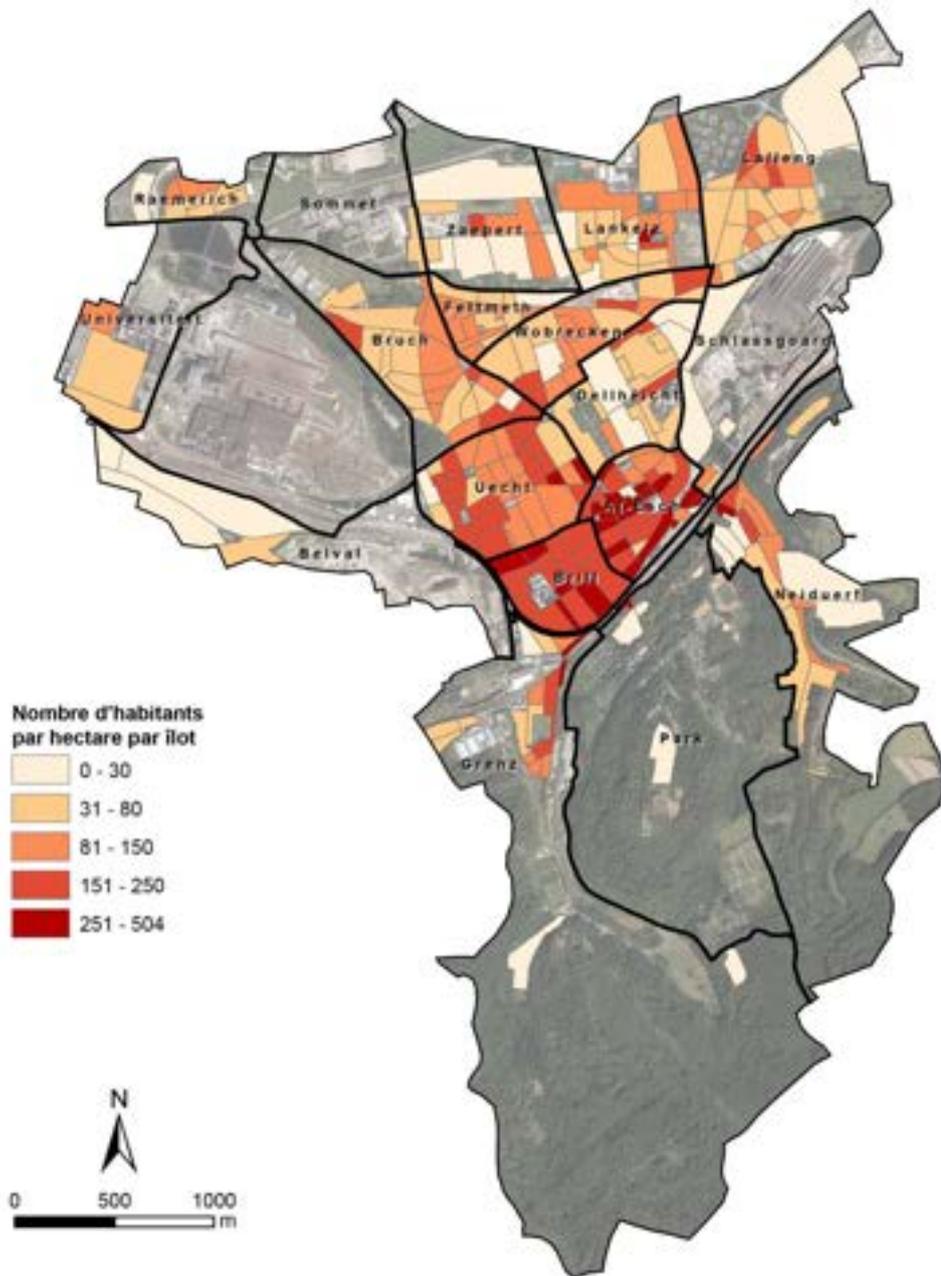
Au niveau des quartiers du nord et de l'ouest de la commune, les densités varient fortement d'un îlot à l'autre. Des îlots plus denses se trouvent à Lalleng et Lankelz, tandis que les nouveaux développements résidentiels du quartier Zaepert apparaissent sur la carte avec des densités en partie assez faibles. On peut supposer que la densité de ce quartier va encore évoluer au cours des années à venir avec la finalisation de la construction de logements. Finalement, les densités de population sont relativement faibles dans le quartier Université. Cependant, une grande partie de ce quartier est occupée par des institutions publiques et privées. Une analyse à l'échelle des bâtiments montrerait que la population est concentrée dans de grandes résidences, tandis que la majeure partie du quartier est inhabitée.

De nos jours, atteindre une densité de population élevée est souvent présenté comme souhaitable pour les décideurs politiques et les urbanistes car cela est synonyme de nombreux avantages en termes de mobilité, de consommation énergétique ou de limitation de la consommation de ressources foncières. Mais la trop grande densité est également souvent fustigée par la population car elle est associée à des nuisances, à un manque d'espaces publics, d'aires de jeux, ou encore à une qualité de l'air moindre lorsque les quartiers denses ne sont pas piétonniers. Il est donc important de travailler sur la qualité de

la densité au sein tissu urbain et de transformer l'image même de la densité pour que celle-ci redevienne désirable.

QUARTIER	NOMBRE TOTAL D'HABITANTS AU 01/01/2020	DENSITE D'HABITANTS SUR LE TISSU URBAIN EXISTANT, PAR HECTARE
<i>Al-Esch</i>	5064	196,1
<i>Belval</i>	315	7,1
<i>Brill</i>	5282	220,4
<i>Bruch</i>	3299	67,7
<i>Dellhéicht</i>	1555	45,7
<i>Fettmeth</i>	1073	74,8
<i>Grenz</i>	1329	51,9
<i>Lalleng</i>	2350	52,4
<i>Lankelz</i>	2660	55,1
<i>Neiduerf</i>	1883	53,7
<i>Park</i>	133	22,9
<i>Raemerich</i>	548	46,1
<i>Schlassgoard</i>	200	16,6
<i>Sommet</i>	140	6,0
<i>Uecht</i>	5804	134,3
<i>Universitéit</i>	941	35,5
<i>Wobrecken</i>	2674	80,8
<i>Zaepert</i>	999	23,0
Esch-sur-Alzette	36249	27,71

Densité de population à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

1.2 Population par classes d'âge et par sexe

Encart méthodologique

Les données ayant permis de produire cet indicateur proviennent directement du registre communal de la population à l'état de janvier 2020. Elles ont été traitées de manière anonyme, dans le respect du Règlement général sur la protection des données (RGPD).

La population d'Esch-sur-Alzette compte légèrement plus d'hommes (18 327) que de femmes (17 922) au premier janvier 2020. Cette différence se fait essentiellement sentir au niveau des classes d'âge de 40 à 65 ans, tandis que les femmes redeviennent nettement majoritaires pour les classes d'âges supérieures. Ce décalage reflète assez logiquement le caractère ouvrier et industriel de la commune. Ces secteurs majoritairement occupés par des hommes (*cf. indicateur 5.4*) attirent des travailleurs qui arrivent parfois sans leurs familles à Esch.

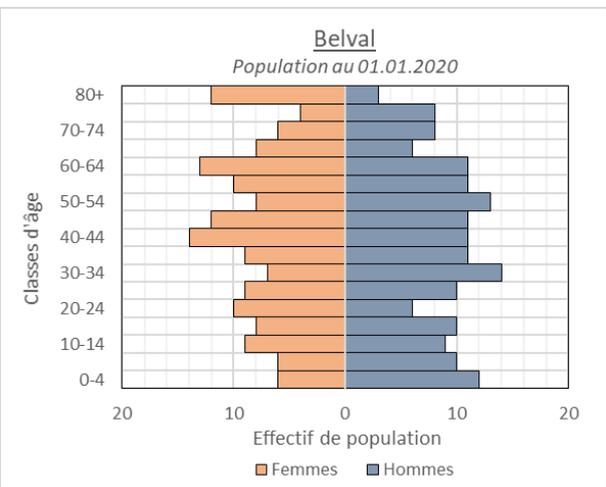
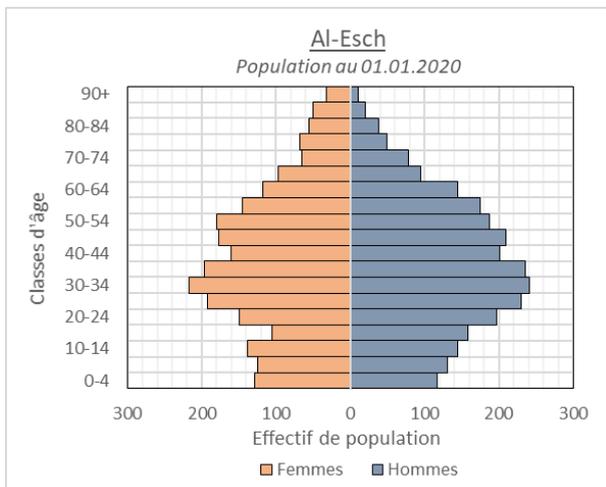
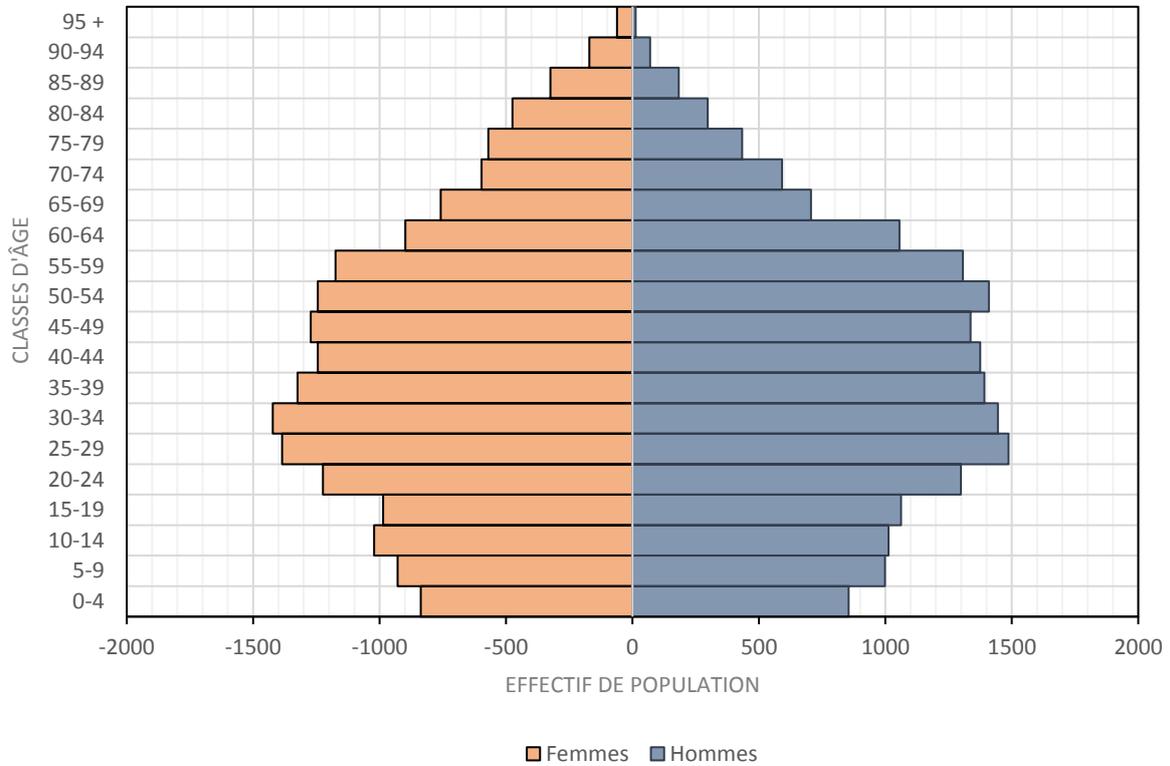
Le profil général de la pyramide des âges d'Esch se rapproche de ce que les démographes appellent un profil « en champignon », c'est-à-dire un renflement des classes d'âge en âge de travailler et une base (population de moins de 20 ans) relativement faible. Ce profil est généralement associé aux pays plutôt vieillissants, mais pour Esch ce profil peut plutôt trouver son explication dans la surreprésentation déjà évoquée des travailleurs seuls ainsi que dans une offre probablement insuffisante de logements spacieux adaptés aux familles, comme cela va être montré dans le chapitre sur le logement.

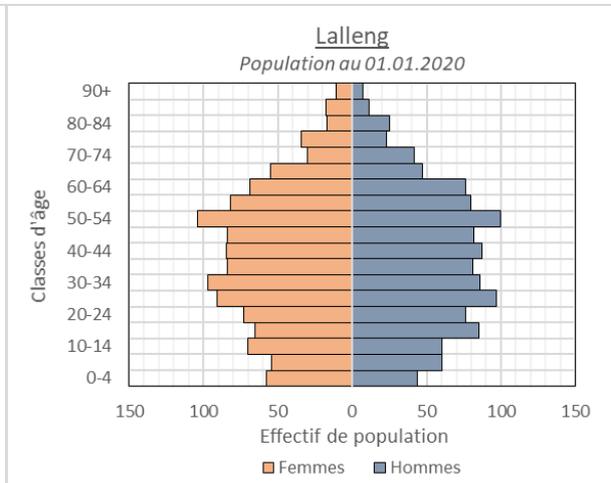
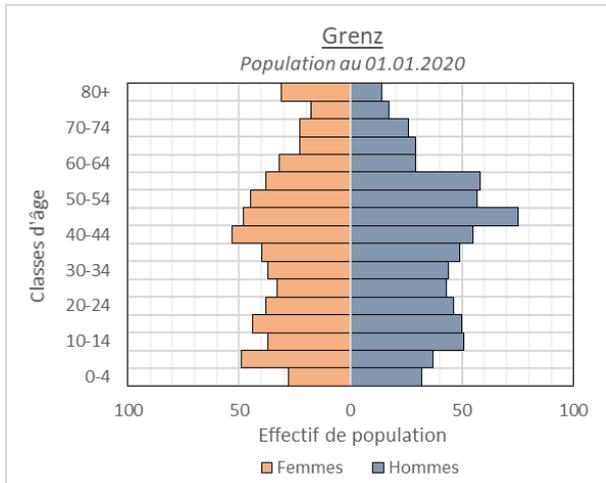
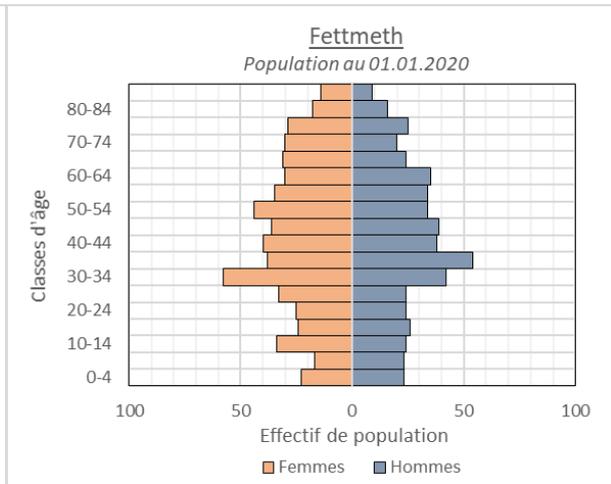
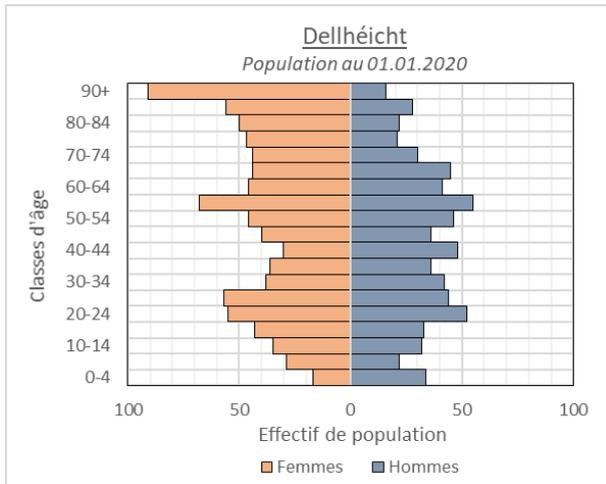
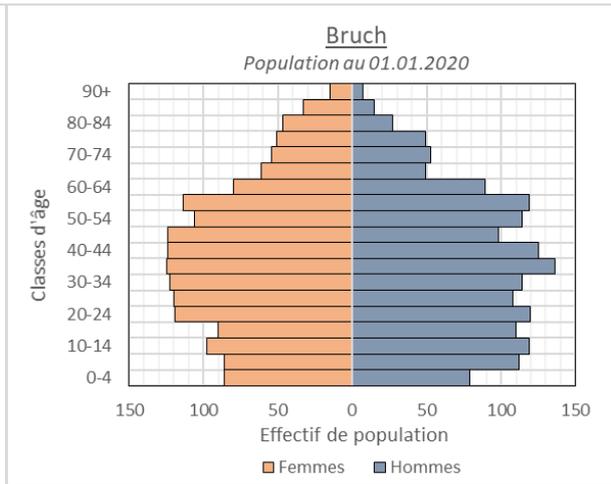
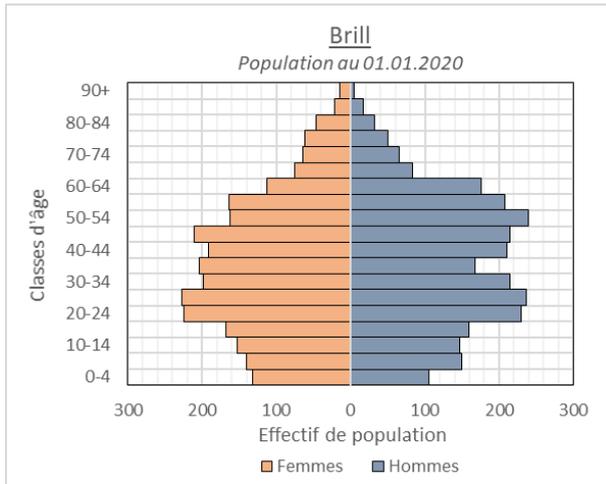
Toutefois, cette remarque d'ordre général doit être largement nuancée par la diversité des profils des pyramides des âges que l'on peut trouver à Esch. Certains quartiers présentent ainsi un profil très clairement vieillissant, à l'image de Dellhéicht (qui comporte la maison de retraite « *Op der Léier* »), Belval, Park, Sommet, Schlassgoard tandis que d'autres présentent un profil nettement plus équilibré entre les classes d'âge (Uecht, Brill, Bruch, Lalleng, Grenz, Wobrecken). Il est intéressant de noter le profil très atypique du quartier Universitéit, qui attire les 25-45 ans, mais qui compte très peu de personnes âgées et encore peu de jeunes enfants. Les résidents de ce quartier sont de jeunes actifs, et certains d'entre eux commencent à fonder une famille.

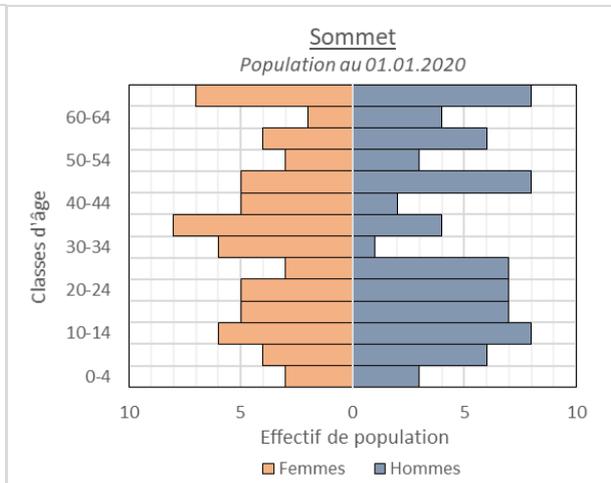
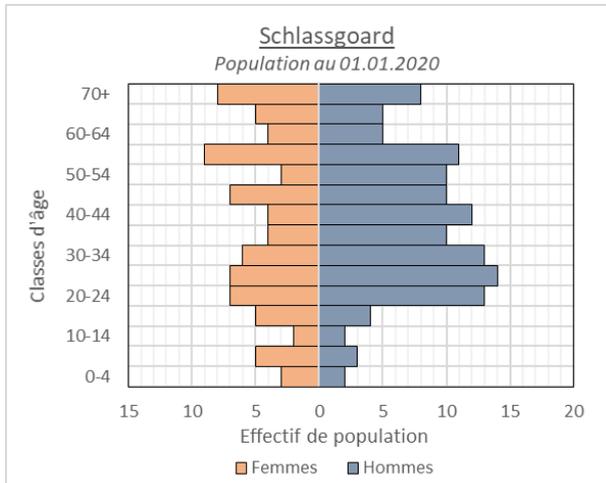
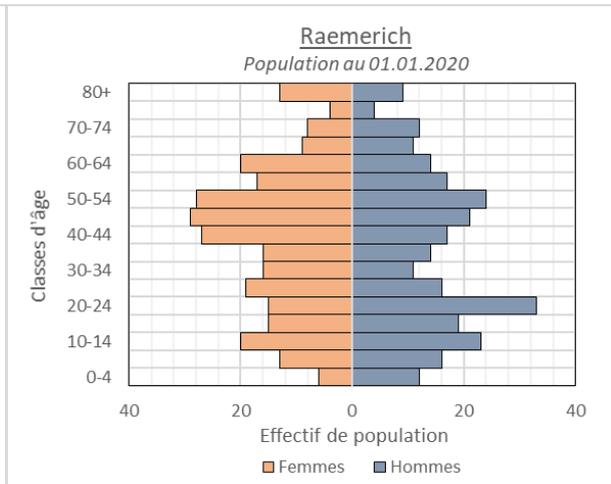
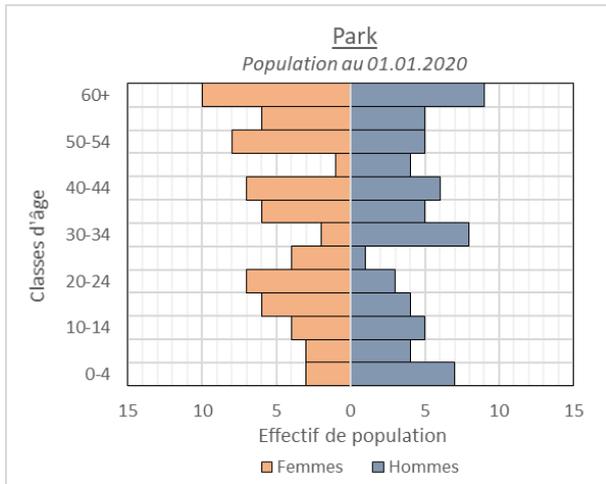
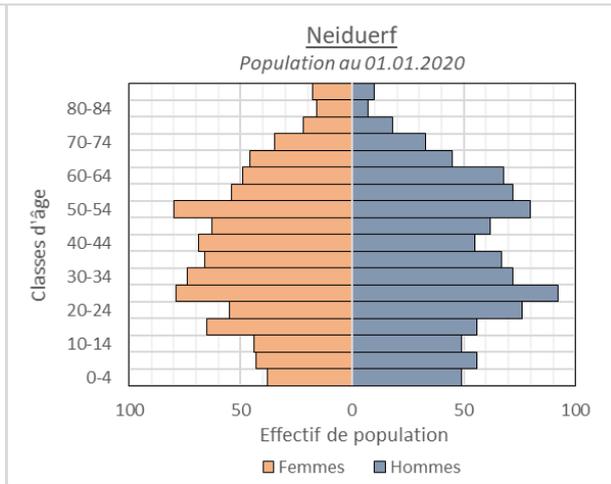
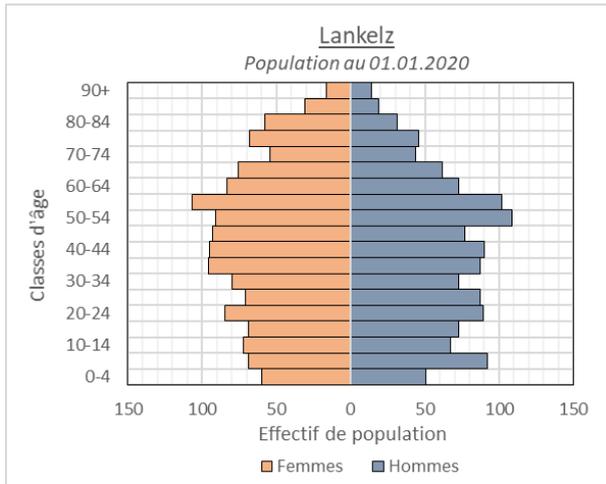
L'observation de ces pyramides des âges doit permettre d'anticiper un certain nombre de besoins, et d'attirer l'attention sur les lacunes existantes. Ainsi, les deux quartiers comptant le plus d'enfants sont Al-Esch et Brill. Or, il s'agit de quartiers denses, où la présence d'aires de jeux et de parcs est inférieure à d'autres quartiers moins denses et vieillissants, comme Dellhéicht.

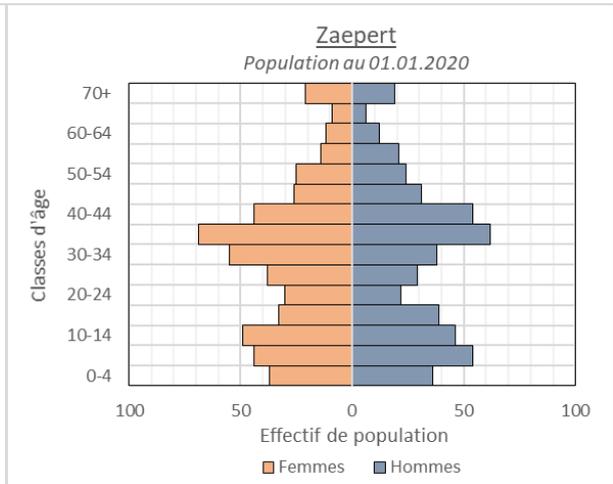
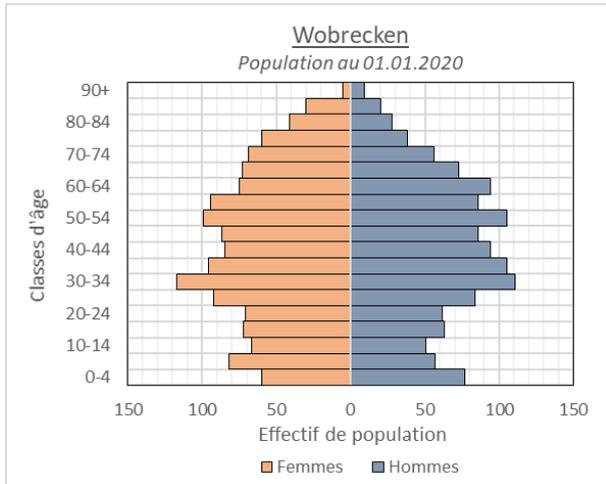
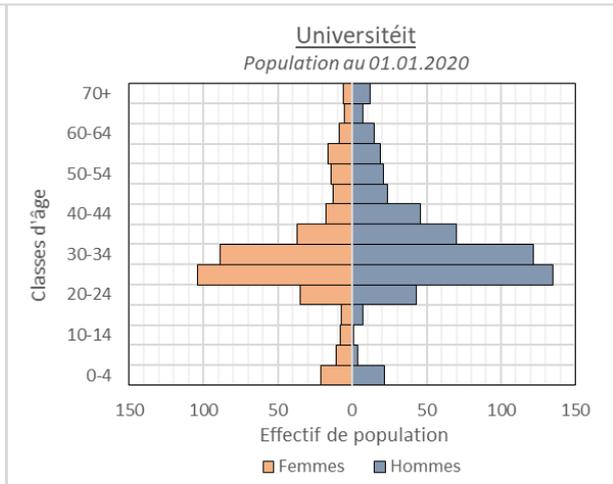
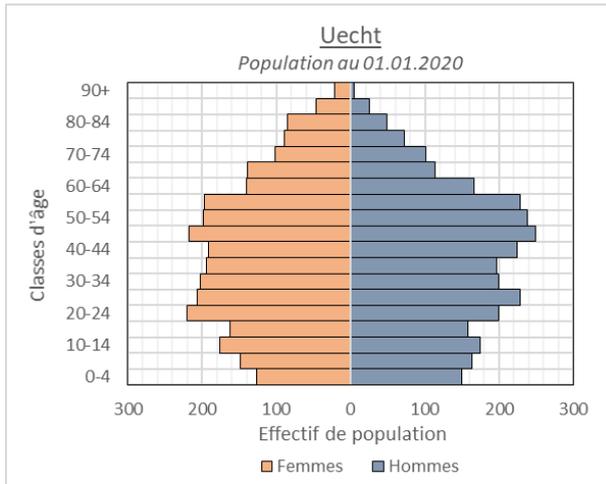
Pyramide des âges Ville d'Esch-sur-Alzette

Population au 01.01.2020









1.3 Âge moyen par îlot

Encart méthodologique

Cet indicateur a été produit à l'aide du registre communal de la population de janvier 2020. Afin de préserver le respect des données individuelles conformément au Règlement général sur la protection des données, les îlots dans lesquels vivent moins de dix personnes n'ont pas été représentés.

L'étude de l'âge moyen complète l'analyse spatiale de la structure par âge de la population eschoise. Elle confirme assez nettement les constats déjà mis en avant dans les indicateurs précédents en reflétant une forte différenciation de la composition démographique des quartiers. A l'échelle des îlots, ces différences sont encore largement accentuées par rapport à celles qui existent entre les quartiers. Les variations internes aux différents quartiers, comme à Uecht, Dellhéicht, Neiduerf et Lankelz y ressortent particulièrement comme le montre la carte.

L'âge moyen de la population vivant à Esch est de 39,5 ans, mais l'îlot ayant l'âge moyen le plus élevé culmine à 82,2 ans (il s'agit de l'îlot au sein duquel le Centre intégré pour personnes âgées « *Op der Léier* » se situe) et l'îlot le plus jeune a un âge moyen de seulement 23,1 ans, et se situe dans le quartier Zaepert. Les projets d'habitation récemment développés dans ce quartier ont permis d'accueillir des familles avec jeunes enfants, ce qui explique les âges moyens relativement bas que l'on peut y trouver.

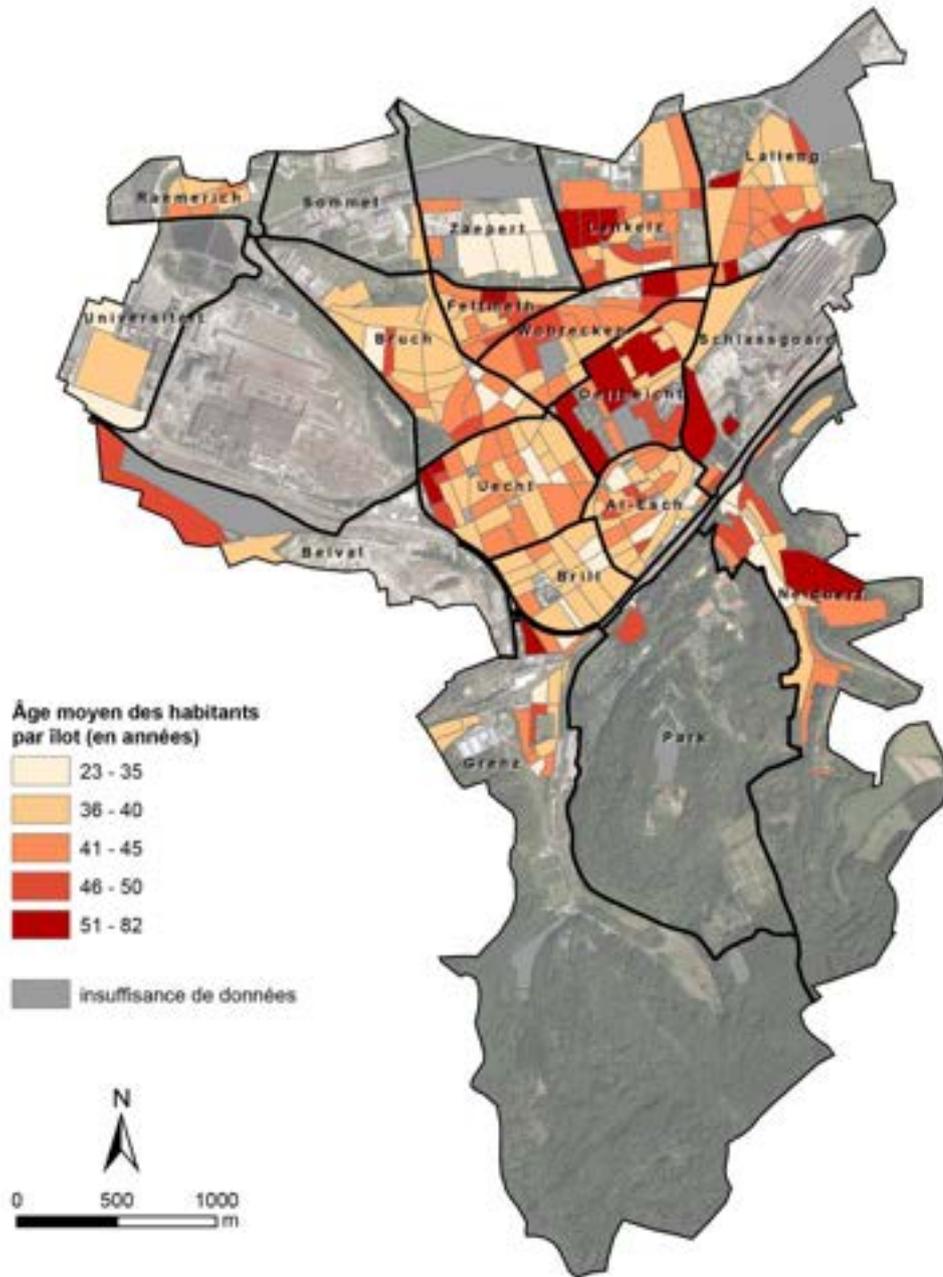
A l'échelle des quartiers, Dellhéicht apparaît clairement comme le quartier où l'âge moyen est le plus élevé (49,3 ans en moyenne), alors que le quartier Zaepert affiche en comparaison un âge moyen de près de 20 ans moins élevé, avec 30,8 ans. Le quartier Universitéit, qui est très récent, affiche quant à lui le second âge moyen le plus bas, avec 33,1 ans en moyenne. Cette dernière valeur s'explique notamment par le grand nombre d'étudiants.

Ces très grandes oppositions de valeurs peuvent se traduire par l'existence de besoins plus spécifiques à certains quartiers qu'à d'autres, par exemple en matière de commerces de proximité, de services, mais aussi de mobilier urbain et de traitement des espaces de repos ou de détente de proximité.

QUARTIER	ÂGE MOYEN	QUARTIER	ÂGE MOYEN
<i>Dellhéicht</i>	49,3	<i>Neiduerf</i>	39,0
<i>Fettmeth</i>	43,0	<i>Al-Esch</i>	38,9
<i>Lankelz</i>	42,3	<i>Grenz</i>	38,8
<i>Wobrecken</i>	41,9	<i>Bruch</i>	38,6
<i>Belval</i>	41,3	<i>Brill</i>	37,5
<i>Schlassgaard</i>	40,6	<i>Park</i>	36,9
<i>Lalleng</i>	39,7	<i>Sommet</i>	35,6
<i>Uecht</i>	39,6	<i>Universitéit</i>	33,1
<i>Raemerich</i>	39,2	<i>Zaepert</i>	30,8

moyenne communale en 2020 : 39,5 ans

Âge moyen des habitants d'Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

1.4 Population par nationalité

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de ce fichier proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2020. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données. Pour cette raison, la majorité des nationalités ont été agrégées dans de grands groupes.

L'observation de la répartition des nationalités dans les différents quartiers d'Esch-sur-Alzette fait apparaître de fortes oppositions que le « Sozialbericht Esch/Alzette », présenté en 2017, avait déjà révélées. Le quartier comptant la plus grande part de Luxembourgeois est Dellhéicht, avec 62,3% des habitants, suivi du quartier Lankelz, tandis que le quartier comptant la plus forte proportion d'étrangers est en janvier 2020 le quartier Universiteit, avec seulement 22,6% de Luxembourgeois, suivi du quartier du Brill, avec 24,4%. Globalement, les constats dressés dans le cadre du « Sozialbericht » restent valides.

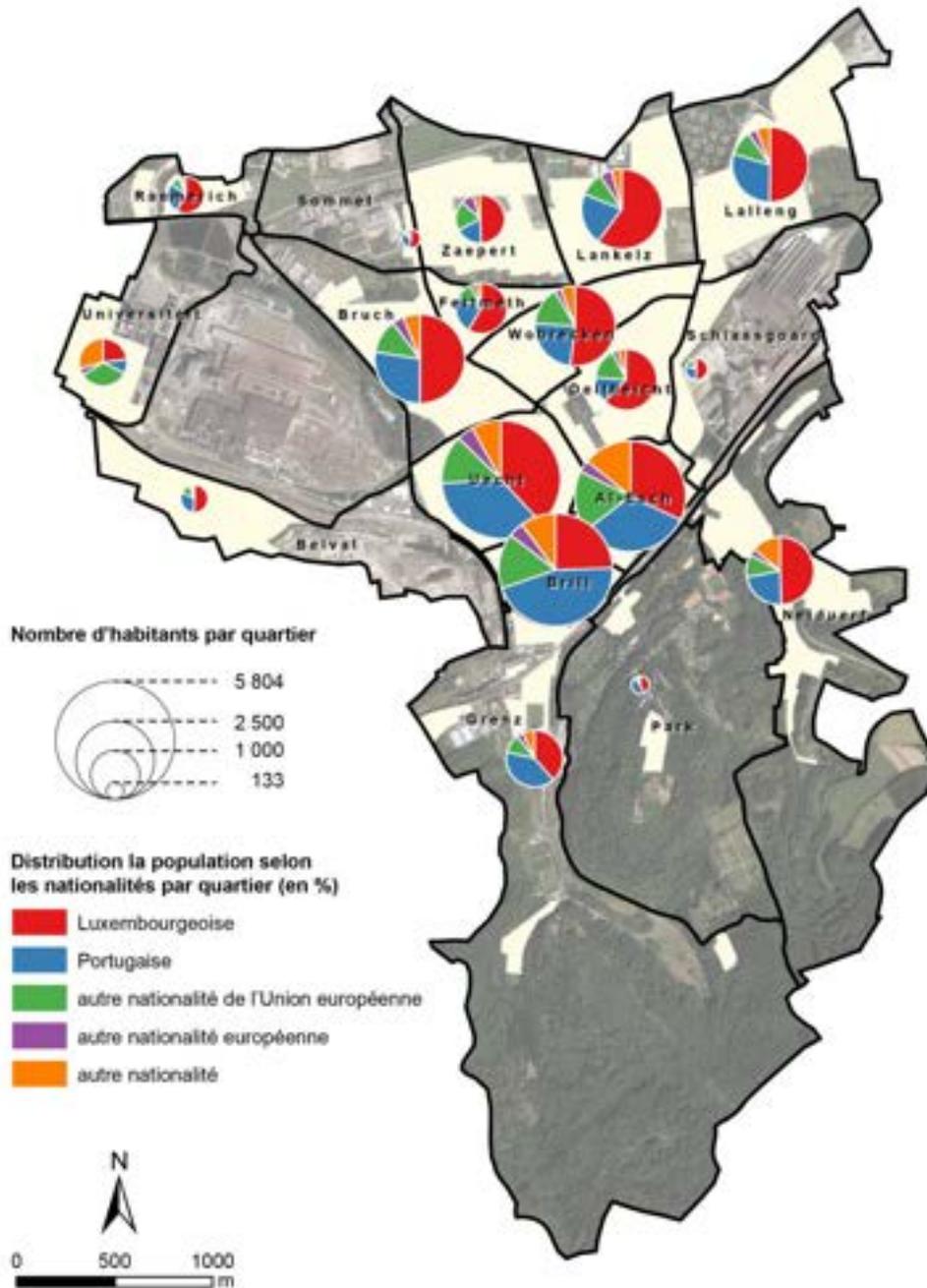
Toutefois, il importe de préciser que certains quartiers ont vu des changements non négligeables dans la composition des nationalités de leurs résidents depuis 2015 (date des données utilisées dans le « Sozialbericht »), avec une stricte égalité entre les quartiers qui ont vu la part relative des étrangers augmenter (8 quartiers) et ceux qui ont vu la part relative de ces derniers reculer (8 quartiers). Ainsi, le quartier Fettmeth a vu augmenter sa population d'étrangers dans le total de ses résidents de 4,9 points de pourcentage, et celui de Neiduerf de 3,7 points de pourcentage. Mais c'est surtout le quartier Universiteit, qui connaît une très forte rotation de sa population (*cf. indicateur 2.3*), qui a vu la part relative des étrangers augmenter le plus fortement, avec + 20,3 points de pourcentage. Ce quartier est donc clairement le plus internationalisé de l'ensemble de la commune.

En revanche, d'autres quartiers ont vu la part des Luxembourgeois augmenter, à l'image de Belval, Park, Zaepert, et même le quartier Brill, pourtant connu pour être un quartier accueillant beaucoup d'étrangers. Cet accroissement relatif de la population luxembourgeoise dans ces quartiers peut en partie être lié à l'augmentation des étrangers ayant obtenu la nationalité luxembourgeoise, même si les données utilisées ne permettent pas de confirmer cette hypothèse.

Les Portugais constituent la seconde nationalité la plus représentée dans la commune après les Luxembourgeois et comptent environ 11 000 ressortissants, soit plus de 30% de la population totale. Ils représentent 47% de la population du quartier Park (très peu peuplé), mais surtout 45% de la population du Brill, 35% de la population du quartier Uecht et 32% du quartier Al-Esch.

La plupart des habitants de la commune d'Esch proviennent de l'Union européenne (87%). 4% proviennent d'autres pays européens, et 9% du reste du monde. Le quartier Universiteit se détache des autres quartiers en accueillant près de 30% d'individus non européens ainsi que de nombreux étrangers provenant de l'Union européenne mais de pays différents de ceux que l'on retrouve dans les autres quartiers d'Esch. Cette particularité est à comprendre comme résultant de l'attractivité internationale de l'Université, des institutions de recherche et des entreprises et services internationaux présents dans le quartier, qui attire un public de travailleurs ayant un profil différent du centre d'Esch, comme le montre la répartition des codes NACE (*cf. indicateur 5.4*).

Population par nationalité à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
 Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

1.5 Seniors

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2020. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données et renseignent sur la part des personnes âgées 60 ans et plus et sur celle des personnes âgées de 75 ans et plus.

La composition par âge de la population d'Esch-sur-Alzette présente une mosaïque très nuancée avec une part de seniors variant fortement d'un quartier à l'autre.

A l'échelle de l'ensemble de la commune, la part des personnes âgées de 60 ans et plus est de 19,8%, et celle des 75 ans et plus de 7,1%. Toutefois, le quartier Dellhéicht est de loin celui comptant la part relative de seniors la plus élevée, avec 37% de 60 ans et plus, et 21% de 75 ans et plus parmi l'ensemble de la population du quartier. La présence du centre intégré pour personnes âgées « *Op der Léier* » et de ses 167 pensionnaires¹ explique en bonne partie ces valeurs. A l'opposé, le quartier Universitét compte seulement 5,7% de personnes âgées de 60 ans et plus et moins de 1% de personnes âgées de 75 ans et plus. On note une corrélation très importante entre le taux de Luxembourgeois dans la population et le taux des personnes âgées de 60 ans et plus ou de 75 ans et plus dans les quartiers. En d'autres termes, les quartiers comptant beaucoup de Luxembourgeois sont également ceux qui comptent le plus de seniors, ce qui s'explique par le fait que les résidents étrangers sont pour une bonne partie d'entre eux des immigrants de la première génération, et constituent donc une population globalement plus jeune que les Luxembourgeois. Il faut ajouter à cela le fait que de nombreux étrangers peuvent être tentés de vivre leur retraite dans leurs pays de naissance. En fait, dans l'ensemble de la commune 74% de la population des personnes âgées de 75 ans ou plus sont Luxembourgeois, tandis que pour la population des 60 ans ou plus, ce taux d'élève à 59%. Et même temps, le taux des Portugais est avec des personnes âgées de 75 ans et plus est de 7,7%, tandis qu'il est à 21,1% pour la population âgée de 60 ans et plus. En conséquence, certains quartiers comptant beaucoup de travailleur étrangers, comme le Brill, Bruch, ou Uecht comptent moins de 20% de personnes âgées de plus de 60 ans.

Le quartier Universitét compte très peu de personnes âgées du fait de sa création récente et de son profil particulier puisqu'il accueille beaucoup de jeunes actifs internationaux et d'étudiants. Il en va de même pour le quartier Zaepert avec les constructions récentes des Nonnewisen qui accueillent surtout de jeunes familles.

Comme le montre déjà la pyramide des âges, la proportion des femmes augmente avec l'âge. Si pour l'ensemble des personnes de 60 ans et plus, les femmes correspondent à 53,5% de la population, cette part augmente fortement en ne considérant que les personnes âgées et 75 ans et plus (61,6%). La prise en compte de la distribution spatiale des personnes âgées peut permettre de mieux identifier les défis à venir et de les planifier, que ce soit pour les services spécifiquement dédiés à ce type de public (repas sur roues, téléalarme, ou bien activités de loisirs), mais aussi pour anticiper les quartiers où des logements se libéreront à terme, et où une éventuelle politique proactive de réadaptation et de transformation du parc de logements pourrait être envisagée, pour une plus grande diversification de la

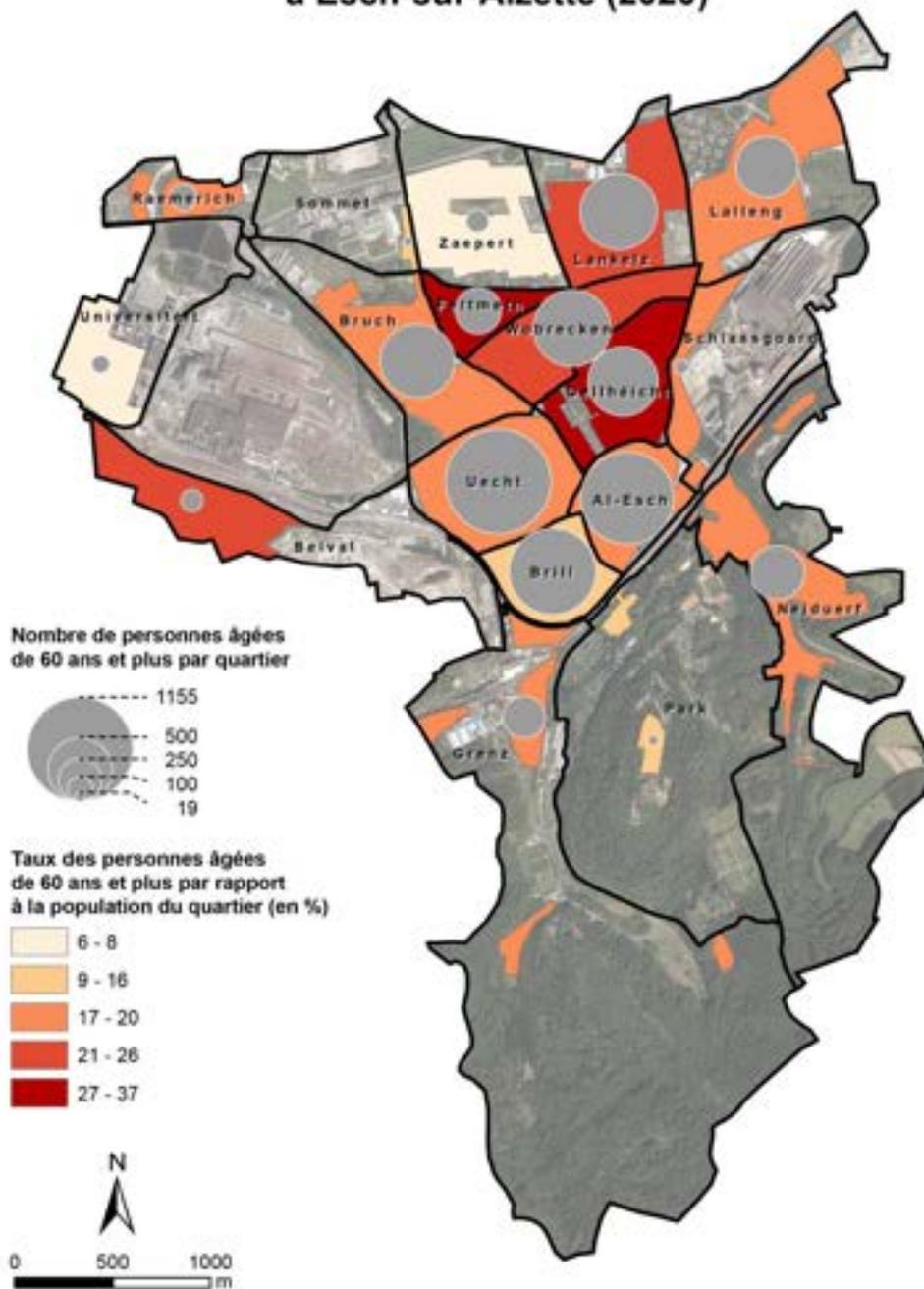
¹ Servior, s.d., *Op der Léier*. Consulté sur http://www.servior.lu/site/services_sites_cipa_esch_alzette/

composition démographique au sein de la commune. Par ailleurs, si un vieillissement de la population étrangère ne parlant pas ou peu les langues officielles venait à s'observer dans le temps, une adaptation des services et du personnel dédié à ce type de public pourrait s'avérer nécessaire.

SEXE	PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS (2020)		PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS (2020)	
	<i>Nombre</i>	<i>Part relative (%)</i>	<i>Nombre</i>	<i>Part relative (%)</i>
Femmes	3849	53,5	1596	61,6
Hommes	3348	46,5	995	38,4
Total	7197	100,0	2591	100,0

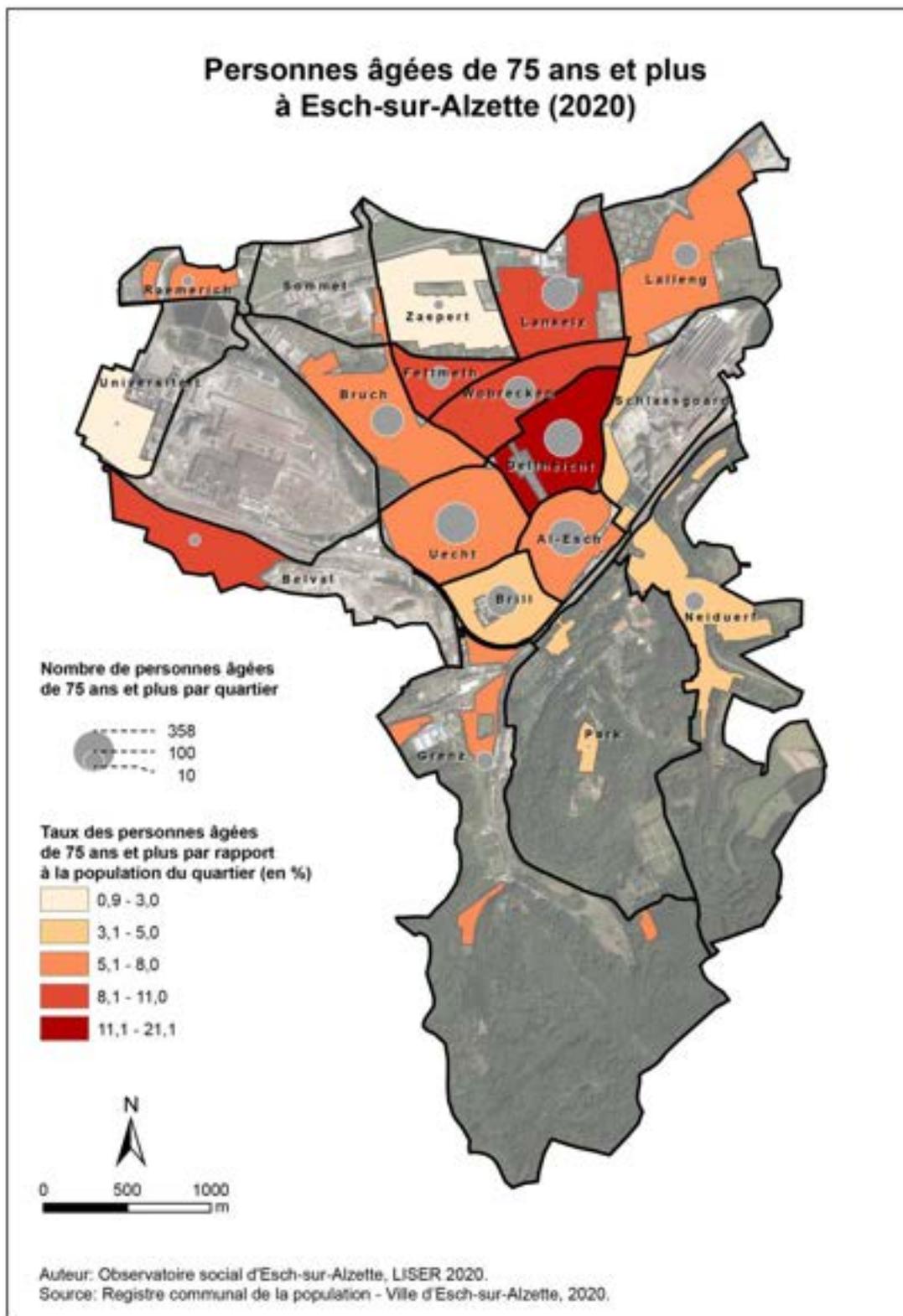
NATIONALITÉ	PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS (2020)		PERSONNES DE 75 ANS ET PLUS (2020)	
	<i>Nombre</i>	<i>Part relative (%)</i>	<i>Nombre</i>	<i>Part relative (%)</i>
Luxembourgeois	4272	59,4	1911	73,8
Portugais	1528	21,2	199	7,7
Italien	468	6,5	245	9,5
Français	372	5,2	95	3,7
Belge	113	1,6	32	1,2
Ex-Yougoslave	131	1,8	27	1,0
Allemand	60	0,8	23	0,9
Autres	253	3,5	59	2,3
Total	7197	100,0	2591	100,0

Personnes âgées de 60 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

Personnes âgées de 75 ans et plus à Esch-sur-Alzette (2020)



1.6 Seniors vivant seuls

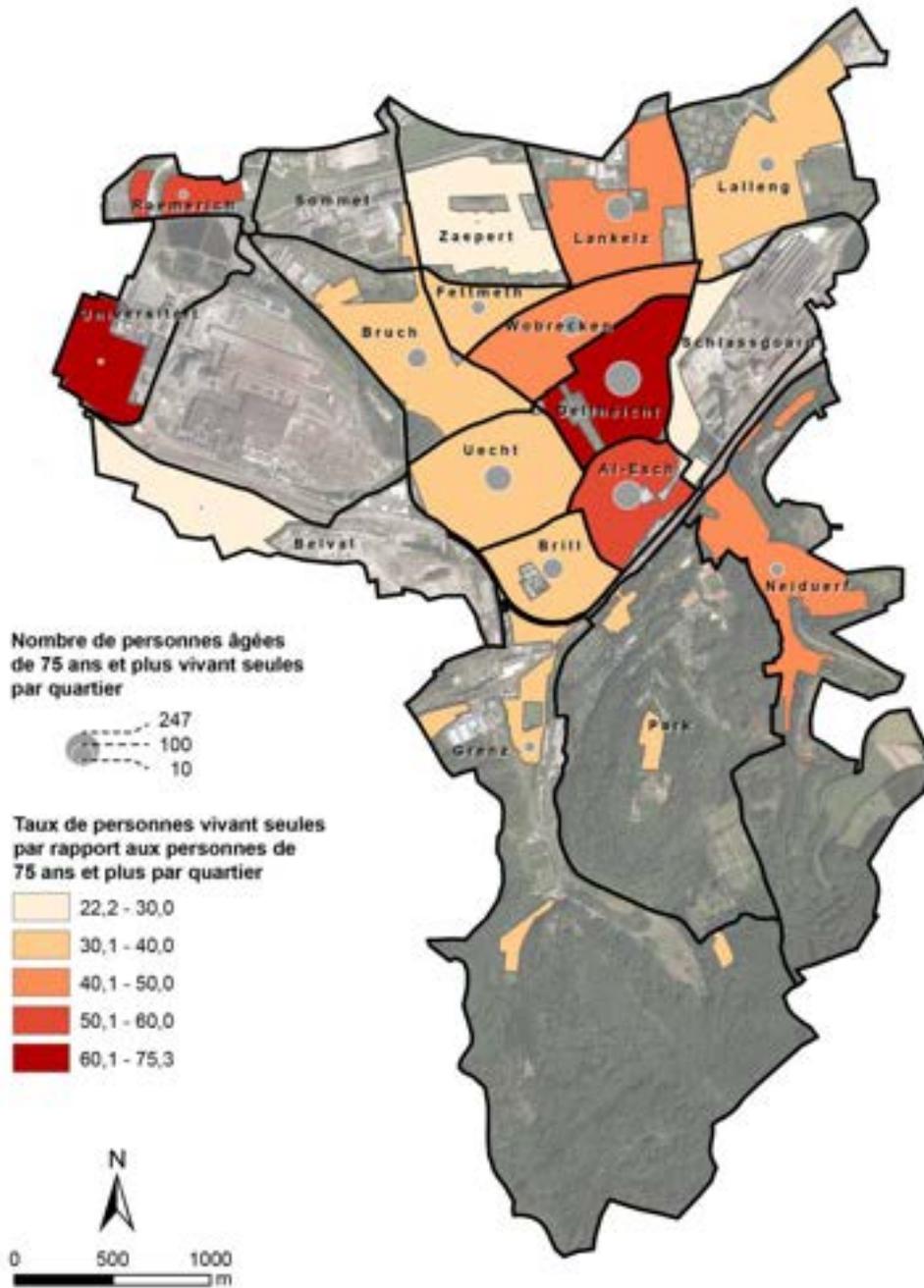
Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2020. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données. La population prise en compte sont les personnes âgées de 75 ans ou plus. La composition des ménages provient des déclarations des individus. Elle peut en conséquence comporter d'éventuelles inexactitudes si aucune rectification suite à un changement n'a été mentionnée à l'administration communale en date du 1^{er} janvier 2020.

La situation à Esch apparaît contrastée dans l'espace en regard de cet indicateur. Si la commune compte officiellement 2 591 personnes âgées de 75 ans et plus, soit environ 7% de la population, 45% d'entre elles vivent seules dans leur ménage, soit 1 155 individus. Quatre quartiers seulement abritent 60% de ces personnes âgées vivant seules. Dellhéicht est de loin le quartier qui compte le plus de personnes âgées vivant seules, avec 247 individus. En retirant les 167 résidents du CIPA qui, à travers les fichiers administratifs, sont considérés comme vivant seuls dans leur ménage même s'ils sont évidemment entourés par le personnel et les autres pensionnaires, on compte encore 80 individus résidant seuls. Dans l'ensemble du quartier, 75% des personnes âgées de 75 ans et plus vivent seules, ce qui représente également un record dans la commune. Le quartier Al-Esch est le second quartier par ordre décroissant en nombre de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules, avec 163 personnes (ce qui constitue la moitié de l'ensemble des personnes âgées de 75 ans et plus dans ce quartier). La forte présence de personnes âgées dans ce quartier s'explique en partie par la présence de la Résidence Bel Âge avec ses 35 appartements. Viennent ensuite Uecht (148 personnes âgées vivant seules) et Lankelz (126 personnes).

Identifier les quartiers comptant le plus de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules et n'étant pas en institution, est important pour bien comprendre où les besoins s'expriment avec le plus d'acuité. Il s'agit d'une information utile pour prioriser les actions en rapport avec l'amélioration des services spécifiquement dédiés aux personnes âgées, comme le téléalarme, les repas sur roues, mais également les activités sociales qui sont très importantes pour éviter que ces personnes ne souffrent d'isolement. En cas de crise sanitaire, telle que celle que nous connaissons actuellement avec la crise de la COVID-19, ou en cas de canicule, ces populations présentent une plus grande vulnérabilité. Il importe donc de savoir où elles se localisent pour pouvoir communiquer avec elles, pour leur venir en aide de manière plus efficace ou pour lancer prioritairement des actions de communication sur les gestes à suivre pour rester en bonne santé.

Personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
 Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

1.7 Structure des ménages

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2020. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données. Les données sont de source déclarative et peuvent en conséquence comporter des inexactitudes ou ne pas être systématiquement à jour. Des comparaisons avec les données présentées dans le « Sozialbericht Esch/Alzette » (paru en 2017 et mobilisant des données de 2015) sont également réalisées.

Le nombre moyen de personnes par ménage permet de distinguer les profils des quartiers, entre ceux qui accueillent un nombre important de familles avec enfant(s) (à l'image du quartier Zaepert, qui en compte près de 40%, ou quartier Sommet, avec 35%) et ceux qui tendent au contraire à concentrer les personnes vivant seules (le quartier Universitét ne compte que 12% de couples avec enfant(s)).

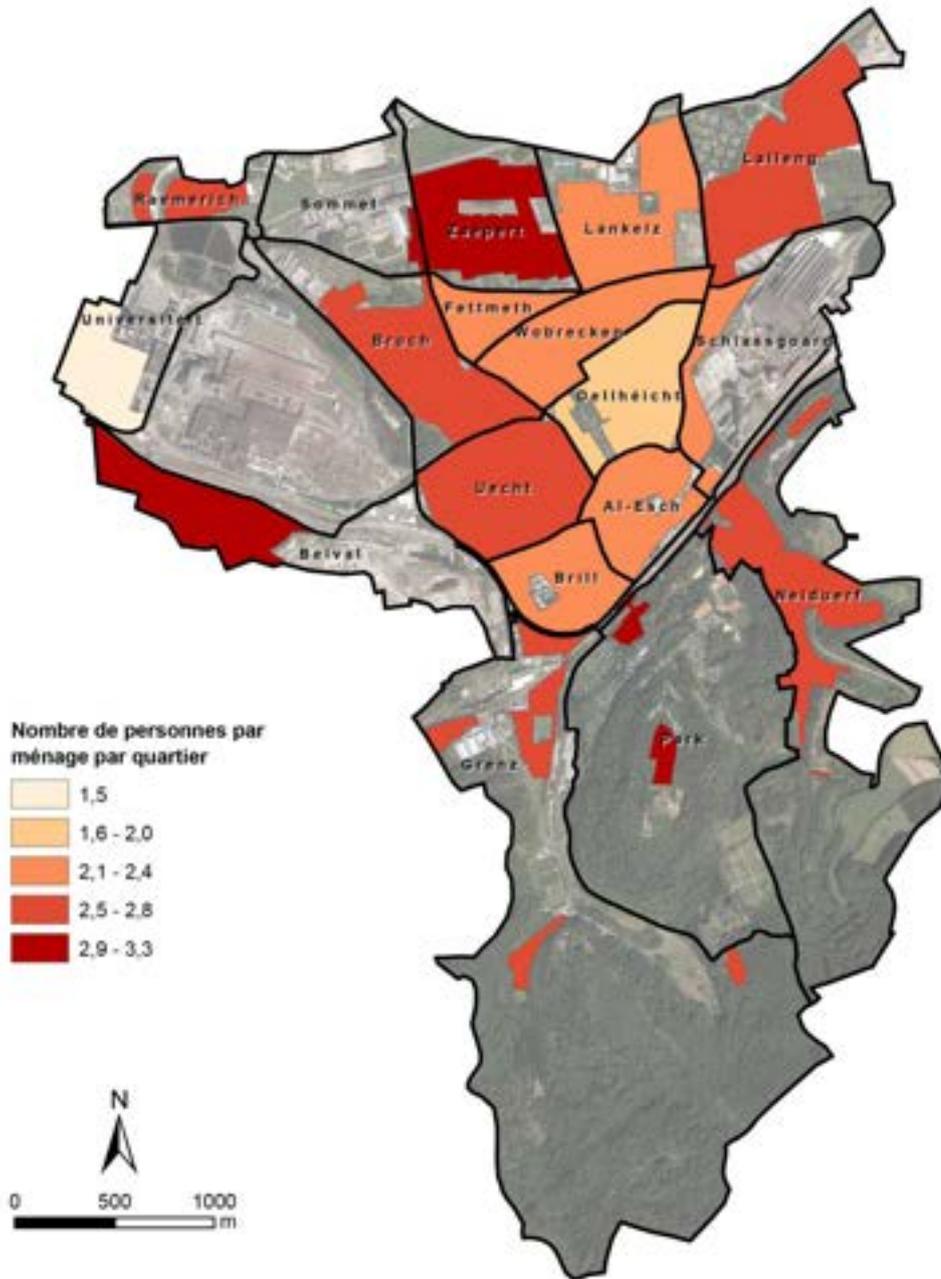
Le « Sozialbericht » de 2017 avait déjà permis de mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques intéressantes en croisant la structure des ménages avec la nationalité. Ainsi, alors que les petits ménages composés d'une ou deux personnes représentaient en 2017 plus de 50% de l'ensemble des ménages belges et presque la moitié des ménages luxembourgeois et italiens, plus de la moitié des ménages des pays d'ex-Yougoslavie comptaient au moins cinq personnes, et plus de la moitié des ménages portugais et cap-verdiens comptaient au moins quatre personnes.

Pour autant, ce ne sont pas les quartiers qui comptent la plus grande part de ressortissants de ces nationalités qui présentent les nombres moyens de personnes par ménage les plus élevés. En effet, la structure des logements par quartier explique elle aussi une grande partie des différences qui peuvent être observées. Le quartier Universitét, par exemple, qui compte de nombreux studios, présente le nombre de personnes par ménage le plus faible. L'offre de logements, qui est différemment propice à l'accueil de familles avec enfants joue donc un rôle important dans l'explication de la structure des ménages que l'on peut trouver dans les différents quartiers. Globalement, les quartiers qui comptent beaucoup de maisons unifamiliales (cf. *indicateur 3.4*) sont aussi souvent ceux qui ont un nombre moyen plus élevé de personnes par ménage. Il en va ainsi de Sommet, qui compte 75% de maisons unifamiliales, suivi de Park et Belval, qui disposent d'un parc de logements également largement marqué par l'importance des maisons unifamiliales, et qui accueillent les ménages comportant le plus d'individus, avec des valeurs respectivement de 2,96 et 2,94 personnes par ménage.

La structure démographique est également importante pour expliquer les différences qui s'observent dans l'espace. Ainsi, le quartier Dellhéicht, qui compte de nombreuses personnes âgées vivant seules, connaît un nombre moyen d'individus par ménage également très faible (1,91), alors même que le parc de logements est plus diversifié qu'à Belval².

² Toutefois, la présence du centre intégré pour personnes âgées « *Op der Léier* » contribue à fausser un peu les statistiques, puisque chaque individu y est comptabilisé comme un ménage.

Personnes par ménage à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

1.8 Familles monoparentales

Encart méthodologique

Les données ayant permis la construction de cet indicateur proviennent du registre communal de la population, et ont été extraites en date du 1^{er} janvier 2020. La définition de ce qu'est un ménage monoparental n'est pas aussi simple qu'il y paraît de prime abord, et obtenir des données statistiques fiables à ce sujet demande de procéder à des choix méthodologiques. Ont été considérés dans ce travail comme « monoparentaux » tous les ménages au sein desquels vivent un parent avec au moins un enfant de moins de 18 ans. Ont en revanche été exclus les ménages comptant un autre adulte sans lien de parenté avec la principale personne du ménage. Ainsi, les ménages recomposés comptant un couple avec des enfants non biologiquement liés à l'un des deux adultes du ménage ne sont pas comptabilisés.

Les familles monoparentales constituent des populations plus exposées à un risque de précarisation sociale et économique que les autres types de ménages. Les charges domestiques, éducatives, et financières qui pèsent sur les personnes de référence de ces ménages sont lourdes et rendent difficile l'atteinte d'un équilibre de vie satisfaisant, de surcroît quand d'autres personnes associées à la famille élargie (grands-parents des enfants, par exemple) ne vivent pas à proximité et ne peuvent donc pas venir en aide au parent seul. En 2016, 45% de l'ensemble des familles monoparentales au Luxembourg vivaient sous le seuil de pauvreté³, et 33% des familles monoparentales dont la personne de référence travaillait étaient également situées sous le seuil de pauvreté⁴. Les conséquences peuvent être sévères pour les enfants, puisque 30% des enfants vivant dans des familles monoparentales au Luxembourg souffrent de déprivation dans leurs conditions de vie quotidienne⁵.

Selon les calculs réalisés avec la méthode décrite dans l'encadré, il y avait 683 ménages monoparentaux à Esch-sur-Alzette au 1^{er} janvier 2020, soit 4,5% de l'ensemble des ménages que compte la commune⁶. Les parts des familles monoparentales au sein d'Esch-sur-Alzette varient d'un quartier à un autre, mais dans des proportions qui restent relativement proches, ce qui montre qu'aucun quartier n'est vraiment épargné par le phénomène (à l'exception du quartier Belval, mais qui compte une population totale trop faible pour que la statistique fasse vraiment sens). Elles sont élevées au sein des quartiers Neiduerf, Al-Esch, Brill (dans lesquels on observe donc un cumul des conditions sociales défavorables) et Universitéit, où elles dépassent la valeur de 5%. Elles sont en revanche légèrement plus faibles dans les quartiers Park, Grenz, Schlassgoard, Uecht, Dellhéicht et Zaepert, à moins de 4%.

L'indicateur européen de coût excessif du logement montre que 27% des familles monoparentales au Luxembourg dépensent plus de 40% de leurs revenus pour leur logement. Assumer la charge d'un loyer avec un seul salaire constitue en effet un défi très lourd, d'autant que de nombreuses autres dépenses

³ EU-SILC, 2016. Toute personne ne disposant pas d'un revenu supérieur ou égal à 60% du revenu médian national est considérée comme pauvre. Le revenu du ménage est divisé par une échelle d'équivalence pour tenir compte des différences de taille entre ménages.

⁴ *Ibid.*

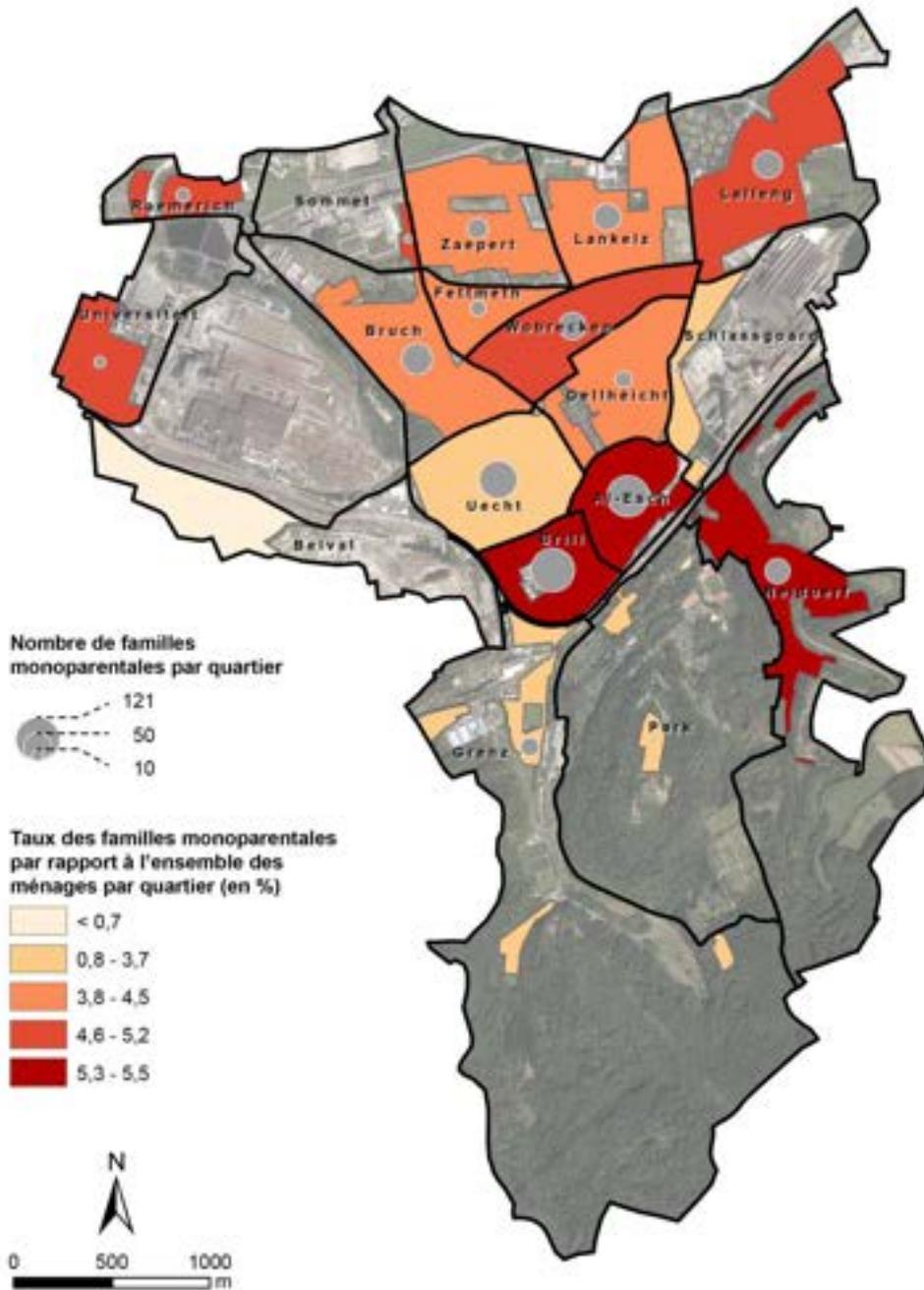
⁵ *Ibid.*

⁶ Cette donnée n'est pas comparable directement avec les données produites par d'autres organismes à l'échelle nationale, car les critères de définition diffèrent légèrement et les données disponibles ne permettaient pas de reproduire les méthodes utilisées notamment par le STATEC, qui mobilisaient des enquêtes.

liées aux enfants présents dans le ménage (frais de garde, habits, nourriture) sont souvent assumées dans les autres types de ménages par plusieurs salaires.

C'est la raison pour laquelle la monoparentalité doit être un élément pris en compte dans l'attribution préférentielle de logements sociaux ou dans l'offre de services de garde (crèches, maisons relais), qui sont autant de services pour lesquels l'offre est inférieure à la demande mais qui sont pourtant nécessaires à l'atteinte d'un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, à plus forte raison pour les familles monoparentales.

Familles monoparentales à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
 Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

1.9 Projections de croissance de la population

Encart méthodologique

Deux scénarios différents sont proposés. Le premier se base sur des hypothèses de travail produites par « EUROSTAT » (et confirmées par des valeurs très proches proposées par le STATEC) et le second constitue un scénario dit « *Business as usual* », c'est-à-dire prolongeant les dynamiques de croissance déjà observées dans le passé récent. En ce qui concerne le scénario « EUROSTAT », les valeurs n'existent que pour l'ensemble du pays et non à l'échelle communale, c'est pourquoi elles ont été couplées avec les objectifs de répartition spatiale de la croissance démographique tels que définis par le Département de l'aménagement du territoire (DATer) du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du Territoire pour décliner les valeurs nationales à l'échelle de la ville d'Esch. Selon les objectifs du DATer, 25% de la croissance de la population dans les prochaines années devraient concerner les deux grandes agglomérations urbaines que sont la Nordstad et l'AggloSud, composée des localités d'Esch-sur-Alzette, Schifflange, Belvaux, Foetz et Ehlerange. Ces 25% de la population sont distribués proportionnellement aux poids démographiques actuels respectifs de chacune des localités composant ces deux grandes agglomérations urbaines. Il faut savoir que ces valeurs peuvent être amenées à évoluer dans le temps, en fonction d'éventuels changements d'objectifs politiques.

L'établissement de scénarios de croissance de la population est un exercice aussi nécessaire qu'incertain. Il dépend de nombreux facteurs, dont certains sont relativement prévisibles et d'autres beaucoup moins. La crise de la COVID-19 nous montre à quel point des facteurs exogènes peuvent bouleverser tout un système et, ce faisant, contredire tous les pronostics de manière totalement imprévisible. Néanmoins, disposer de scénarios est nécessaire pour anticiper les besoins en équipements, services publics et privés, et commerces. Cet indicateur sur la croissance de la population à l'horizon 2030 pour Esch ne constitue donc pas une tentative de prévision. Il vise juste à proposer des scénarios qui pourraient être utilisés et qui ne demandent qu'à être discutés.

D'après le scénario EUROSTAT⁷ développé en 2017 (qui considère une croissance très poussée, estimant la population du Luxembourg à 755 000 à l'horizon 2030) couplé au scénario extrêmement volontariste du DATer, la population d'Esch pourrait être de 54 000 habitants environ en 2030. En 2017 également, le STATEC a proposé plusieurs scénarios de croissance de la population, et son scénario moyen, basé sur l'hypothèse selon laquelle 50% des emplois seraient pourvus par des frontaliers, donnait une estimation de la population totale à l'horizon 2030 quasiment équivalente, à 759 000 habitants.

Dans le scénario « *business as usual* », qui poursuit les tendances observées entre 2011 et 2020 en matière de croissance de la population et qui ne prend pas en compte les objectifs volontaristes du DATer en matière de répartition spatiale de la croissance démographique, la population d'Esch, qui a connu un taux de croissance annuel moyen de 2,06% entre 2011 et 2020, atteindrait, en 2030, environ 44 500 habitants, ce qui constitue une valeur nettement plus basse que celle d'EUROSTAT ou du STATEC.

⁷ EUROSTAT, 2017. Consulté sur : https://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do?dataset=proj_19np&lang=fr
Les données sont régulièrement mises à jour par EUROSTAT, et peuvent différer par rapport à celles mentionnées dans le rapport.

Il est important de mettre en perspective ces valeurs avec le potentiel foncier disponible pour l'habitat. D'après les chiffres de l'Observatoire de l'Habitat, cette disponibilité était d'environ 16 hectares en 2016, hors friches (« Roud Lëns », Esch/Schifflange). Avec ces friches, près d'une centaine d'hectares supplémentaires pourrait être construits, notamment pour accueillir du logement. Il est donc clair que seule une remobilisation des anciennes friches, dont on ignore encore à quel horizon temporel elle se fera, pourrait permettre d'atteindre les objectifs de croissance des deux scénarios.

COMMUNE	SITUATION ACTUELLE	SCÉNARIO « EUROSTAT »	SCÉNARIO « BUSINESS AS USUAL » (2011-2016)
	<i>Population en 2020</i>	<i>Population projetée pour 2030</i>	<i>Population projetée pour 2030</i>
<i>Esch-sur-Alzette</i>	36249	54 170	44 443

2. Migrations



Alors que le premier chapitre sur la démographie offre un instantané de la situation démographique au 1^{er} janvier 2020, ce chapitre sur les migrations depuis, vers et au sein de la commune d'Esch permet de fournir une approche dynamique de la question démographique dans la commune. Deux échelles spatiales de restitution de l'information sont utilisées : celle de la commune dans son ensemble et celle des quartiers. Les données mobilisées couvrent l'ensemble de l'année 2019 et permettent ainsi de mieux identifier qui vient à Esch, qui en part, comment la population se relocalise entre les différents quartiers de la ville, et enfin quels sont les quartiers qui connaissent de fortes fluctuations de leurs populations et ceux qui, au contraire, présentent une certaine stabilité à ce niveau.

2.1 Arrivées et départs à et de Esch

Encart méthodologique

Les données sur les nouveaux arrivants, ainsi que sur les personnes qui quittent la commune (en faisant abstraction des nouveau-nés et des personnes décédées) proviennent du registre communal de la population. Tous les mouvements migratoires depuis ou vers une autre commune ou un autre pays au cours de l'année 2019 ont été considérés pour produire cet indicateur.

Au total, 4 821 personnes se sont inscrites en tant que résidents de la commune d'Esch-sur-Alzette au cours de l'année 2019, tandis que 4 099 personnes ont quitté le territoire communal. Le bilan migratoire est donc largement positif. Par rapport à l'effectif de la population, le quartier Université connaît à la fois le plus grand nombre d'arrivées et de départs.

Une partie importante (26%) des nouveaux arrivants sont de nationalité non-européenne. Au cours de l'année 2019, il y a plus de citoyens d'un pays en-dehors de l'Europe qui sont arrivés à Esch-sur-Alzette que de Luxembourgeois (20%) ou de Portugais (25%), qui sont les deux nationalités les plus représentées au sein de la commune. La répartition par nationalité varie fortement au niveau des quartiers. La part des non-européens parmi les nouveaux arrivants est la plus élevée dans les quartiers Neiduerf, Université et Al-Esch. En termes relatifs, les Luxembourgeois s'installent de préférence dans les quartiers Fettmeth et Dellhéicht.

La population accueillie à Esch en 2019 est majoritairement masculine (plus que 55%) et jeune : plus de la moitié est âgée de moins de 30 ans et seulement 4% ont plus que 60 ans. À l'échelle des quartiers, il faut noter une fois de plus une forte spécificité du quartier Université (plus de la moitié des nouveaux arrivants ont entre 20 et 29 ans). Les quartiers Brill, Bruch, Raemerich et Neiduerf ont également accueilli une population relativement jeune en comparaison du reste de la ville.

56% des arrivants habitaient précédemment dans une autre commune du Grand-Duché. Les communes de Luxembourg-ville, Differdange, Sanem et Schifflange sont celles d'où proviennent, par ordre décroissant, le plus grand nombre de nouveaux habitants. En parallèle, la part des personnes provenant de l'étranger n'est donc pas du tout négligeable. Le regroupement des pays non-européens (opéré pour des raisons de conformité avec le Règlement général sur la protection des données) est le plus représenté, devant la France et le Portugal.

Lorsqu'on prend en compte également les personnes qui sont parties au cours de l'année 2019, on remarque que les Luxembourgeois et les Portugais sont plus nombreux à quitter le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette qu'à y arriver. Plus de 60% de toutes les personnes ayant quitté Esch se sont dirigées vers une autre commune du Luxembourg, le plus souvent vers Luxembourg-ville, Differdange, Sanem ou Pétange. Parmi les personnes qui se dirigent vers un autre pays, la France et le Portugal sont les destinations les plus fréquentes.

Les données sur les migrations montrent que la commune d'Esch-sur-Alzette est en train de se diversifier sur le plan des nationalités, même si le vaste groupe de nationalités « non-européennes » ne permet pas de détailler cette information. Cependant, on peut dire que la population a tendance à devenir plus hétérogène en matière de nationalités, ce qui pose de nouveaux défis pour accueillir et intégrer au mieux cette population.

La forte spécificité du quartier Université, que l'on retrouve à travers de nombreux indicateurs, est certainement liée à la présence de l'université et des centres de recherche. Ces institutions attirent une population jeune et internationale (souvent non-européenne, mais surtout non-luxembourgeoise). Une caractéristique importante de cette population est qu'elle tend à repartir à la fin des études ou du contrat de travail, ce qui explique également la forte proportion de départs au sein de ce quartier.

QUARTIER D'ARRIVÉE	PROVENANCE		TOTAL ARRIVÉES EN 2019	POPULATION AU 01/01/20	ARRIVÉES PAR HABITANT (%)
	Luxembourg	Étranger			
<i>Al-Esch</i>	489	399	888	5064	17,54
<i>Belval</i>			*	315	
<i>Brill</i>	429	512	941	5282	17,82
<i>Bruch</i>	187	124	311	3299	9,43
<i>Dellhéicht</i>	99	62	161	1555	10,35
<i>Fettmeth</i>	66	19	85	1073	7,92
<i>Grenz</i>	106	76	182	1329	13,69
<i>Lalleng</i>	125	85	210	2350	8,94
<i>Lankelz</i>	146	53	199	2660	7,48
<i>Neiduerf</i>	237	70	307	1883	16,30
<i>Park</i>			*	133	
<i>Raemerich</i>	24	6	30	548	5,47
<i>Schlassgoard</i>	29	34	63	200	31,50
<i>Sommet</i>			*	140	
<i>Uecht</i>	349	273	622	5804	10,72
<i>Université</i>	120	252	372	941	39,53
<i>Wobrecken</i>	158	102	260	2674	9,72
<i>Zaepert</i>	117	41	158	999	15,82
Total	2699	2122	4821	36249	13,30

* moins de 30 individus en total

QUARTIER DE DÉPART	DESTINATION		TOTAL DÉPARTS EN 2019	POPULATION AU 01/01/20
	Luxembourg	Étranger		
<i>Al-Esch</i>	360	276	636	5064
<i>Belval</i>			*	315
<i>Brill</i>	441	401	842	5282
<i>Bruch</i>	254	108	362	3299
<i>Dellhéicht</i>	72	27	99	1555
<i>Fettmeth</i>	52	29	81	1073
<i>Grenz</i>	80	59	139	1329
<i>Lalleng</i>	156	74	230	2350
<i>Lankelz</i>	120	51	171	2660
<i>Neiduerf</i>	132	54	186	1883
<i>Park</i>			*	133
<i>Raemerich</i>	33	6	39	548
<i>Schlassgoard</i>	31	26	57	200
<i>Sommet</i>			*	140
<i>Uecht</i>	346	218	564	5804
<i>Universitéit</i>	175	149	324	941
<i>Wobrecken</i>	161	94	255	2674
<i>Zaepert</i>	31	40	71	999

Total	2477	1622	4099	36249
--------------	-------------	-------------	-------------	--------------

* moins de 30 individus au total

PROVENANCE	ARRIVÉES À ESCH EN 2019		
	Femmes	Hommes	Total
<i>Luxembourg</i>	1192	1507	2699
- <i>Ville de Luxembourg</i>	310	429	739
- <i>Differdange</i>	156	179	335
- <i>Sanem</i>	103	117	220
- <i>Schifflange</i>	82	98	180
<i>France</i>	182	235	417
<i>Belgique</i>	40	45	85
<i>Allemagne</i>	53	58	111
<i>Portugal</i>	138	200	338
<i>Italie</i>	54	80	134
<i>Autres pays de l'UE</i>	114	140	254
<i>Ex-Yougoslavie</i>	22	28	50
<i>Autres pays européens</i>	32	41	73
<i>Pays non-européens</i>	234	193	427
<i>Pays imprécis</i>	86	147	233

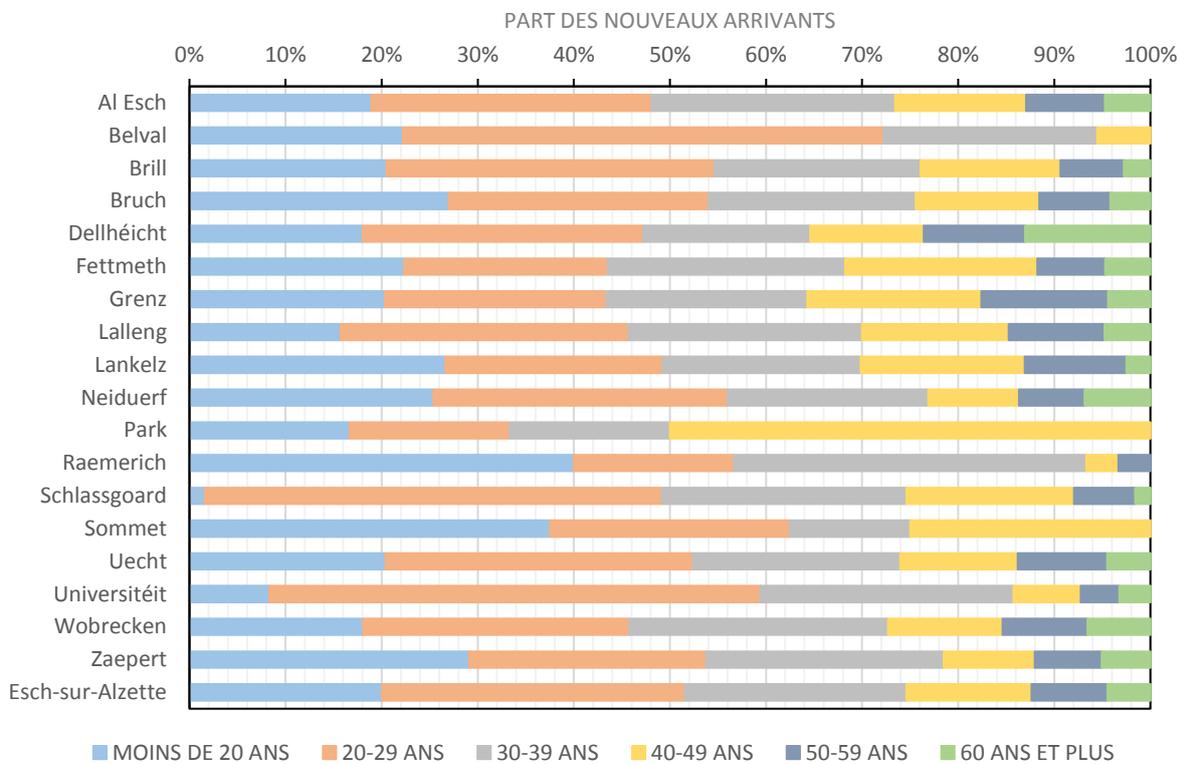
Total	2147	2674	4821
--------------	-------------	-------------	-------------

DESTINATION	DÉPARTS DEPUIS ESCH EN 2019		
	Femmes	Hommes	Total
<i>Luxembourg</i>	1161	1316	2477
- <i>Ville de Luxembourg</i>	186	211	397
- <i>Differdange</i>	154	192	346
- <i>Sanem</i>	119	139	258
- <i>Pétange</i>	90	91	181
<i>France</i>	170	202	372
<i>Belgique</i>	26	32	58
<i>Allemagne</i>	51	58	109
<i>Portugal</i>	97	93	190
<i>Italie</i>	12	15	27
<i>Autres pays de l'UE</i>	23	32	55
<i>Ex-Yougoslavie</i>	0	10	10
<i>Autres pays européens</i>	5	7	12
<i>Pays non-européens</i>	48	43	91
<i>Pays imprécis</i>	285	413	698

Total	1878	2221	4099
--------------	-------------	-------------	-------------

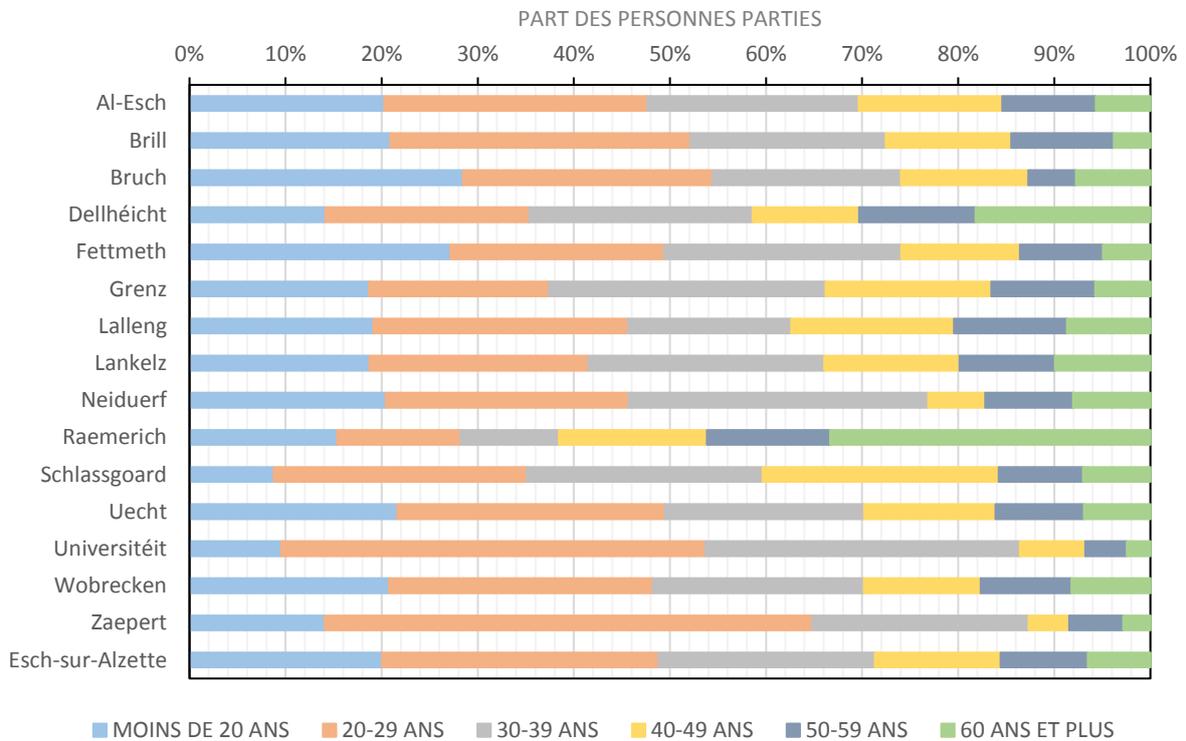
Classes d'âge des arrivants à Esch

Année 2019



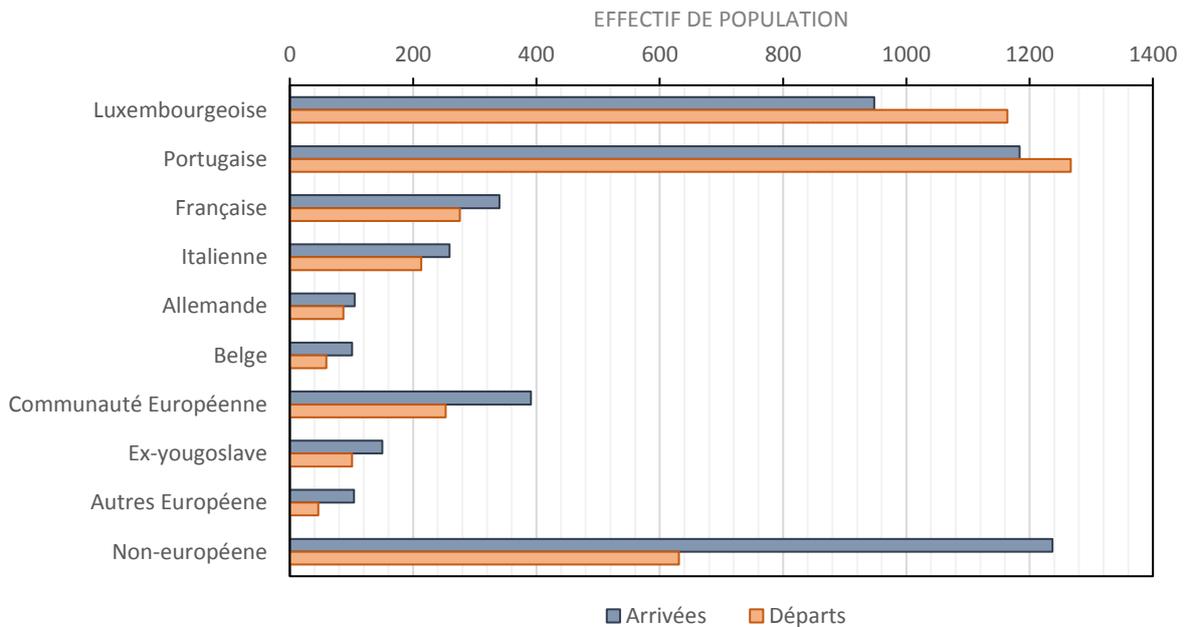
Classes d'âge des personnes ayant quitté Esch

Année 2019



Nationalités des personnes arrivées et parties

Année 2019



2.2 Migrations internes dans la commune

Encart méthodologique

Comme pour le précédent indicateur, les données sur les déménagements à l'intérieur de la commune proviennent du registre communal de la population et couvrent l'année 2019. Afin de respecter le Règlement général sur la protection des données, il a parfois fallu regrouper différents quartiers. Ces regroupements ont été réalisés en tenant compte de leur situation géographique, ainsi que du volume total de déménagements.

Au cours de l'année 2019, 2 096 personnes ont déménagé à l'intérieur de la commune d'Esch-sur-Alzette, et parmi elles 1 511 ont changé de quartier. Dans les quartiers centraux Al-Esch, Brill et Uecht, le nombre de départs vers d'autres quartiers eschois est plus élevé que celui des arrivées depuis d'autres quartiers. En lien avec les résultats des migrations intercommunales et internationales, on peut donc affirmer que les quartiers centraux représentent des portes d'entrée pour des personnes venant de l'extérieur de la commune, mais sont moins attractifs pour les personnes qui habitent déjà à Esch. Parmi les personnes qui résident dans ces quartiers centraux et qui déménagent, nombreuses sont celles qui restent à l'intérieur d'un périmètre relativement restreint. À titre d'exemple, parmi les 535 personnes qui ont quitté leur résidence des quartiers Brill-Grenz en 2019, 37% se sont déplacés vers un autre quartier central à proximité et ayant un statut socio-économique comparable comme nous l'allons le voir dans la suite (Uecht ou Al-Esch-Neiduerf-Park) et 40% ont déménagé à l'intérieur du périmètre Brill-Grenz.

En ce qui concerne les quartiers plus aisés décrits dans la suite (Dellhéicht, Wobrecken etc.), les arrivées depuis un autre quartier d'Esch sont effectivement plus fréquentes que les départs vers un autre quartier de la ville. Ceci peut être le signe d'une attractivité accrue de ces quartiers pour les habitants d'Esch. Comme dans les quartiers centraux, une bonne partie des personnes qui déménagent reste dans une certaine proximité spatiale : 34% n'ont pas quitté le regroupement de quartiers Dellhéicht-Schlassgoard-Wobrecken.

Le quartier Université est une exception. Quartier périphérique et relativement aisé par rapport au centre-ville, il affiche clairement plus de départs que d'arrivées depuis d'autres quartiers eschois. Avec 105 départs intracommunaux pour 941 habitants il présente le rapport le plus élevé de tous les quartiers (11,2% contre une moyenne de 5,8%). On peut donc considérer éventuellement le quartier Université comme une deuxième porte d'entrée vers la commune.

Lorsqu'on croise les données avec les classes d'âges, on voit que les quartiers Brill-Grenz et Lalleng-Lankelz-Zaepert attirent avant tout une population jeune, tandis que les quartiers plus aisés attirent une population plus âgée, disposant de plus de moyens. Ainsi, 19% des arrivants à Dellhéicht-Schlassgoard-Wobrecken ont plus de 60 ans. La localisation des structures d'accueil pour des personnes âgées à Dellhéicht a toutefois également un impact sur la statistique des déménagements intracommunaux couplée à celle des âges.

Le croisement avec les nationalités (Luxembourgeois ou autres) dresse une image relativement claire : les déménagements de Luxembourgeois se font majoritairement vers les quartiers plus aisés au nord, à l'inverse des personnes de nationalité étrangère.

Même si on ne connaît pas le statut socio-professionnel des personnes qui changent de résidence, on peut défendre l'hypothèse que les migrations internes à la commune reproduisent les structures socio-économiques existantes. Globalement, les habitants qui déménagent restent le plus souvent dans un quartier spatialement à proximité et/ou socialement semblable au quartier de départ. Un quartier fait toutefois exception à ce constat : celui d'Uecht, où les déménagements sont presque aussi fréquents vers les quartiers moins aisés du centre que vers les quartiers plus aisés de la périphérie, ce qui semble être un signe d'une hétérogénéité sociale relativement élevée.

MIGRATIONS INTERNES (2019)		QUARTIER D'ARRIVÉE						Total dépar ts
		<i>Al-Esch- Neiduerf- Park</i>	<i>Belval-Bruch- Fettmeth-Raemerich- Sommet-Universität</i>	<i>Brill- Grenz</i>	<i>Dellhéicht- Schlassgoard- Wobrecken</i>	<i>Lalleng- Lankelz- Zaepert</i>	<i>Uecht</i>	
QUARTIER DE DÉPART	<i>Al-Esch-Neiduerf- Park</i>	146	48	87	50	47	82	460
	<i>Belval-Bruch- Fettmeth- Raemerich-Sommet- Universität</i>	46	120	34	24	27	50	301
	<i>Brill-Grenz</i>	107	47	214	43	31	93	535
	<i>Dellhéicht- Schlassgoard- Wobrecken</i>	32	31	31	75	29	22	220
	<i>Lalleng-Lankelz- Zaepert</i>	20	29	34	29	61	18	191
	<i>Uecht</i>	58	70	67	72	42	80	389
Total arrivées		409	345	467	293	237	345	2096

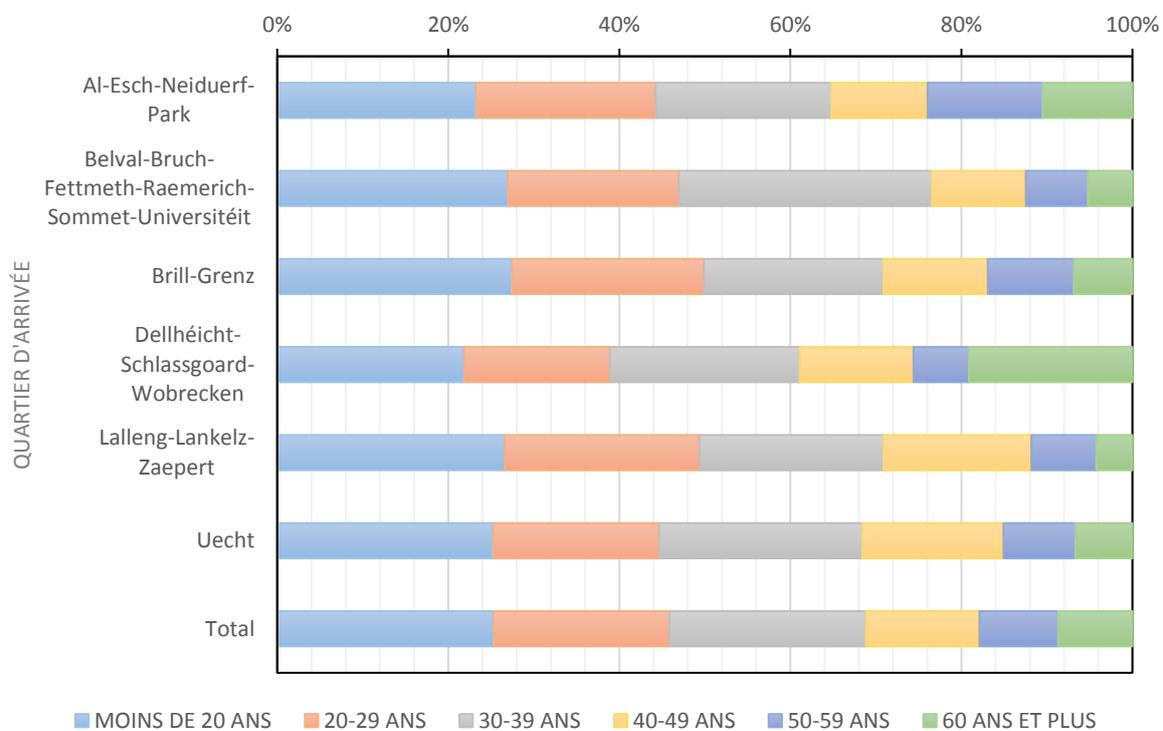
Migrations internes dans la commune en 2019

QUARTIER	DÉPARTS EN 2019	ARRIVÉES EN 2019	POPULATION AU 01/01/20	DÉPARTS PAR HABITANT (%)	ARRIVÉES PAR HABITANT (%)
<i>Al-Esch</i>	366	304	5064	7,23	6,00
<i>Belval</i>	*	*	315		
<i>Brill</i>	447	365	5282	8,46	6,91
<i>Bruch</i>	136	195	3299	4,12	5,91
<i>Dellhéicht</i>	85	90	1555	5,47	5,79
<i>Fettmeth</i>	34	41	1073	3,17	3,82
<i>Grenz</i>	88	102	1329	6,62	7,67
<i>Lalleng</i>	96	118	2350	4,09	5,02
<i>Lankelz</i>	82	84	2660	3,08	3,16
<i>Neiduerf</i>	85	97	1883	4,51	5,15
<i>Park</i>	*	*	133		
<i>Raemerich</i>	11	17	548	2,01	3,10
<i>Schlassgoard</i>	15	21	200	7,50	10,50
<i>Sommet</i>	*	*	140		
<i>Uecht</i>	389	345	5804	6,70	5,94
<i>Universitéit</i>	105	71	941	11,16	7,55
<i>Wobrecken</i>	120	182	2674	4,49	6,81
<i>Zaepert</i>	13	35	999	1,30	3,50
Total	2096	2096	36249	5,78	5,78

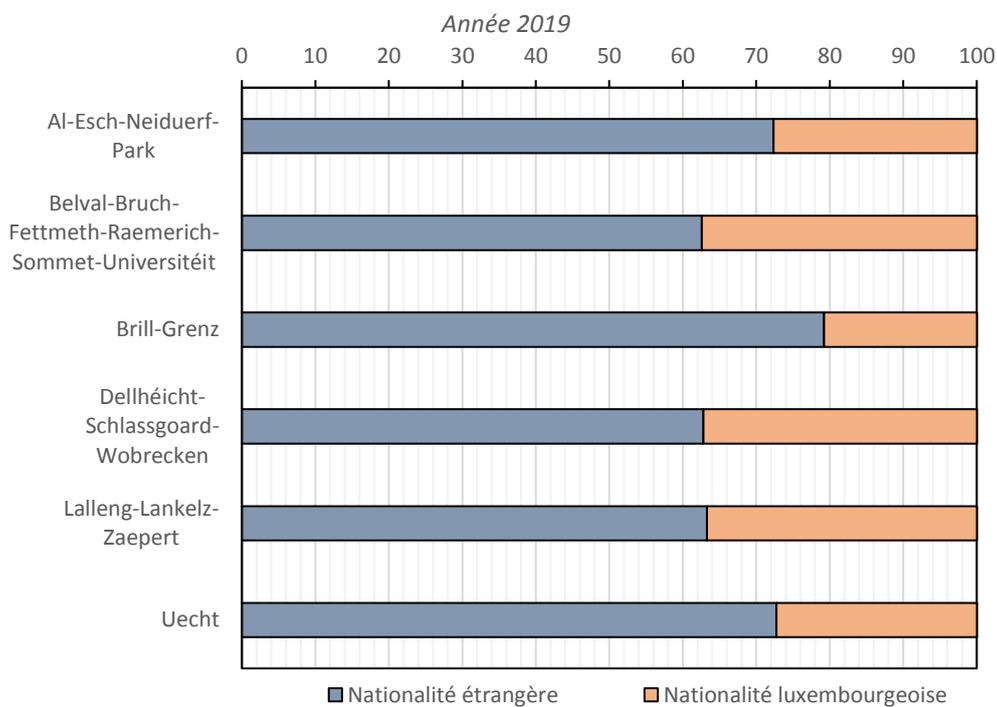
* moins de 10 individus en total

Classes d'âge des personnes ayant déménagé vers la commune d'Esch-sur-Alzette

Année 2019



Nationalités des personnes ayant déménagé vers la commune d'Esch-sur-Alzette



2.3 Somme des arrivées et départs par habitant

Encart méthodologique

Cet indicateur permet de montrer le degré de rotation résidentielle de la population à l'intérieur de chaque quartier, c'est-à-dire combien de personnes emménagent dans un quartier ou en repartent au cours d'une année, par rapport au nombre d'habitants total dans le quartier. Les données sur les migrations couvrent l'année 2019 et comprennent à la fois les migrations entre communes et les migrations internes. Une valeur de 1 signifie une égalité parfaite entre le nombre de nouvelles inscriptions et de désinscriptions au cours de l'année 2019 dans un quartier et le nombre de personnes qui résident effectivement dans ce même quartier en date du 1^{er} janvier 2020.

D'un côté, plusieurs quartiers présentent des arrivées et départs relativement peu fréquents par rapport à la population du quartier, comme par exemple Belval, Lankelz, Fettmeth ou Raemerich qui restent sensiblement en-dessous de la moyenne communale de 0,36. Il s'agit ici de quartiers plutôt anciens, dont la substance bâtie a peu changé au cours des dernières années (*cf. indicateur 3.4*). Des âges moyens relativement élevés et des proportions importantes de personnes âgées sont également des signes indiquant qu'il s'agit de quartiers avec une population plutôt stable, sans grandes dynamiques migratoires (*cf. indicateurs 1.3 et 2.1*). De même, le taux d'habitants luxembourgeois (*cf. indicateur 1.4*) semble être corrélé négativement avec la somme des arrivées et des départs par habitant, comme on peut le voir au niveau des quartiers Fettmeth, Lankelz ou encore Raemerich. Par ailleurs, le quartier de Dellhéicht, relevé précédemment pour ses taux élevés de Luxembourgeois et de personnes de plus de 60 ans, présente également une valeur relativement basse (0,28).

A l'inverse, le quartier Universitét, présente la valeur record de toute la commune (0,93). On y a dénombré 872 départs et arrivées pour une population de 941 habitants, ce qui est extrêmement élevé et peut être expliqué par la forte mobilité de la population estudiantine et académique. L'université et les centres de recherche attirent une population fluctuante d'étudiants (et dans une moindre mesure de chercheurs) qui n'y restent que pendant une période limitée, ou qui changent rapidement de logement. En outre, les étudiants en échange s'installent à proximité de l'université pour quelques mois seulement, mais doivent tout de même s'inscrire en tant que résidents à la commune. Le quartier Schlassgoard vient ensuite avec une valeur de 0,78, mais ce chiffre est à relativiser compte-tenu du faible nombre de personnes qui y résident.

Finalement, les quartiers centraux Brill et Al-Esch ont également des valeurs supérieures à 0,4. Ici, la rotation élevée peut être expliquée par la présence importante d'une population immigrée et ouvrière qui cherche à s'installer temporairement dans un quartier central et facilement accessible, avant de chercher un lieu de résidence à plus long terme ou bien de suivre les opportunités d'emploi ailleurs.

Cet indicateur complète l'analyse des flux migratoires et indique quels sont les quartiers dont la population change le plus rapidement. Dans ces quartiers, il est donc possible que les attentes et les besoins des résidents soient également en évolution continue. On peut supposer également que la question de la participation des résidents à la vie politique et associative de la commune présente le plus de défis à moyen et long terme.

QUARTIER	DÉPARTS EN 2019	ARRIVÉES EN 2019	POPULATION AU 01/01/20	RAPPORT ENTRE LES FLUX ENTRANTS ET SORTANTS ET LE NOMBRE TOTAL D'HABITANTS
<i>Al-Esch</i>	1002	1192	5064	0,43
<i>Belval</i>	35	25	315	0,19
<i>Brill</i>	1289	1306	5282	0,49
<i>Bruch</i>	498	506	3299	0,30
<i>Dellhéicht</i>	184	251	1555	0,28
<i>Fettmeth</i>	115	126	1073	0,22
<i>Grenz</i>	227	284	1329	0,38
<i>Lalleng</i>	326	328	2350	0,28
<i>Lankelz</i>	253	283	2660	0,20
<i>Neiduerf</i>	271	404	1883	0,36
<i>Park</i>	20	14	133	0,26
<i>Raemerich</i>	50	47	548	0,18
<i>Schlassgoard</i>	72	84	200	0,78
<i>Sommet</i>	12	22	140	0,24
<i>Uecht</i>	953	967	5804	0,33
<i>Universitéit</i>	429	443	941	0,93
<i>Wobrecken</i>	375	442	2674	0,31
<i>Zaepert</i>	84	193	999	0,28

Total	6195	6917	36249	0,36
--------------	-------------	-------------	--------------	-------------

3. Logements



La question du logement est, de longue date, une des préoccupations majeures des résidents du Grand-Duché, et Esch n'y échappe bien évidemment pas. Alors que les prix des biens à la location comme à la vente ne cessent d'augmenter, de plus en plus de personnes éprouvent des difficultés à se loger dans des conditions décentes, tandis que d'autres ont pu réaliser des plus-values très importantes sur la vente de leurs biens ou via des investissements immobiliers à portée spéculative.

La préoccupation des habitants pour cette question mérite amplement qu'un chapitre de ce rapport sur la situation sociale à Esch soit dédié à la question du logement à Esch.

Cette thématique est abordée à travers plusieurs angles qui ont nécessité de collaborer avec des fournisseurs de données très différents. L'Observatoire de l'Habitat, qui opère pour le compte du Ministère du Logement, a ainsi fourni des données sur les prix des transactions immobilières, ce qui permet de présenter une information inédite sur les prix réels des appartements par quartier à Esch. D'autres indicateurs provenant de sources communales traitent des logements sociaux, des types de logements, de leur surface, de l'ancienneté du parc existant et de ses habitants, et de son renouvellement à travers les autorisations à bâtir. Les logements pour étudiants sont issus de données de la Ville d'Esch-sur-Alzette ainsi que de l'Université de Luxembourg. Enfin, le statut d'occupation des logements fait appel aux données du recensement général de la population, qui est ancien mais qui devrait faire l'objet d'une nouvelle campagne prochainement.

3.1 Prix de vente des logements

Encart méthodologique

Les données utilisées pour produire cet indicateur proviennent de l'Observatoire de l'Habitat du Ministère du Logement et se rapportent à la période entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019. Elles ont été construites à partir des actes notariés sur les ventes d'appartements existants et les ventes en état futur d'achèvement (VEFA) d'appartements en pleine propriété. Les ventes groupées de plusieurs appartements sont exclues. La méthodologie détaillée est accessible en ligne¹. Seuls les quartiers au sein desquels au minimum 5 ventes ont été enregistrées sont représentés dans les statistiques. L'information sur la taille des logements est disponible via le cadastre vertical, et comme celui-ci n'existe que pour les appartements, les données sur les ventes de maisons ne peuvent pas être représentées.

Pendant l'année 2019, 273 ventes d'appartements existants ont été réalisées à Esch, pour 74 ventes d'appartements en état futur d'achèvement (VEFA). Les ventes dans le parc existant ont donc représenté 78% du total des ventes, alors que ce chiffre n'est que de 59% à l'échelle nationale, ce qui s'explique par le relativement faible nombre de nouvelles constructions qui est lié au manque de disponibilité foncière directement utilisable pour l'habitat. Le quartier Université est celui où le plus grand nombre de VEFA a été enregistré (26), ce qui s'explique par l'aboutissement de plusieurs projets immobiliers, tandis que c'est dans le quartier Al-Esch que le nombre de ventes dans le parc existant a été le plus important (67), suivi de Dellhéicht (52) et Brill (50).

En moyenne communale, le prix dans le parc existant était de 5 111 €/m², contre 6 881 €/m² dans les VEFA. La progression des prix au m² entre 2009 et 2019 a été de 63% à Esch, ce qui est extrêmement élevé mais qui reste néanmoins inférieur aux augmentations recensées au niveau de l'ensemble du pays, avec 74% ou encore de la capitale, avec +122%. Sans surprise, les prix au mètre carré fluctuent beaucoup d'un quartier à l'autre. En moyenne, un mètre carré dans le parc existant s'appréciait, dans le quartier Université, à 134% de celui que l'on pouvait trouver dans le quartier du Brill. Toutefois, de nombreux éléments doivent être pris en compte pour expliquer la formation des prix immobiliers, comme la taille du bien (plus un bien est petit, plus le prix au mètre carré tend à être élevé), sa localisation, l'âge du bâtiment, son état, et ses caractéristiques intrinsèques (présence d'un garage ou d'une place de parking, d'un balcon ou d'une terrasse, de plusieurs salles de bain, etc.). C'est pourquoi des fourchettes de prix sont également présentées afin de montrer l'étendue de la variation possible des prix au sein d'un même quartier, que ce soit dans le parc existant ou dans le parc en voie d'achèvement.

Il faut donc interpréter ces chiffres avec prudence, d'autant que certains quartiers n'ont enregistré qu'un nombre réduit de transactions. Toutefois, et globalement, les prix des appartements dans l'existant reflètent plutôt bien la composition socio-économique des ménages au niveau des quartiers (avec des quartiers centraux peu valorisés), mais ils peuvent tout de même parfois surprendre, comme pour le quartier Neiduerf, qui se place en seconde position des quartiers où les appartements vendus l'ont été aux prix les plus élevés en dépit d'une composition sociodémographique présentant une valeur proche de la moyenne. Mais dans ce cas, seul un nombre limité de transactions a eu lieu (9). En revanche, on note que pour les ventes en état futur d'achèvement, les prix dans les quartiers centraux sont assez

¹La méthodologie détaillée peut être consultée en suivant ce lien : http://observatoire.liser.lu/index.cfm?pageKw=meth_prixenreg

élevés, surtout dans le quartier Al-Esch, ce qui peut, à terme, avoir des répercussions importantes sur la structure socio-économique des ménages au niveau des quartiers, avec un risque de gentrification.

QUARTIER	VENTES D'APPARTEMENTS EXISTANTS (2019)			VENTES D'APPARTEMENTS EN CONSTRUCTION (VEFA) (2019)		
	Nombre de ventes	Prix moyen au m ²	Fourchette de prix au m ²	Nombre de VEFA	Prix moyen au m ²	Fourchette de prix au m ²
<i>Al-Esch</i>	67	4.816 €	3594 € - 6023 €	19	6.689 €	5332 € - 7675 €
<i>Belval</i>	0	*	*	0	*	*
<i>Brill</i>	50	4.520 €	3182 € - 6041 €	11	5.231 €	4890 € - 5676 €
<i>Bruch</i>	4	*	*	0	*	*
<i>Dellhéicht</i>	52	5.418 €	4271 € - 7519 €	13	6.182 €	5690 € - 6725 €
<i>Fettmeth</i>	2	*	*	0	*	*
<i>Grenz</i>	8	5.370 €	4523 € - 6604 €	0	*	*
<i>Lalleng</i>	19	5.542 €	4277 € - 7375 €	0	*	*
<i>Lankelz</i>	17	5.364 €	3799 € - 6215 €	0	*	*
<i>Neiduerf</i>	9	5.690 €	4563 € - 6563 €	1	*	*
<i>Park</i>	0	*	*	0	*	*
<i>Raemerich</i>	4	*	*	0	*	*
<i>Schlassgoard</i>	0	*	*	0	*	*
<i>Sommet</i>	0	*	*	0	*	*
<i>Uecht</i>	12	4.818 €	4025 € - 5917 €	4	*	*
<i>Université</i>	23	5.984 €	5496 € - 7158 €	26	8.099 €	6975 € - 9332 €
<i>Wobrecken</i>	6	5.432 €	4722 € - 5742 €	0	*	*
<i>Zaepert</i>	0	*	*	0	*	*

Esch-sur-Alzette	273	5.111 €	3204 € - 7072 €	74	6.881 €	4918 € - 8653 €
-------------------------	------------	----------------	------------------------	-----------	----------------	------------------------

Grand-Duché de Luxembourg	3.095	6.057 €	3482 € - 10224 €	2.107	7.145 €	4455 € - 11429 €
----------------------------------	--------------	----------------	-------------------------	--------------	----------------	-------------------------

Source : Ministère du Logement - Observatoire de l'Habitat (2019), avec la collaboration de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines

3.2 Évolution du taux de propriétaires et de locataires

Encart méthodologique

Les données relatives aux taux de propriétaires et de locataires dans la commune ne sont disponibles qu'au travers des résultats des recensements généraux de la population. Les données présentées dans ce rapport sont donc anciennes, puisque le dernier recensement date de 2011. De plus, les données ne sont renseignées qu'à l'échelle de l'ensemble de la commune et non des différents quartiers ou îlots. Il faudra donc attendre la prochaine campagne de recensement pour mettre à jour ces chiffres et ainsi voir si l'évolution des prix immobiliers a eu un impact sur les taux de locataires et de propriétaires.

Le taux de propriétaires au Luxembourg est historiquement fort, en raison notamment de la politique d'accès à la propriété qui a été poursuivie depuis de très nombreuses années. A l'échelle du pays, en 2011, 62% des ménages étaient propriétaires contre 25% de locataires. Par ailleurs, 2% des ménages étaient logés gratuitement et enfin, pour 10% de ménages, le statut n'était pas connu.

A l'échelle nationale, ces valeurs peuvent être considérées comme relativement stables entre les recensements de 1991, 2001 et 2011. A Esch, on observe que la population est structurellement moins propriétaire et plus locataire que dans le reste du pays, ou encore que dans le reste de la Région Sud, avec des valeurs oscillant entre 54% et 56% au cours de la période 1991-2011. Il s'agit d'un taux de propriétaires qui est parmi les plus bas du pays, même si Luxembourg-ville se trouve encore bien en-deçà, avec une valeur de seulement 35% de propriétaires en 2011.

Il est fréquent que le taux de locataires soit plus important dans les villes, qui constituent souvent des points d'entrée dans les pays pour les populations immigrées qui font rarement, dès leur arrivée, des acquisitions de biens immobiliers. Cependant, l'augmentation très forte des prix immobiliers (*cf. indicateur 3.1*) de même que le fait que de nombreux Eschois soient dans des conditions de revenus relativement défavorisées par rapport au reste de la population (*cf. indicateur 7.1*) apportent certainement également un important facteur explicatif : de plus en plus de ménages se retrouvent dans l'incapacité matérielle de se porter acquéreurs d'un logement et sont donc *de facto* exclus de la propriété immobilière au Luxembourg.

Cet indicateur doit être suivi avec intérêt dans le futur, car de nouvelles formes d'habiter émergentes (logements intergénérationnels, cohabitation, colocation) pourraient venir changer ces chiffres, de même que l'augmentation du nombre de logements étudiants devrait encore faire baisser la part des ménages propriétaires.

Recensement général de la population de 2011

	PROPRIÉTAIRES		LOGÉS GRATUITEMENT		LOCATAIRES		AUTRES ET NON INDIQUÉS		TOTAL	
	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages
<i>Esch-Alzette</i>	7035	54%	274	2%	4756	37%	889	7%	12954	100%
<i>Région Sud</i>	40763	70%	1165	2%	13899	24%	2801	5%	58628	100%
<i>Ville de Luxembourg</i>	16486	35%	1189	2%	16469	34%	13596	28%	47740	100%
<i>G.-D. de Luxembourg</i>	130281	62%	5123	2%	52547	25%	20614	10%	208565	100%

Recensement général de la population de 2001

	PROPRIÉTAIRES		LOGÉS GRATUITEMENT		LOCATAIRES		AUTRES ET NON INDIQUÉS		TOTAL	
	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages
<i>Esch-Alzette</i>	6698	56%	388	3%	4564	38%	312	3%	11962	100%
<i>Région Sud</i>	37826	72%	1357	3%	12424	24%	1125	2%	52732	100%
<i>Ville de Luxembourg</i>	14887	42%	1183	3%	14525	41%	4532	13%	35127	100%
<i>G.-D. de Luxembourg</i>	114509	67%	5120	3%	44608	26%	7716	4%	171953	100%

64

Recensement général de la population de 1991

	PROPRIÉTAIRES		LOGÉS GRATUITEMENT		LOCATAIRES		AUTRES ET NON INDIQUÉS		TOTAL	
	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages	Nombre de ménages	En % du total des ménages
<i>Esch-Alzette</i>	5441	55%	341	3%	3816	38%	378	4%	9976	100%
<i>Région Sud</i>	30601	70%	1450	3%	11186	26%	603	1%	43840	100%
<i>Ville de Luxembourg</i>	13577	40%	1491	4%	15350	46%	3107	9%	33525	100%
<i>G.-D. de Luxembourg</i>	93128	64%	5832	4%	41291	29%	4433	3%	144684	100%

3.3 Logements sociaux

Encart méthodologique

Les différents indicateurs réunis dans cette partie sur l'offre et la demande de logements sociaux ont pu être produits grâce à des fichiers issus du service communal du logement. *L'offre* des logements sociaux se base sur tous les prestataires de logements locatifs sociaux c'est-à-dire la Ville d'Esch-sur-Alzette, le Fonds du Logement et la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM), ainsi que sur deux prestataires de la Gestion locative sociale (GLS), à savoir l'Agence immobilière sociale (AIS) et la Ville d'Esch-sur-Alzette en 2020. Les logements mis à disposition par d'autres acteurs actifs dans la Gestion locative sociale que les deux cités ne sont pas pris en compte. Précisons aussi que l'indicateur ne se réfère ni aux logements d'urgence ni aux logements abordables en accession aidée à la propriété. Les *demandes* traitées dans cette rubrique sont celles introduites auprès de la Ville en 2020. Bien évidemment, tous les traitements ont été réalisés dans le respect des principes du Règlement général sur la protection des données.

Si le Luxembourg est souvent dépeint dans les études comparatives européennes comme présentant une insuffisance de son parc de logements locatifs sociaux, avec 2% seulement environ du parc immobilier résidentiel total, la Ville d'Esch-sur-Alzette concentre proportionnellement une offre importante (609 logements au total, soit environ 5,5% du nombre total de logements dans la ville). Ces logements sont proposés par différents types de bailleurs.

Avec 328 logements locatifs sociaux dont elle est propriétaire (62 étant actuellement soit libres soit en rénovation) abritant 450 habitants, la commune est de loin la principale pourvoyeuse de logements locatifs sociaux sur son territoire (53,9% de l'ensemble des logements locatifs sociaux). Ce nombre est renforcé par cinq logements supplémentaires n'appartenant pas à la commune, mais qui lui sont mis à disposition par des propriétaires privés via l'outil de la Gestion locative sociale (0,8%). Suivent ensuite les logements appartenant au Fonds du Logement (34,2%), mis à disposition par l'Agence immobilière sociale (AIS) via la Gestion locative sociale (7,2%), de même que ceux appartenant à la Société nationale des habitations à bon marché (SNHBM) (3,9%).

En se concentrant sur la répartition spatiale des logements locatifs sociaux, on peut dire qu'avec 140 logement locatifs sociaux, le quartier Al-Esch est celui qui en compte le plus (23,0% de l'ensemble des logements considérés). Deux tiers de ces logements sont gérés par le Fonds du Logement. En effet, à partir de la fin des années 1980, une grande partie de ce quartier a été assaini par le Fonds du Logement. Le quartier de Dellhéicht arrive en deuxième position avec 86 unités de logements appartenant tous à la commune. Suivent ensuite Lalleng (73 unités), Lankelz (55 unités) et Brill (51 unités).

Cependant, tous les quartiers ne disposent pas du même type de logements locatifs sociaux. Ainsi, les logements proposés dans le quartier Dellhéicht sont de tailles très petites (48 m² en moyenne), alors que ceux du Brill, avec 85 m², sont destinés à accueillir des ménages comptant un nombre d'individus plus important.

Si l'on s'intéresse maintenant aux demandes de logements sociaux auprès de la Ville d'Esch-sur-Alzette, qui étaient de 291 en janvier 2020, on note qu'elles proviennent pour moitié des quartiers du Brill (66 demandes) et surtout Al-Esch (77 demandes). Le parc de logements sociaux apparaît donc

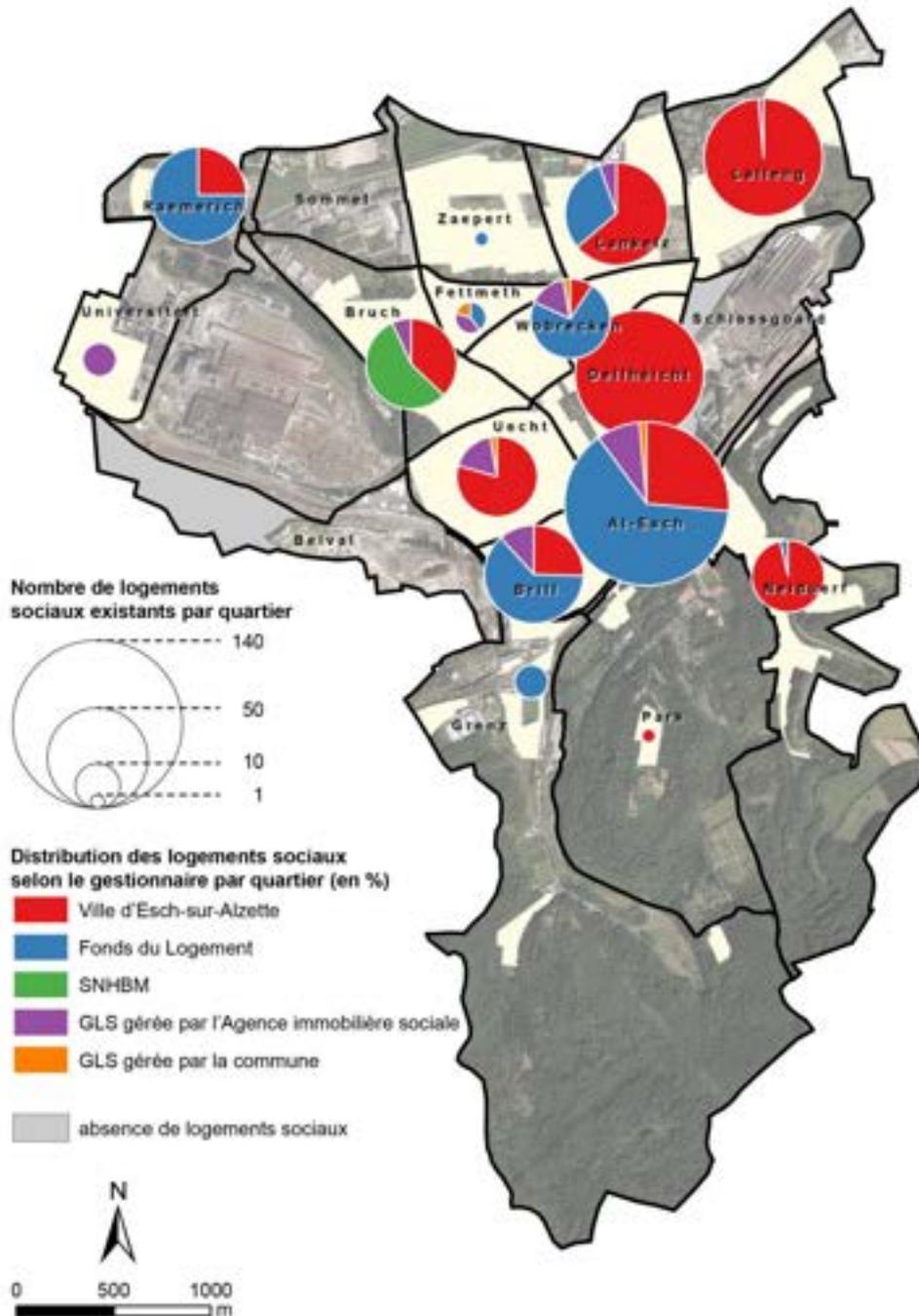
clairement insuffisant en regard de la demande, d'autant plus que la demande réelle est supérieure à ce chiffre. En effet, certains demandeurs ne renouvellent pas leurs demandes tous les ans lorsqu'ils essuient un refus d'attribution, et d'autres ignorent les procédures à suivre, ou sont juste insuffisamment informés ou outillés pour faire les demandes par eux-mêmes. Précisons en même temps, que les demandes prises en compte ici ne concernent que celles qui sont introduites auprès de la commune et non pas celles introduites auprès d'autres acteurs agissant dans le domaine. Le revenu moyen par équivalent adulte des personnes ayant sollicité l'attribution d'un logement locatif social était en moyenne de 1 571 €, ce qui est faible en regard des loyers proposés sur le marché privé, et qui semble justifier de telles demandes.

Afin de compléter l'offre de logements locatifs sociaux, la Ville d'Esch-sur-Alzette s'implique dans la promotion de la Gestion locative sociale, qui consiste à accroître le nombre de logements locatifs sociaux disponibles en offrant aux propriétaires qui acceptent de louer leurs biens à des tarifs inférieurs à ceux du marché privé une garantie sur le loyer à percevoir, des exonérations d'impôt ainsi qu'un entretien du bien mis en location. Ce système de Gestion locative sociale par la commune a débuté tout récemment, ce qui explique que le nombre de biens concernés soit encore très faible.

Si la demande émane plus de certains quartiers que d'autres, cela n'implique pas, que les logements offerts devraient se trouver dans les mêmes quartiers que la demande. Mais en même temps, cela peut avoir des implications sur les enfants scolarisés, l'intégration des personnes dans des réseaux de voisinage existants etc. Connaître la répartition spatiale de l'offre existante ainsi que celle des demandes peut permettre d'orienter les actions d'acquisition de nouveaux logements ou immeubles par la Ville (même s'il faut savoir que la commune n'a pas pour l'instant de politique visant explicitement l'acquisition de nouveaux immeubles ou logements). De plus, bien que la Ville n'a pas d'influence sur la localisation des biens qui lui sont confiés dans le cadre de la Gestion locative sociale, elle pourrait sensibiliser les propriétaires potentiels davantage dans certains quartiers par des campagnes bien ciblées.

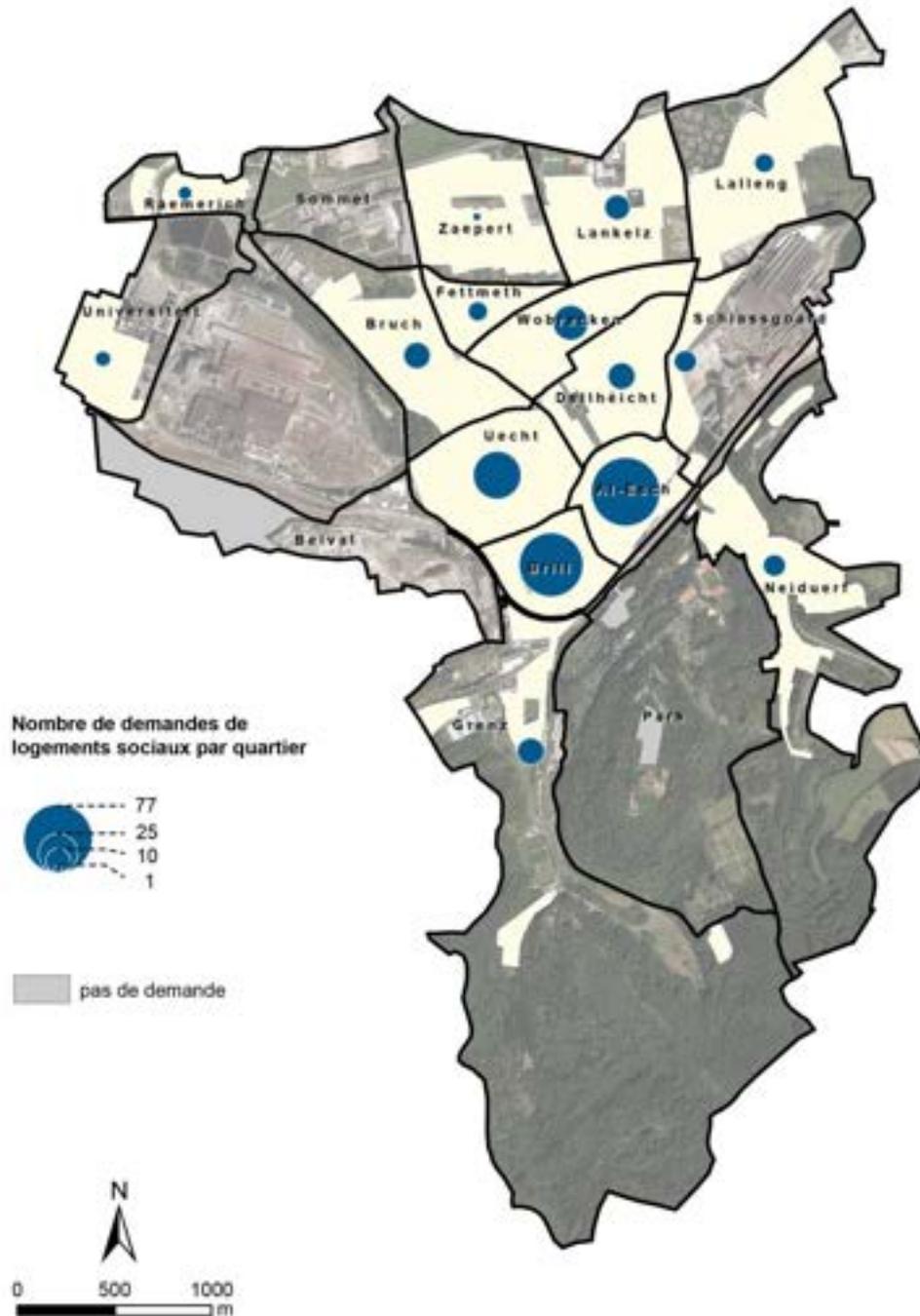
BAILLEUR SOCIAL	NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX OCCUPÉS	NOMBRE D'HABITANTS	NOMBRE DE LOGEMENTS LIBRES OU EN RÉNOVATION
<i>Ville d'Esch-sur-Alzette</i>	266	450	62
<i>Fonds du Logement</i>	189	391	19
<i>GLS via l' AIS</i>	44	116	0
<i>SNHBM</i>	24	58	0
<i>GLS via la Ville d'Esch-sur-Alzette</i>	5	16	0
Total	528	1031	81

Offre de logements sociaux à Esch-sur-Alzette en 2020



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
 Source: Service logements - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

Demande de logements sociaux à Esch-sur-Alzette en 2020



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Service logements - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

3.4 Types et âges moyens des logements

Encart méthodologique

Ces deux indicateurs traitent des caractéristiques importantes du logement : le type (maison ou appartement) et l'année de construction du bâtiment. Le premier est présenté à l'échelle des quartiers et le second à l'échelle des îlots, ce qui permet une analyse spatiale plus détaillée. Toutes les données proviennent du fichier sur les bâtiments de la commune et datent de l'année 2020.

Les taux de maisons unifamiliales dans le parc de logements des quartiers varient entre 0% dans le quartier Université à 78% à Schlassgoard. En effet, le nouveau quartier développé à l'ouest de la ville comprend exclusivement des appartements. Dans les quartiers centraux Brill et Al-Esch, les appartements sont également le type de logement prédominant (seulement 9% de maisons unifamiliales).

Lorsqu'on se dirige vers les quartiers plus périphériques, les maisons unifamiliales sont nettement plus fréquentes, mais on remarque une différence non négligeable entre les quartiers Grenz, Uecht et Bruch d'un côté (entre 44% et 50%) et Dellhéicht et Wobrecken de l'autre (33% et 24% respectivement). Au premier regard, ceci peut sembler surprenant étant donné que la population de Dellhéicht et Wobrecken est caractérisée par des indicateurs socio-économiques élevés et que leurs parcs de logements sont souvent associés à d'anciennes maisons bourgeoises, qui y sont effectivement nombreuses. Mais il ne faut pas oublier qu'il existe plusieurs résidences importantes de logements relativement petits et de logements sociaux dans ces quartiers (*cf. indicateur 3.3*) et que ce sont surtout ces résidences à nombreuses unités de logement qui font statistiquement baisser la part des maisons individuelles. En même temps, d'anciennes maisons ont pu être divisées en appartements.

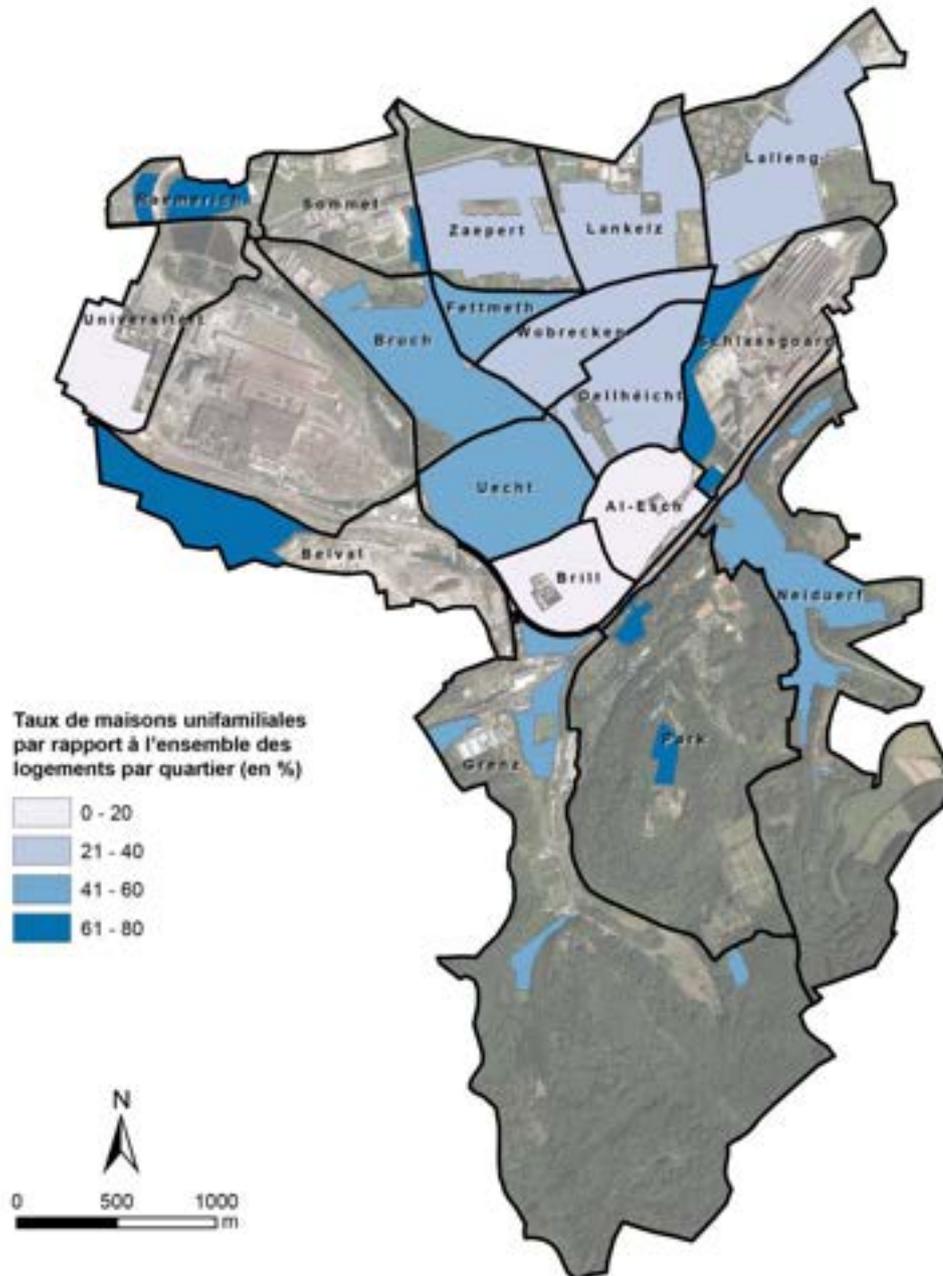
Le même phénomène joue un rôle dans les taux relativement bas de maisons unifamiliales au sein des quartiers au nord-est, qui ne dépassent pas les 40%. À l'ouest, les maisons unifamiliales sont de nouveau majoritaires à Raemerich et Belval (63% et 70%).

L'âge des bâtiments est un indicateur intéressant qui permet de mieux comprendre l'histoire urbanistique de la ville, afin d'obtenir des renseignements sur les activités de construction et de renouvellement futures. À Esch-sur-Alzette, les parties les plus anciennes ne se trouvent pas forcément au centre-ville, mais comprennent surtout les anciennes cités ouvrières patrimonialisées dans les quartiers Uecht, Fettmeth et Grenz, ainsi que les maisons anciennes le long de la rue de Luxembourg. À l'intérieur des quartiers, la différence d'âge entre des bâtiments est parfois remarquable, comme à Neiduerf, Fettmeth ou Wobrecken. Les parties les plus récentes du tissu urbain se retrouvent avant tout à la périphérie. À côté des grands projets de développement urbain à Université et Zaepert (Nonnewisen), on peut citer notamment quelques constructions de nouvelles zones résidentielles à Lalleng et Neiduerf.

Dans les années à venir, le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette va encore changer massivement étant donné les projets de reconversion des friches industrielles Esch-Schiffange et « Roud Lëns ». À l'intérieur du tissu urbain existant, il serait opportun de profiter des espaces à renouveler ou des dents creuses « *Baulücken* » et de développer des aménagements en lien avec les besoins relevés dans le présent rapport (par exemple, des aires de jeux au centre-ville). Le choix d'un type de logement (appartements ou maisons) pour un projet d'aménagement devrait également être fondé selon les

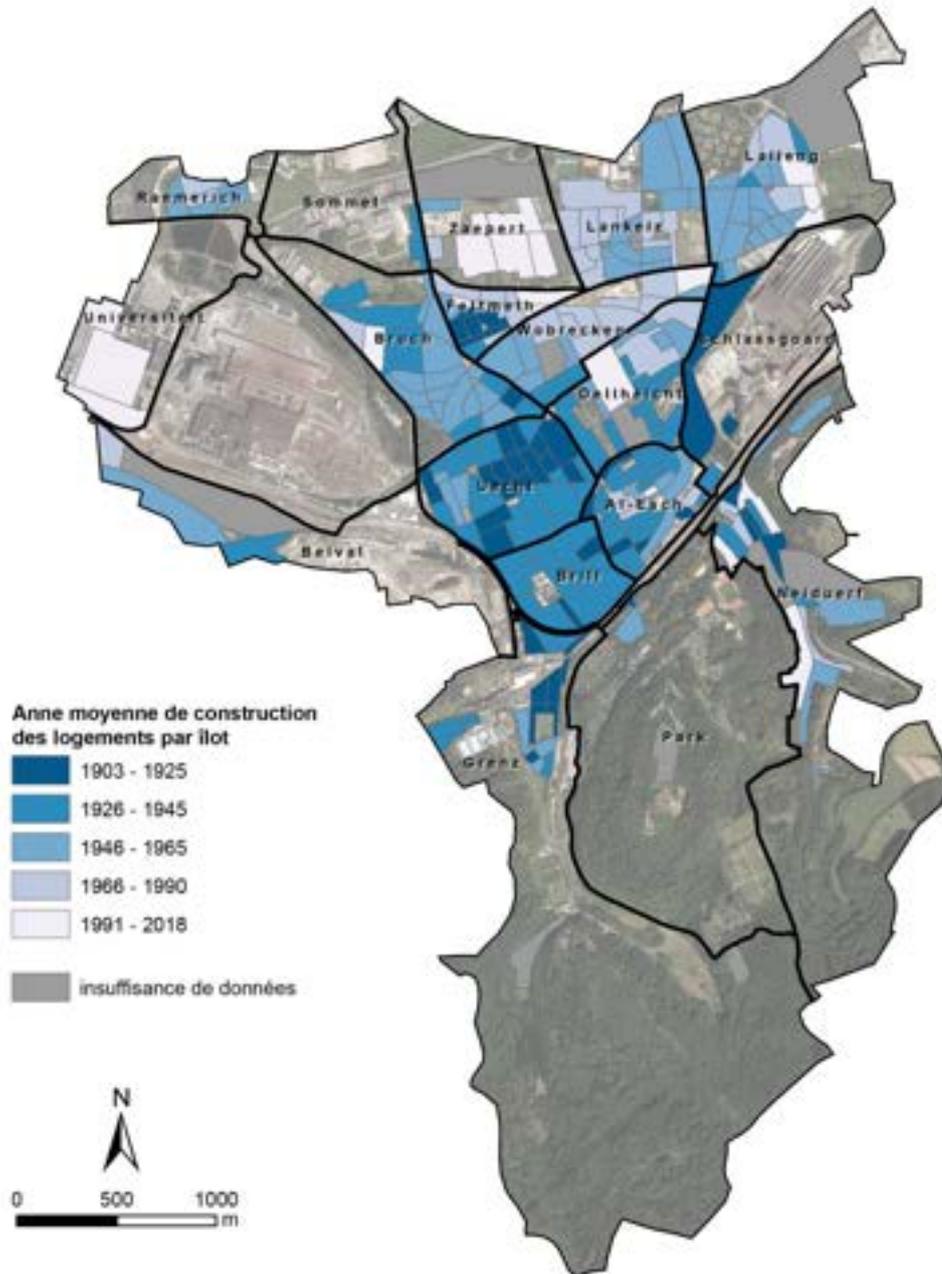
besoins de la population. Les grands développements urbains récents misent essentiellement sur des petits appartements et/ou des maisons uni- ou bifamiliales en bande. Même si ces réalisations contribuent à la densification de l'habitat, qui est une condition nécessaire pour faire face à la crise du logement au Luxembourg, il ne faut pas oublier que les besoins de la population actuelle peuvent être très variés : des maisons ou appartements plus spacieux pour des familles nombreuses, des logements abordables, des formes alternatives de résidence, etc. Dictier des exigences en matière de densité urbaine et de types de logements à produire en fonction des besoins et des priorités politiques est possible au travers du Plan d'aménagement général et de ses révisions.

Maisons unifamiliales à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre communal des bâtiments - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

Âge moyen des logements à Esch-sur-Alzette



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre communal des bâtiments - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

3.5 Surface moyenne des logements

Encart méthodologique

Les données nationales sur la superficie des logements, le nombre de personnes par ménage et la superficie habitable par personne proviennent du recensement de la population de 2011 et se réfèrent à l'ensemble du parc de logements. Il s'agit donc de données anciennes qui sont à analyser avec précaution et qui seront actualisées lors des prochaines campagnes de recensement. Ces données sont complétées par celles de l'Observatoire de l'Habitat sur la superficie des ventes des appartements en 2019, en distinguant les appartements existants et les appartements vendus en état futur d'achèvement (VEFA). L'Observatoire de l'Habitat se base sur la taille des appartements renseignée dans les actes notariés à partir du cadastre vertical. Vu qu'il n'existe pas de cadastre vertical pour les maisons, les informations se limitent aux appartements.

D'après le recensement de la population de 2011, Esch-sur-Alzette est la commune disposant en moyenne des logements les plus petits de l'ensemble des communes du Luxembourg, avec 95,95 m² contre une moyenne nationale de 129,88 m². Un parc de logements avec une superficie réduite peut avoir deux conséquences : des ménages plus petits ou une superficie disponible par personne plus réduite. Or, ces deux éléments se retrouvent à Esch. Même si Luxembourg-ville est de loin la commune ayant la taille moyenne des ménages la plus réduite du pays (1,94 personnes), Esch fait également partie des communes disposant de ménages de petite taille en moyenne (2,29 personnes). En même temps, Esch est également en avant-dernière position en ce qui concerne la surface habitable par personne, avec 52,2 m². Ces chiffres montrent donc que le parc de logement existant en 2011 est globalement composé de logements de tailles réduites surtout adaptés aux personnes seules ou en couple mais moins aux familles avec enfants.

Vu que ces chiffres de l'ensemble du parc de logement sont déjà assez anciens et que le marché de l'immobilier est en constante évolution, ils sont complétés par l'éclairage d'un segment spécifique : les appartements vendus au cours de l'année 2019. Ces chiffres ne reflètent certes pas l'ensemble du parc de logements mais ils donnent une vision plus réaliste de ce que les accédants à la propriété à Esch peuvent attendre du marché. Parmi toutes les communes de la Région Sud, Esch fait partie de celles ayant la superficie la plus réduite. Il est remarquable que les tendances sont différentes à Luxembourg-ville : même si pour l'ensemble du parc de logements les surfaces des logements font partie des plus réduites du pays, celles des appartements existants en vente au cours de 2019 sont légèrement plus élevées que la moyenne nationale.

En ce qui concerne les ventes des nouvelles constructions, il est frappant de voir qu'Esch est la commune présentant les logements les plus réduits de l'ensemble du pays avec 63,7 m², contre une moyenne nationale de 84 m². La fourchette haute est également nettement plus réduite que dans de nombreuses autres communes.

Dans ce contexte, les familles avec enfants peuvent risquer de se retrouver en situation de surpeuplement. Pour se représenter ce risque de surpeuplement, on peut se référer aux normes de confort spacieux normé fixées par l'Union européenne : 1) une chambre pour chaque couple, 2) une chambre pour chaque individu âgé d'au moins 18 ans, 3) une chambre pour deux individus du même sexe, âgés de 12 à 17 ans, 4) une chambre pour chaque individu de sexe différent, âgé entre 12 et 17 ans, 5) une chambre pour deux enfants de moins de 12 ans, indépendamment du sexe, 6) une pièce

de vie pour chaque ménage, en plus des précédents critères relatifs aux chambres à coucher. Pour attirer des familles à Esch, l'offre doit être en adéquation avec la demande pour éviter le risque de surpeuplement. Il est donc crucial que dans les nouveaux projets, la taille des logements soit adaptée afin de permettre aux familles d'avoir suffisamment d'espace pour vivre sous de bonnes conditions dans leur logement. Lorsque les logements sont construits par la main publique (SNHBM, Fonds du logement), la poursuite de ces objectifs semble plus aisée que pour les opérations portées par les promoteurs privés, même s'il reste possible, dans le Plan d'aménagement général de la commune, d'ajuster les coefficients d'utilisation du sol et la densité de logements pour favoriser les grands logements. Cependant, les promoteurs tendent à réduire la taille des logements qu'ils produisent pour contenir le coût total des biens (et non des prix au m², qui peuvent s'accroître), afin de maximiser la rentabilité des opérations tout en restant dans une fourchette de prix à portée du public visé.

COMMUNE	SUPERFICIE MOYENNE DES LOGEMENTS (m ²)	NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE	SURFACE HABITABLE PAR PERSONNE (m ²)
<i>Differdange</i>	103,78	2,57	50,90
<i>Dudelange</i>	117,29	2,44	59,20
<i>Esch-sur-Alzette</i>	95,95	2,29	52,20
<i>Ville de Luxembourg</i>	105,46	1,94	59,40
<i>Sanem</i>	131,24	2,60	63,00
<i>Schifflange</i>	115,50	2,51	57,60
G.-D. de Luxembourg	129,88	2,41	64,10

Source des données : Recensement général de la population, 2011.

**Nombre de ventes et surface moyenne des ventes d'appartements
pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019**

COMMUNE	VENTES D'APPARTEMENTS EXISTANTS			VENTES EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (VEFA)		
	Nombre de ventes	Surface moyenne (m ²)	Fourchette de surfaces (m ²)	Nombre de VEFA	Surface moyenne (m ²)	Fourchette de surfaces (m ²)
Esch-sur-Alzette	273	74,0	38 m ² - 120 m ²	74	63,7	26 m ² - 109 m ²
Schifflange	95	73,1	38 m ² - 115 m ²	26	71,9	56 m ² - 108 m ²
Sanem	87	86,2	50 m ² - 144 m ²	86	72,8	54 m ² - 97 m ²
Käerjeng	40	79,4	43 m ² - 127 m ²	15	74,6	44 m ² - 135 m ²
Differdange	302	76,1	42 m ² - 113 m ²	187	76,4	41 m ² - 118 m ²
Pétange	158	78,2	42 m ² - 129 m ²	97	77,8	47 m ² - 127 m ²
Mondercange	38	96,2	54 m ² - 182 m ²	20	78,6	50 m ² - 120 m ²
Bettembourg	40	87,0	35 m ² - 144 m ²	22	92,3	55 m ² - 119 m ²
Dudelange	134	80,5	47 m ² - 124 m ²	41	92,5	38 m ² - 148 m ²
Kayl	85	71,3	39 m ² - 120 m ²	21	98,3	75 m ² - 142 m ²
Rumelange	40	77,1	34 m ² - 110 m ²	0	*	*
Ville de Luxembourg	544	81,7	39 m ² - 133 m ²	488	67,3	40 m ² - 124 m ²

G.-D. de Luxembourg	3.095	80		2.107	84	
----------------------------	--------------	-----------	--	--------------	-----------	--

N.B. : La surface minimale indiquée dans la fourchette basse correspond à la surface minimale après exclusion des 5% des surfaces les plus petites. Celle indiquée dans la fourchette haute est la surface maximale après exclusion des 5% les plus élevées.

3.6 Durée moyenne d'habitation

Encart méthodologique

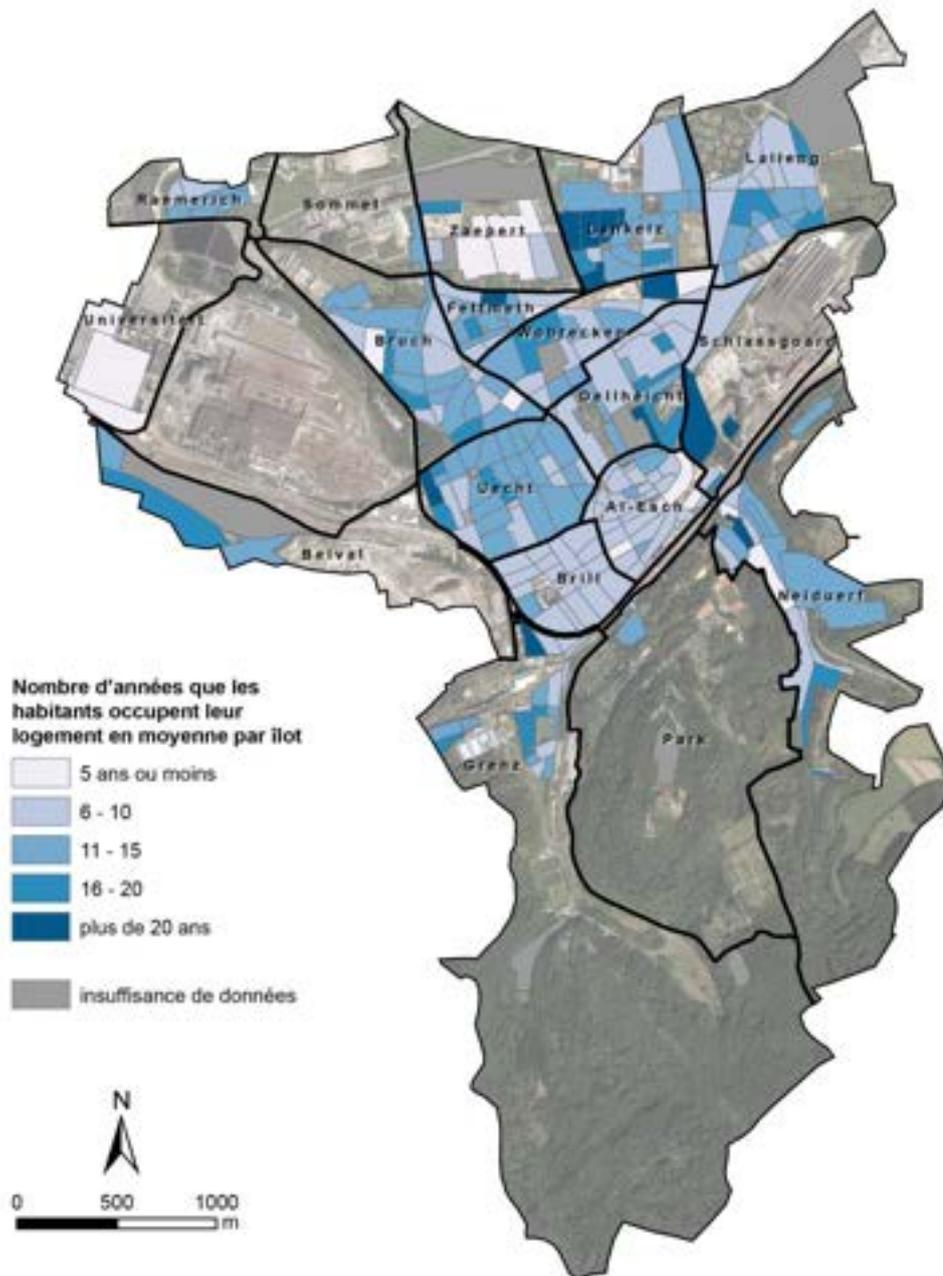
La durée moyenne d'habitation à l'échelle des îlots urbains permet de distinguer les zones où les habitants tendent à rester plus longtemps dans un même logement de celles où la population change plus rapidement. Cet indicateur complète celui de la somme des départs et arrivées par habitant (*cf. indicateur 2.3*), qui s'est basé sur les mouvements migratoires au cours d'une année. Les données utilisées ci-contre proviennent du registre communal de la population de 2020 et ont été traitées, bien évidemment, selon les principes du Règlement général sur la protection des données.

La durée moyenne d'habitation des logements à Esch est de 9,5 ans. En analysant la carte ci-dessous, il est intéressant de constater que les différences de durées d'habitation sont parfois très nettes de part et d'autre d'une limite de quartier. Très clairement, les îlots des quartiers Al-Esch et Brill contiennent une population qui a tendance à changer assez rapidement de résidence (moyenne de 6,9 et 7,6 ans respectivement). Ces deux quartiers sont uniquement dépassés par les « nouveaux » quartiers, à savoir Zaepert et Universitéit, où les valeurs basses sont partiellement dues au fait que la population n'a pas encore eu la possibilité de rester très longtemps dans leur logement compte-tenu du fait que ces derniers ont été achevés récemment. Cependant, on peut supposer que, pour les années à venir, au mois pour le quartier Zaepert, on va voir cet indicateur se développer différemment. En effet, les constructions dans les Nonnewisen, faisant partie de ce quartier, sont constituées essentiellement d'appartements et de maisons en accession à la propriété via emphytéose, qui sont destinées à une population jeune et active à la recherche d'un espace de vie calme pour s'installer à plus long terme. De l'autre côté, les appartements du quartier Universitéit sont habités pour une grande partie par des étudiants ou des jeunes actifs qui ont recherché la proximité des institutions du site Belval pour une période limitée. Il est donc probable que la durée moyenne d'habitation extrêmement basse du quartier Universitéit (2,5 ans) reste ainsi dans le futur, d'autant plus que ce quartier est marqué par une forte volatilité en 2019, comme l'a montré l'indicateur 2.3.

Dans les quartiers Uecht (10,8 ans) et Bruch (11,0 ans), la durée moyenne d'habitation est supérieure à la moyenne communale. La population de ces quartiers est donc beaucoup plus stable dans le temps et spatialement davantage ancrée dans le quartier. Comme pour certains autres indicateurs (p.ex. âge moyen des logements, indicateur 3.4), les données des quartiers Neiduerf, Wobrecken, Dellhéicht et Lalleng varient fortement d'un îlot à l'autre. Des habitants installés depuis de nombreuses années y côtoient donc parfois des populations arrivées beaucoup plus récemment. La durée moyenne d'habitation est la plus élevée dans les quartiers Belval (14,4 ans), Lankelz (12,8 ans) et Fettmeth (11,6 ans).

L'interprétation de la durée moyenne d'habitation n'est pas une tâche facile puisque de nombreux éléments peuvent entrer en jeu. Les facteurs qui conduisent les habitants à rester dans le quartier ou à le quitter peuvent être très variés en fonction des caractéristiques des quartiers en question (taille et nature des logements, environnement proche, présence d'aménités urbaines) et des besoins et attentes changeants des résidents (jeunes adultes ayant fini leurs études, retraités préférant un quartier calme, ...). Il est donc presque impossible de tirer des conclusions générales pour cet indicateur et il faudrait des enquêtes plus approfondies pour déterminer les causes des déménagements de personnes.

Durée moyenne d'habitation à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

3.7 Autorisations à bâtir

Encart méthodologique

Les données relatives aux autorisations à bâtir sont issues de la Division du Développement Urbain et économique de la commune. La date de l'autorisation, l'adresse, ainsi qu'une description des travaux prévus ont été renseignées. Une classification systématique des types d'autorisations a été mise en place à partir d'avril 2018. Pour des questions de comparabilité, toutes les autorisations antérieures à cette date ont été écartées ; l'analyse de cet indicateur se base alors sur les autorisations officielles entre avril 2018 et décembre 2019. De manière générale, les autorisations peuvent être subdivisées en deux catégories principales : d'un côté, les autorisations visant la création d'espace résidentiel, c'est-à-dire l'augmentation d'unités de logements (nouvelles constructions de maisons ou appartements, transformations de bâtiments existants avec création de nouveaux logements) et de l'autre côté les transformations des logements existants (extensions de bâtiments résidentiels, travaux de façade, de toiture ou à l'intérieur des bâtiments, ...). Soulignons à ce stade que la validité d'une autorisation à bâtir est limitée dans le temps et que toutes les constructions ou transformations autorisées n'ont pas été réellement effectuées.

78

Dans les quartiers Al-Esch, Brill et Uecht, la majorité des autorisations à bâtir de 2018-19 visant la création d'espace résidentiel ont été demandées à des fins de transformations du bâti existant tout en augmentant le nombre de logements. Quelques cas isolés de démolitions de bâtiments suivis par des reconstructions peuvent également être rapportés. Dans les autres quartiers, ce sont les nouvelles constructions qui dominent, le nombre de transformations de bâtiments existants en nouvelles unités de logement étant plutôt négligeable.

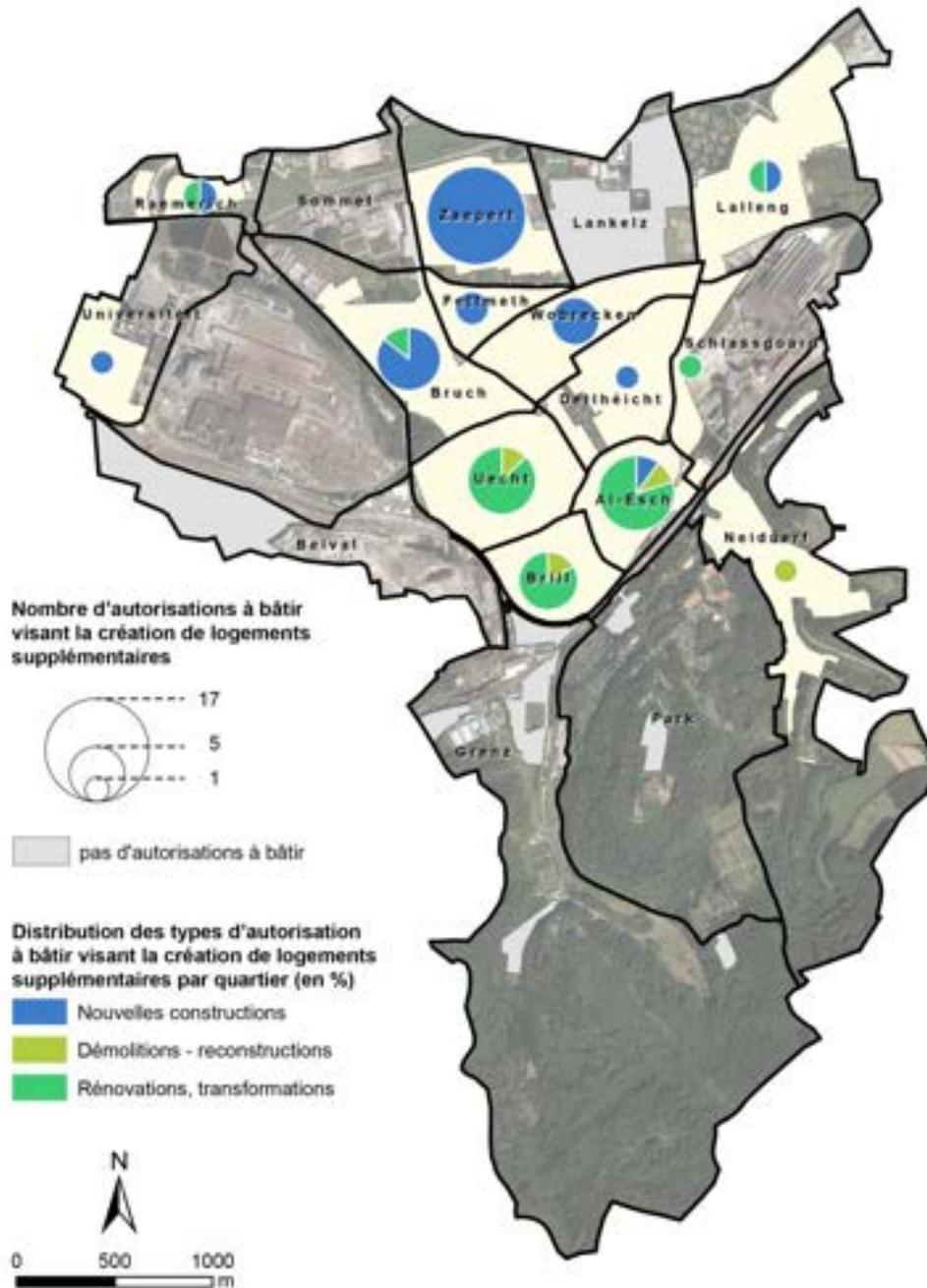
Le quartier Zaepert est le quartier qui connaît le plus d'autorisations à bâtir visant l'augmentation du nombre de logements en 2018-19. Il s'agit sans doute du quartier qui connaît actuellement le plus de transformations physiques à Esch, suite à l'aménagement des Nonnewisen. Notons également que le quartier Universitéit, qui a changé rapidement au cours des décennies passées, ne connaît plus beaucoup d'autorisations de bâtir en vue de création d'espace résidentiel supplémentaire. La majorité des constructions de nouvelles résidences en cours sur le site de Belval se trouve en effet sur le territoire de la commune de Sanem.

Lorsqu'on se concentre sur les autorisations de transformations du bâti existant sans création de nouvelles unités de logement, on constate que les quartiers Uecht, Bruch et Lankelz présentent les nombres absolus les plus élevés. Au centre-ville, les chiffres sont relativement faibles par rapport au nombre de logements. On peut émettre l'hypothèse que cette situation est en partie expliquée par un taux plus bas de propriétaires qui habitent leur propre bien. En effet, les habitants locataires ne peuvent pas faire de grands travaux d'embellissement ou d'extension de leur logement. De plus, ces travaux de transformations du bâti existant nécessitent des moyens financiers conséquents et sont donc moins fréquents dans un quartier présentant des indicateurs socio-économiques plutôt défavorables.

Entre avril 2018 et décembre 2019, 62 autorisations ont été délivrées en vue de la création de 378 logements nouveaux à Esch. S'y ajoutent 408 autorisations pour des bâtiments résidentiels mais sans création de nouvelles unités d'habitation. L'analyse de leur répartition spatiale est un exercice intéressant afin d'évaluer et de projeter les transformations futures du tissu bâti et les conséquences qui y sont liées : changement de l'aspect physique d'un quartier, augmentation de la valeur du bien

immobilier transformé, changement éventuel du profil de la population à moyen ou long terme. Selon les constats ci-dessus, un focus particulier devrait être appliqué au quartier Zaepert, en pleine mutation, sans pour autant négliger les travaux visant la création de nouveaux espaces résidentiels au centre-ville.

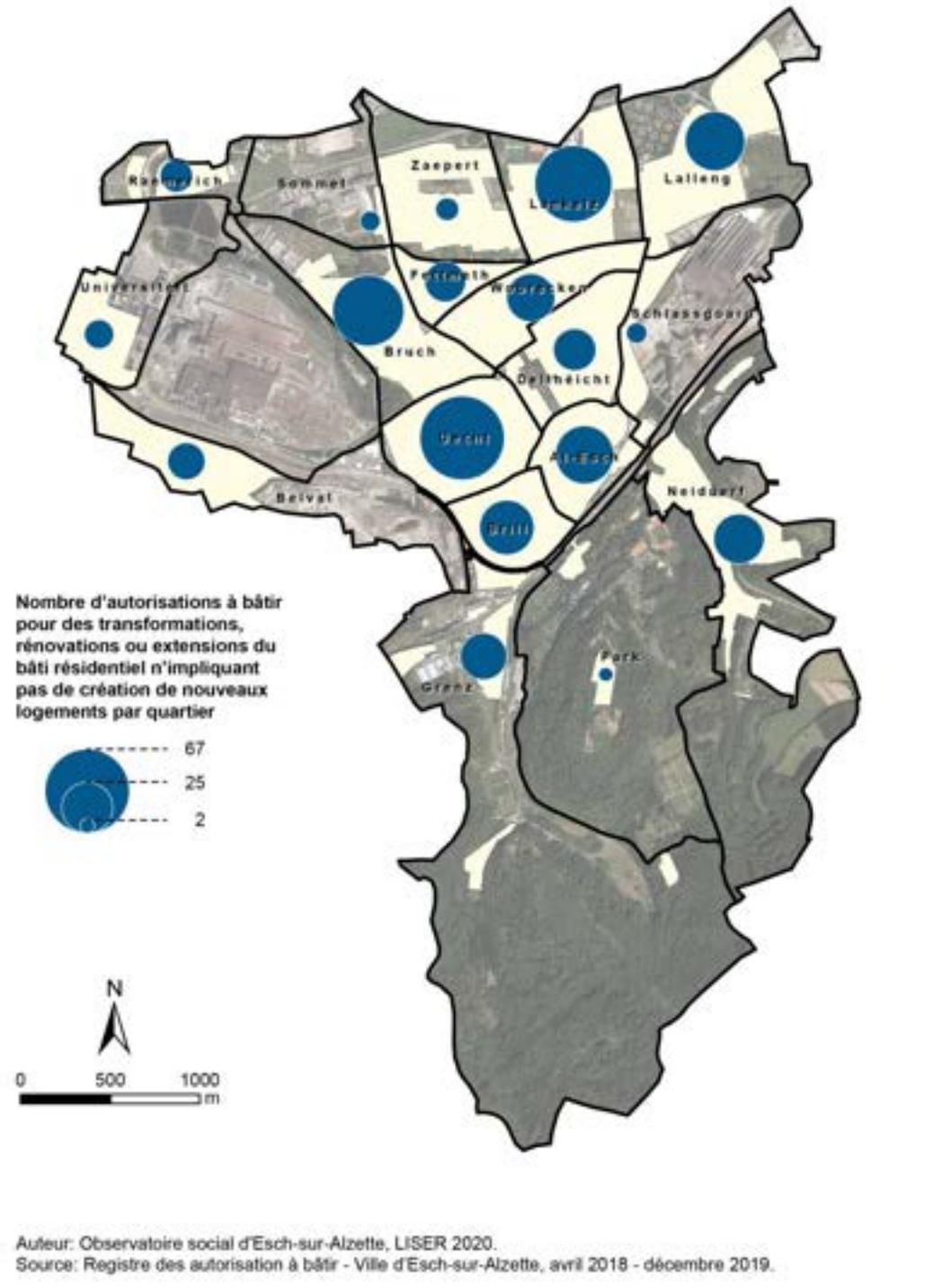
Autorisations à bâtir résidentielles à Esch-sur-Alzette : création de logements supplémentaires (2018-2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.

Source: Registre des autorisation à bâtir - Ville d'Esch-sur-Alzette, avril 2018 - décembre 2019.

Autorisations à bâtir résidentielles à Esch-sur-Alzette : interventions sans création de nouveaux logements (2020)



3.8 Logements étudiants

Encart méthodologique

Les données sur les logements étudiants proviennent de la Ville d'Esch-sur-Alzette ainsi que de l'Université du Luxembourg (notamment pour les données sur les autres communes). A noter que seuls les logements spécifiquement destinés à un public d'étudiants sont ici comptabilisés, qu'ils appartiennent à la Ville d'Esch-sur-Alzette, à l'Université, ou encore à des propriétaires privés.

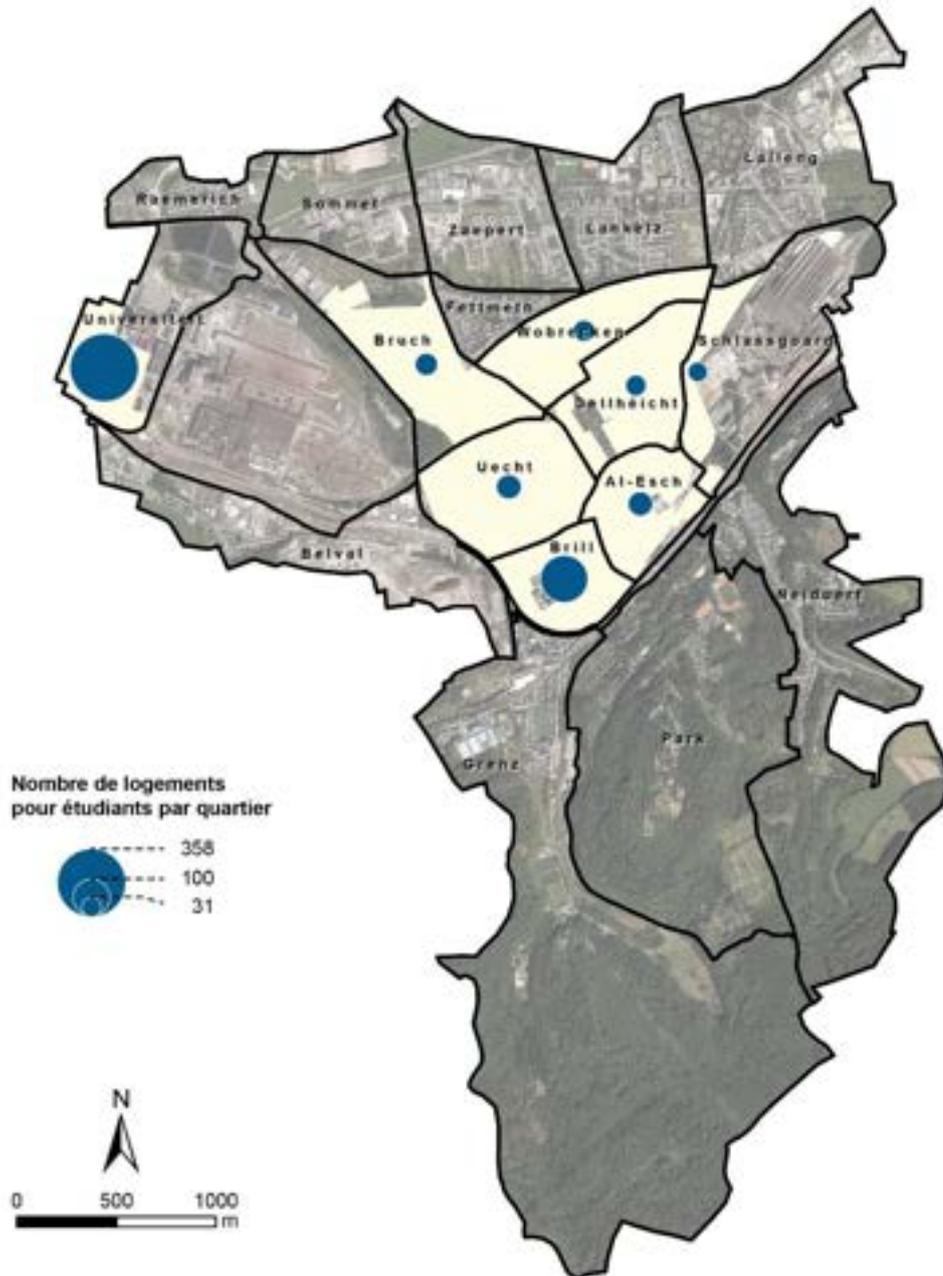
Sur l'ensemble du parc de logements étudiants, 45 appartiennent à la Ville d'Esch-sur-Alzette, 493 à l'Université du Luxembourg, et le reste à des propriétaires privés. En ce qui concerne les logements situés à Esch, qui sont au nombre de 766, près de la moitié sont situés dans le quartier Université, à proximité immédiate du campus. Le quartier du Brill, avec 171 logements, vient en seconde position, suivi de Uecht et Al-Esch, avec 47 logements chacun. Ces localisations de logements étudiants au sein de la commune d'Esch contribuent à insuffler une dynamique plus étudiante à la ville, qui gagnerait à être accentuée à l'avenir pour favoriser une plus grande hétérogénéité des profils sociaux mais aussi pour motiver la jeunesse d'Esch à étudier localement.

Au total, l'Université du Luxembourg affirme sur son site internet disposer de 1 097 logements dans le pays répartis sur 39 résidences au total. Les autres communes comptant des logements étudiants gérés par l'université sont Sanem (220 logements en totalité sur le site de Belval), Luxembourg (207 logements), Differdange (92), Mondercange (30), Dudelange (23), et Bettembourg (6). La commune d'Esch est donc, et de loin, la commune comptant le plus de logements étudiants. Cette forte densité de logements étudiants génère des attentes en matière d'activités culturelles, sociales, récréatives et sportives plébiscitées par cette population. Il importe de veiller à y répondre, et cette réponse peut être apportée à l'échelle de toute la commune d'Esch voire de l'ensemble de la Région Sud, afin de maximiser les chances d'intégration des étudiants sur le territoire. Il en va du succès de l'implantation de l'Université dans la région, mais aussi potentiellement de l'objectif de « fixer » à terme cette population de futurs diplômés dans l'espace régional dans une relation d'équilibre avec les autres populations résidant à Esch.

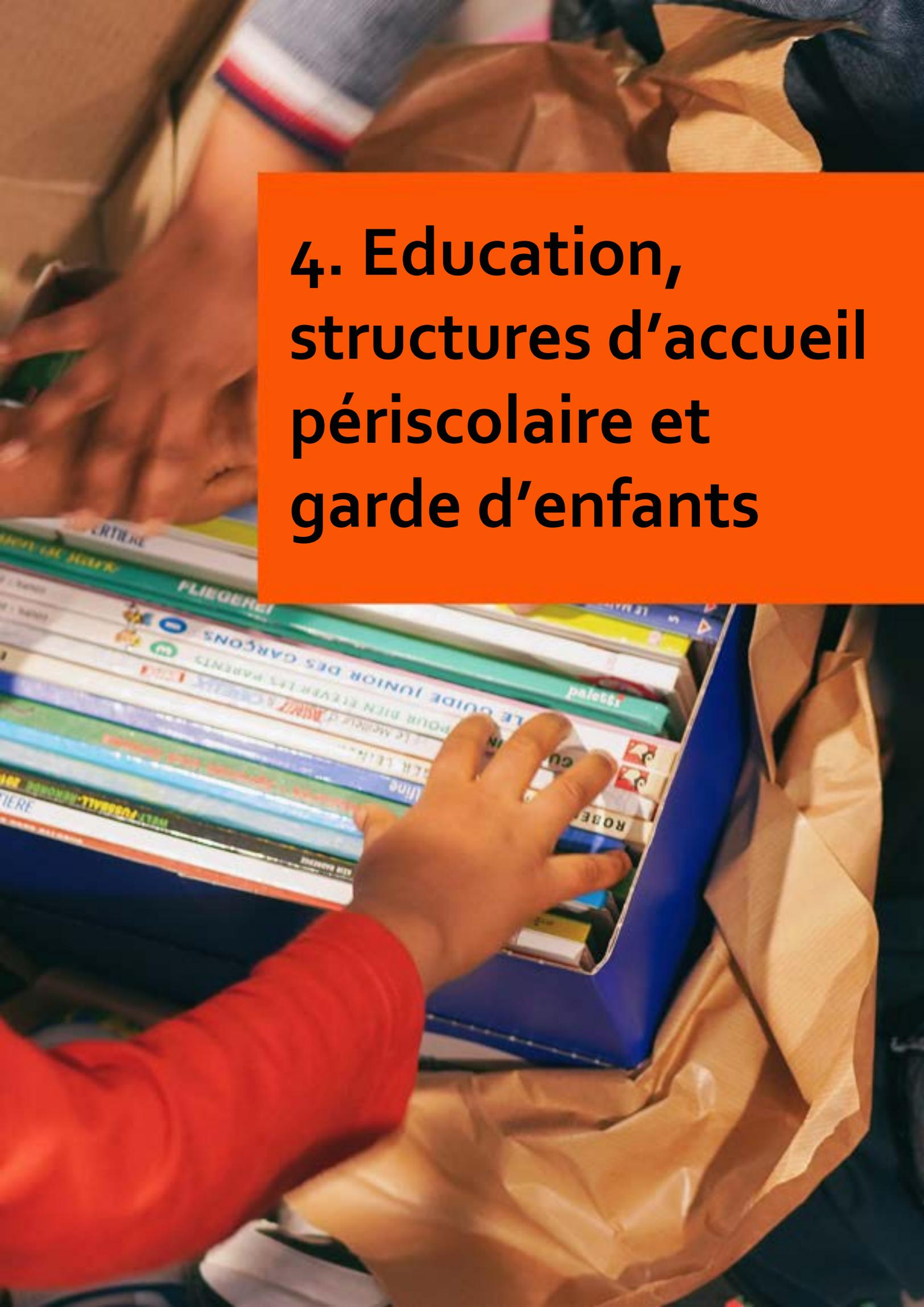
QUARTIER	NOMBRE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS (2020)
<i>Al-Esch</i>	47
<i>Brill</i>	171
<i>Bruch</i>	41
<i>Dellhéicht</i>	35
<i>Schlassgoard</i>	31
<i>Uecht</i>	47
<i>Université</i>	358
<i>Zaepert</i>	36

Esch-sur-Alzette	766
-------------------------	------------

Logements étudiants à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Université du Luxembourg, 2020.

A close-up photograph showing a child's hands reaching into a cardboard box. The box is filled with various educational materials, including books and a CD-ROM. The child is wearing a red long-sleeved shirt. The background is a brown paper bag. The text '4. Education, structures d'accueil périscolaire et garde d'enfants' is overlaid on the right side of the image in a bold, black font on an orange background.

4. Education, structures d'accueil périscolaire et garde d'enfants



La question de l'éducation et de la garde d'enfants fait partie des défis les plus importants que les autorités publiques doivent gérer au Luxembourg, compte tenu de la vigueur de la croissance démographique, de la complexité croissante liée aux profils de plus en plus multiculturels de la population, et des changements sociétaux (comme l'accroissement du taux d'emploi des femmes), qui accroissent les exigences de la population à l'égard de ces services.

La situation à Esch-sur-Alzette semble à la fois à la traîne dans certains domaines et en avance dans d'autres. Alors que le manque de places en maison relais est souvent évoqué, la commune abrite également l'école à journée continue (« *Ganztagschoul* ») Jean-Jaurès, ainsi que l'école publique internationale, qui élargissent l'offre de l'éducation publique.

Cette partie propose un aperçu de ces questions autour de six indicateurs distincts, allant de la petite enfance à la fin de l'éducation fondamentale, en tenant compte de la population scolaire et de leur nationalité, du retard scolaire, mais également des maisons relais, des crèches et des assistantes parentales.

4.1 Population scolaire

Encart méthodologique

Les données relatives à la population scolaire inscrite dans l'école fondamentale pour l'année 2019/2020 sont issues du Service de l'Enseignement de la Ville d'Esch-sur-Alzette, à part les données sur les enfants fréquentant l'École Internationale, qui proviennent directement d'École Internationale. Les ressorts scolaires de la Ville ont été modifiés au cours des dernières années, suite à l'ouverture de l'école « Kleppen » en septembre 2018. Ainsi, les quartiers Raemerich et Université ont été rattachés à ce nouveau ressort, qui comprend également la partie Nord-Ouest du quartier Bruch. Notons que l'école fondamentale Ale Lycée est rattaché au ressort scolaire Grand-Rue et que l'école fondamentale à journée continue Jean Jaurès n'est pas liée à une carte scolaire.

Un total de 3 251 élèves a été inscrit dans les écoles fondamentales de la Ville d'Esch-sur-Alzette pour l'année 2019/2020. S'y ajoutent encore 253 élèves qui fréquentent l'École Internationale (EIDE) (annexe située à Esch), un chiffre qui a connu une progression soutenue depuis l'ouverture de l'annexe de l'École Internationale de Differdange en 2017.

Les élèves des écoles « classiques » sont répartis en ressorts scolaires selon leur lieu de résidence et ils sont théoriquement tenus d'aller à l'école de leur quartier. En pratique, ceci n'est pas toujours le cas : à Esch-sur-Alzette, environ un élève sur dix est scolarisé dans une école différente de son ressort scolaire, pour des raisons variées (sans prendre en compte l'école Jean Jaurès, qui n'est pas tenue à une carte scolaire). La carte ci-contre montre le nombre d'élèves habitant à Esch et fréquentant une école fondamentale à Esch. Les enfants ont été raccordés à leur ressort scolaire théorique en fonction du lieu de résidence. Le ressort central Brill présente la valeur la plus élevée, tandis que les ressorts les plus récents, Nonnewisen et Kleppen, comptent nettement moins d'élèves. Un peu plus de 2% des élèves à Esch ne sont rattachés à aucun ressort scolaire de la commune, car leur lieu de résidence se trouve essentiellement en-dehors du territoire communal.

La répartition des élèves selon les cycles scolaires et les quartiers est présentée dans le tableau qui suit la carte. Dans les ressorts récents de Kleppen et Nonnewisen, la proportion d'élèves au niveau préscolaire (cycle 1.1. et 1.2.) est relativement élevée, ce qui peut indiquer une plus forte présence de familles avec jeunes enfants dans ces quartiers périphériques.

La taille des classes dans les différentes écoles varie cependant plus fortement, allant de 13,5 enfants en moyenne à Brill à presque 17 à Bruch. Ces disparités sont également importantes au sein des écoles mêmes, comme l'indiquent les valeurs maxima et minima par école. Il faut noter que l'école à journée continue Jean Jaurès est peu comparable aux autres écoles de la commune, puisque les équipes pédagogiques y sont responsables des enfants de tout un cycle et non pas de classes séparées.

Connaître les données sur les ressorts scolaires et les écoles à Esch s'avère extrêmement important à la fois pour le Service de l'Enseignement et pour les autres services communaux, comme la Division du Développement Urbain. Couplés aux évolutions démographiques dans les différents quartiers, les indicateurs présentés dans cette section peuvent contribuer à optimiser la planification des écoles et de leurs classes.

**Nombre d'enfants scolarisés au sein des
ressorts scolaires qu'ils habitent
(année 2019/2020)**

RESSORTS SCOLAIRES	FILLES	GARÇONS	TOTAL
<i>Brill</i>	381	400	781
<i>Bruch</i>	265	307	572
<i>Dellhéicht</i>	253	241	494
<i>Grand-Rue</i>	225	224	449
<i>Kleppen</i>	94	89	183
<i>Lalleng</i>	234	249	483
<i>Nonnewisen</i>	103	109	212
<i>Autre*</i>	36	41	77

Total	1591	1660	3251
--------------	-------------	-------------	-------------

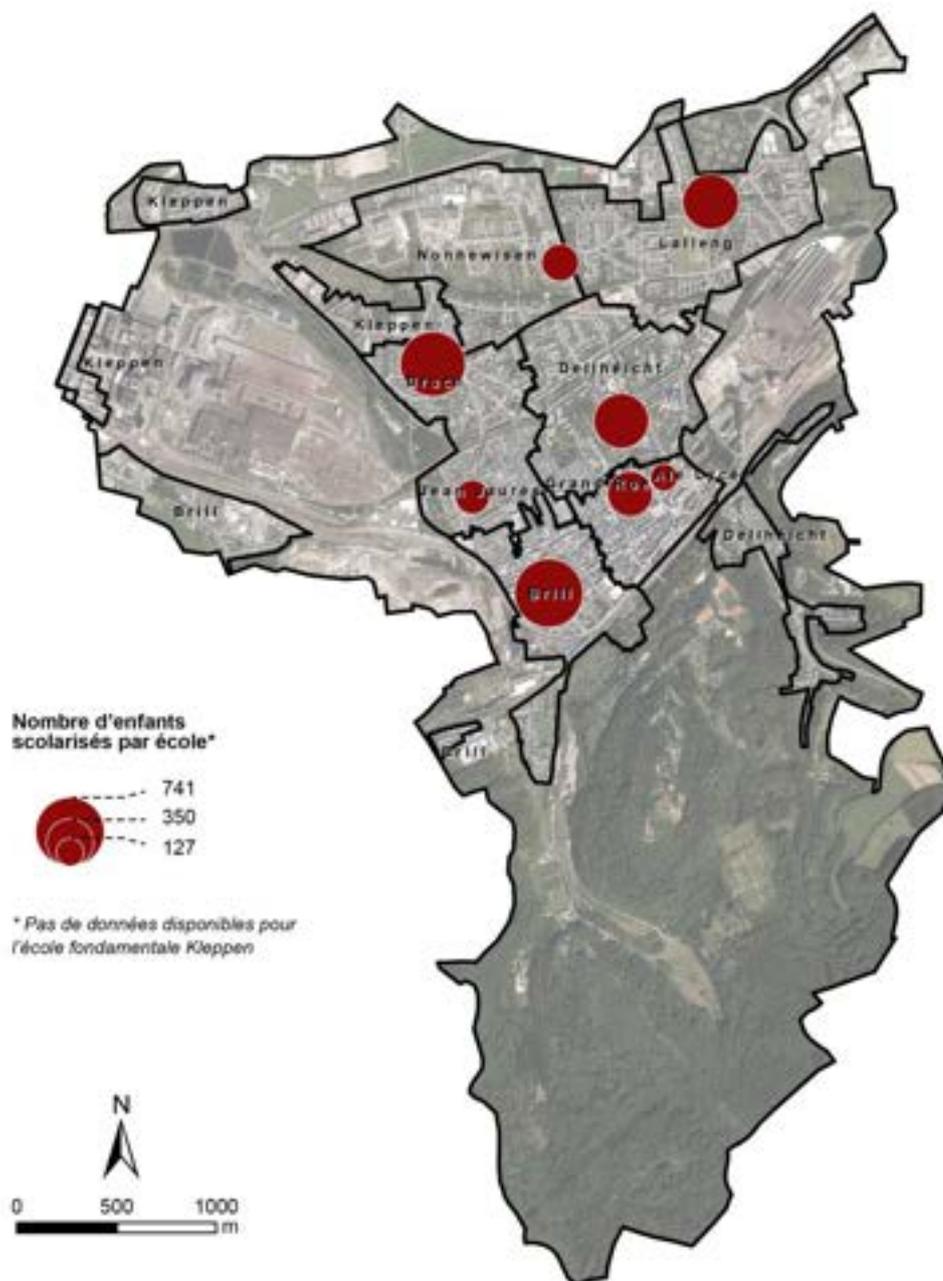
* La catégorie « Autre » comprend essentiellement des enfants non résidant à Esch.

**Nombre d'enfants inscrits pour l'année
2019/2020 par établissement scolaire**

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES	FILLES	GARÇONS	TOTAL
<i>Ale Lycée</i>	59	68	127
<i>Brill</i>	365	376	741
<i>Bruch</i>	314	344	658
<i>Dellhéicht</i>	254	235	489
<i>Jean-Jaurès</i>	92	97	189
<i>Grand-Rue</i>	159	171	330
<i>Lalleng</i>	241	256	497
<i>Nonnewisen</i>	107	113	220

Total	1591	1660	3251
--------------	-------------	-------------	-------------

Elèves par école à Esch-sur-Alzette (2019-2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Registre des élèves scolarisés - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019-2020.

Enfants scolarisés par ressorts scolaires et par niveau (année 2019/2020)

RESSORTS SCOLAIRES	CYCLES SCOLAIRES										Total
	1.0.	1.1.	1.2.	2.1.	2.2.	3.1.	3.2.	4.1.	4.2.	*	
<i>Brill</i>	50	84	105	76	109	83	109	88	77		781
<i>Bruch</i>	46	57	82	51	73	73	77	60	53		572
<i>Dellhéicht</i>	38	64	53	54	50	58	69	48	50	10	494
<i>Grand-Rue</i>	26	51	58	47	56	45	70	55	41		449
<i>Kleppen</i>	12	30	27	13	23	19	27	15	17		183
<i>Lalleng</i>	26	58	54	62	58	59	67	52	47		483
<i>Nonnewisen</i>	10	30	34	16	28	22	24	23	25		212
<i>Autre**</i>	9	6	5	5	13	7	13	5	14		77

Total	217	380	418	324	410	366	456	346	324	10	3251
--------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-----------	-------------

* Cycle scolaire non renseigné

** La catégorie « Autre » comprend essentiellement des enfants non résidant à Esch

Taille des classes par établissement scolaire pour l'année 2019/2020

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE	MAX	MIN
<i>Ale Lycée</i>	14,11	16	11
<i>Brill</i>	13,47	17	5
<i>Bruch</i>	16,87	23	12
<i>Dellhéicht</i>	15,77	20	10
<i>Jean-Jaurès</i>	37,80	45	19
<i>Grand-Rue</i>	14,35	18	11
<i>Lalleng</i>	13,81	17	10
<i>Nonnewisen</i>	13,75	16	12

Moyenne	15,19
Moyenne sans Jean-Jaurès	14,59

Nombre d'élèves fréquentant l'EIDE au site d'Esch-sur-Alzette

ANNÉE SCOLAIRE	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	TOTAL	VARIATION
2017/2018	141	42	183	
2018/2019	203	129	332	+81,4%
2019/2020	253	248	501	+50,9%

4.2 Nationalité des élèves

Encart méthodologique

Les données relatives à la nationalité des élèves sont renseignées par le Service de l'Enseignement de la Ville d'Esch-sur-Alzette et se basent sur les inscriptions dans les écoles fondamentales pour l'année 2019/2020. Afin de faciliter la lecture et de se conformer à la protection des données, les nationalités dont les effectifs ne sont pas suffisamment importants ont été regroupées. Pour l'école de Kleppen, les données ne sont pas disponibles.

Les origines ethniques des enfants peuvent avoir une influence sur d'éventuelles difficultés d'apprentissage, vu que le système scolaire est largement basé sur la langue allemande. Cet indicateur permet donc d'identifier les ressorts scolaires avec des enfants qui peuvent avoir besoin de plus de support pour éviter des problèmes scolaires basés sur des issus linguistiques.

Parmi les élèves inscrits dans les écoles d'Esch-sur-Alzette, deux nationalités dominent fortement, à savoir les nationalités luxembourgeoise et portugaise, qui représentent à eux seuls trois quarts de l'ensemble des élèves avec des proportions presque équivalentes. Après un grand écart, elles sont suivies par les nationalités française, monténégrine et italienne. 13% des élèves scolarisés à Esch possèdent une des nombreuses nationalités d'en-dehors de l'Union européenne (plus de 40 nationalités différentes), ce qui est un signe d'une diversité assez remarquable.

92

En différenciant la population scolarisée selon l'école fondamentale qu'elle fréquente, on observe des disparités très importantes, notamment pour les écoles du Brill et des Nonnewisen. Dans la première, les élèves portugais sont, avec 52% du total, en majorité absolue et le taux d'étrangers est généralement très élevé. De l'autre côté, dans l'école du nouveau quartier Nonnewisen, les Portugais sont fortement sous-représentés par rapport à la moyenne communale, tandis que les Luxembourgeois dominent clairement avec 60% du total des élèves.

L'école de Dellhéicht semble relativement hétérogène en ce qui concerne les nationalités. Bien que les Luxembourgeois soient en majorité relative, les proportions des autres groupes sont loin d'être négligeables (surreprésentation d'élèves français, d'autres pays de l'UE et non-européens). L'école à journée continue Jean Jaurès constitue un cas relativement spécifique dans le paysage scolaire de la ville d'Esch. En effet, les élèves sont majoritairement de nationalité luxembourgeoise et les autres groupes sont relativement sous-représentés, à l'exception des Français.

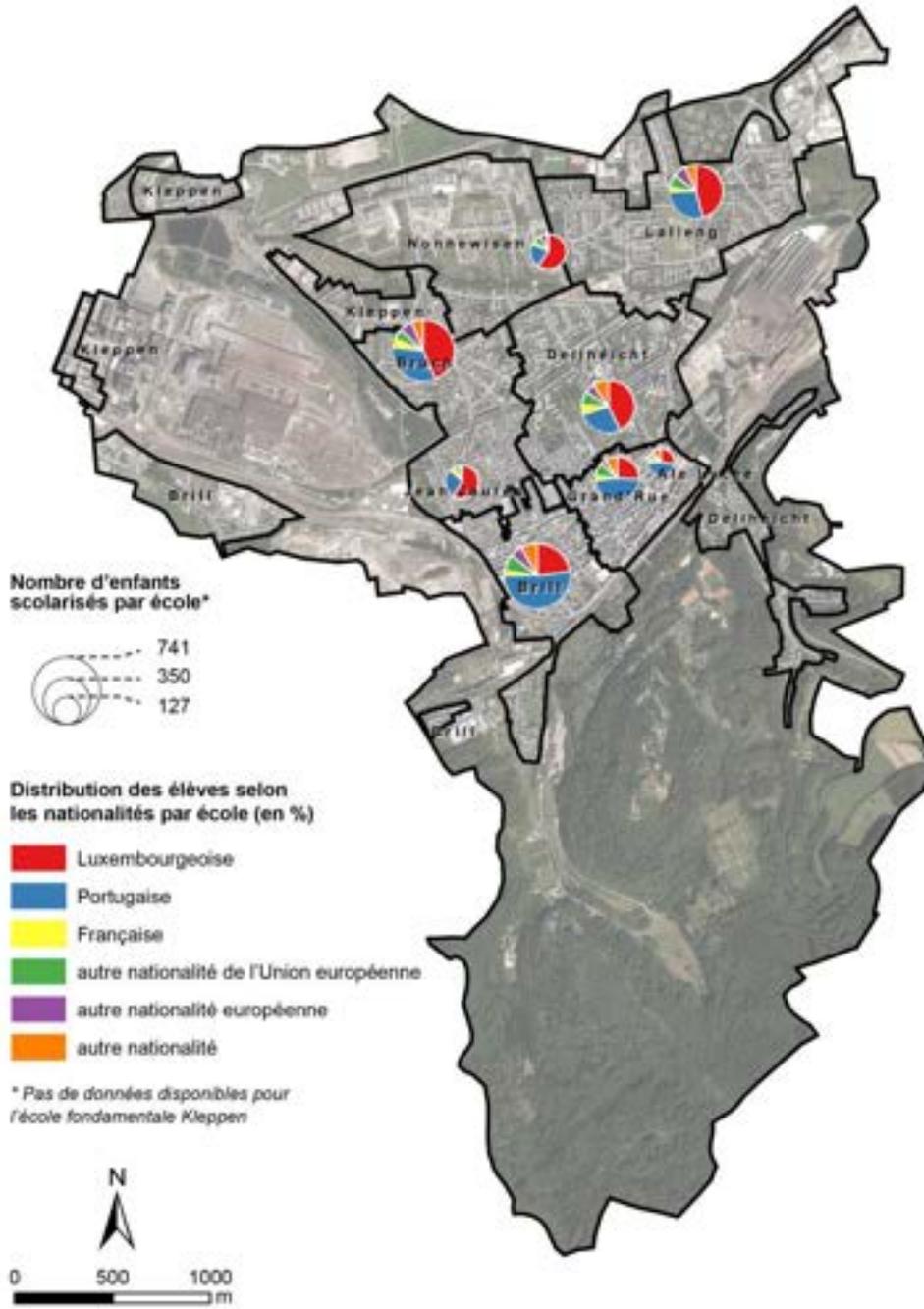
De manière générale, on peut affirmer que les élèves luxembourgeois sont sous-représentés dans les écoles du centre-ville (Brill, Grand-Rue, Ale Lycée) et surreprésentés dans les écoles de la périphérie (Bruch, Lalleng, Nonnewisen), reproduisant ainsi la structure des quartiers basée sur les nationalités de toute la population (*cf. indicateur 1.4*). Pour les Portugais, la situation est exactement inversée.

Au Luxembourg, les élèves sont obligés de fréquenter l'école de leur ressort scolaire. Ainsi, la composition ethnique (ou sociale) d'une école est souvent comparable à la composition de tout le quartier. L'exemple d'Esch confirme cette affirmation, notamment en ce qui concerne l'opposition entre le centre et la périphérie. Le développement des Nonnewisen (Zaepert) et ses logements à coûts modérés récemment construits attirent au final avant tout des familles luxembourgeoises (ou, du moins, des familles avec des enfants luxembourgeois). Ceci semble renforcer fortement le déséquilibre existant entre le centre et la périphérie en termes de nationalités.

**Composition des établissements scolaires selon
la nationalité des élèves (année 2019/2020)**

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	NATIONALITÉ DES ÉLÈVES (%)						TOTAL
	<i>luxembourgeoise</i>	<i>portugaise</i>	<i>française</i>	<i>Autres UE-28</i>	<i>Europe hors UE</i>	<i>Autres</i>	
<i>Ale Lycée</i>	27,6	45,7	5,5	5,5	4,7	11,0	100
<i>Brill</i>	22,8	52,0	2,8	8,2	5,9	8,2	100
<i>Bruch</i>	43,8	33,0	4,9	5,3	6,8	6,2	100
<i>Dellhéicht</i>	42,7	26,8	6,5	8,4	5,9	9,6	100
<i>Jean-Jaurès</i>	59,3	27,5	5,3	5,3	1,1	1,6	100
<i>Grand-Rue</i>	25,8	47,0	3,9	10,0	3,9	9,4	100
<i>Lalleng</i>	46,1	28,2	3,4	7,8	7,8	6,6	100
<i>Nonnewisen</i>	60,0	21,4	3,2	7,7	5,9	1,8	100
Moyenne	38,7	36,5	4,3	7,5	5,9	7,2	100

Nationalité des élèves à Esch-sur-Alzette (2019-2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
 Source: Registre des élèves scolarisés - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019-2020.

4.3 Élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique

Encart méthodologique

Les données relatives à la population scolaire inscrite pour l'année 2019/2020 sont intégralement issues du Service de l'Enseignement de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Un élève se trouve en situation de décalage par rapport à l'âge théorique qu'il devrait avoir pour se situer dans ce cycle si son âge au 1^{er} septembre 2019 est plus élevé que l'âge considéré comme normal pour son niveau scolaire. À titre d'exemple, un élève du cycle 4.2. est théoriquement âgé de onze ans au 1^{er} septembre 2019. Celles et ceux qui sont plus âgés à ce moment-là se trouvent alors en situation de décalage.

Les valeurs du tableau ci-dessous indiquent des disparités claires entre les différentes écoles d'Esch-sur-Alzette en ce qui concerne les taux d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique. Bien que souvent lié à un redoublement, il est important de mentionner que le fait, pour un enfant, d'être en décalage par rapport à l'âge scolaire théorique n'est pas toujours lié au fait d'avoir redoublé la classe, mais peut avoir d'autres origines, comme par exemple des raisons de santé ou que l'enfant ne fréquentait pas dès le début l'école publique luxembourgeoise. Un décalage scolaire ne laisse en même temps pas du tout présager de ses aptitudes scolaires à venir. Rappelons que si le décalage est lié à un redoublement, il permet de conforter les acquis pour garantir de meilleures chances dans le futur.

Cependant, lorsque les statistiques à l'échelle d'un quartier montrent une surreprésentation importante du nombre d'enfants en situation de décalage par rapport à l'âge théorique, on peut en déduire que des difficultés liées aux profils des populations (et notamment aux problématiques linguistiques) se posent avec une acuité toute particulière. En général, les écoles du centre-ville présentent des taux plus élevés que celles de la périphérie. L'école de Lalleng constitue une exception puisqu'elle accueille un peu plus d'élèves en décalage d'âge (en termes relatifs) par rapport à la moyenne communale. L'école à journée continue Jean Jaurès présente des valeurs extrêmement faibles par rapport au niveau communal (6% contre 22%), ce qui est lié au système scolaire basé sur un concept pédagogique inclusif avec un enseignement en cycles, qui diffère des autres écoles publiques.

Hormis quelques exceptions, la différence entre les écoles centrales et périphériques d'Esch-sur-Alzette, observée à travers la nationalité des élèves (*cf. l'indicateur 4.2*), est donc confirmée dans cette analyse. En général, les étrangers sont sensiblement moins nombreux à suivre des études secondaires « classiques » qui donnent directement accès à des études supérieures^{1,2}. Il n'est donc pas étonnant que les ressorts scolaires à forte proportion d'étrangers (Brill, Grand-Rue) comptent le plus d'élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique de leur niveau scolaire.

¹ Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2019. Enseignement secondaire technique. Statistiques globales et analyse des résultats scolaires. Années scolaires 2016/2017, 2017/2018. Consulté sur : <http://www.men.public.lu/catalogue-publications/secondaire/statistiques-analyses/statistiques-globales/resultats-scolaires-est-2016-2018/stat-est-16-18.pdf>

² Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2019. Enseignement secondaire classique. Statistiques globales et analyse des résultats scolaires. Années scolaires 2016/2017, 2017/2018. Consulté sur : <http://www.men.public.lu/catalogue-publications/secondaire/statistiques-analyses/statistiques-globales/resultats-scolaires-es-2016-2018/esc.pdf>

La problématique du décalage d'âge et de l'inégalité des chances entre enfants luxembourgeois et étrangers est loin d'être limitée à la commune d'Esch-sur-Alzette. Il s'agit bien d'un enjeu national qui est reproduit ici à l'échelle des ressorts scolaires d'Esch. La présente analyse spatiale montre que la part des élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique varie fortement en fonction de la composition ethnique et sociale des ressorts scolaires. Même si les leviers d'action de la commune paraissent très limités, cette analyse permet de montrer quelles écoles nécessitent le plus de ressources humaines, financières et pédagogiques afin d'améliorer le cadre scolaire des élèves et de réduire les inégalités structurelles au sein du système scolaire. Le contingent de leçons supplémentaires octroyé par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et reventilé au sein de la commune d'Esch-sur-Alzette en fonction des caractéristiques socio-économiques des populations scolaires participe à cette démarche de réduction des inégalités des chances.

**Élèves en situation de décalage par rapport à l'âge théorique par école
(année scolaire 2019/2020)**

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE	TOTAL ÉLÈVES	NOMBRE D'ÉLÈVES EN SITUATION DE DÉCALAGE PAR RAPPORT À L'ÂGE THÉORIQUE	NOMBRE DE LUXEMBOURGEOIS PARMI LES ÉLÈVES EN DÉCALAGE SCOLAIRE	PART DES ÉLÈVES EN SITUATION DE DÉCALAGE PAR RAPPORT À L'ÂGE THÉORIQUE
<i>Ale Lycée</i>	127	40	14	31,50%
<i>Brill</i>	741	230	70	31,04%
<i>Bruch</i>	658	113	35	17,17%
<i>Dellhéicht</i>	489	87	27	17,79%
<i>Jean-Jaurès</i>	189	12	4	6,35%
<i>Grand-Rue</i>	330	93	28	28,18%
<i>Lalleng</i>	497	120	30	24,14%
<i>Nonnewisen</i>	220	27	16	12,27%
Total	3251	722	224	22,21%

4.4 Maisons relais

Encart méthodologique

La production de cet indicateur a requis de croiser deux fichiers pseudonymisés issus de la Ville d'Esch-sur-Alzette, l'un sur les enfants scolarisés à l'échelle des écoles, et l'autre sur le nombre de personnes inscrites dans les différentes maisons relais en 2020 en précisant également l'établissement scolaire de rattachement.

Le manque de places dans les maisons relais est un problème fréquent au Luxembourg qui tient pour bonne part à la rapidité de la croissance démographique et des besoins qui en découlent, mais aussi de l'évolution du taux d'emploi, et notamment de celui des femmes, qui est passé de 50% en 2000 à 63,6 en 2019³. Au Luxembourg, environ deux tiers des enfants scolarisés dans les cycles fondamentaux sont accueillis dans des maisons relais, mais les chiffres sont plus bas à Esch, où seuls 42,5% des enfants scolarisés y sont accueillis. Pourtant, l'offre s'est rapidement étoffée à Esch en 20 ans, depuis l'établissement de la première maison relais, en 2000. Aujourd'hui, la Ville gère une douzaine de maisons relais (il en existe d'autres, pour l'Ecole internationale et pour l'école Jean-Jaurès), qui accueillent 1 380 enfants et d'autres vont voir le jour dans les prochaines années. Le nombre de places devrait ainsi augmenter de 800 d'ici trois à quatre ans, en accompagnement de nouveaux projets de développement urbain.

Cependant, la demande reste toujours supérieure à l'offre disponible. Cette situation est d'autant plus problématique pour certains parents qu'il n'existe pas de structure privée (autres que les assistantes parentales) permettant de pallier les carences des structures publiques. Il y avait ainsi en août 2019 entre 800 et 900 enfants sur la liste d'attente, selon le responsable du service des maisons relais. Ce déficit explique aussi l'importance du nombre d'assistantes parentales qui gardent les enfants chez elles aux heures des pauses de midi ou en soirée (*cf. indicateur 4.6*).

Tous les ressorts scolaires ne sont cependant pas soumis aux mêmes difficultés. Ainsi, le quartier de Zaepert, y compris les nouveaux développements dans les Nonnewisen, est confronté à une situation moins tendue que les autres quartiers, alors que celui de Lalleng apparaît comme étant celui où la part des élèves scolarisés bénéficiant d'un accueil en maison relais est la plus faible. Des échelles de priorité sont données pour tenter de répondre aux demandes les plus urgentes. Ainsi, le statut monoparental de la famille, ou le fait que les deux parents exercent une activité professionnelle sont pris en compte dans l'attribution des places en maisons relais. Cependant, en raison du Règlement sur la protection des données, il est délicat, voire impossible, de vérifier la validité des informations déclarées par les parents ou de les mettre à jour de manière régulière à l'aide de fichiers administratifs.

L'augmentation du nombre de places en maisons relais est non seulement extrêmement importante pour favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale des parents mais au-delà, elle est un élément crucial pour espérer augmenter l'attractivité de la commune. En effet, l'absence de garantie quant à la prise en charge périscolaire des enfants peut constituer un critère réhibitoire pour les familles

3

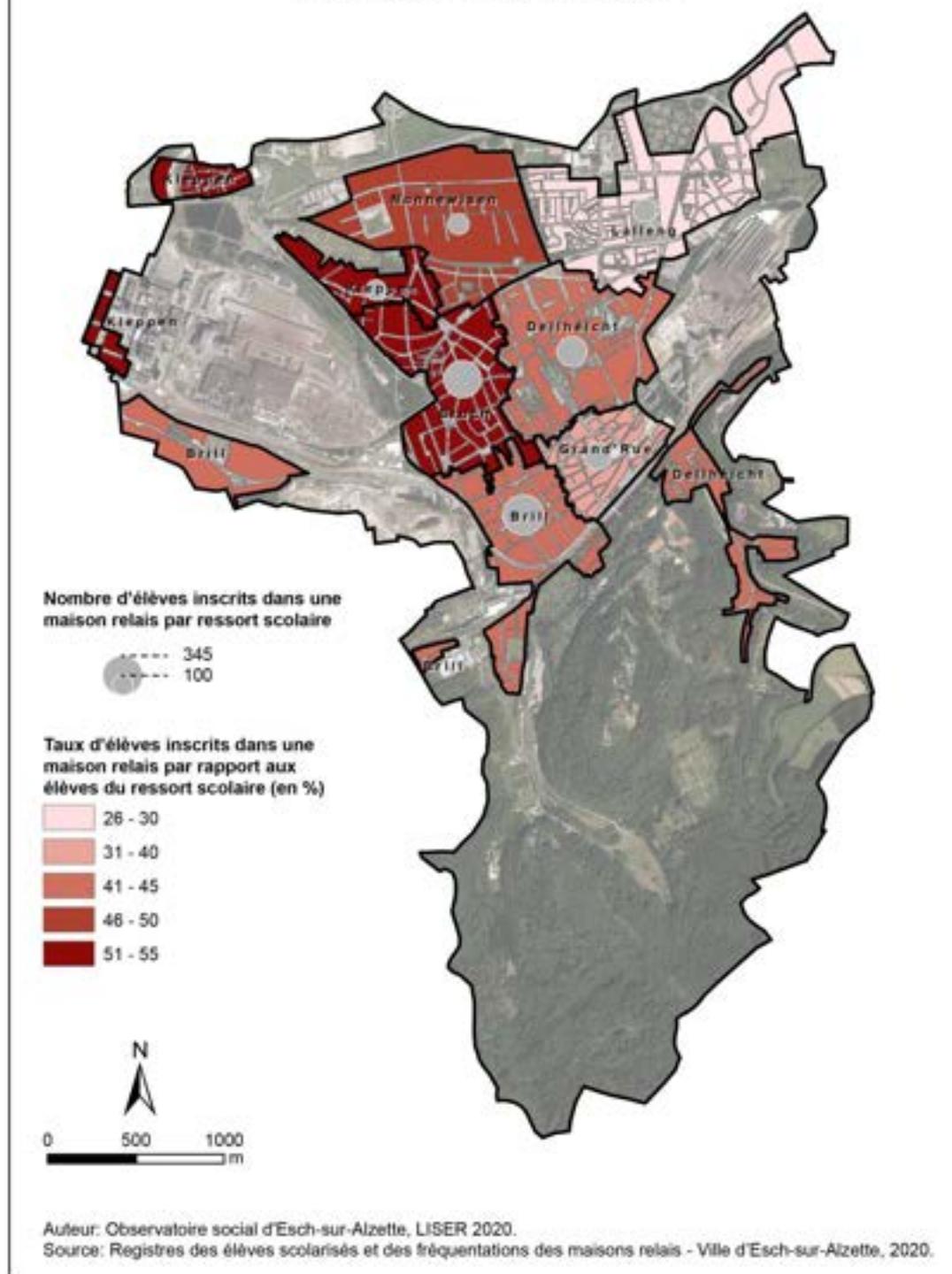
https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12920&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=3&RFPath=92

qui seraient désireuses de s'installer dans la commune mais qui ne le font pas, de peur que l'un des parents ne doive abandonner son activité professionnelle pour assurer la garde des enfants.

MAISON RELAIS	NOMBRE ENFANTS ACCUEILLIS (2020)
Maison Relais Breedewee	46
Maison Relais Brill I	70
Maison Relais Brill II	95
Maison Relais Brill III	101
Maison Relais Fliedermais	179
Maison Relais Galaxie	114
Maison Relais Highlander	104
Maison Relais Jean-Jaurès GDS	189
Maison Relais Lalleng	104
Maison Relais Nonnewisen	100
Maison Relais Origer	52
Maison Relais Papillon	112
Maison Relais Parc du Canal	41
Maison Relais Spillhaus Parc Laval	72
Total	1379

N.B. : 1 351 enfants fréquentant les écoles d'Esch-sur-Alzette sont inscrits dans des maisons relais, sur un total de 3 174 enfants scolarisés habitant dans la commune. 28 élèves inscrits en maisons relais à Esch résident dans d'autres communes du pays.

Inscriptions dans les maisons relais à Esch-sur-Alzette (2020)



4.5 Crèches

Encart méthodologique

Les données officielles sur les crèches ont été collectées auprès du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, qui centralise les services d'éducation et d'accueil conventionnés et qui les met à disposition sur le site internet⁴. Les données sur les capacités d'accueil datent de 2019. Cet indicateur se base sur la localisation exacte de ces établissements, qui a été croisée avec la population de jeunes enfants (0 à 4 ans) par quartier issue du registre communal de la population de janvier 2020.

Les crèches, foyers de jour et autres structures d'accueil pour enfants sont très importantes pour la conciliation entre vie professionnelle et vie privée des parents. En effet, il est aujourd'hui très fréquent que les deux parents travaillent à temps plein pendant la petite jeunesse de leurs enfants. De même, les nombreuses familles monoparentales se retrouvent souvent dans une situation précaire en ce qui concerne la garde des jeunes enfants.

Sur le territoire de la ville d'Esch, les crèches conventionnées ont une capacité totale de 788 places, pour une population de 1 692 enfants de moins de cinq ans. Même si tous les ménages comptant des enfants en bas-âge n'ont pas forcément le désir d'inscrire leurs enfants dans des crèches, les capacités pourraient s'avérer insuffisantes. Cette situation paraît problématique puisque des familles ayant un besoin de garde d'enfants risquent de se voir refuser l'accès à une structure d'accueil par manque de places disponibles.

La localisation des crèches et la répartition des jeunes enfants sur le territoire communal montre à quels endroits les manques sont les plus critiques. Les quartiers Al-Esch et Brill ont sans surprise les densités de jeunes enfants les plus élevées. Toutefois, ces quartiers comptent uniquement trois crèches, offrant un total de 120 places pour presque 500 enfants de zéro à quatre ans. Ainsi, on arrive à 0,37 places par enfant de moins de cinq ans à Al Esch et seulement 0,19 places à Brill. À proximité du centre, la crèche du quartier Schlassgoard (66 places) contribue à élargir l'offre.

Dans les quartiers au nord du centre-ville, sept crèches avec plus de 250 places se trouvent dans les quartiers Uecht, Bruch, Fettmeth et Wobrecken. Cependant, avec une moyenne 0,4 places par enfant de moins de cinq ans dans ces quartiers, le risque d'insuffisance de places dans ces quartiers reste bien réel. Les situations des crèches dans les quartiers Dellhéicht, Universitét et Belval sont de loin les moins inquiétantes, car elles comportent plus de places disponibles que le nombre d'enfants de moins de cinq ans de leur quartier respectif. Dans le quartier Zaepert, la situation est relativement bonne à l'heure actuelle grâce à la nouvelle crèche dans les Nonnewisen, mais il faut continuer à observer le développement futur de ce quartier en pleine évolution.

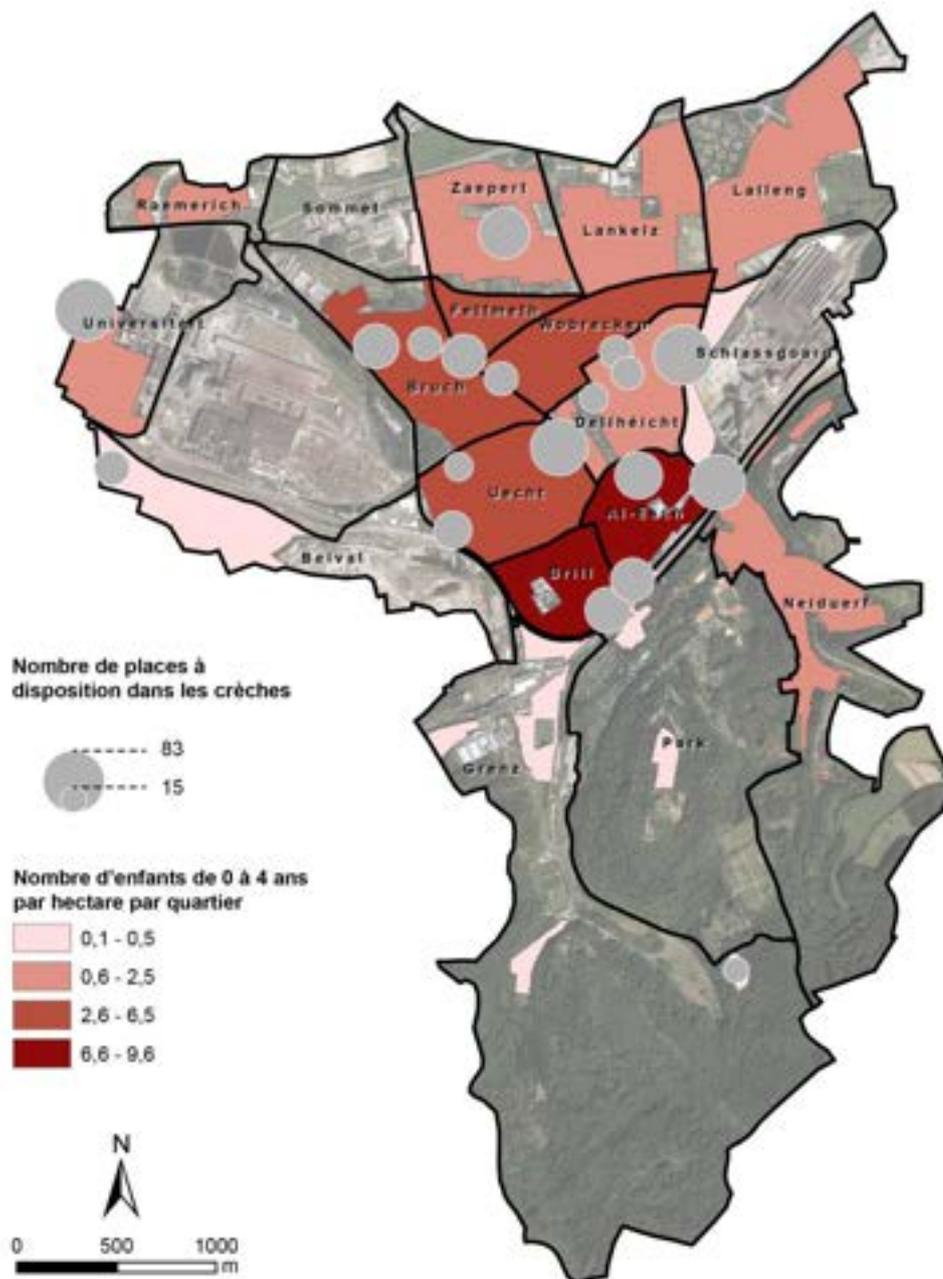
Un dernier constat étonnant est l'absence totale de crèches dans le nord-est de la commune, dans les quartiers Lalleng et Lankelz, dans lesquels se trouvent pourtant de grandes zones résidentielles et un total de 213 enfants de moins de cinq ans.

Pour résumer, le risque d'insuffisance de structures d'accueil pour jeunes enfants est réel dans plusieurs quartiers de la commune. La situation est la plus critique dans le nord-est et au centre-ville. Ces endroits devraient être priorités lors de l'attraction ou de la création de nouvelles crèches et des locaux devraient

⁴ <https://ssl.education.lu/sea/>

être prévus pour implanter ces structures importantes. En effet, l'ouverture de crèches à proximité des grandes densités de jeunes enfants – ou de jeunes couples – est essentielle dans une ville comme Esch, afin de minimiser les déplacements quotidiens des habitants. De plus, la disponibilité de structures d'accueil dans un quartier est un facteur majeur qui influence le choix de résidence des jeunes couples.

Capacité des crèches à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.

Sources: Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2019; Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

QUARTIER	CAPACITÉ DES CRÈCHES (2019)	POPULATION DE MOINS DE 5 ANS (01.01.2020)	PLACES DANS LES CRÈCHES PAR ENFANT DE MOINS DE 5 ANS
<i>Al Esch</i>	92	246	0,37
<i>Belval</i>	28	18	1,56
<i>Brill</i>	46	238	0,19
<i>Bruch</i>	69	165	0,42
<i>Dellhéicht</i>	144	51	2,82
<i>Fettmeth</i>	42	46	0,91
<i>Grenz</i>	15	60	0,25
<i>Lalleng</i>	0	102	0
<i>Lankelz</i>	0	111	0
<i>Neiduerf</i>	0	87	0
<i>Park</i>	0	10	0
<i>Raemerich</i>	0	18	0
<i>Schlassgoard</i>	66	5	13,20
<i>Sommet</i>	0	6	0
<i>Uecht</i>	121	276	0,44
<i>Universitéit</i>	83	43	1,93
<i>Wobrecken</i>	25	137	0,18
<i>Zaepert</i>	57	73	0,78

Total	788	1692	0,47
--------------	------------	-------------	-------------

4.6 Assistantes parentales

Encart méthodologique

Les adresses des assistantes parentales (« *Dageselteren* ») détenant un agrément sont publiées par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse sur le site « guichet.lu ». Le relevé a été fait en juin 2019. Grâce à cette information détaillée, il est possible de cartographier la localisation exacte des assistantes parentales à Esch et de la croiser avec la densité des enfants entre zéro et neuf ans à l'échelle des quartiers, issue à partir du registre communal de la population de 2020.

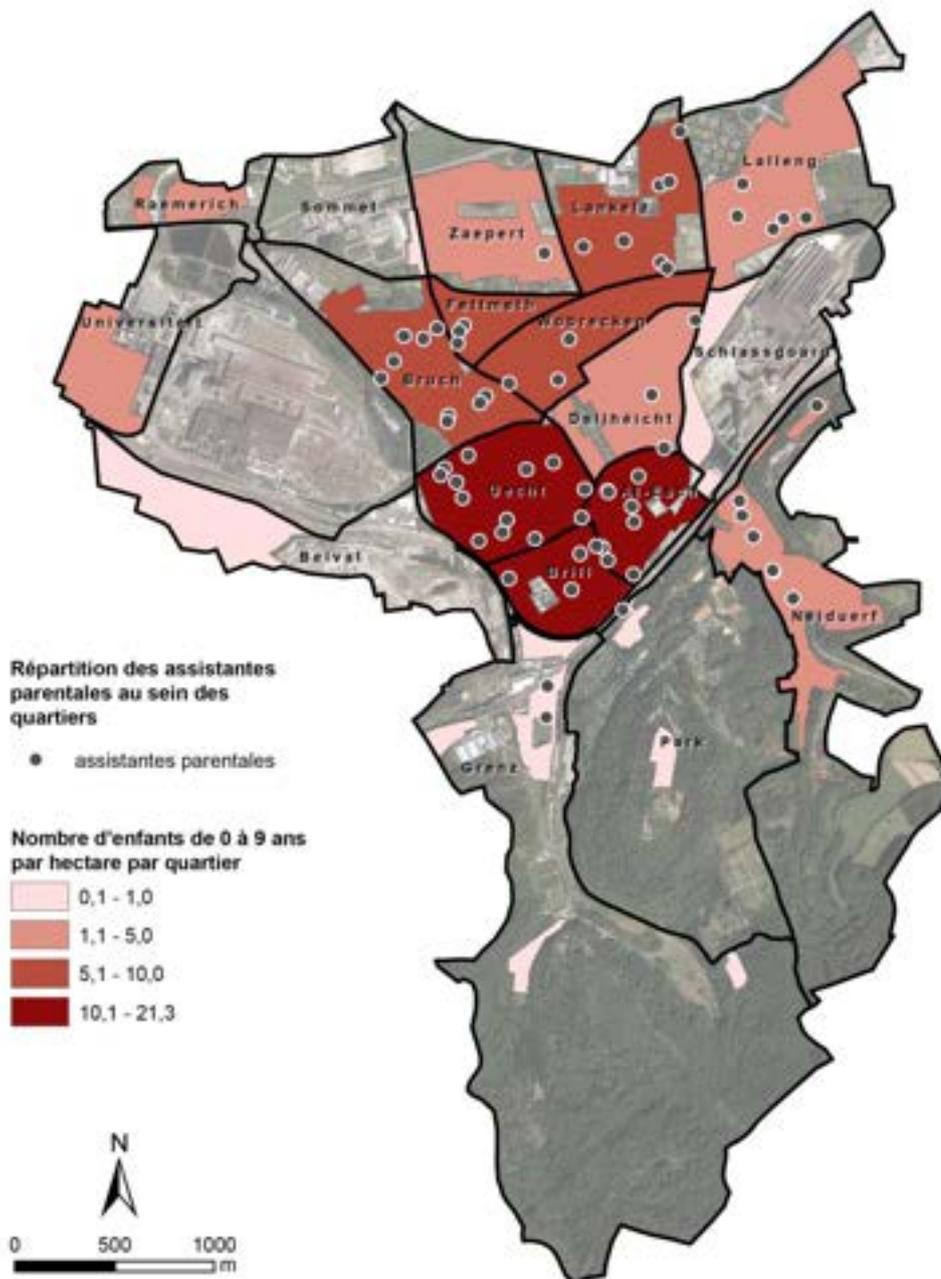
La commune d'Esch-sur-Alzette comptait en juin 2019 68 assistantes parentales reconnues par le Ministère. Il faut savoir que chaque assistante parentale peut accueillir au maximum cinq enfants, et pas plus de deux enfants de moins de deux ans. La capacité d'accueil théorique maximale chez les assistantes parentales de la commune est donc de 340 enfants.

Dans les quartiers Uecht et Bruch, quartiers essentiellement résidentiels, les assistantes parentales sont les plus nombreuses, avec douze et neuf personnes agréées respectivement. Le quartier Al-Esch est également bien représenté avec neuf assistantes parentales, mais vu la densité d'enfants élevée, on a sensiblement moins d'assistantes parentales par enfant de zéro à neuf ans que dans d'autres quartiers de la ville. Le quartier Brill, avec proportionnellement la plus grande densité d'enfants, ne compte que quatre assistantes parentales. On remarque également que les quartiers socio-économiquement les plus aisés, Dellhéicht et Wobrecken, présentent un nombre réduit d'assistantes parentales.

Dans les quartiers à l'Ouest de la commune (Belval, Universitéit, Raemerich et Sommet), où l'offre des crèches est relativement importante (cf. *indicateur 4.5*), aucune assistante parentale agréée n'est présente à l'heure actuelle. De l'autre côté, on voit également que les assistantes parentales comblent les lacunes de structures d'accueil pour enfants dans les quartiers où les crèches sont absentes, comme à Lalleng ou Lankelz.

Étant donné le faible nombre d'assistantes parentales par enfant de zéro à neuf ans dans les quartiers Brill et Dellhéicht, il est important d'y assurer l'offre des autres structures d'accueil pour les enfants. Il est également crucial de considérer la mise en place de ces établissements pour enfants dans les quartiers périphériques ainsi que de promouvoir l'installation davantage d'assistantes parentales. Cela est surtout d'importance dans les quartiers avec un fort développement urbanistique récent, comme Universitéit et Zaepert. Le caractère récent des constructions de ces quartiers explique en partie l'absence d'assistantes parentales. Néanmoins, la présence de structures d'accueil pour les enfants est souvent un critère de décision essentiel pour de jeunes familles souhaitant s'installer dans un quartier.

Assistantes parentales à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Sources: Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, 2019; Registre communal de la population - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2020.

5. Emploi



Ce chapitre s'intéresse à la question de l'emploi et à son évolution. N'oublions pas qu'Esch est la seconde commune du pays, non seulement par habitants, mais également par le nombre d'emplois qu'elle propose, et que son bassin de main d'œuvre s'étend largement au-delà des limites nationales.

Longtemps considérée comme une ville industrielle et comme un centre commercial et administratif régional, le profil de l'emploi dans la commune a évolué, et avec lui la spécialisation économique de la ville, même si bien sûr la ville reste marquée par l'importance de l'activité industrielle. Avec la création du site de Belval, le marché de l'emploi au niveau local se diversifie très largement, et il importe d'observer ces évolutions de manière régulière dans le temps et de manière spatialisée.

Malheureusement, les données sur l'emploi au lieu de travail sont lacunaires au Luxembourg, et les données mobilisées dans ce chapitre sont imparfaites. Néanmoins, elles permettent d'apporter un premier éclairage sur ces mutations du marché local du travail.

5.1 Provenance des résidents du Luxembourg travaillant à Esch-sur-Alzette

Encart méthodologique

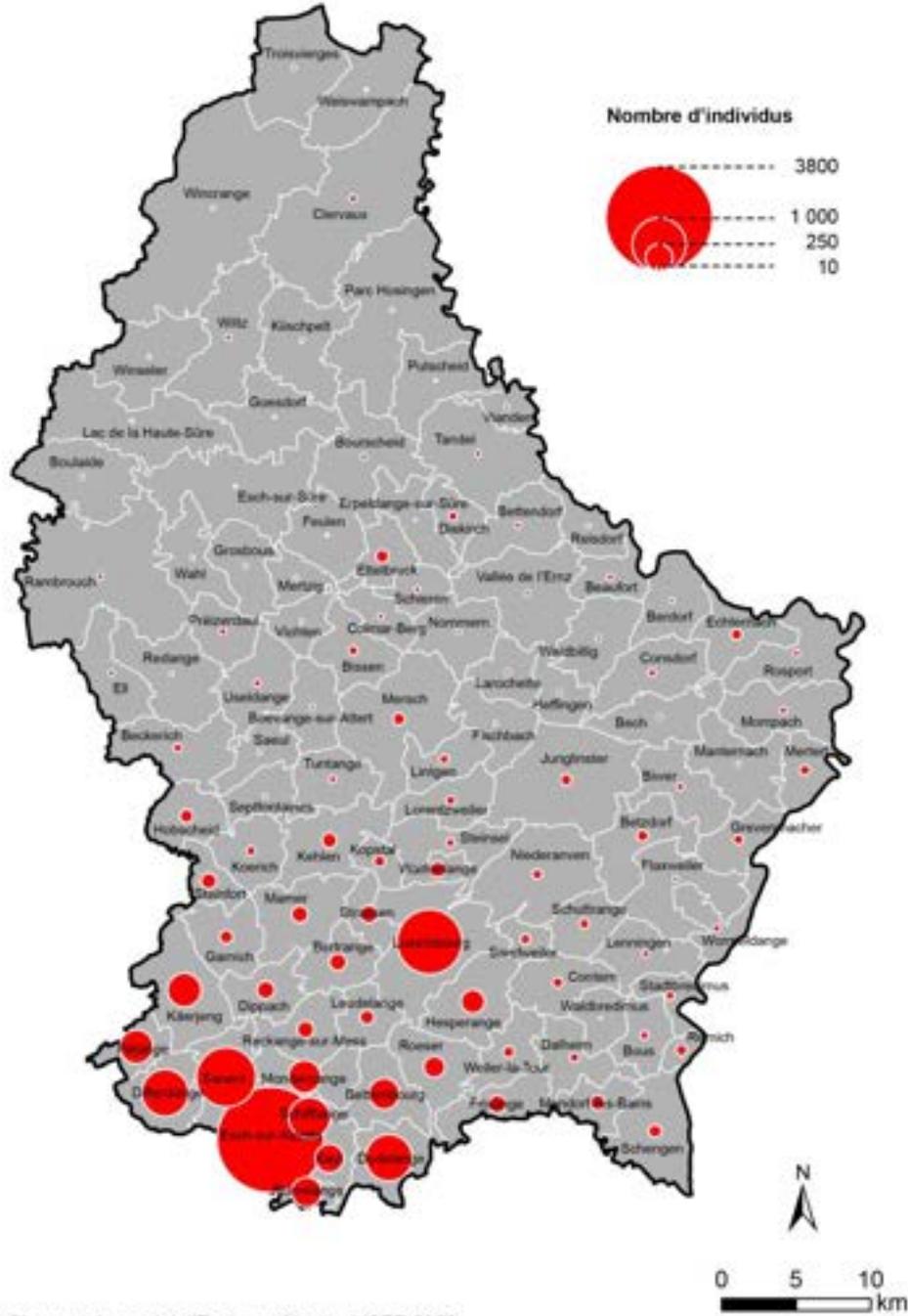
Les données ayant permis la production de cet indicateur proviennent d'une collaboration entre le STATEC, l'Administration des contributions directes et le Département de l'Aménagement du territoire du Ministère de l'Energie et de l'aménagement du territoire. Le fichier le plus récent disponible date de 2017.

En 2017, 13 600 habitants du Grand-Duché de Luxembourg travaillaient dans la commune d'Esch, soit environ la moitié (48%) de l'ensemble des travailleurs occupés à Esch qui s'élèvent à 28 400 personnes. L'autre moitié étant composée de travailleurs frontaliers (*cf. indicateur 5.2*)

28% de ces travailleurs vivaient à Esch, suivi de près de 11% de résidents de Luxembourg-ville, et environ 9% de résidents de Sanem. L'importance relative du nombre de résidents de Sanem travaillant à Esch est probablement liée à la proximité du site de Belval, qui s'étend sur les deux communes même si une importante proportion des emplois du site sont situés sur le ban communal d'Esch. Environ 70% des travailleurs à Esch résidant au Grand-Duché vivaient en 2017 dans la Région Sud, ce qui montre que le bassin d'attraction de la main d'œuvre travaillant à Esch et vivant au Luxembourg reste relativement régional.

Cela signifie qu'un grand nombre de travailleurs à Esch sont également des personnes résidant non loin de la commune et que les potentialités pour que ces travailleurs viennent également consommer à Esch, s'y divertir ou s'y restaurer existent. La question est donc avant tout de savoir comment activer au mieux ces potentialités. Il en va de même pour les pratiques de mobilité douce ou en transport en commun. Il faudrait pouvoir approfondir l'analyse de la provenance des travailleurs à Esch et mieux enquêter ces derniers pour comprendre quelles seraient les mesures ou incitations qui pourraient les pousser à opter pour des déplacements domicile-travail non motorisés ou en transport en commun, afin de favoriser la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Provenance des personnes travaillant à Esch-sur-Alzette et vivant au Luxembourg (2017)



5.2 Provenance des travailleurs frontaliers

Encart méthodologique

Les données ayant permis la production de cet indicateur proviennent d'une collaboration entre le STATEC, l'Administration des contributions directes et le Département de l'Aménagement du territoire du Ministère de l'Energie et de l'aménagement du territoire. Le fichier le plus récent disponible date de 2017.

En 2017, 14 800 travailleurs franchissaient régulièrement la frontière pour venir travailler à Esch-sur-Alzette.

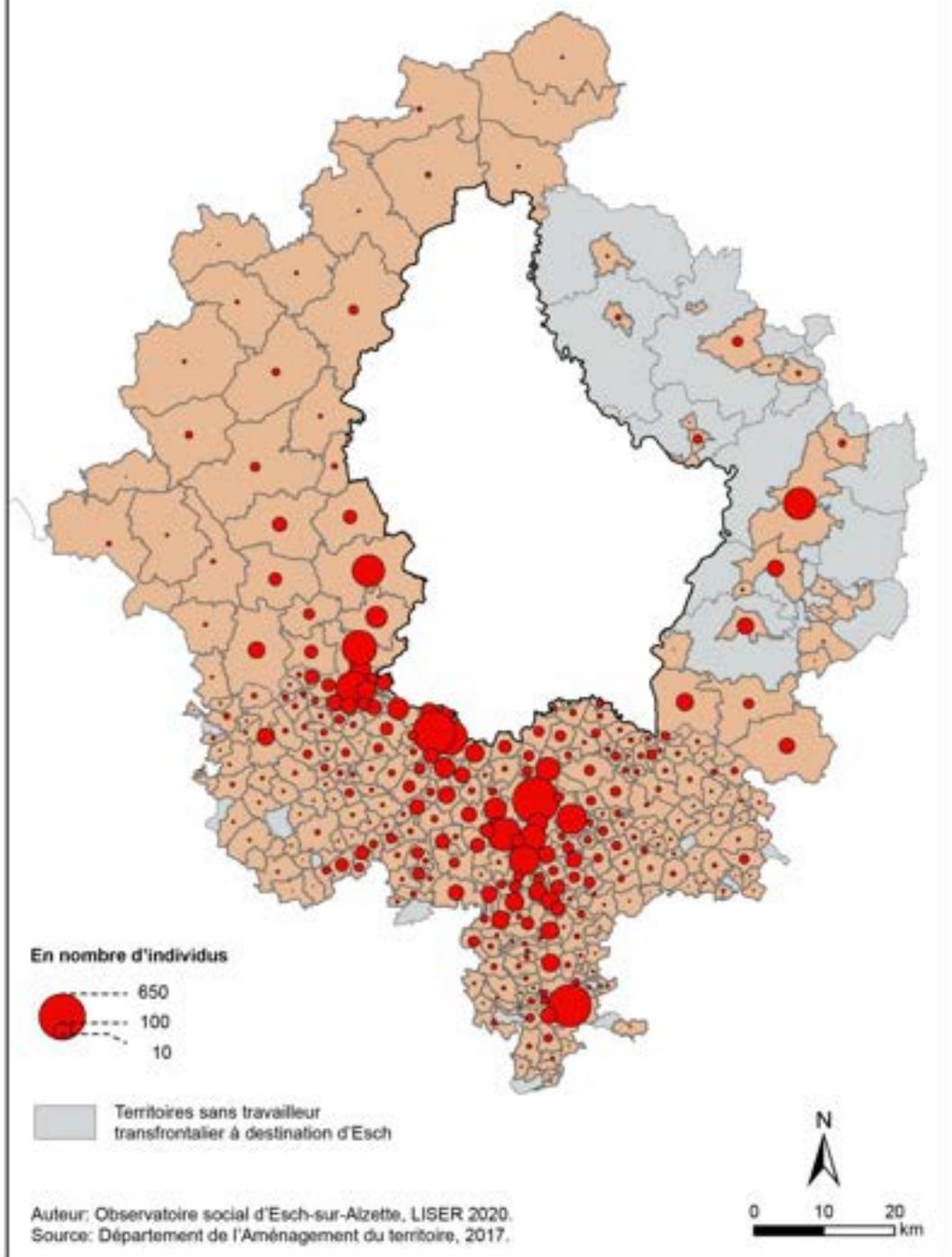
La lecture de la carte montre que les travailleurs frontaliers sont avant tout francophones, et proviennent du sillon lorrain, de la région de Longwy et des communes belges d'Aubange, Messancy et Arlon. 81,6% des travailleurs frontaliers proviennent de France, alors qu'à l'échelle nationale ces derniers ne représentent que 52% du total des frontaliers. Viennent ensuite les Belges (11%) puis les Allemands, avec 7,4%. On observe que les travailleurs frontaliers sont issus de presque toutes les communes frontalières françaises et belges du pays, y inclus les communes belges au nord du Luxembourg, tandis que la bassin d'attraction d'Esch est nettement plus limité en Allemagne, où les frontaliers ne sont issus que d'un nombre limité de communes.

Les facteurs explicatifs du taux important de frontaliers francophones relèvent à la fois d'une logique de proximité spatiale (plus les communes frontalières sont proches d'Esch-sur-Alzette, plus elles émettent un nombre relativement important de travailleurs frontaliers vers cette commune) et d'une logique gravitaire (plus les communes frontalières sont peuplées, plus elles contribuent à envoyer un nombre absolu élevé de travailleurs vers Esch). C'est la raison pour laquelle on voit bien apparaître les communes de Metz, Thionville, Arlon et même Trèves, pourtant éloignées d'Esch : même si un pourcentage très faible des habitants actifs occupés de Trèves travaillent à Esch, leur nombre absolu reste important. La ligne RGTR 306 qui relie Trèves à Belval permet d'ailleurs au personnel allemand de l'Université ou des entreprises situées sur le site d'effectuer un trajet sans changement.

Les dix communes qui émettent le plus de travailleurs frontaliers par ordre décroissant sont Thionville, Villerupt, Metz, Audun-le-Tiche, Longwy, Aubange, Hayange, Arlon, Trèves et Fameck.

Connaître la provenance des travailleurs frontaliers et mesurer son évolution dans le cadre des prochains rapports permet de comprendre comment s'étend l'aire d'attraction de la commune dans le temps. Elle permet aussi de mieux comprendre les défis liés aux questions de mobilité qui constitue une première étape vers des actions en faveur de mobilités alternatives au tout automobile.

Commune de résidence des transfrontaliers travaillant à Esch-sur-Alzette (2017)



5.3 Bénéficiaires de l'indemnité de chômage

Encart méthodologique

Les chômeurs indemnisés comptabilisés dans cet indicateur correspondent à l'ensemble des individus âgés entre 16 et 64 ans enregistrés auprès de l'ADEM et percevant une indemnité de chômage, y inclus les bénéficiaires d'un reclassement externe. Ces derniers sont des salariés qui pour des raisons de santé ne peuvent plus exercer leur dernier poste de travail, mais qui ne peuvent pas prétendre à la pension d'invalidité. Les chômeurs indemnisés sont rapportés à l'ensemble de la population active résidente à Esch, composée de la somme des personnes qui travaillent et des chômeurs indemnisés. Les calculs sont réalisés sur base des données de l'IGSS à la situation de janvier 2019. Il faut préciser que cet indicateur diverge des statistiques nationales dans le sens où le taux de chômage officiel se base sur l'ensemble de la population des demandeurs d'emploi, bénéficiant ou non de l'indemnité de chômage, tandis que les données utilisées ici ne permettent que de prendre en compte les chômeurs indemnisés. Il s'agit malheureusement d'une limite inhérente au type de données disponibles. En ce qui concerne le taux de chômage total, il était de 11,44% en 2020, d'après les données les plus récentes disponibles auprès du STATEC, soit le second plus haut taux communal du pays (derrière Wiltz), contre une valeur nationale moyenne de 6,59%. Par ailleurs, des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Le nombre de chômeurs indemnisés habitant à Esch-sur-Alzette s'élève à 914, ce qui correspond à 5,8% de la population active. 60,6% des chômeurs indemnisés sont des hommes tandis que 39,4% des femmes, ce qui montre un déséquilibre assez important.

Une analyse des nationalités montre que les Luxembourgeois actifs sont proportionnellement les moins nombreux à être dans cette situation, avec un taux de 3,2%. Parmi les ressortissants français, le taux reste également en-dessous de la moyenne. Les regroupements des différentes autres nationalités présentent en revanche des taux nettement plus élevés, avec 7% pour les ressortissants de pays extérieurs à l'Union européenne et 7,4% pour les Portugais. Le regroupement de toutes les autres nationalités européennes (que celle citées) représente le groupe le plus représenté avec un taux de 8,7%.

Une différenciation selon l'âge montre que les jeunes chômeurs indemnisés de moins de 25 ans comptent, avec 5,1% de l'ensemble de cette catégorie d'âge, une part de chômeurs légèrement plus faible que la moyenne communale. Plus l'âge de la retraite se rapproche, plus la part relative des chômeurs indemnisés augmente : plus de 6% de l'ensemble des individus actifs âgés de plus de 50 ans sont des chômeurs indemnisés. Même si, à partir de 55 ans, le nombre de chômeurs est en baisse en valeurs absolues, il est en augmentation en valeurs relatives. Cela témoigne des problèmes de réinsertion professionnelle plus importants qui affectent les personnes plus âgées sans emploi, ce qui est une problématique rencontrée de manière très fréquente, face à des employeurs plus enclins à employer une main d'œuvre jeune (et donc souvent aussi moins coûteuse).

La carte montre la répartition des bénéficiaires de l'indemnité de chômage en fonction des différents quartiers. Ceux dont la population est la plus fortement touchée par le chômage sont les deux quartiers centraux, à savoir Al-Esch et Brill (ensemble avec le quartier Park) avec respectivement 7,8% et 7,6%. D'autres quartiers avec une part de chômeurs indemnisés assez élevée sont Grenz, Uecht ainsi que le

regroupement de quartiers Fettmeth-Zaepert-Sommet. Les premiers quartiers ressortent également pour d'autres indicateurs socio-économiques, ce qui montre une concentration spatiale de problèmes sociaux.

La réintégration des chômeurs sur le marché du travail est cruciale pour permettre à cette population vulnérable de nouvelles perspectives professionnelles et une amélioration des conditions de vie de leurs familles. Le Centre d'Initiative et de Gestion Local (CIGL), qui est une initiative soutenue par la Ville d'Esch-sur-Alzette et du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, fait partie de ces initiatives qui permettent de débloquer des situations difficiles et d'offrir de nouvelles perspectives aux chômeurs. 176 salariés en insertion en bénéficiaient en 2018.

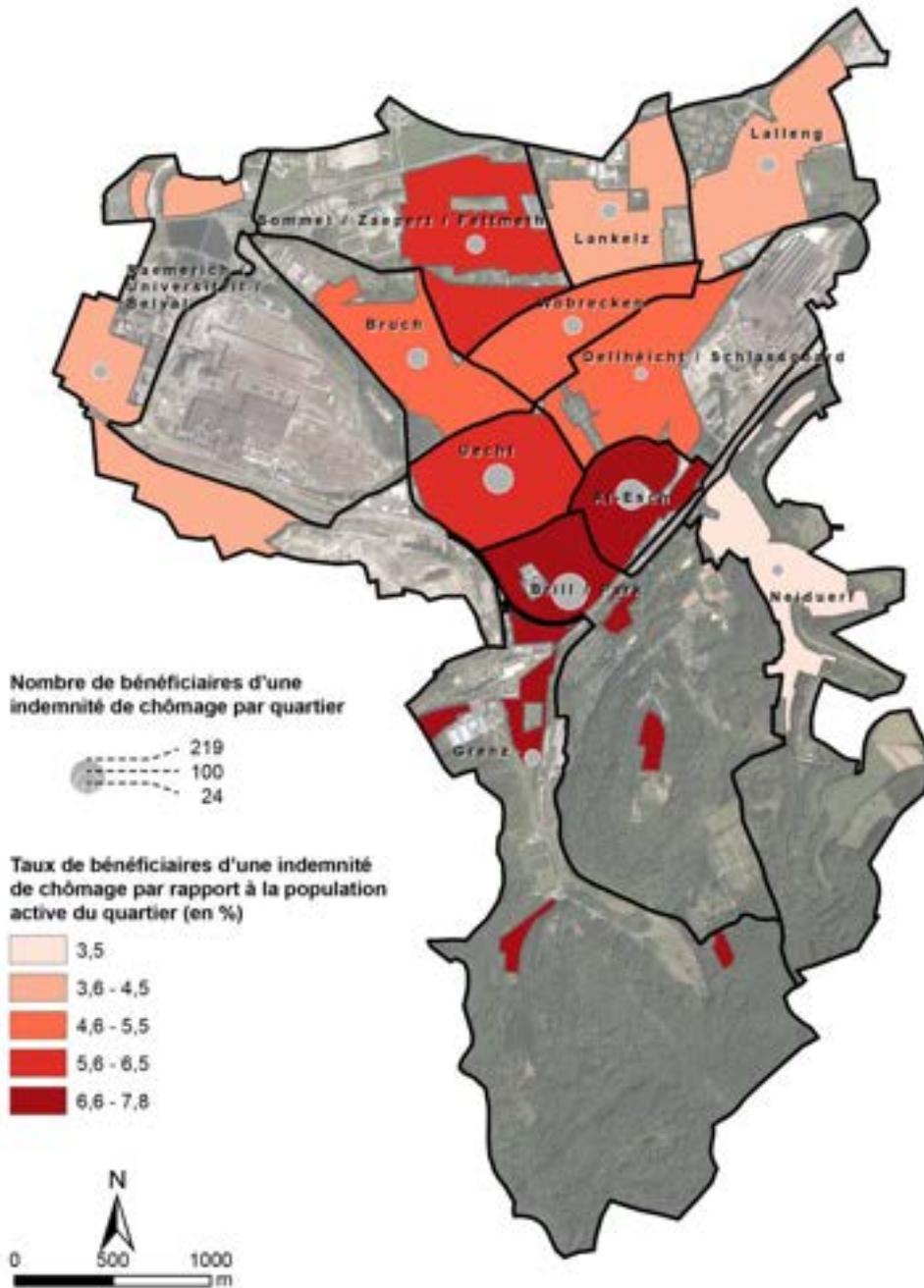
Par ailleurs, il ne faut pas oublier que ces populations en situation de chômage indemnisé que l'on considère comme vulnérables le sont moins que celles qui ne reçoivent pas d'indemnité, qui reçoivent le REVIS ou qui sont inactives et sans revenu ou patrimoine.

	NOMBRE DE PERSONNES (2019)	PART RELATIVE (%)
Bénéficiaires de l'indemnité de chômage	914	100
- dont femmes	360	39,4
- dont hommes	554	60,6

NATIONALITÉ	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'INDEMNITÉ DE CHÔMAGE	TAUX DE CHÔMAGE INDEMNISÉ PAR RAPPORT À LA POPULATION ACTIVE (%)
<i>portugaise</i>	440	7,4
<i>luxembourgeoise</i>	178	3,2
<i>française</i>	47	5,5
<i>autre UE-28</i>	126	8,7
<i>autre hors UE</i>	123	7,0

CLASSES D'ÂGE	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'INDEMNITÉ DE CHÔMAGE	TAUX DE CHÔMAGE INDEMNISÉ PAR RAPPORT À LA POPULATION ACTIVE (%)
<i>moins de 25</i>	71	5,1
<i>25-29 ans</i>	109	5,6
<i>30-34 ans</i>	103	5,0
<i>35-39 ans</i>	128	6,0
<i>40-44 ans</i>	120	5,8
<i>45-49 ans</i>	111	5,2
<i>50-54 ans</i>	133	6,6
<i>55-59 ans</i>	95	6,9
<i>60-64 ans</i>	43	10,9

Chômage indemnisé à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

5.4 Secteurs d'activités des travailleurs résidant à Esch-sur-Alzette

Encart méthodologique

Les données issues de l'IGSS permettent, pour l'ensemble des résidents de la commune d'Esch travaillant, de savoir dans quel secteur d'activité ces derniers sont occupés, selon la typologie NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté européenne). En revanche, ces données ne permettent pas de savoir quel est le type d'emploi occupé au sein d'un secteur d'activité. Afin de pouvoir spatialiser ces informations, un tableau a été réalisé qui montre, à l'échelle des quartiers, quels sont les secteurs d'activités dans lesquels on peut observer une surreprésentation relative des actifs occupés par rapport à la moyenne communale. Cela permet d'affiner la compréhension des spécificités de chaque quartier en termes de composition socio-économique. Il faut savoir que pour certains actifs occupés, aucun secteur d'activité NACE n'est mentionné dans le fichier-source. Ces individus n'ont donc pas été comptabilisés. Par ailleurs, des regroupements de codes NACE et de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

116 A l'échelle de la commune, les deux secteurs d'activité les plus représentés sont la construction (15,7% des actifs occupés résidant à Esch travaillent dans ce domaine), à stricte égalité avec l'administration publique (15,7% également), ce qui traduit assez bien deux profils bien connus de la ville, à savoir son caractère ouvrier, mais également sa centralité en termes d'administration et d'équipements publics.

En revanche, le domaine des activités financières et assurances est relativement sous-représenté par rapport à la moyenne nationale, puisqu'il ne représente que 3,7% des actifs occupés à Esch contre 11,5% de l'emploi total du pays, selon les données du STATEC.¹

A l'échelle intra-urbaine, certains quartiers laissent apparaître une surreprésentation de leurs résidents dans certains secteurs d'activités bien spécifiques.

Ainsi, le quartier Dellhéicht montre une claire surreprésentation de ses habitants dans les secteurs de l'administration publique et de la santé humaine et action sociale (ce qui s'explique certainement par la proximité avec l'hôpital), et le regroupement Universitéit-Raemerich-Belval sans surprise, ressort très fortement dans les domaines de l'enseignement (avec la proximité de l'Université), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (avec les centres de recherche), et des activités financières et assurances. En revanche, dans les autres quartiers, ces trois secteurs sont presque toujours systématiquement faiblement représentés.

On peut également noter quelques légères spécialisations de certains quartiers, à l'image de Grenz dans la construction, de Brill dans les activités de services administratifs et de soutien, et de Neiduerf dans la santé humaine et l'action sociale, mais dans l'ensemble, à part Dellhéicht et le regroupement Universitéit-Raemerich-Belval, les quartiers diffèrent relativement peu des moyennes communales dans leurs profils.

¹

https://statistiques.public.lu/stat/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=12917&IF_Language=fra&MainTheme=2&FldrName=3&RFPPath=92

La répartition des emplois des différents secteurs d'activités entre hommes et femmes peut varier très fortement, comme c'est le cas pour le secteur d'activité de la construction (94,8% d'hommes) ou, à l'inverse, du secteur d'activité T, qui regroupe notamment les activités de nettoyage pour le compte des ménages, qui compte 97% de femmes parmi l'ensemble des employés.

QUARTIER DE RESIDENCE	SECTEURS D'ACTIVITE (CODE NACE) DES ACTIFS OCCUPES (2019)												
	Valeurs exprimées en % de l'emploi total des actifs occupés dans les secteurs considérés et résidant dans chaque quartier												
	B+C	F	G	H	I	J	K	M	N	O	P	Q	T
Al-Esch	5,1	18,1	10,7	4,3	10,3	2,7	3,2	5,8	13,1	11,2	2,0	10,3	3,3
Brill	5,4	19,6	11,0	3,8	11,2	2,2	1,9	4,7	15,3	9,7	2,0	9,4	3,6
Bruch	4,2	14,4	10,9	5,8	5,9	3,0	4,2	4,1	10,6	19,4	1,1	13,4	3,0
Dellhéicht	3,7	11,3	9,0	2,3	6,9	3,5	4,2	6,2	6,9	25,4	2,3	15,9	2,3
Fettmeth/ Zaepert/Sommet	4,8	12,3	11,8	7,2	4,9	3,2	4,3	5,4	7,6	21,4	2,5	11,8	2,8
Grenz	5,3	22,7	9,5	3,4	6,3	1,9	2,5	1,9	12,8	17,3	1,9	10,9	3,6
Lalleng	4,9	13,0	13,1	6,8	5,0	3,7	5,0	5,8	8,5	17,2	1,3	13,4	2,5
Lankelz	4,5	12,1	9,3	6,9	4,9	3,4	3,9	6,2	8,5	20,4	1,6	14,4	4,0
Neiduerf	4,1	12,2	11,9	5,9	6,5	3,2	3,2	3,4	8,3	20,9	1,4	16,3	2,8
Uecht	4,1	20,8	11,4	5,1	9,0	3,0	3,2	4,4	10,3	12,3	1,1	11,1	4,1
Université/Rae- merich/Belval	3,0	7,1	9,5	6,0	5,5	4,6	7,1	11,0	5,7	13,4	17,8	7,8	1,4
Wobrecken	5,5	9,7	10,3	4,6	5,4	2,5	5,9	5,3	7,7	24,3	1,8	15,0	1,8

Moyenne communale	4,7	15,7	10,9	5,1	7,7	3,0	3,7	5,3	10,6	15,7	2,7	11,8	3,2
--------------------------	------------	-------------	-------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	------------

N.B. Les cases colorées montrent les secteurs d'activités surreprésentés à l'échelle des différents quartiers.

Secteurs d'activités selon la classification NACE

B+C	Industries extractives et manufacturières
F	Construction
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles
H	Transports et entreposage
I	Hébergement et restauration
J	Information et communication
K	Activités financières et d'assurance
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
N	Activités de services administratifs et de soutien
O	Administration publique
P	Enseignement
Q	Santé humaine et action sociale
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre

SEXE	RÉPARTITION HOMMES/FEMMES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE) (2019)													
	<i>B+C</i>	<i>F</i>	<i>G</i>	<i>H</i>	<i>I</i>	<i>J</i>	<i>K</i>	<i>L</i>	<i>M</i>	<i>N</i>	<i>O</i>	<i>P</i>	<i>Q</i>	<i>T</i>
<i>Femmes</i>	23,5	5,2	43,7	13,9	55,7	29,7	50,9	44,0	47,7	67,7	50,8	45,9	71,2	97,0
<i>Hommes</i>	76,5	94,8	56,3	86,1	44,3	70,3	49,1	56,0	52,3	32,3	49,2	54,1	28,8	3,0



6. Economie et activité commerciale

La situation sociale de la ville est largement tributaire de la santé de son tissu économique et commercial. Même si de nombreux résidents d'Esch travaillent à Luxembourg-ville et dans son agglomération, la « métropole du fer » est devenue au cours des dernières années, notamment avec le développement du site de Belval, le second pôle d'emplois dans le pays au niveau communal, et compte sur son territoire une multitude de sièges sociaux.

Il n'en va pas de même pour la situation commerciale, qui est compliquée en raison d'une multiplication importante des surfaces commerciales dans le pays qui engendre une forte compétition entre les centres commerciaux en périphérie des villes et le tissu commercial de proximité, inséré dans le tissu urbain de la commune. Ce problème n'est pas spécifique à Esch-sur-Alzette, mais il participe à la dégradation de l'image du centre-ville, où se concentre une bonne partie de l'offre commerciale.

6.1 Evolution du nombre des sièges sociaux

Encart méthodologique

Mesurer le nombre ou le type d'entreprises est un vrai défi en l'absence de données statistiques complètes et accessibles. Afin d'évaluer l'activité économique à Esch-sur-Alzette, on peut toutefois recourir au nombre et à la localisation des sièges sociaux repris dans le Répertoire des entreprises luxembourgeoises publié régulièrement par le STATEC. Il faut noter cependant, qu'il existe d'importantes différences entre le nombre d'entreprises et le nombre de sièges sociaux, puisque les filiales implantées à Esch, mais dont le siège social est localisé à l'extérieur de la commune, ne sont pas reprises. De plus, une entreprise ayant son siège social à Esch n'est comptée qu'une seule fois, même si elle détient plusieurs filiales à travers la ville. Enfin, les entreprises individuelles n'ont pas pu être analysées en raison du Règlement général sur la protection des données. En retenant ces limites importantes inhérentes aux seules données disponibles, cet indicateur peut tout de même servir à analyser l'évolution globale des entreprises.

Le constat le plus important qui découle de cet indicateur est la forte augmentation du nombre de sièges sociaux à l'échelle de la commune. En effet, si on prend en compte l'ensemble des entreprises, qui existent sur le territoire de la commune (entreprises individuelles comprises), on a une augmentation d'entreprises entre 2008 et 2018 de 40%, en passant de 1 130 entreprises à 1 584. En faisant abstraction des entreprises individuelles dans la suite de l'indicateur pour des raisons d'exploitation statistique, on arrive même à une croissance de 56% de toutes les autres entreprises. Tous les quartiers ont contribué à cette croissance, à l'exception de Schlassgoard qui a perdu des sièges sociaux suite à la délocalisation du Technoport vers le quartier Universitéit. Certains quartiers (Universitéit, Sommet, Zaepert, Bruch) ont même connu une véritable explosion du nombre de sièges sociaux au cours de cette décennie.

Lorsqu'on analyse les sièges sociaux des entreprises non individuelles par secteur d'activité, on peut observer que ce sont avant tout les entreprises de services qui ont augmenté le plus fortement, et plus particulièrement les activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui atteignent en 2018 environ 15% du total des sièges sociaux à Esch. La nouvelle spécialisation de la ville d'Esch dans ces secteurs développés autour de l'Université du Luxembourg devient donc de plus en plus une réalité que l'on peut observer au niveau de l'indicateur des sièges sociaux.

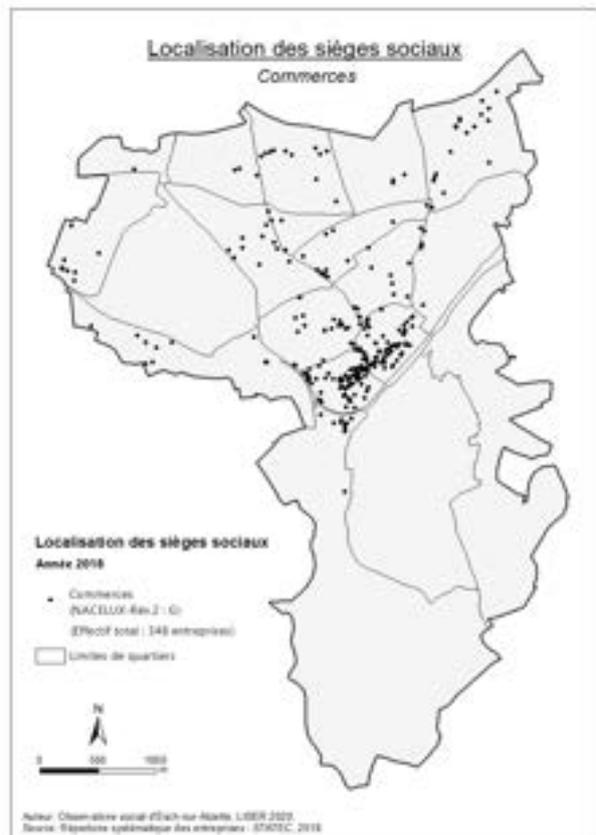
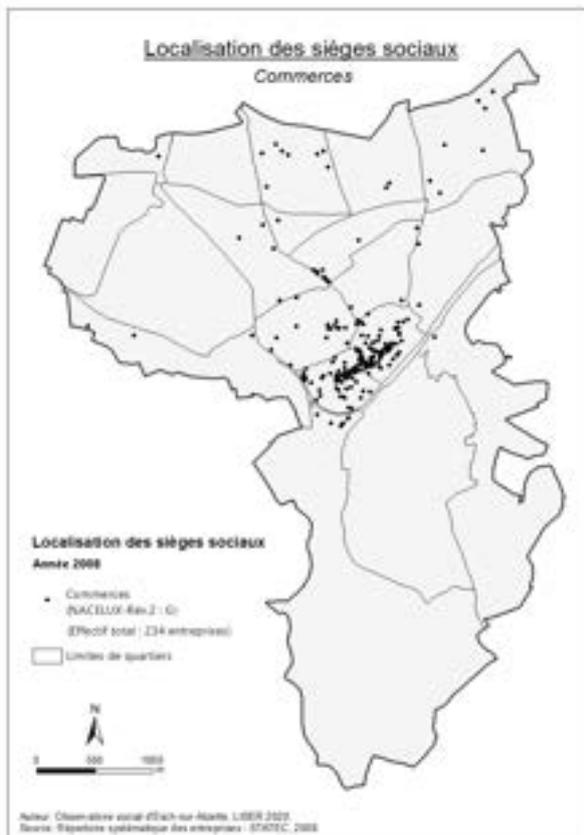
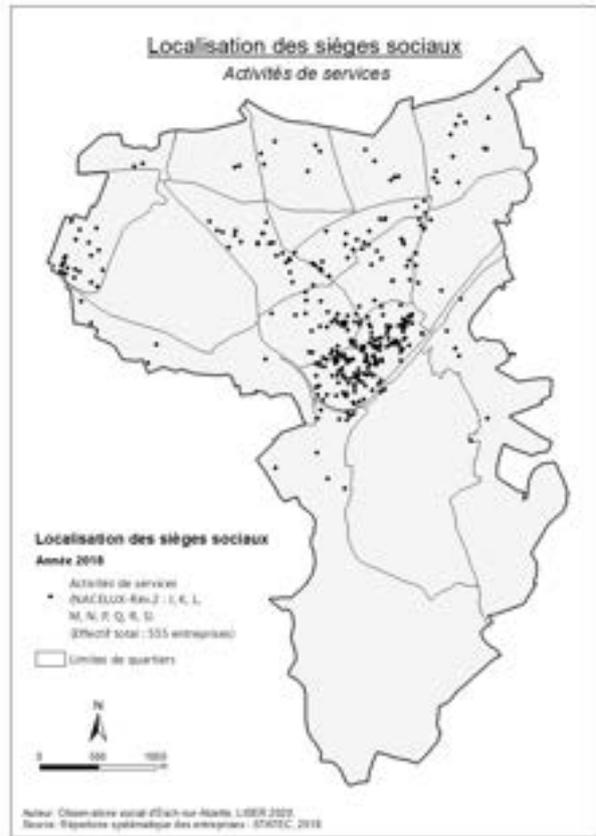
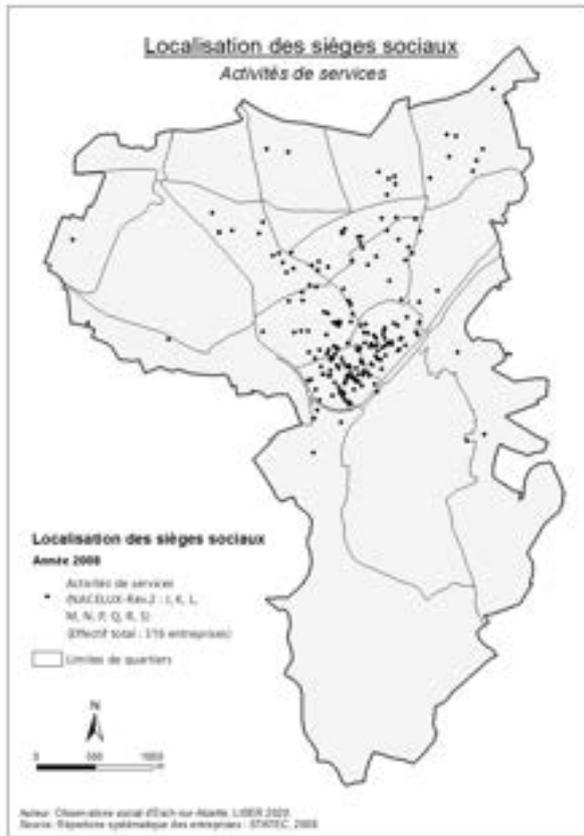
En analysant les cartes correspondantes, on remarque que la croissance du secteur tertiaire profite à la fois aux quartiers centraux et à la périphérie. Une analyse plus détaillée permet toutefois de différencier les activités de service et leur répartition spatiale : ainsi, l'hypercentre (Al-Esch et Brill) est spécialisé dans la subdivision « Autres services personnels », qui est composée notamment de salons de coiffure ou de beauté. De l'autre côté, dans les quartiers Dellhéicht et Wobrecken, ainsi que dans le quartier Universitéit, ce sont les activités de services financiers, spécialisés ou scientifiques qui sont surreprésentées¹. Bien évidemment, les effectifs de salariés n'ont rien en commun entre ces différents secteurs.

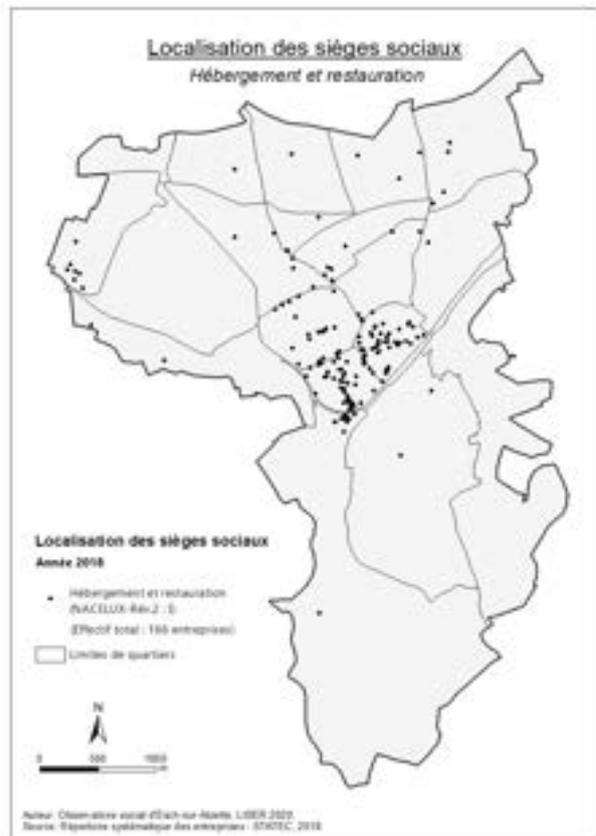
¹ Les cartes montrant la localisation exacte des sièges sociaux peuvent parfois être trompeuses quant au nombre de sièges sociaux par quartier. En effet, si des entreprises ont la même adresse (ce qui est souvent le cas dans le quartier Universitéit), les points se superposent et seulement un des points reste visible.

Au niveau des commerces, la comparaison des cartes de 2008 et de 2018 montre une certaine déconcentration spatiale, c'est-à-dire que le nombre de sièges sociaux du domaine commercial stagne dans l'hypercentre et augmente dans des rues ou quartiers plus périphériques. En ce qui concerne le secteur de l'Horeca, on constate une forte concentration dans certaines rues des quartiers centraux Brill, Grenz et Al-Esch. Au cours des dernières années, le quartier Université a connu toutefois une nette croissance dans ce secteur et constitue aujourd'hui un pôle secondaire de l'Horeca à Esch.

QUARTIERS	NOMBRE DE SIÈGES SOCIAUX		ÉVOLUTION
	2008	2018	
<i>Al-Esch</i>	220	281	+28%
<i>Belval</i>	25	45	+80%
<i>Brill</i>	243	290	+19%
<i>Bruch</i>	32	69	+116%
<i>Dellhéicht</i>	40	56	+40%
<i>Fettmeth</i>	5	9	+80%
<i>Grenz</i>	30	56	+87%
<i>Lalleng</i>	41	69	+68%
<i>Lankelz</i>	10	12	+20%
<i>Neiduerf</i>	9	13	+44%
<i>Park</i>	3	6	+100%
<i>Raemerich</i>	3	8	+167%
<i>Schlassgoard</i>	29	14	-52%
<i>Sommet</i>	3	17	+467%
<i>Uecht</i>	89	142	+60%
<i>Université</i>	2	124	+6100%
<i>Wobrecken</i>	32	58	+81%
<i>Zaepert</i>	23	44	+91%
Esch-sur-Alzette	839	1313	+56%

SECTEURS D'ACTIVITÉ	NOMBRE DE SIÈGES SOCIAUX	PART RELATIVE PAR SECTEUR	NOMBRE DE SIÈGES SOCIAUX ET ÉVOLUTION		PART RELATIVE PAR SECTEUR
	2008		2018		
<i>Activités industrielles, production et distribution d'électricité, gaz et eau</i>	39	4,6	46	+18%	3,5
<i>Construction, transports et entreposage</i>	125	14,9	198	+58%	15,1
<i>Commerces</i>	234	27,9	348	+49%	26,5
<i>Hébergement et restauration</i>	125	14,9	166	+33%	12,6
<i>Services financiers, immobiliers, d'assurances, d'information et de communication</i>	113	13,5	167	+48%	12,7
<i>Activités spécialisées, scientifiques et techniques</i>	97	11,6	200	+106%	15,2
<i>Activités de services administratifs et de formation</i>	60	7,2	104	+73%	7,9
<i>Autres activités de service</i>	46	5,5	84	+83%	6,4
Total	839	100,0	1313	+56%	100,0





6.2 Nombre et types de commerces

Encart méthodologique

Actuellement, il n'existe pas de relevé complet des commerces situés dans la commune d'Esch-sur-Alzette, ce qui complique une analyse de la structure commerciale. Cependant, le cadastre commercial pour la Ville d'Esch-sur-Alzette est en cours d'élaboration et sera pris en compte dans l'analyse du nombre et des types de commerces au cours des années à venir. La présente analyse se base sur les résultats du rapport final relatif au concept du commerce de détail réalisé par la « *Gesellschaft für Markt- und Absatzforschung* » (GMA) pour le compte de la Ville en 2019.

Le volume et la structure commerciale sont d'une importance majeure pour Esch. Les enjeux relatifs aux commerces en voie de disparition et aux cellules vides sont fortement médiatisés et contribuent à affecter négativement l'attractivité de la ville entière. Il est donc primordial de suivre de près la situation du tissu commercial, ainsi que son évolution dans le temps.

À l'heure actuelle, on peut affirmer que la ville d'Esch est dominée par deux pôles commerciaux majeurs, à savoir la rue de l'Alzette ensemble avec ses rues avoisinantes et le centre commercial Belval Plaza. Un troisième pôle, le centre commercial à Lalleng, devrait ouvrir en 2023². Le reste de la ville reste actuellement dominé par des commerces d'approvisionnement de base.

126

À l'échelle de la ville, le nombre de commerces de détail a diminué de 14% entre 2009 et 2019, et ceci malgré le développement du site de Belval avec ses nombreux commerces au cours de cette même période. La croissance du nombre de sièges sociaux dans le domaine des commerces (*cf. indicateur 6.1*) n'est donc pas visible au niveau de l'effectif de commerces de détail, bien au contraire, ce qui devrait mettre en garde sur la comparabilité des indicateurs « nombre de commerces » et « nombre de sièges sociaux ».

Ce déclin du commerce au centre-ville est une tendance que l'on retrouve dans de nombreuses villes où les mêmes défis se posent. Le rapport de la GMA met en avant des causes structurelles pour expliquer ceci (augmentation du commerce en ligne, ...), mais on peut se demander si la création du centre commercial de Belval et le manque de communication entre les développements au centre-ville et à Belval – comme rapporté par la GMA – n'ont pas d'effets néfastes pour l'attractivité des commerces de la rue de l'Alzette et ses alentours. Toutefois, il est impossible d'en tirer des conclusions finales et d'autres analyses plus poussées sont nécessaires.

Pendant la même période, la surface commerciale a augmenté de 14% en moyenne. Ces deux tendances opposées indiquent un processus de concentration du commerce de détail sur moins d'enseignes avec en moyenne une surface de vente plus grande. Cette évolution est également liée au développement de Belval Plaza et au développement des grandes enseignes commerciales. Les secteurs de l'alimentation, des vêtements et de l'électronique sont ceux dont la surface de vente a augmenté le plus fortement.

Lorsqu'on se focalise sur le centre-ville, on voit que les commerces sont concentrés surtout sur le tronçon central de la rue de l'Alzette, entre la place de la Résistance et la place de l'Hôtel de Ville. Ceci

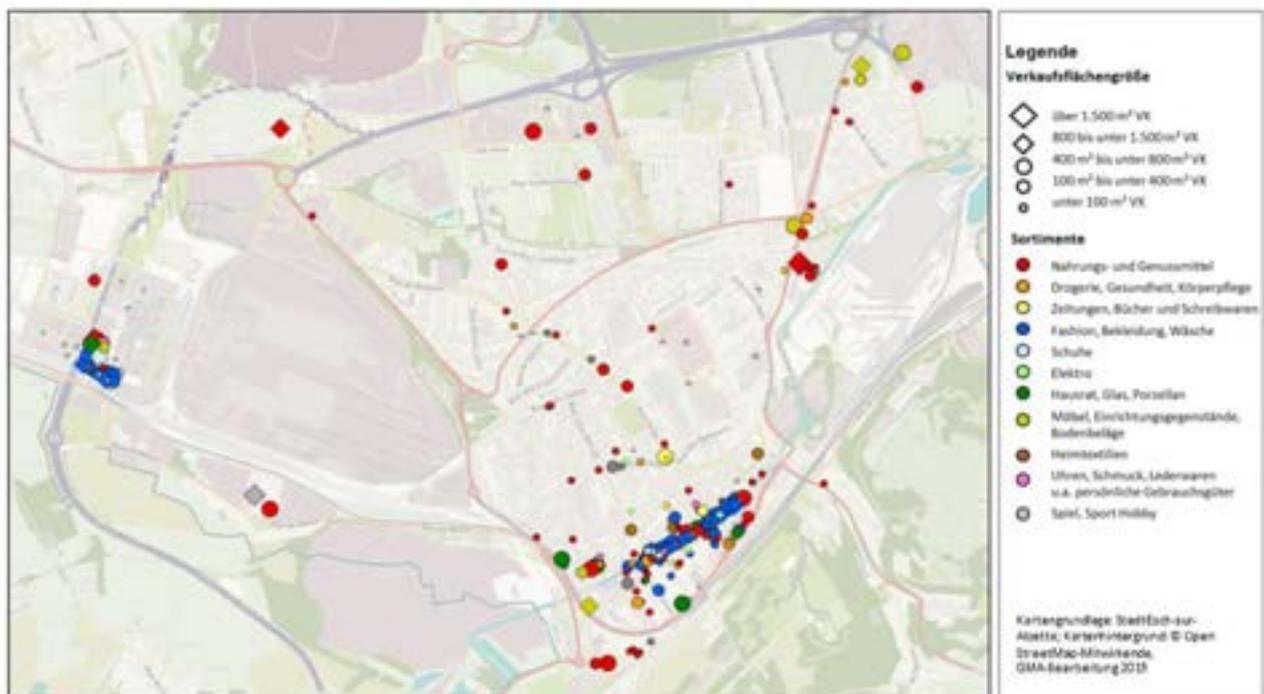
² JACQUEMOT, P., 2020. *Dans la famille Cactus, je demande Lallange*. Luxemburger Wort. Consulté sur <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/dans-la-famille-cactus-je-demande-lallange-5e42a26bda2cc1784e355fbf>

est presque exclusivement le cas pour les commerces de vêtements et de chaussures, qui nécessitent du passage. Dans les rues adjacentes, d'autres activités de service ainsi que des cafés et restaurants dominent le tissu commercial.

La dualité entre le centre-ville et Belval, à laquelle va se rajouter encore le futur centre commercial de Lalleng, est un enjeu qui va être crucial dans les années à venir et qui devrait être observé de près par les responsables communaux. Le risque que Belval et les commerces du centre-ville soient dans une relation de compétition néfaste aux deux, notamment en ce qui concerne l'attraction des clients venant d'une autre commune, est bien réel. Des actions politiques visant à promouvoir le tissu commercial du centre-ville (à l'image de l'initiative du Concept Local d'Activation pour la Revitalisation commerciale d'Esch – CLAIRE) autant que de Belval sont nécessaires pour tenter de retenir la clientèle eschoise tout en favorisant l'attraction de celle habitant dans d'autres communes du pays. L'attraction de grandes locomotives commerciales de même que des commerces de niches pourraient contribuer à une dynamique favorable pour la ville. La complémentarité et les synergies devraient l'emporter sur la compétition entre quartiers, et il faut espérer qu'une meilleure interconnexion physique du centre-ville avec Belval dans le futur permettra d'atteindre cette masse critique en matière d'offre commerciale, au profit de tous.

Localisation, surface de vente et types de commerces de détail

Einzelhandelsverteilung im Stadtgebiet



Source : GMA, 2019

Nombre, surface de vente et chiffre d'affaires des différents secteurs du commerce de détail

Einzelhandelsbestand Gesamtstadt

Warengruppe Esch	Anzahl Betriebe	Verkaufsfläche in m ²	Umsatz in Mio. €
periodischer Bedarf	112	16.570	156,1
Nahrungs- und Genussmittel	79	13.250	109,5
Drogerie, Gesundheit, Körperpflege	33	3.320	46,6
aperiodischer Bedarf	145	31.665	230,7
Fashion, Bekleidung, Wäsche	68	13.735	115,1
Schuhe	9	1.490	7,4
Heimtextilien	5	880	3,7
Uhren, Schmuck, Lederwaren und andere persönliche Gebrauchsgüter	15	845	10,2
Elektrowaren	13	4.480	45,9
Zeitungen, Bücher und Schreibwaren	5	1.150	10,5
Möbel, Einrichtungsgegenstände, Bodenbeläge	9	4.290	17,0
Hausrat, Glas, Porzellan	10	2.240	9,3
Spiel, Sport, Freizeit, Hobby	11	2.555	11,4
Summe	257	48.235	386,8

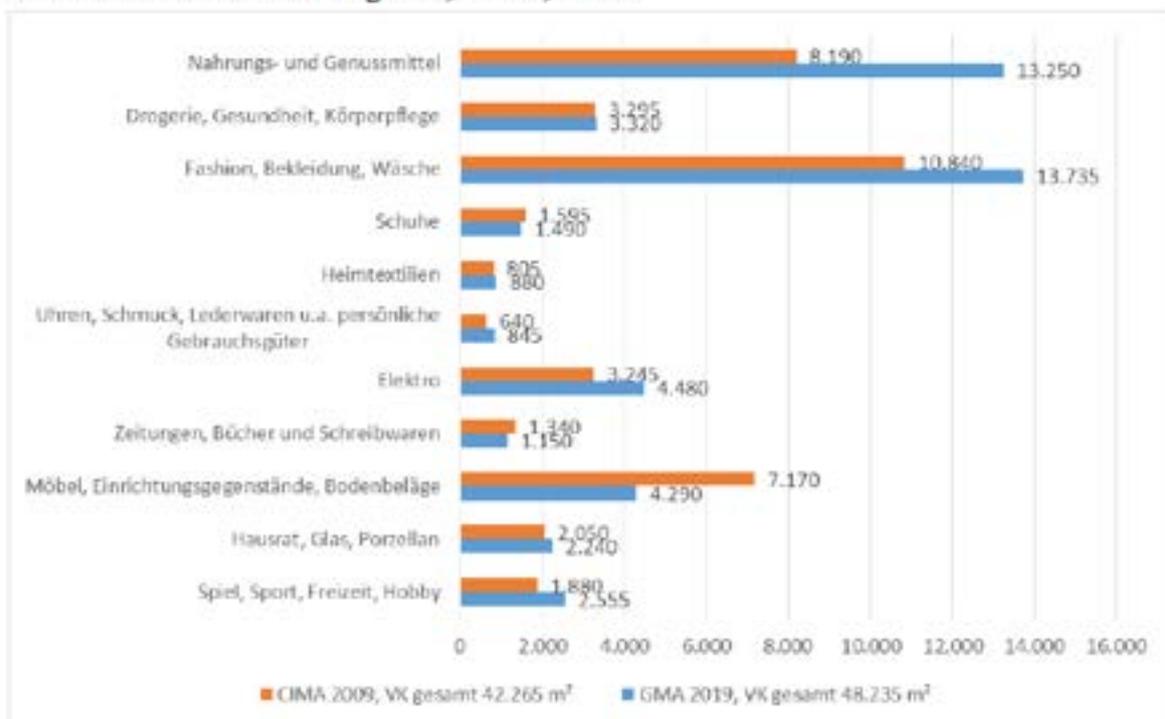
Datenstand April / Mai 2019; GMA-Berechnungen 2019 (ca.-Werte, ggf. Rundungsdifferenzen); Umsätze der großen Mehrbranchenunternehmen (z. B. Lebensmittelmärkte) nach Teilsortimenten differenziert

Source : GMA, 2019

128

Évolution de la surface commerciale par secteur entre 2009 et 2019 en m²

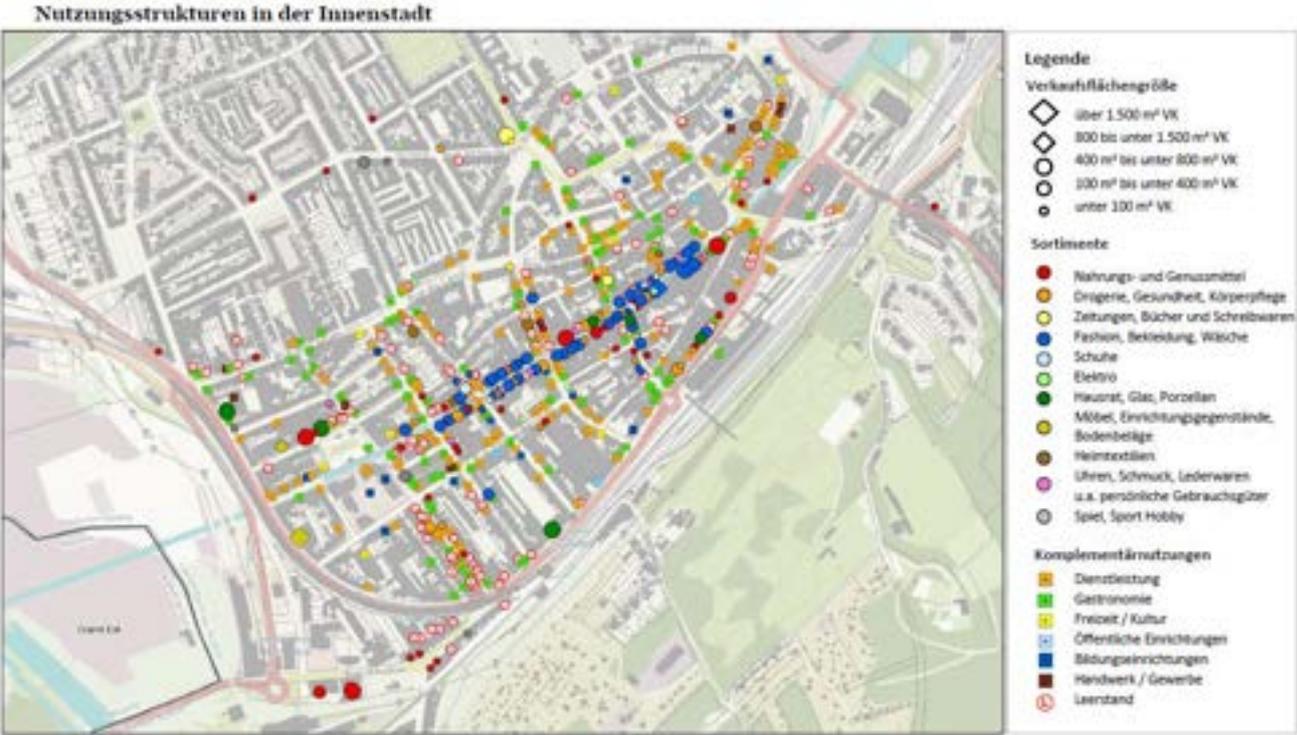
Verkaufsflächenentwicklung 2009 – 2019 in m²



GMA-Zusammenstellung 2019; CIMA 2009 42.265 m² Verkaufsfläche gesamt, davon 1.215m² übrige Sortimente, die GMA keiner Sortimentsgruppe zuordnen kann

Source : GMA, 2019

Localisation, surface de vente et type de commerces et services au centre-ville



Source : GMA, 2019

6.3 Vacance au sein du tissu commercial

Encart méthodologique

À l'heure actuelle, il n'existe pas de recensement systématique des cellules commerciales vacantes dans la commune d'Esch-sur-Alzette. En attendant la mise en place du cadastre commercial, cet indicateur se base sur les données du concept pour le commerce de détail développé par la société GMA en 2019. La carte des cellules vacantes est le résultat d'un relevé de terrain réalisé par la GMA entre avril et juin 2019.

L'indicateur 6.2 sur l'évolution du tissu commercial dans le présent rapport a montré que le nombre de commerces a diminué dans les rues du centre-ville au cours des dernières années. Cette évolution s'accompagne d'une multiplication des cellules commerciales vides, qui sont devenues le symbole des problèmes du tissu commercial à Esch et risquent de diminuer l'attractivité des autres commerces en place. Il est donc primordial d'avoir une vue d'ensemble sur la vacance du tissu commercial, afin de trouver des solutions qui bénéficient à l'ensemble de la ville.

Les cellules vides sont réparties sur l'ensemble du centre-ville, à la fois dans l'artère commerciale principale, la rue de l'Alzette, et dans les rues adjacentes. Le quartier Brill compte plus de commerces vides que le quartier Al-Esch et on voit se former des concentrations plus ou moins importantes dans la rue du Brill, la rue du X Septembre et au niveau de la rue de l'Alzette. En total, la GMA a relevé environ 100 cellules vides dans le centre-ville d'Esch, ce qui représente un taux de 16% du tissu commercial. D'après leur enquête, ce taux élevé est perçu par certaines personnes interrogées comme un aspect négatif de l'atmosphère commerciale au centre-ville.

Cette problématique n'est évidemment pas limitée au centre-ville d'Esch. On voit le même phénomène dans beaucoup d'autres petites villes et les causes sont bien connues : augmentation du commerce en ligne, loyers et impôts trop coûteux, manque d'attraction des centres-villes par rapport aux centres commerciaux, notamment en ce qui concerne l'accès en voiture, etc.

Le centre-ville d'Esch souffre également d'une certaine stigmatisation, véhiculée par les médias et les discours publics, qui semble renforcer les problèmes réels du tissu commercial. Les magasins du centre ne constituent plus de grands points d'attraction pour une clientèle non résidente. En outre, la crise de la COVID-19 est en train de frapper de plein fouet les commerces de détail, et notamment l'Horeca. Il est toutefois trop tôt pour pouvoir en apprécier toutes les conséquences à terme.

Les défis pour le tissu commercial à Esch paraissent donc importants et les responsables communaux en ont pris conscience avec la mise en place du Concept Local d'Activation pour la Revitalisation commerciale d'Esch (CLAIRE).

Locaux commerciaux vides au centre-ville d'Esch-sur-Alzette (2019)



7. Revenus et indicateurs de pauvreté sociale



Les informations sur le revenu sont au cœur du diagnostic social de la population. Elles renseignent sur le niveau des rémunérations du travail perçues par la population des différents quartiers, mais aussi sur le nombre de bénéficiaires des nombreuses aides qui existent pour jouer le rôle d'amortisseur social en cas de situation financière difficile pour un ménage, que cette dernière soit temporaire ou pérenne.

Les données collectées et traitées dans ce rapport sont issues de l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS), qui s'en trouve ici fortement remerciée. Elles ont été traitées dans le plus strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Il est toutefois important de signaler qu'aucune donnée administrative collectée de manière systématique dans le pays n'existe sur le patrimoine des ménages. Seules des données d'enquête existent, mais qui ne bénéficient pas d'une représentativité spatiale et qui ne peuvent donc pas être déclinées pour Esch. Or, il est tout à fait possible que des ménages disposant d'un patrimoine important ne perçoivent que de faibles revenus issus de leur travail ou de prestations sociales. Il faut donc conserver à l'esprit que malgré l'intérêt que présentent les indicateurs analysés ci-dessous, ils ne permettent pas d'avoir une approche exhaustive des conditions de vie dans la commune, même s'ils restent, à notre connaissance, les plus fins existant à ce jour.

La thématique de l'hébergement d'urgence est spécifique aux missions effectuées par la structure « Abrisud ». Elle se compose d'un seul chapitre contenant des indicateurs différents permettant de mieux comprendre qui sont les bénéficiaires de ce service et d'où ils viennent.

7.1 Niveaux de revenus

Encart méthodologique

Les revenus sont issus des données de l'IGSS et se rapportent aux individus à la situation du mois de janvier 2019. Le revenu mensuel brut comprend la somme du salaire, des prestations familiales, des revenus de remplacement ainsi que des aides sociales à l'échelle de chaque individu. D'autres types de revenus comme des revenus mobiliers ou immobiliers ne sont pas connus. Afin de limiter dans les calculs les effets liés au fait que certains individus ne reçoivent que des transferts sociaux d'un montant limité tandis qu'une autre personne du ménage obtient le revenu principal composé du salaire ou de la pension, les 5% des revenus les plus bas au niveau communal ont été écartés des calculs (en complément des personnes ne touchant aucun revenu). Ceci équivaut à un seuil de 647 € pour le mois de janvier. La limite supérieure des revenus s'élève à 12 000 € étant donné que dans une optique de protection de données, l'IGSS a automatiquement rebasculé les revenus plus élevés à cette valeur-seuil. Comme la méthodologie officielle appliquée au niveau national pour définir les revenus des ménages ne peut pas être reproduite avec les données disponibles pour la commune d'Esch, elles ne sont pas directement comparables aux données du STATEC. En revanche, les données présentées ci-dessous autorisent de bonnes comparaisons entre les différents quartiers d'Esch. Par ailleurs, des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Bien que la statistique sur le revenu ne montre pas entièrement les niveaux de richesse des habitants – puisque le patrimoine n'est pas compris dans cet indicateur – il constitue tout de même une donnée très importante pour mesurer le niveau de vie général de la population. De plus, en croisant le revenu avec des indicateurs démographiques ou avec le lieu de résidence, il peut donner des clarifications sur la répartition des richesses au sein de la ville.

Selon la méthodologie expliquée ci-dessus, on obtient un revenu mensuel moyen brut de 3 313 € par habitant et un revenu mensuel médian de 2 845 € brut par habitant pour l'ensemble de la ville d'Esch-sur-Alzette. La prise en compte de la médiane semble intéressante dans ce cas, puisqu'elle diffère considérablement de la valeur moyenne. En effet, par définition, la moitié de la population en question reçoit un revenu en-dessous de cette valeur, tandis que l'autre moitié reçoit un revenu plus élevé. Comme la moyenne se situe à presque 500 € au-dessus de la médiane, on peut dire qu'une petite partie de la population touche des revenus significativement plus élevés que la valeur médiane, tirant la moyenne vers le haut. De l'autre côté, plus de la moitié de la population reçoit un revenu inférieur à la moyenne. La répartition des revenus à Esch-sur-Alzette semble donc relativement inégalitaire. Les deux indicateurs suivants se focaliseront sur cette question en analysant les disparités entre les quartiers de la ville et à l'intérieur de ces mêmes quartiers.

La différence entre femmes et hommes est également remarquable : les femmes gagnent en moyenne presque 500 € de moins que les hommes par mois. En ce qui concerne les différences selon l'âge, les revenus moyens les plus élevés sont retrouvés parmi les 40-44 ans, ainsi que les 55-59 ans. Ici encore, l'analyse du revenu médian dresse une image très différente. Les revenus médians les plus élevés se situent de loin parmi les personnes âgées de 75 ans et plus. Considérant la population en âge de travailler, les catégories des 35-39 et 40-44 ans ont les valeurs les plus élevées. Pour les personnes âgées de plus de 44 ans, la médiane diminue fortement, à l'opposition de la moyenne. Ceci montre que

ces catégories d'âge (de 50 à 59 ans) présentent la répartition des revenus la plus inégalitaire, avec des revenus parfois très élevés qui tirent la moyenne vers le haut. De l'autre côté, les disparités entre revenus moyen et médian sont beaucoup moins évidentes aux âges bas et élevés. La médiane dépasse même la moyenne pour les personnes de 75 ans et plus, ce qui démontre une relativement faible inégalité des revenus dans cette classe d'âge, alors que les inégalités sont beaucoup plus marquées dans la classe d'âge des 55 à 59 ans.

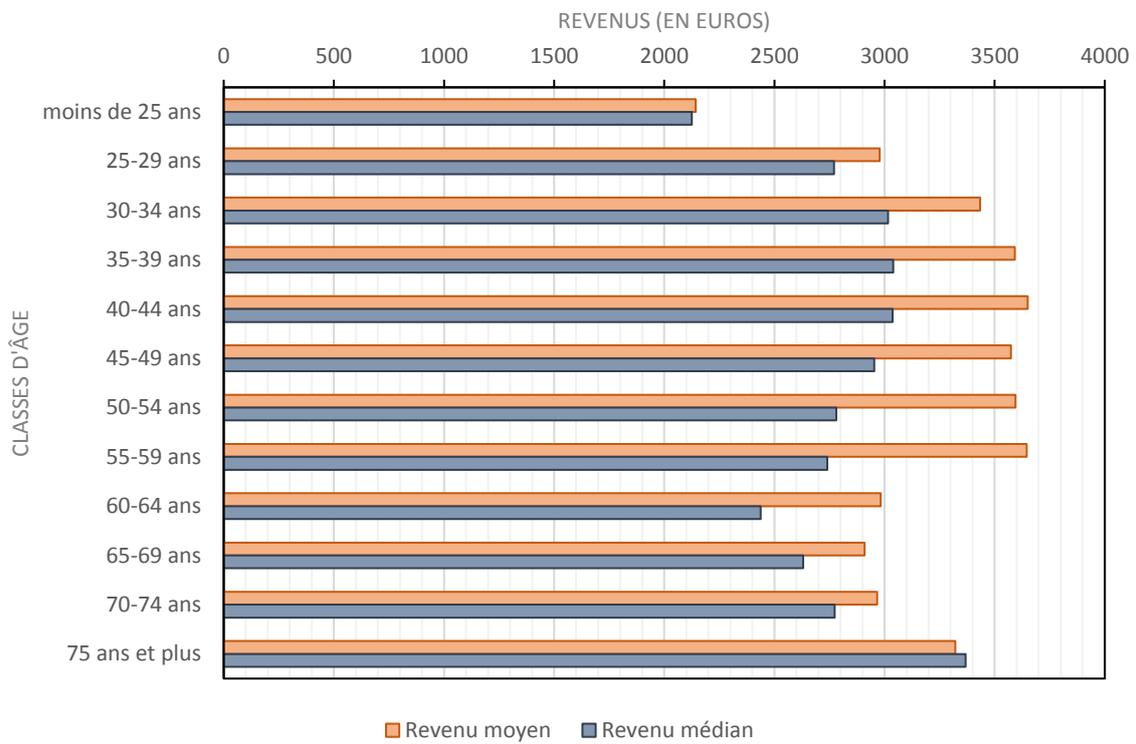
Sur le plan des nationalités, les contrastes sont également évidents, notamment en ce qui concerne les différences entre les Portugais et le regroupement de l'ensemble des nationalités hors de l'Union européenne avec des revenus moyens plutôt bas d'un côté, et la population luxembourgeoise, française, belge et allemande de l'autre. Les différences de moyennes sont de l'ordre de 1 400 € par mois. Le revenu médian le plus élevé est retrouvé parmi les Luxembourgeois, dont la moitié gagne 700 € de plus que la médiane au niveau communal. La moyenne et la médiane sont relativement proches pour les personnes de nationalité portugaise, suggérant une distribution plutôt égalitaire.

Les revenus moyens et médians sont des indicateurs importants pour montrer la situation socio-économique des ménages de la ville. Cette analyse a montré que les disparités semblent importantes à plusieurs niveaux (sexe, âge, nationalités). Il est donc intéressant de voir si ces inégalités se retrouvent également au niveau des différents quartiers de la ville. Les prochains indicateurs vont approfondir cette question.

	NOMBRE DE PERSONNES	REVENU MOYEN (€)	REVENU MÉDIAN (€)
Population bénéficiaire de revenus	21419	3313	2845
- dont femmes	9982	3065	2620
- dont hommes	11437	3530	3022

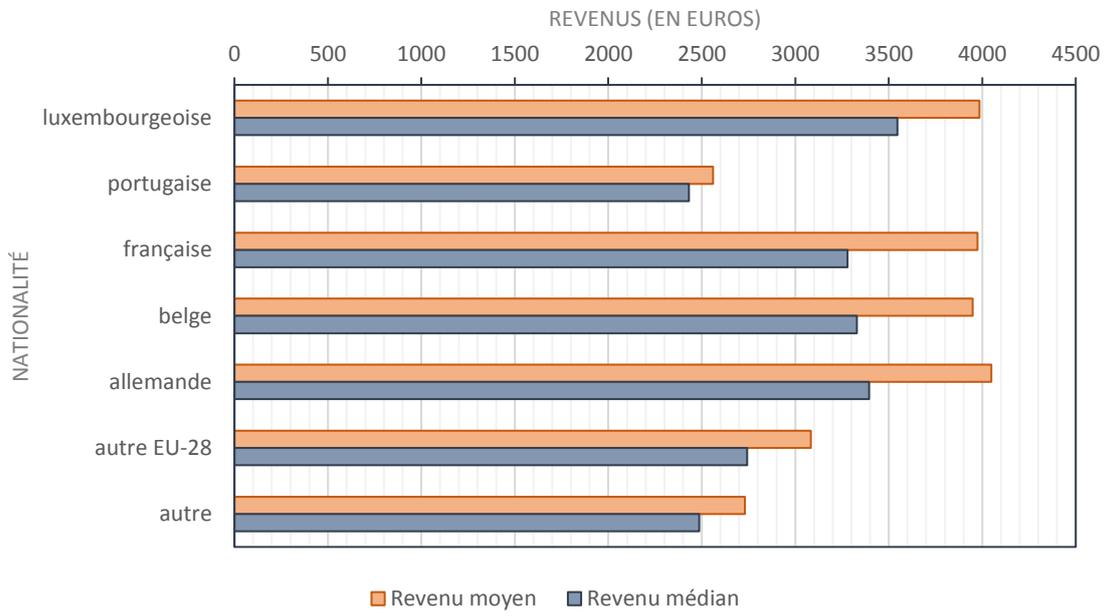
Revenus moyens et médians par classes d'âge

Janvier 2019



Revenus moyens et médians par nationalité

Janvier 2019



7.2 Disparités de revenus entre quartiers

Encart méthodologique

Les données sur les revenus sont les mêmes que celles expliquées pour l'indicateur précédent et se rapportent toujours à la situation de janvier 2019. Pour déterminer les différences de revenu entre les quartiers, la différence entre le revenu moyen de chaque quartier et le revenu moyen communal est rapportée à la moyenne communale et exprimée en pourcents.

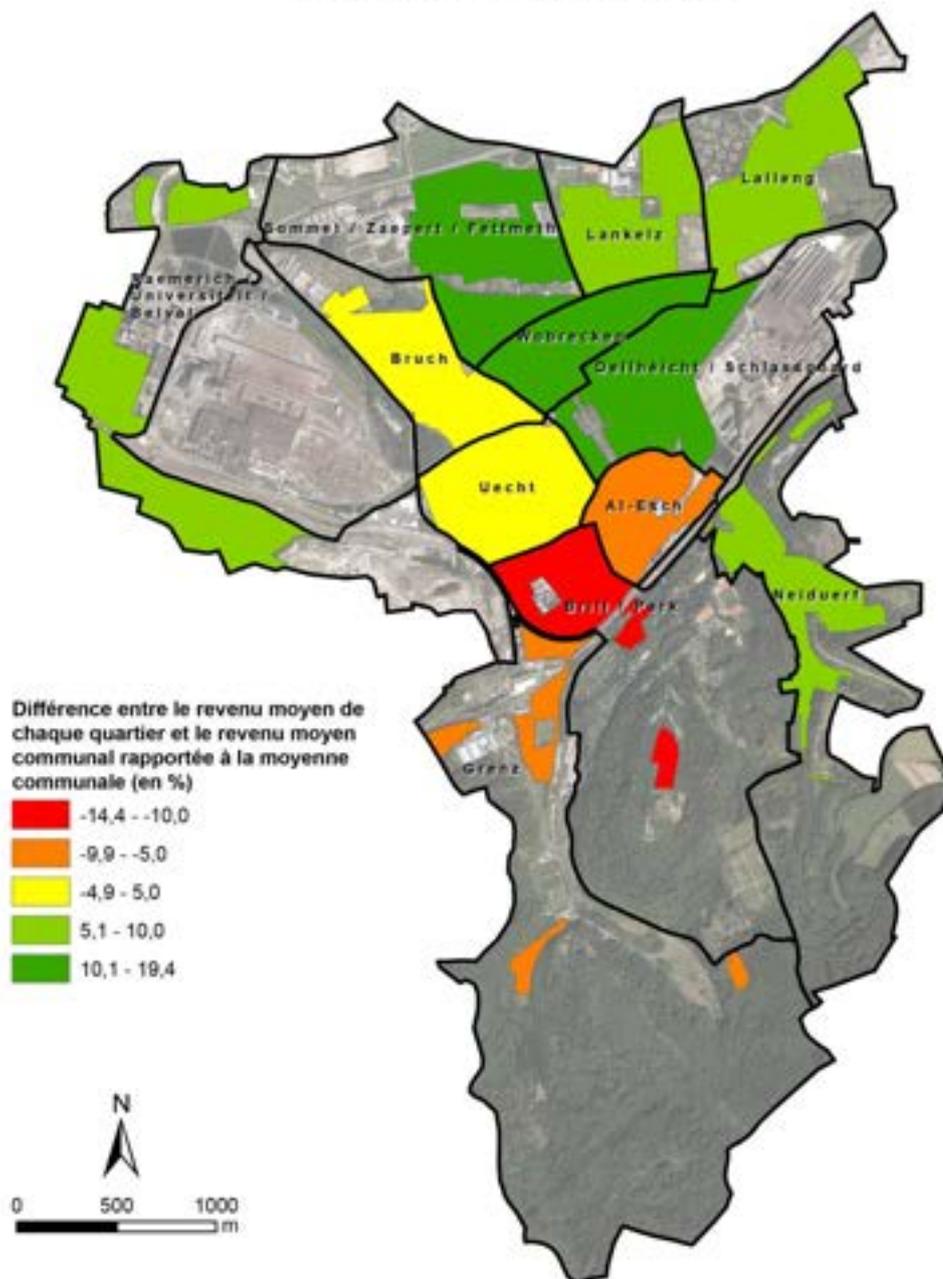
Après avoir analysé la situation générale des revenus à l'échelle de la commune, il convient à présent de se focaliser sur une analyse plus fine au niveau des différents quartiers. Comme les indicateurs démographiques l'ont montré, les différents quartiers de la ville présentent des différences majeures en termes de classes d'âge et de nationalités. On peut donc s'attendre à ce que les disparités relevées à l'indicateur précédent se reproduisent à l'échelle des quartiers.

La carte qui montre la différence entre les moyennes des quartiers et la moyenne globale de la ville d'Esch permet déjà de confirmer l'hypothèse posée ci-dessus. On retrouve clairement la structure habituelle de la ville. Les quartiers centraux, Brill et Al-Esch, sont plutôt défavorisés en termes de revenus, étant donné que les revenus moyens sont inférieurs de respectivement 14% et 10% de la moyenne communale. Ils forment un contraste important par rapport aux quartiers Dellhéicht et Wobrecken qui présentent des revenus moyens de 19% supérieurs à la moyenne commune. En moyenne, un habitant de Dellhéicht a un revenu 40% plus élevé qu'un habitant du Brill. Il est également intéressant de noter que le quartier recomposé Fettmeth-Zaepert-Sommet, dont le revenu moyen est de 13% supérieur à la moyenne de la commune, représente en même temps le revenu médian le plus élevé de tous les quartiers. Pour rappel, la médiane fait abstraction des valeurs extrêmes et scinde la population en deux : 50% gagnent plus que la médiane et 50% gagnent moins. Les quartiers Fettmeth-Zaepert-Sommet comprennent donc un grand nombre d'habitants plutôt aisés.

Les deux quartiers Uecht et Bruch se situent plus ou moins autour de la moyenne communale, le premier présentant pourtant des revenus légèrement inférieurs au dernier. À Lankelz, Neiduerf, Lalleng et Universitéit-Raemerich-Belval, les revenus sont à un niveau plus élevé, en accord avec d'autres indicateurs socio-économiques. Ici encore, les inégalités au sein des quartiers, analysées par le prochain indicateur, pourraient apporter des précisions supplémentaires.

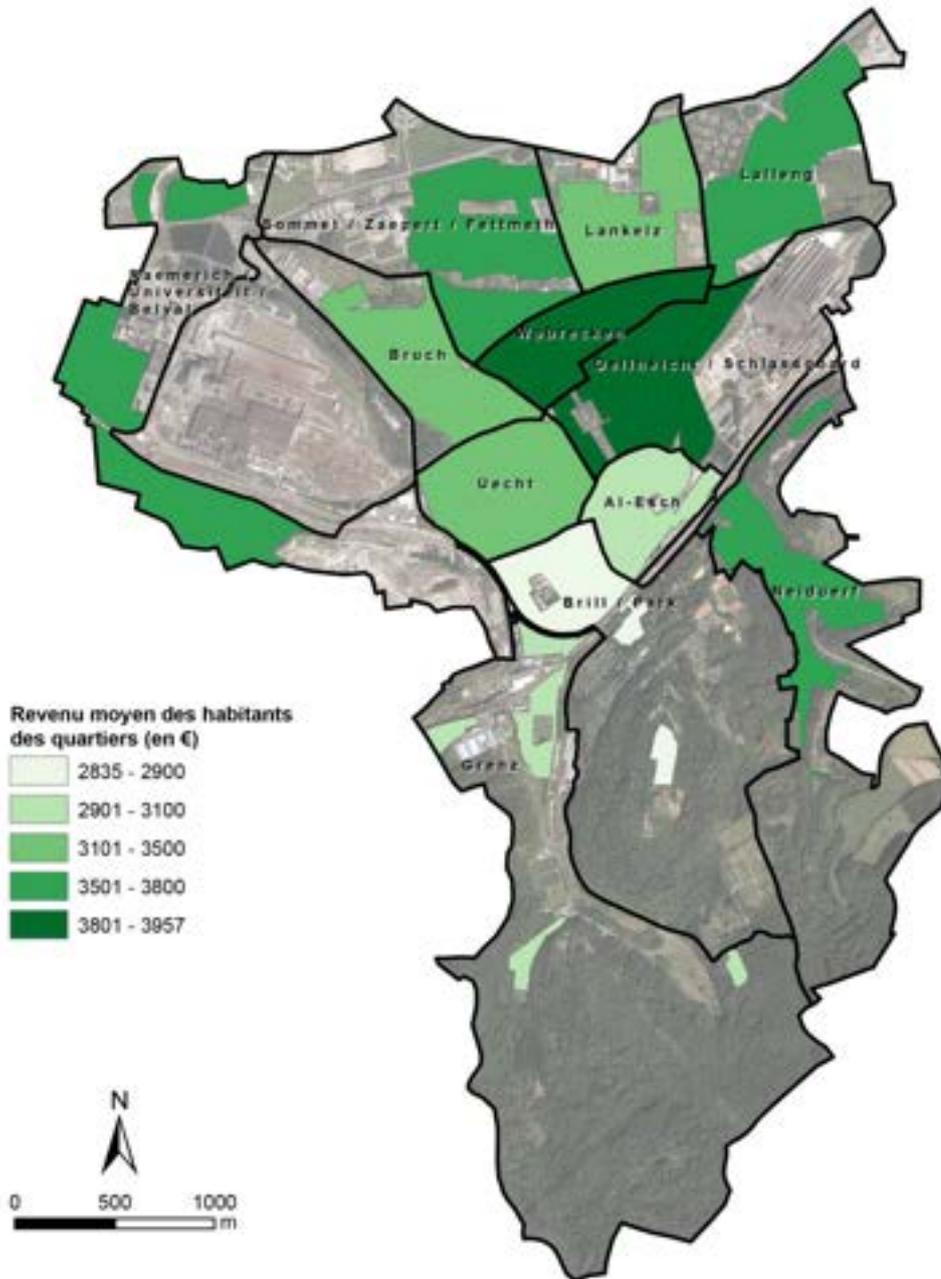
La distribution spatiale des revenus au sein de la commune d'Esch-sur-Alzette rappelle donc globalement la structure bien connue d'autres indicateurs socio-économiques ou démographiques. L'opposition entre un centre-ville populaire, caractérisé par des revenus faibles et un taux élevé d'habitants immigrés et des quartiers sensiblement plus aisés au nord, présentant des revenus élevés et une population essentiellement luxembourgeoise est confirmée par cet indicateur. Le caractère aisé des quartiers plus périphériques semble être accentué par les nouveaux développements du quartier Zaepert.

Disparités des revenus entre les quartiers à Esch-sur-Alzette (2019)



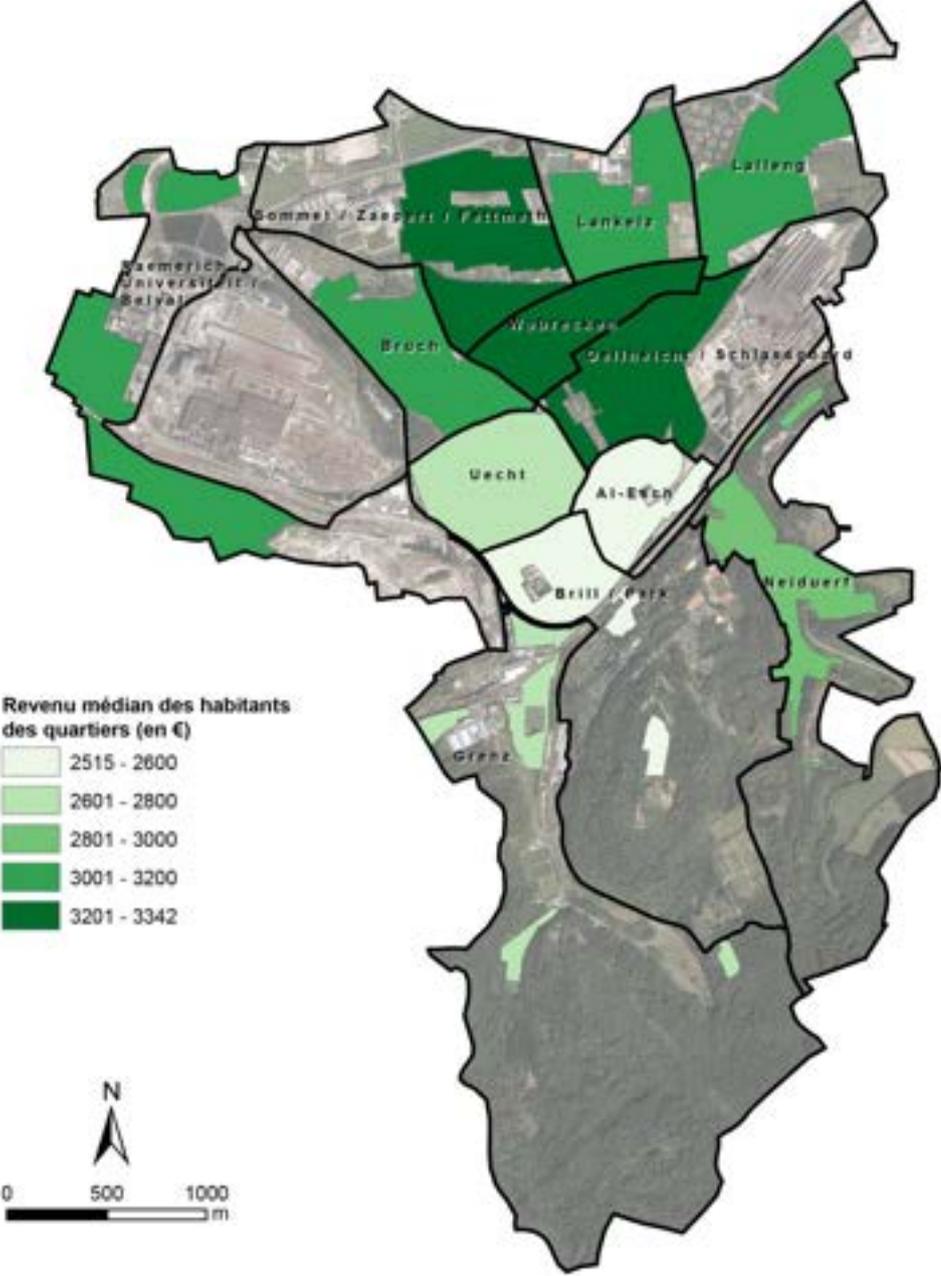
Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

Revenu moyen à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

Revenu médian à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

7.3 Inégalités de revenus au sein des quartiers

Encart méthodologique

A partir des valeurs des revenus de janvier 2019 telles qu'expliquées précédemment, les disparités au sein d'un même quartier sont calculées. Pour cela, la somme des revenus des 20% des individus bénéficiant du revenu le plus élevé (= 5^e ou dernier quintile de revenu) est divisée par la somme des revenus des 20% des individus disposant du revenu le plus bas (= 1^{er} quintile de revenu). Le résultat obtenu correspond au rapport interquintile. Plus le rapport interquintile du quartier est élevé, plus les revenus sont dispersés par rapport à la médiane et plus la distribution des revenus individuels est inégalitaire. Une limite importante, déjà mentionnée précédemment, est à prendre en compte par rapport à cet indicateur. En effet, vu que les revenus les plus élevés sont rapportés à une valeur-seuil de 12 000 euros par mois par l'IGSS pour des raisons de protection des données, il convient de garder à l'esprit que ces rapports interquintiles sont probablement sous-estimés, même s'il n'est pas possible de savoir dans quelles proportions.

Après avoir interprété les cartes des moyennes et médianes au niveau des quartiers, le rapport interquintile permet de regarder la distribution des richesses à l'intérieur des quartiers, afin de relever les quartiers qui présentent des inégalités internes importantes et dont la moyenne ne suffit pas pour expliquer la structure des revenus.

Un rapport interquintile de 2 est interprété ainsi : les 20% des personnes avec les revenus les plus élevés reçoivent en moyenne le double du revenu des 20% avec les revenus les plus faibles. Dans tous les quartiers de la ville, ce rapport est supérieur à 2 ; il varie entre 2,1 dans les quartiers Brill et Al-Esch et 2,6 dans les quartiers Wobrecken et Dellhéicht. La moyenne communale est de 2,3. Tout d'abord, il faut remarquer que les quartiers présentant les revenus moyens les plus bas sont également ceux qui sont les plus égalitaires et qu'à l'inverse, ceux avec les revenus moyens les plus élevés présentent le plus d'inégalités internes. Ainsi, il y a par exemple une grande différence entre la moyenne et la médiane des quartiers Dellhéicht et Wobrecken (autour de 700 €) qui peut être interprétée comme une situation plutôt inégalitaire au sein de ces quartiers : quelques revenus très élevés tirent la moyenne vers le haut et cachent une réalité beaucoup plus contrastée. Ceci confirme deux observations faites précédemment. Premièrement, les quartiers centraux sont typiquement composés d'une population à bas niveaux de revenus et font preuve d'une forte homogénéité intérieure. Même si le rapport interquintile n'informe pas sur la répartition de tous les revenus, on peut dire que la structure de la population est plutôt équilibrée, sans disparités internes importantes. Deuxièmement, les quartiers qui sont en moyenne les plus aisés sont en effet davantage hétérogènes, c'est-à-dire qu'il y existe une forte base d'une population aisée, voire très aisée, ainsi qu'un nombre non négligeable de personnes avec des revenus faibles. Un certain nombre d'habitants reçoivent des revenus si élevés que la moyenne est influencée positivement et qu'elle « cache » le nombre important de revenus modestes.

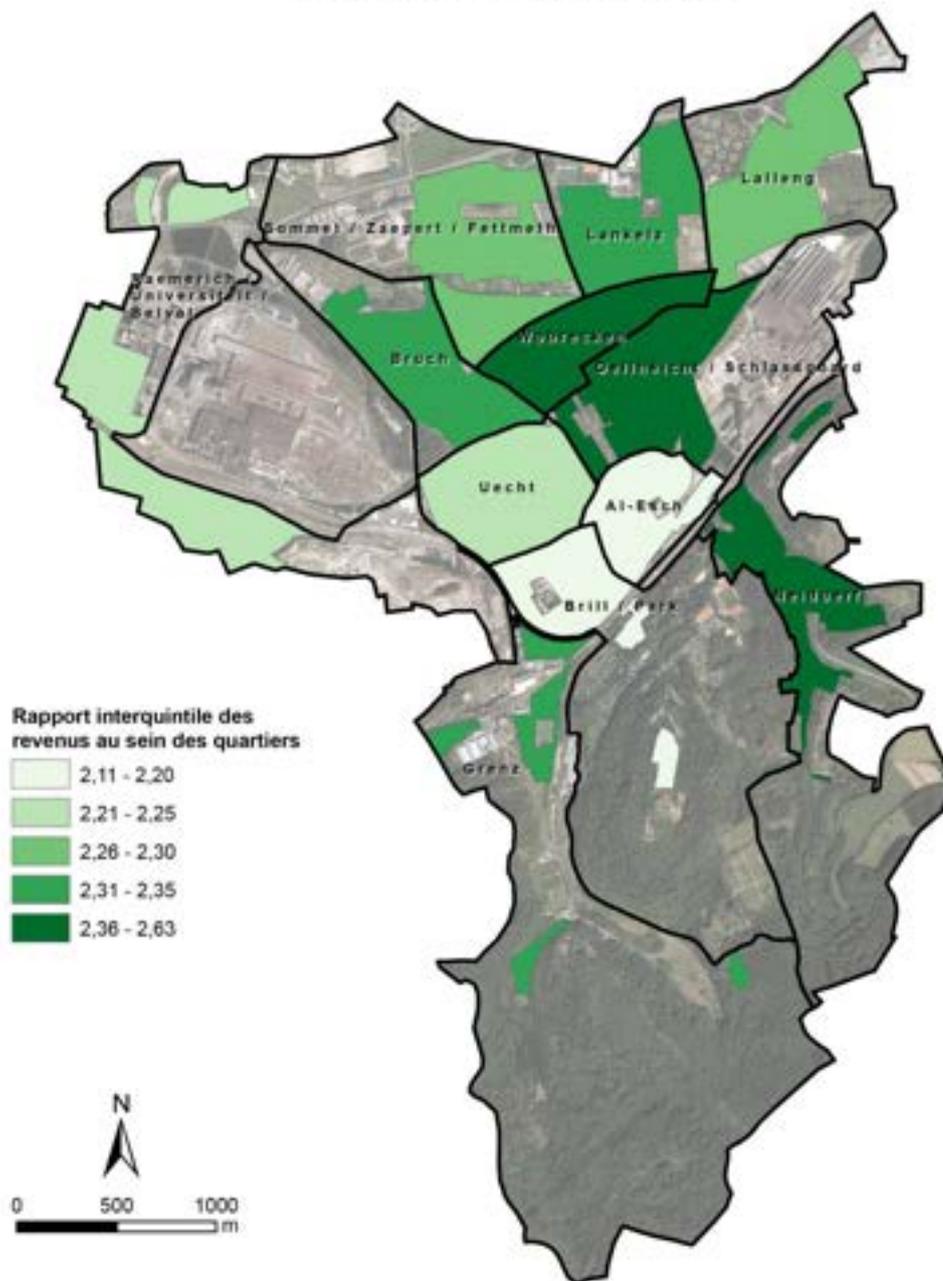
Dans la thématique « Logement » (cf. indicateur 3.3), on pouvait voir que le quartier Dellhéicht comptait de nombreux logements locatifs sociaux, qui sont destinés à des populations à bas revenu. Dans un quartier avec une densité de population relativement faible, ces logements sociaux peuvent avoir un effet sur les indicateurs d'inégalités comme le rapport interquintile.

Les quartiers Neiduerf, Grenz, Lankelz et Bruch sont aussi plus inégalitaires que la moyenne communale, mais ils présentent des indicateurs socio-économiques relativement variés. Ceux du

quartier Bruch, par exemple, oscillent souvent autour de la moyenne communale. Il s'agit d'un quartier plutôt hétérogène de par sa composition sociale. Le regroupement de quartiers Université-Raemerich-Belval était nécessaire pour le traitement des données de l'IGSS, même s'il s'agit de quartiers physiquement et socialement très inégaux. Il est donc d'autant plus étonnant que les disparités de revenus à l'intérieur de ce regroupement soient relativement faibles, affichant une homogénéité sociale apparente.

Lorsqu'on analyse les niveaux de revenus à l'échelle des quartiers, il ne faut pas oublier qu'à l'intérieur des quartiers, des contrastes importants peuvent exister et sont parfois cachés par la simple analyse de la moyenne.

Disparités des revenus au sein des quartiers à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

7.4 Personnes bénéficiaires du REVIS

Encart méthodologique

Les données du revenu d'inclusion sociale (REVIS) se réfèrent à la situation de janvier 2019. Elles proviennent de l'IGSS qui a centralisé les informations du Fonds national de solidarité, responsable de la gestion du REVIS. Même si seules les personnes âgées de plus de 25 ans peuvent introduire une demande, toutes les personnes d'une communauté domestique touchant le REVIS sont prises en compte dans cet indicateur, à part celles ne remplissant pas les conditions pour pouvoir en bénéficier. Le REVIS a remplacé le revenu minimum garanti (RMG) qui existait jusque fin 2018. Des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Le REVIS est destiné à aider les ménages touchant les revenus les plus modestes afin de leur garantir une base financière pour pouvoir survivre. 6,6% de l'ensemble de la population d'Esch-sur-Alzette vivent dans des communautés domestiques qui touchent le REVIS. Cet indicateur sert à avoir une vision plus détaillée sur le profil et la répartition spatiale des personnes qui font partie des résidents les plus précaires de la ville.

La répartition par quartier montre que les quartiers les plus touchés sont les quartiers centraux, à savoir Al-Esch (9,4%) et Brill (9,3%). Les autres quartiers présentant un taux supérieur à la moyenne sont Grenz (7,1%) et Wobrecken (6,9%). Les trois premiers quartiers font partie de ceux qui montrent également une certaine précarité pour d'autres indicateurs (*cf. indicateurs 5.3 et 7.2*). Même si d'autres indicateurs risquent de l'effacer, il ne faut pas oublier que dans le quartier de Wobrecken habitent également des personnes vivant avec un strict minimum, ce qui montre l'hétérogénéité de la situation sociale qui peut exister au sein d'un même quartier.

Concernant la répartition entre sexes, on peut dire que dans les communautés domestiques bénéficiant du REVIS, les femmes sont légèrement plus représentées que les hommes (51,6% contre 48,4%).

On peut remarquer des disparités importantes en analysant la nationalité des bénéficiaires du REVIS. Les ressortissants des pays hors de l'Union européenne sont de loin le regroupement qui bénéficie le plus souvent du REVIS, avec 13,7%, ce qui est nettement supérieur à la moyenne communale. Cette catégorie est évidemment hétérogène et comprend des individus issus de pays très différents. De l'autre côté, les Luxembourgeois bénéficient le moins souvent du REVIS en moyenne (4,9%). Les ressortissants des pays voisins ainsi que les Portugais restent également en dessous de la moyenne communale, tandis que les autres ressortissants de l'Union européenne présentent, avec 7,3%, un taux supérieur à la moyenne.

Concernant les classes d'âges, les personnes âgées entre 50 et 64 ans sont particulièrement représentées parmi les bénéficiaires du REVIS. Comme cela a déjà été mentionné pour le chômage (*cf. indicateur 5.3*), les gens proches de l'âge de la retraite ont davantage de problèmes pour se réintégrer dans une situation de travail et pour sortir de leur situation de dépendance au REVIS que des personnes plus jeunes (les 25-49 ans sont bénéficiaires à 5,9%). Il ne faut pas non plus oublier que 10,4% des enfants habitent dans des ménages bénéficiant du REVIS et représentent une population particulièrement touchée. Afin d'assurer un niveau d'égalités entre enfants, il est important de leur

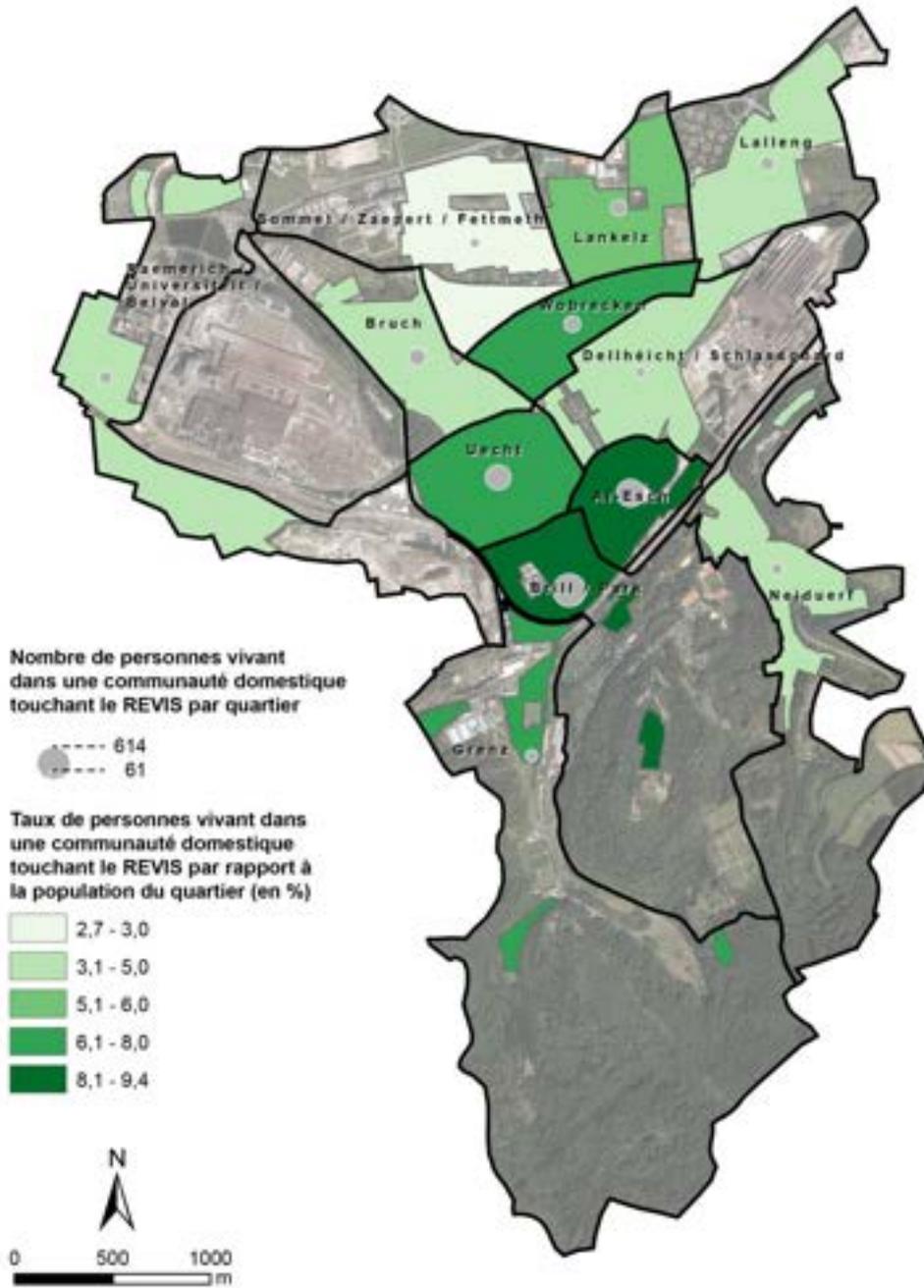
garantir par exemple un accès privilégié à certaines activités comme des activités de loisirs ou de vacances qui peuvent potentiellement poser des problèmes de financement à leurs familles.

	NOMBRE DE PERSONNES	PART RELATIVE (%)
Personnes habitant dans un ménage bénéficiant du REVIS	2387	100
- dont femmes	1232	51,6
- dont hommes	1155	48,4

NATIONALITÉ	MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ DOMESTIQUE BÉNÉFICIAIRE DU REVIS	PART DE LA POPULATION DU GROUPE DE NATIONALITÉ (%)
<i>luxembourgeoise</i>	740	4,9
<i>portugaise</i>	702	6,1
<i>française</i>	120	6,0
<i>belge</i>	29	6,1
<i>allemande</i>	24	5,9
<i>Autre UE-28</i>	196	7,3
<i>Autre hors UE</i>	576	13,7

CLASSE D'ÂGE	MEMBRES D'UNE COMMUNAUTÉ DOMESTIQUE BÉNÉFICIAIRE DU REVIS	PART DE LA POPULATION DE LA CLASSE D'ÂGE (%)
<i>moins de 14 ans</i>	569	10,4
<i>14-19 ans</i>	222	8,7
<i>20-24 ans</i>	47	1,8
<i>25-29 ans</i>	89	3,1
<i>30-34 ans</i>	146	5,3
<i>35-39 ans</i>	200	7,3
<i>40-44 ans</i>	186	7,1
<i>45-49 ans</i>	183	6,9
<i>50-54 ans</i>	203	7,6
<i>55-59 ans</i>	178	7,4
<i>60-64 ans</i>	133	7,4
<i>65-69 ans</i>	97	6,9
<i>70-74 ans</i>	58	4,9
<i>75 ans et plus</i>	76	3,1

REVIS à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

7.5 Allocation de vie chère

Encart méthodologique

Les données sont issues de l'IGSS et se rapportent aux personnes qui ont obtenu en janvier 2019 une allocation de vie chère de la part du Fonds national de solidarité. Les données se réfèrent à l'ensemble des personnes qui habitent dans une communauté domestique ayant droit à une allocation de vie chère. Des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Les ménages à revenu modeste ont droit à une allocation de vie chère, selon les modalités suivantes fixées au règlement du Gouvernement en conseil du 21 septembre 2018 relatif à l'octroi d'une allocation de vie chère au titre de l'année 2019 : le revenu annuel global ne doit pas dépasser 3 024 € le mois précédant la demande pour un ménage d'une personne (et augmenté de 1 512 € pour une deuxième personne et de 907,20 € pour chaque personne supplémentaire). Les bénéficiaires ont droit au cours de l'année 2019 à des montants allant de 1 320 € pour une personne seule à 2 640 € pour cinq personnes ou plus. Cette allocation, connue jusqu'en 2009 sous le nom « d'allocation de chauffage » permet donc aux ménages les plus modestes d'avoir une aide unique par année pour contribuer à assumer les coûts de la vie.

Au total, 6 663 personnes habitent dans des ménages ayant bénéficié d'une allocation à la vie chère au cours de l'année 2019, ce qui correspond à 18,3% de l'ensemble de la population d'Esch-sur-Alzette. Dans ces ménages habitent légèrement plus de femmes que d'hommes (52% contre 48%). Les ressortissants des trois pays voisins de même que les Luxembourgeois sont nettement moins concernés que les personnes originaires des pays hors de l'Union européenne. En effet, plus d'un tiers de la population venant d'en dehors de l'Union européenne (37,9%) dispose de revenus très modestes et l'allocation à la vie chère leur permet de bénéficier d'un appui financier. Au sein de la communauté portugaise, le taux de personnes habitant dans des ménages bénéficiant de l'allocation est également supérieur à la moyenne (23,0%).

La répartition géographique montre clairement que les quartiers comptant le plus de bénéficiaires de l'allocation de vie chère sont, à la fois en valeurs absolues et en valeurs relatives, les quartiers du Brill et Al-Esch avec respectivement 26,6% et 25,0% de l'ensemble de la population. En général la carte est très en rapport avec la répartition du revenu médian (*cf. indicateur 7.1*) et permet de visualiser les poches de pauvreté au sein de la ville. La carte permet également de relativiser la situation du quartier de Wobrecken, qui affiche des revenus médians très élevés, mais qui compte également de nombreuses personnes touchant une allocation de vie chère (*cf. indicateur 7.5*), un fait qui confirme le constat d'une vraie hétérogénéité sociale au sein de ce quartier (*cf. indicateur 7.3*).

Concernant la répartition par âge, il peut être affirmé que la population adulte la plus touchée est celle des personnes ayant entre 35 et 45 ans. Relativement peu de personnes âgées de 65 ans ou plus reçoivent l'allocation. En revanche, on notera également que de nombreux enfants et jeunes sont touchés : plus d'un tiers de l'ensemble des enfants âgés de 0 à 13 ans (34,0%) et 28,6% des jeunes de 14 à 19 ans habitent dans des ménages touchant l'allocation de vie chère. Cette observation confirme les observations déjà faites concernant le REVIS (*cf. indicateur 7.4*), à savoir que les enfants sont particulièrement vulnérables par rapport au risque de pauvreté. Dans un souci d'équité entre enfants, il est important de prendre des mesures en faveur des enfants issus de familles plus modestes pour

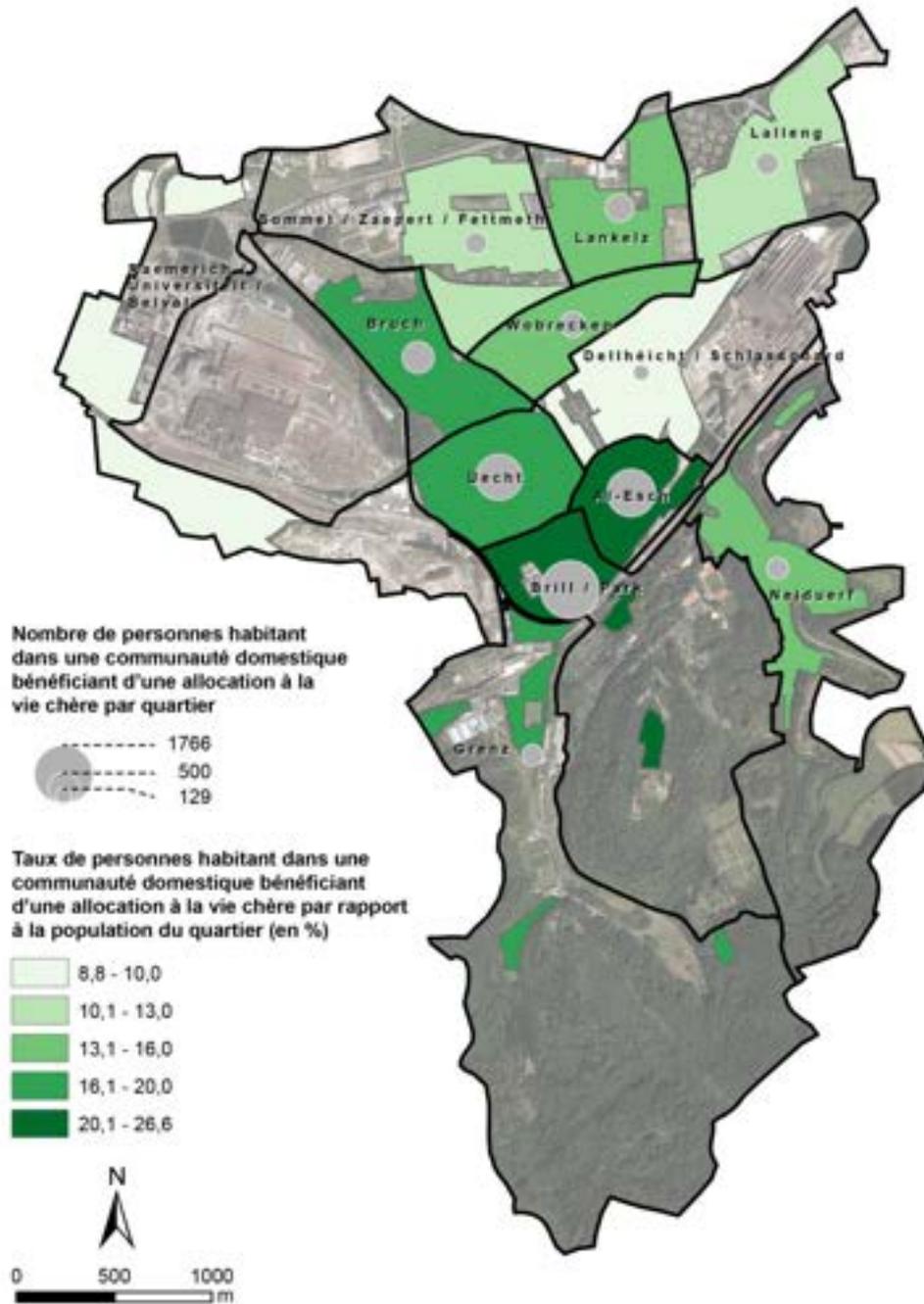
réduire les inégalités en matière de conditions de vie mais aussi d'accès aux activités culturelles et de loisirs, qui contribuent au bon développement des enfants

	NOMBRE DE PERSONNES	PART RELATIVE (%)
Personnes habitant dans un ménage bénéficiant d'une allocation de vie chère	6663	100
- dont femmes	3479	52,2
- dont hommes	3184	47,8

NATIONALITÉ	PERSONNES HABITANT DANS UN MÉNAGE BÉNÉFICIAIRE D'UNE ALLOCATION DE VIE CHÈRE	PART DE LA POPULATION DU GROUPE DE NATIONALITÉ (%)
<i>portugaise</i>	2625	23,0
<i>luxembourgeoise</i>	1675	11,1
<i>française</i>	247	12,4
<i>belge</i>	51	10,7
<i>allemande</i>	42	10,3
<i>Autre UE-28</i>	425	15,7
<i>Autre hors UE</i>	1597	37,9

CLASSE D'ÂGE	PERSONNES HABITANT DANS UN MÉNAGE BÉNÉFICIAIRE D'UNE ALLOCATION DE VIE CHÈRE	PART DE LA POPULATION DE LA CLASSE D'ÂGE (%)
<i>moins de 14 ans</i>	1866	34,0
<i>14-19 ans</i>	733	28,6
<i>20-24 ans</i>	313	11,8
<i>25-29 ans</i>	307	10,7
<i>30-34 ans</i>	470	16,9
<i>35-39 ans</i>	570	20,7
<i>40-44 ans</i>	574	21,8
<i>45-49 ans</i>	471	17,7
<i>50-54 ans</i>	451	16,8
<i>55-59 ans</i>	324	13,5
<i>60-64 ans</i>	244	13,5
<i>65-69 ans</i>	145	10,3
<i>70-74 ans</i>	90	7,7
<i>75 ans et plus</i>	105	4,2

Allocation à la vie chère à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

7.6 Office social : demandes et prestations

Encart méthodologique

Les données pour le présent indicateur proviennent de l'Office social de la Ville d'Esch-sur-Alzette et ont été traitées sous forme pseudonymisée. Elles se réfèrent à l'année 2019. D'un côté, les demandes faites auprès de l'Office social ont été analysées en fonction de l'âge, de la nationalité et du quartier de résidence du demandeur, ainsi que de la nature de la problématique liée à la demande. De l'autre côté, les données ont été analysées par le prisme des types de prestations réalisées par l'Office social. Notons cependant, qu'il était impossible de lier les données sur les demandes avec celles des prestations, faute d'information. En même temps, pour des prestations réalisées en début 2019 les demandes ont pu déjà être introduites fin 2018 et à l'inverse des demandes introduites en 2019 n'ont pu être prestées en 2020.

Au cours de l'année 2019, un total de 6 995 demandes ont été introduites auprès de l'Office social par un total de 1 339 personnes, ce qui correspond à une moyenne de 5,2 demandes par demandeur. Dans 55% des cas, les demandes ont été introduites par des femmes. Les classes d'âge les plus représentées sont celles allant de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans. En ce qui concerne la nationalité des demandeurs, il faut noter que 1 369 demandes ont été faites par des citoyens de pays non-européens, ce qui représente le taux le plus important de demandes par rapport à l'origine géographique de la population considérée (0,43 demandes par personne contre une moyenne communale de 0,19)). Seuls les Luxembourgeois et les Portugais (bien plus nombreux) ont fait plus de demandes en nombre absolu. Par contre, avec 0,11 demandes par personne, les Luxembourgeois n'ont que très rarement recours à l'Office social, en comparaison avec les autres groupes de nationalités.

Une analyse spatiale du quartier de résidence des demandeurs révèle que, dans les grandes lignes, les habitants des quartiers Al-Esch et Brill représentent la grande majorité des personnes introduisant une ou plusieurs demandes à l'Office social. En termes relatifs, seuls les habitants des quartiers Schlassgoard et Grenz introduisent plus de demandes par habitant. Les habitants des quartiers socio-économiquement plus aisés (par exemple Dellhéicht, Universitéit, Lalleng, Zaepert) sont proportionnellement sous-représentés parmi les demandes. Il faut noter également que les habitants du centre-ville résident physiquement plus proche de l'Office social, qui se trouve dans le quartier Brill, ce qui peut avoir une influence sur le nombre de demandes introduites.

Les données permettent également de s'interroger sur les différents types de problématiques auxquelles les personnes sont confrontées. Les problèmes financiers (y compris problèmes d'endettement) sont les plus fréquents, devant les problèmes liés au logement et à la santé. Néanmoins, ces problématiques apparaissent avec différentes intensités selon les catégories d'âge. Les demandes liées à la santé et aux aides administratives sont, en chiffres relatifs, les plus importantes auprès des groupes plus âgés. Les problèmes financiers concernent toutes les catégories d'âge entre 20 et 59 ans, tandis que les jeunes et les plus âgés sont moins représentés. Les problèmes de logement se retrouvent également à travers toutes les catégories d'âge, avec une surreprésentation des personnes de 20 à 29 ans et de la catégorie des plus âgés (60 ans et plus).

En prenant en compte les nationalités des demandeurs, on voit que les demandes liées à des problèmes financiers concernent relativement souvent les ressortissants des pays ex-yougoslaves et des pays non européens. Les Allemands, Français et Italiens sont surreprésentés au niveau de la problématique du

logement. Finalement, les Français, les Belges et les Luxembourgeois font souvent appel à l'Office social pour des questions de santé.

Une distinction entre le genre montre que les femmes sont de loin majoritaires pour les demandes en relation avec l'enfance. De même, elles introduisent davantage de demandes sur des questions de santé de finances que les hommes. Les hommes de leur côté sont majoritaires pour les demandes en relation avec l'emploi et le logement.

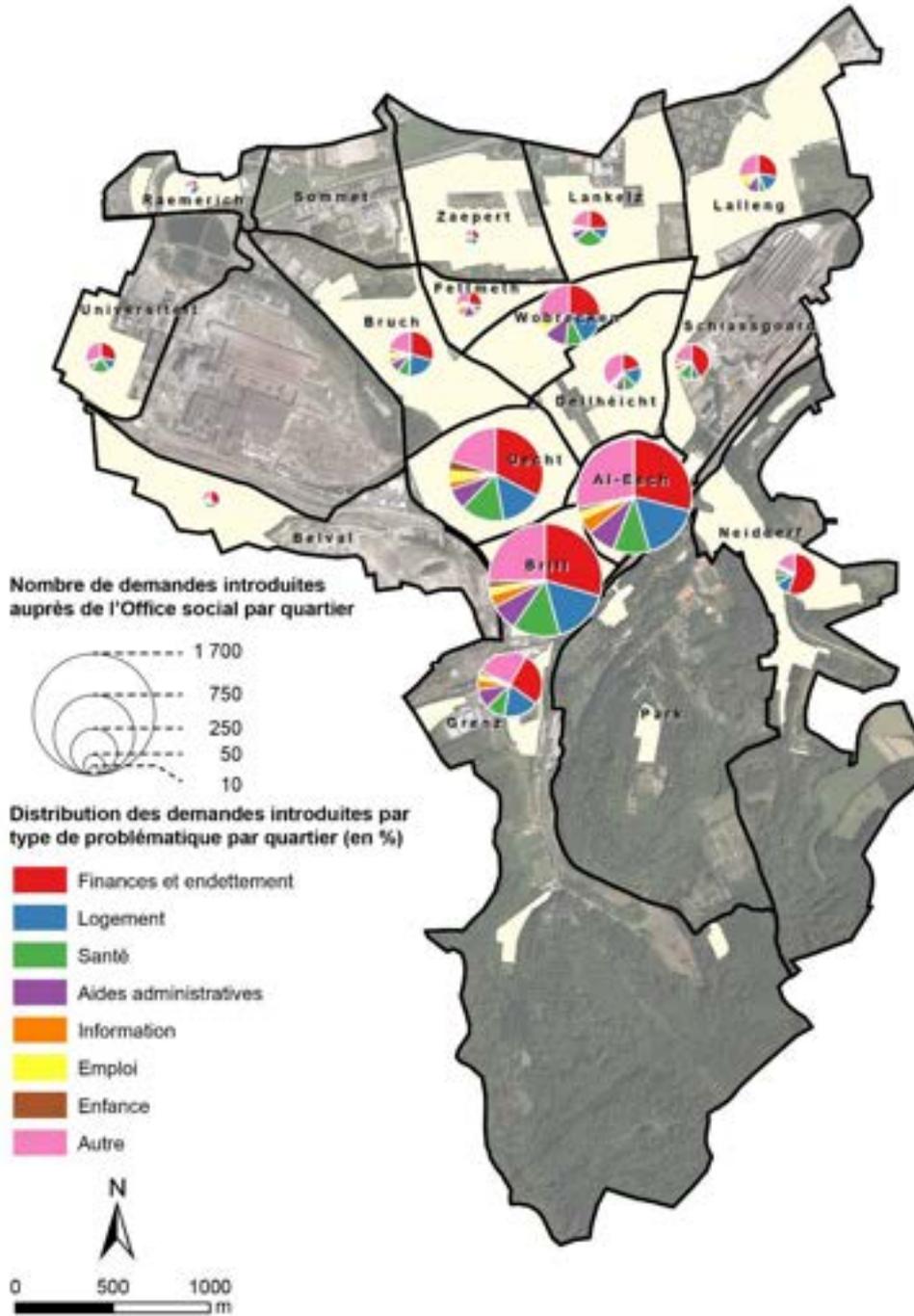
Pour finir, le total de prestations réalisées par l'Office social en 2019 s'élève à un total de 8458, dont 41% étaient des conseils, informations ou orientations par rapport à des problématiques très variées. 25% des prestations concernaient des aides financières et 22% des démarches administratives ou autres.

Les données relatives aux demandes et aux prestations de l'Office social sont un moyen efficace pour comprendre les problématiques sociales et économiques qui sont les plus importantes parmi les habitants de la ville, en fonction de leur âge et de leur nationalité. Les données ont montré que les prestations de l'Office social sont destinées à toutes les catégories d'âge et tous les groupes de nationalité. Pour les catégories de personnes les plus vulnérables, il est particulièrement important que les différents services prestés par l'Office social soient facilement accessibles. Bien évidemment, il n'existe pas de données sur les personnes qui n'ont pas bénéficié de ces services. Afin de minimiser cette part de la population et dans le but de suivre l'évolution sociale et démographique actuelle (vieillesse de la population, diversification des nationalités et cultures, arrivée d'étudiants, etc.), il est important d'étendre les efforts de communication en incluant tous les groupes de population habitant à Esch.

CLASSE D'ÂGE DU DEMANDEUR	PERSONNES AYANT INTRODUIT UNE DEMANDE (2019)		
	TOTAL	dont femmes (%)	dont hommes (%)
<i>moins de 20 ans</i>	91	61	30
<i>20 - 29 ans</i>	1145	686	459
<i>30 - 39 ans</i>	1672	876	796
<i>40 - 49 ans</i>	1983	1184	799
<i>50 - 59 ans</i>	1334	652	682
<i>60 ans et plus</i>	770	409	361
Total	6995	3868	3127

NATIONALITÉ DU DEMANDEUR	NOMBRE DE DEMANDES (2019)	POPULATION TOTALE (01.01.2020)	DEMANDES PAR HABITANT
<i>portugaise</i>	2442	11009	0,22
<i>luxembourgeoise</i>	1726	15409	0,11
<i>française</i>	368	1880	0,20
<i>italienne</i>	301	1360	0,22
<i>belge</i>	93	473	0,20
<i>allemande</i>	50	378	0,13
<i>Autre UE-28</i>	324	1120	0,29
<i>ex-yougoslave</i>	312	1238	0,25
<i>Autre hors UE</i>	1379	3382	0,41
Total	6995	36249	0,19

Type de demandes introduites auprès de l'Office social d'Esch-sur-Alzette (2019)

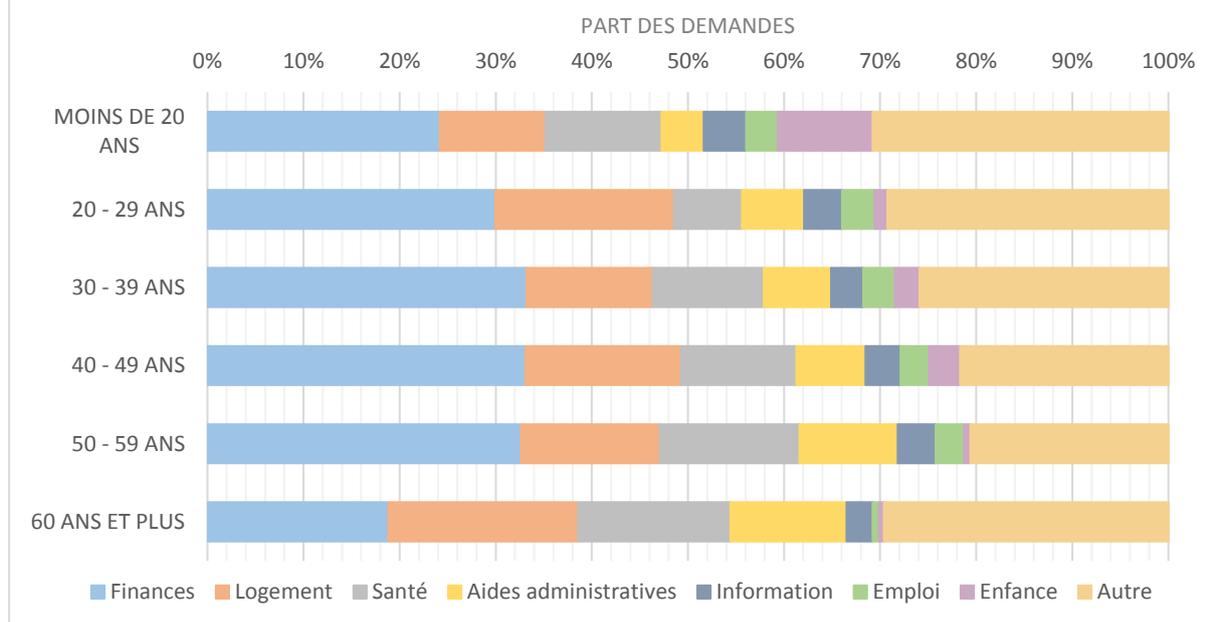


Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
 Source: Office social - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2019.

TYPE DE PROBLÉMATIQUE	NOMBRE DE DEMANDES (2019)		
	Total	dont femmes (%)	dont hommes (%)
<i>Finances et endettement</i>	2156	56,7	43,3
<i>Logement</i>	1109	47,9	52,1
<i>Santé</i>	839	56,9	43,1
<i>Aides administratives</i>	567	51,5	48,5
<i>Information</i>	251	46,6	53,4
<i>Emploi</i>	200	47,5	52,5
<i>Enfance</i>	144	71,5	28,5
<i>Autre</i>	1729	59,6	40,4
Total	6995	55,3	44,7

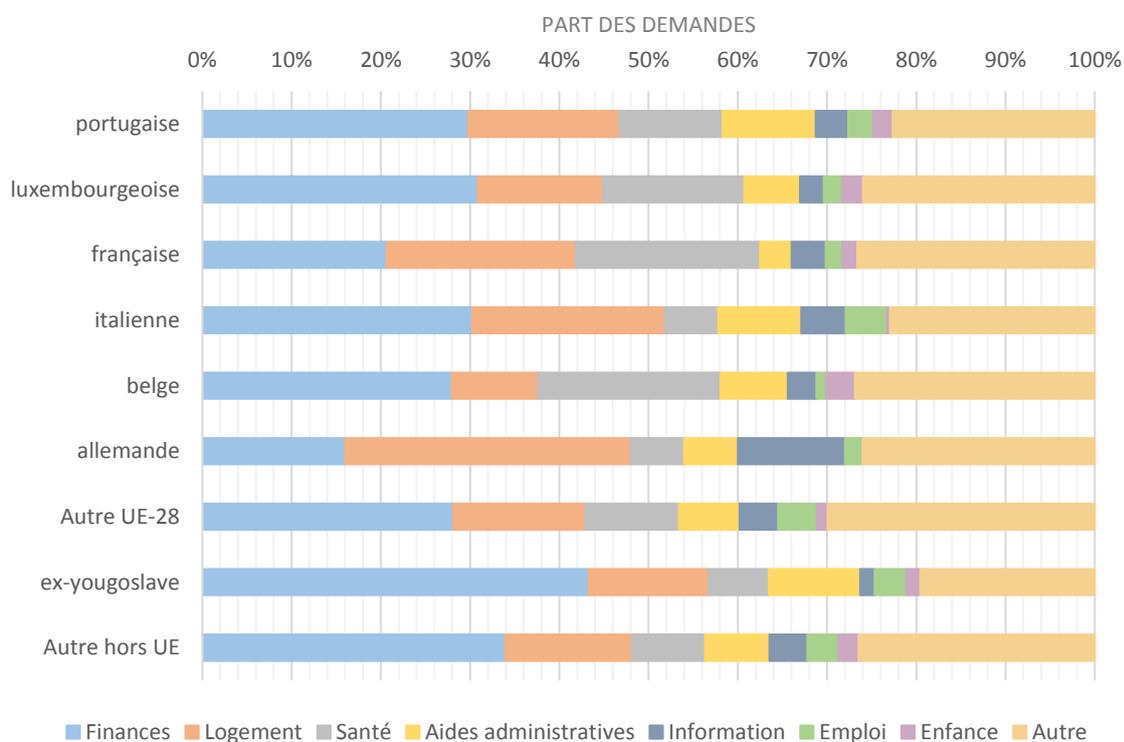
Type de problématique par classe d'âge des demandeurs

Année 2019



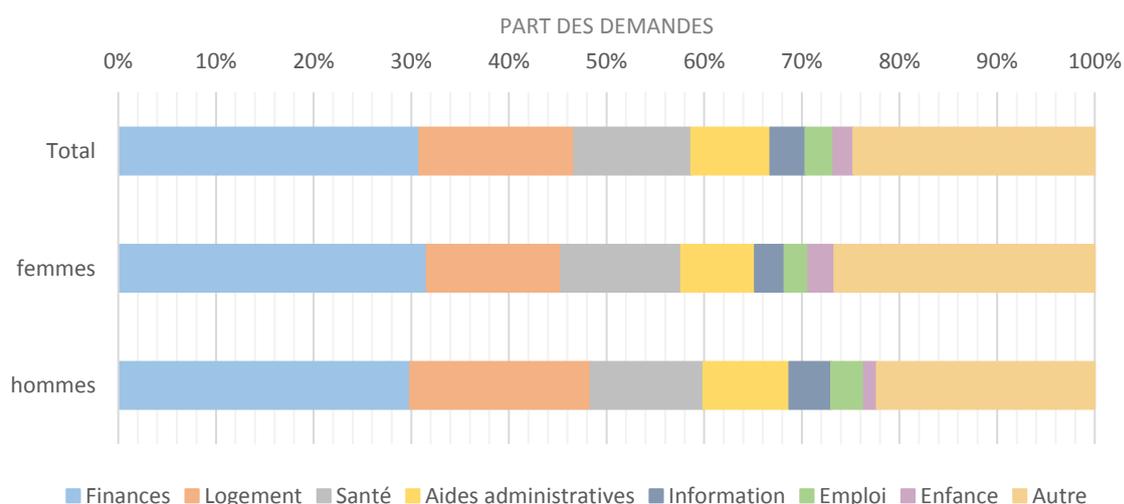
Type de problématique par nationalité des demandeurs

Année 2019



Type de problématique par nationalité des demandeurs

Année 2019



TYPE DE PRESTATION DE L'OFFICE SOCIAL	NOMBRE TOTAL DE PRESTATIONS (2019)
<i>Conseils - Informations - Orientation</i>	3479
<i>Aide financière</i>	2111
<i>Démarches</i>	1877
<i>Aide matérielle</i>	658
<i>Soutien</i>	333
Total	8458

7.7 Hébergement d'urgence Abrisud

Encart méthodologique

Les données utilisées pour produire ces indicateurs proviennent directement du Foyer de Nuit Abrisud et se réfèrent à l'année 2019. Il s'agit de données non nominatives, et aucun croisement entre la nationalité, l'âge ou le sexe n'a été directement fait. Les informations sont de source déclarative et non administrative.

Le foyer Abrisud, géré par la Ville d'Esch-sur-Alzette, est un foyer d'accueil d'urgence de nuit pour des personnes sans-abris, à l'image du foyer Ulysse géré par Caritas à Luxembourg-ville. Il bénéficie d'un conventionnement du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et est géré par la commune.

Le nombre total de personnes ayant bénéficié de l'hébergement d'urgence Abrisud en 2019 est de 129 individus pour un total de 6 152 nuitées cumulées sur l'année, soit une moyenne d'environ 48 nuitées par bénéficiaire du service. Les femmes représentent environ 20% de l'ensemble des bénéficiaires, et à peu près autant du nombre total de nuitées sur l'année.

Les personnes qui fréquentent le foyer ont un âge moyen d'environ 39 ans. 80% d'entre-elles ont moins de 50 ans. Les Luxembourgeois représentent 44% de l'ensemble des bénéficiaires du service pour 57% du total des nuitées. Viennent ensuite les non-Européens, les Portugais et les Français.

Il est tout à fait intéressant de noter que seulement 27% de bénéficiaires du foyer Abrisud ont déclaré avoir préalablement résidé dans la commune d'Esch-sur-Alzette (pour 32% du nombre total de nuitées). Les autres bénéficiaires du foyer Abrisud proviennent ensuite de la capitale, des autres communes de la Région Sud, des autres communes du pays et enfin de l'étranger.

Le foyer, dont la mission est tout à fait nécessaire pour les personnes qui en bénéficient et qui témoigne de l'engagement de la commune en faveur des plus démunis, est donc au service non seulement des Eschois mais également et surtout d'une population provenant d'un espace beaucoup plus vaste. Ce constat devrait soulever la question de l'absence de solidarité intercommunale pour en assurer les frais de gestion et de maintenance.

	NOMBRE DE PERSONNES	SOMME DE NUITÉES
Bénéficiaires de l'Abrisud	129	6152
- dont femmes	23	1229
- dont hommes	106	4923

CLASSE D'ÂGE	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ABRISUD
<i>moins de 20 ans</i>	4
<i>20-29 ans</i>	30
<i>30-39 ans</i>	36
<i>40-49 ans</i>	36
<i>50-59 ans</i>	14
<i>60 ans et plus</i>	9

NATIONALITÉ	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ABRISUD	PART RELATIVE DES BÉNÉFICIAIRES PAR NATIONALITÉ	PART RELATIVE DES DIFFÉRENTES NATIONALITÉS DANS LA POPULATION TOTALE D'ESCH
<i>luxembourgeoise</i>	57	44,2	42,5
<i>Pays frontaliers</i>	16	12,4	7,6
<i>Autres européens</i>	31	24,0	41,2
<i>Autres hors UE</i>	25	19,4	8,7

PROVENANCE	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ABRISUD	SOMME DES NUITÉES
<i>Esch-sur-Alzette</i>	35	2013
<i>Ville de Luxembourg</i>	28	1289
<i>Région Sud</i>	26	1475
<i>Autre commune du Luxembourg</i>	22	1291
<i>Autre pays</i>	18	84



8. Seniors et besoins spécifiques

Ces deux types de public sont particulièrement à risque, pour des raisons pourtant différentes. Les problématiques qui les concernent sont cependant gérées par un seul et même service.

Connaître la répartition spatiale de ces publics, ainsi que leurs nombres est tout à fait nécessaire pour mener à bien des politiques de sensibilisation à certains risques, mais aussi pour proposer des actions visant à limiter le risque d'exclusion et d'isolement social.

Une analyse plus détaillée des seniors a déjà été produite dans la partie traitant le volet démographique. Les populations analysées plus en détail ici sont les personnes qui obtiennent une pension d'invalidité et qui sont en situation d'handicap grave issus de données de l'IGSS. Cette partie contient également deux indicateurs liés à l'offre de services dédiés aux personnes à risque ou ayant des problèmes de mobilité : le service téléalarme et les repas sur roues dont les données sont issues du service correspondant de la ville. Assurer un monitoring du nombre de prestations offertes dans le cadre de ces deux services est tout à fait important, de même qu'il serait intéressant à terme de croiser ces informations avec l'évolution anticipée de la population âgée, qui est particulièrement demandeuse de ces services.

C'est la raison pour laquelle la présence d'une thématique dédiée spécifiquement à ces deux publics est tout à fait importante.

8.1 Pension d'invalidité

Encart méthodologique

Les données de la pension d'invalidité sont extraites du fichier de l'IGSS, qui les a obtenues par la Caisse nationale d'assurance pension. Elles se rapportent à la situation de janvier 2019. Ces informations sont bien évidemment très sensibles et requièrent un traitement en conséquence. C'est la raison pour laquelle des regroupements de quartiers ont été produits, afin d'éviter d'avoir à analyser des effectifs de personnes inférieurs à la valeur de 10, et pour apporter ainsi une garantie supplémentaire de protection des données individuelles.

L'invalidité est définie comme suit : « est considéré comme atteint d'invalidité, l'assuré qui par suite de maladie prolongée, d'infirmité ou d'usure, a subi une perte de capacité de travail telle qu'il est empêché d'exercer la profession qu'il a exercée en dernier lieu ou une autre occupation correspondant à ses forces et aptitudes »¹. L'assuré doit renoncer à toute activité professionnelle qui rapporte en moyenne un revenu supérieur à un tiers du salaire social minimum. A l'âge de 65 ans, la pension d'invalidité est remplacée par la pension de vieillesse. Au total, 900 bénéficiaires d'une pension d'invalidité habitent sur le territoire de la ville.

55,7% des bénéficiaires de la pension d'invalidité sont des hommes et 44,3% sont des femmes. Par ailleurs, le nombre de bénéficiaires de la pension d'invalidité augmente mécaniquement avec l'âge. Si parmi l'ensemble des personnes en dessous de 45 ans, seuls 0,3% touchent une pension d'invalidité, ce pourcentage monte rapidement pour arriver à 21,7% de l'ensemble des personnes de la catégorie d'âge entre 60 et 64 ans. Plus d'un cinquième de l'ensemble de la population en fin de carrière résidant à Esch-sur-Alzette n'est donc plus capable de travailler en raison de son état de santé.

Parmi les nationalités les plus touchées en valeurs relatives se trouvent en premier lieu les Portugais avec 3,4% de l'ensemble de la population portugaise touchée, suivi par les Luxembourgeois avec 2,4%.

La répartition géographique montre une forte présence relative de personnes ayant le statut d'invalidité dans les quartiers de Neiduerf et Lankelz (3,3% et 3,1% de la population du quartier). Les quartiers autour du centre tels que Uecht, Brill et Al-Esch comptent également proportionnellement beaucoup de personnes invalides, tandis qu'à Dellhéicht, de même que dans les regroupements de quartiers Fettmeth-Zaepert-Sommet et Universitéit-Raemerich-Belval, ils sont presque absents. Cette répartition géographique montre un risque de cumul avec d'autres problèmes socio-économiques. En effet, vu que cette population n'est plus en capacité de travailler, les revenus sont également plus restreints qu'auparavant et les dépenses en vue de la santé peuvent être assez importantes. Tomber sous le seuil du risque de pauvreté est donc un risque bien réel auquel cette population doit faire face. En même temps, il est essentiel d'impliquer les gens concernés dans la vie active des quartiers et de leur donner l'occasion de compenser les contacts sociaux qu'ils ne peuvent plus suivre sur leur lieu de travail.

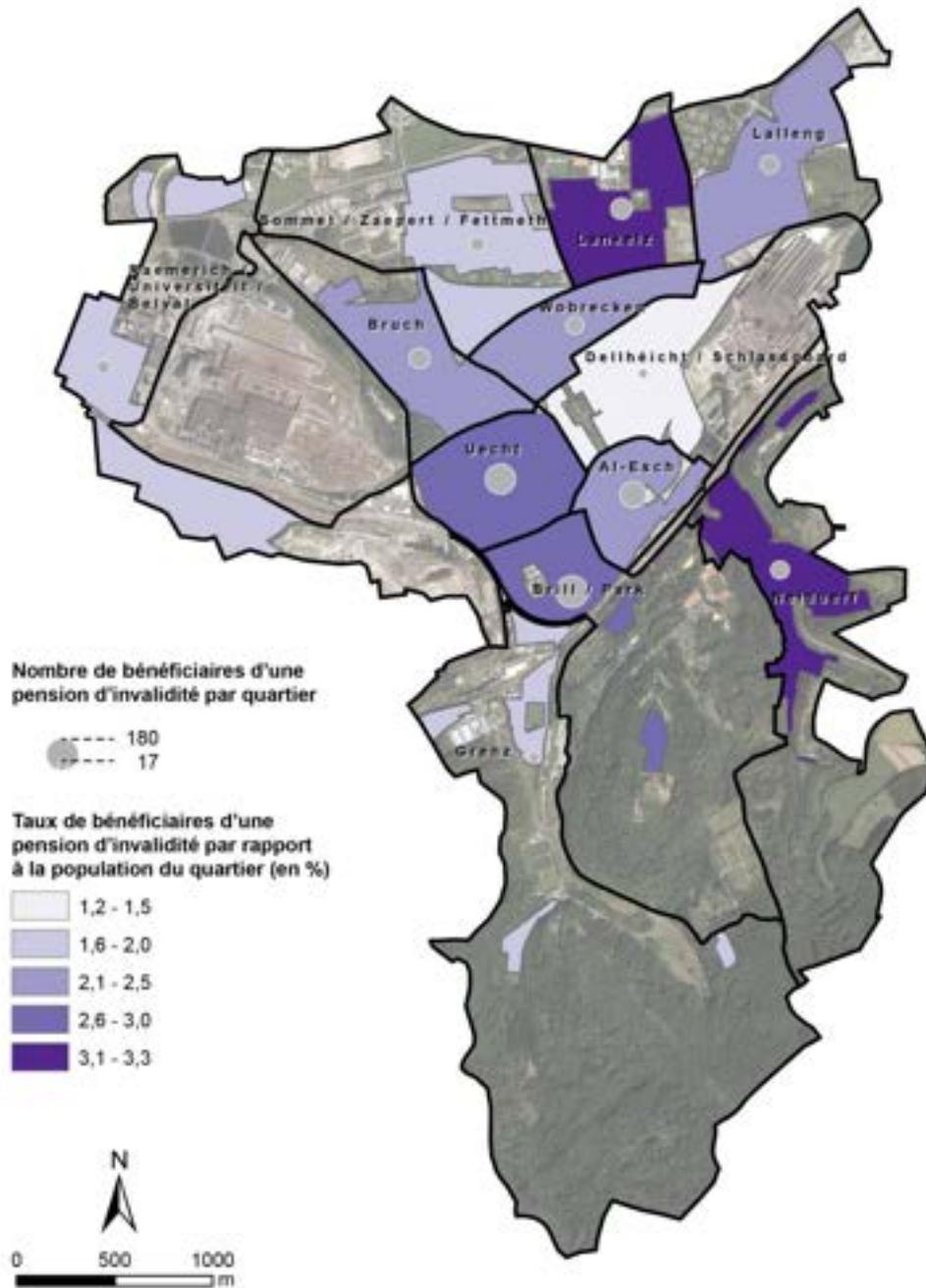
¹ Caisse nationale d'assurance pension, s.d. *La pension d'invalidité*. Consulté sur : <https://www.cnap.lu/les-pensions/pension-dinvalidite/la-pension-dinvalidite/>

	NOMBRE DE PERSONNES	PART RELATIVE (%)
Bénéficiaires de la pension d'invalidité	900	100
- dont femmes	399	44,3
- dont hommes	501	55,7

CLASSES D'ÂGE	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA PENSION D'INVALIDITÉ	PART DE LA POPULATION DE LA CLASSE D'ÂGE (%)
<i>moins de 45 ans</i>	41	0,3
<i>45-49 ans</i>	71	2,7
<i>50-54 ans</i>	119	4,4
<i>55-59 ans</i>	278	11,6
<i>60-64 ans</i>	391	21,7

NATIONALITÉ	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA PENSION D'INVALIDITÉ	PART DE LA POPULATION DU GROUPE DE NATIONALITÉ (%)
<i>luxembourgeoise</i>	361	2,4
<i>portugaise</i>	393	3,4
<i>française</i>	32	1,6
<i>Autre UE-28</i>	55	1,5
<i>Autre</i>	59	1,4

Pension d'invalidité à Esch-sur-Alzette (2019)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: IGSS, janvier 2019.

8.2 Personnes en situation de handicap grave

Encart méthodologique

L'indicateur se base sur des données de l'IGSS de janvier 2019 et prend en compte tous les individus qui reçoivent de la part du Fond national de solidarité un « revenu pour personnes gravement handicapées » ou une « allocation spéciale pour personnes gravement handicapées ». Cette dernière n'est plus nouvellement attribuée depuis 1999 mais peut continuer à être allouée sous certaines conditions à ceux qui en bénéficiaient déjà avant. Le revenu pour personnes gravement handicapées est attribué aux personnes qui ont une déficience physique, mentale, sensorielle ou psychique leur empêchant d'exercer un emploi ordinaire ni même un emploi en milieu protégé². Cet indicateur est très sensible et des regroupements de quartiers ont été réalisés afin de disposer d'effectifs d'individus suffisamment élevés pour garantir un strict respect du Règlement général sur la protection des données.

Avoir un aperçu sur l'ensemble des personnes à besoins spécifiques de la commune paraît difficile vu que toutes les personnes concernées ne s'adressent pas forcément aux services prévus par la commune pour avoir du support. Bien que les personnes gravement handicapées ne forment qu'un sous-ensemble des personnes à besoins spécifiques, avoir plus de détails sur eux aide à mieux comprendre une population particulièrement exposée et vulnérable.

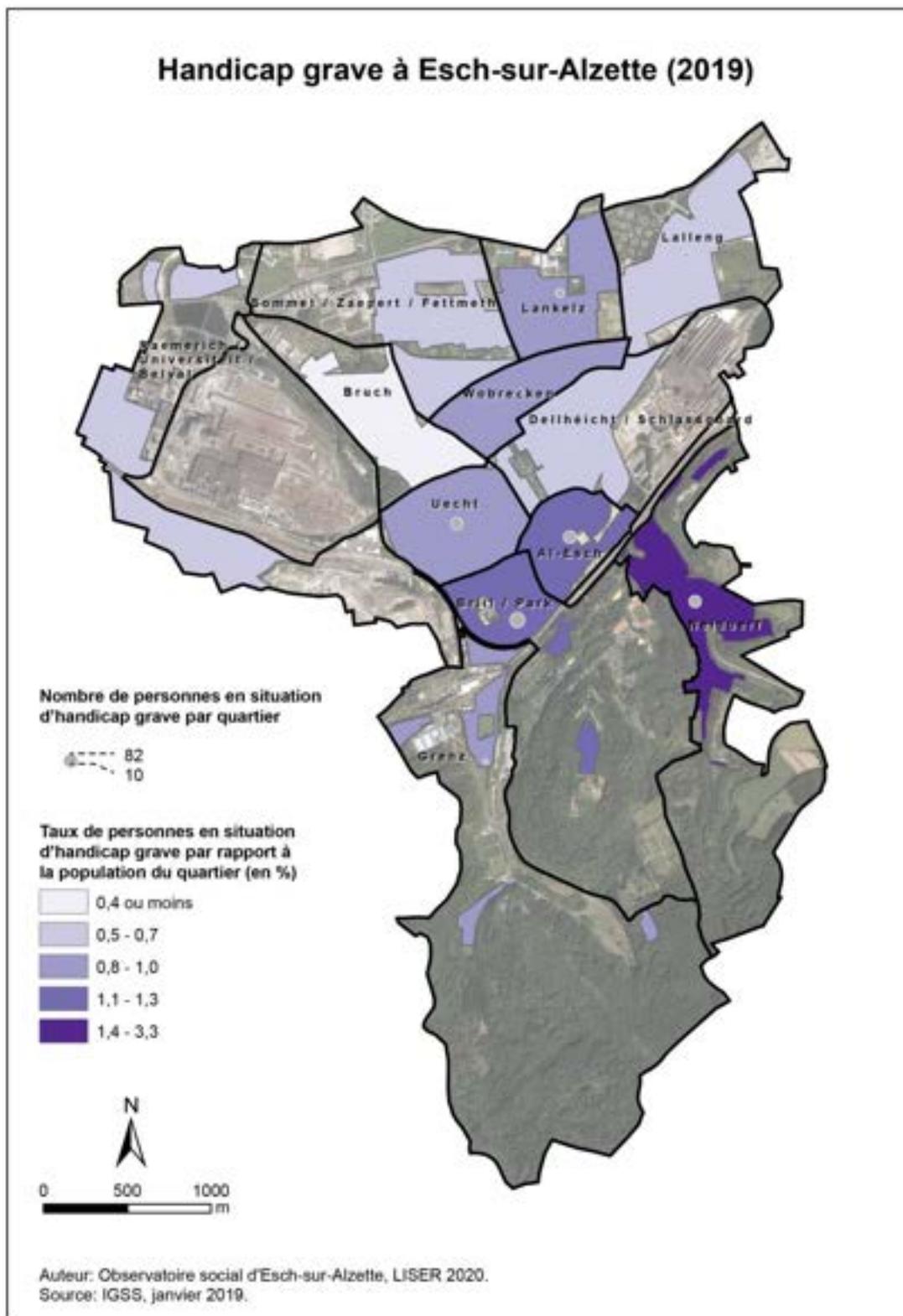
En janvier 2019, 368 personnes gravement handicapées habitent sur le territoire de la ville d'Esch-sur-Alzette. On observe une parité parfaite entre les sexes.

En ce qui concerne la répartition entre quartiers, on observe qu'en valeurs absolues, une majorité habite au quartier Brill (82 personnes), viennent ensuite Neiduerf (58), Al-Esch (57) et Uecht (49). Le taux élevé de personnes en situation de handicap grave habitant dans le quartier Neiduerf (par rapport à une population totale relativement réduite) n'est pas surprenant, vu que c'est justement dans ce quartier que se trouve la structure d'accueil du Centre Nossbiert de l'APEMH. Dans les quartiers Brill et Al-Esch, la proportion de personnes concernées est légèrement plus élevée que dans le reste de la commune.

Comme cette population particulièrement vulnérable est exclue du marché de travail, elle est potentiellement assujettie à un cumul d'autres problèmes sociaux ou d'un risque de pauvreté. En même temps, on peut supposer qu'une personne ne pouvant pas travailler du fait de sa situation physique, mentale, sensorielle ou psychique aura également du mal dans sa vie quotidienne et que les personnes ne vivant pas en institution ont besoin d'un support externe qui peut être fourni par ses proches ainsi que des services de support.

² Fonds national de solidarité, s.d. *Revenu pour personnes gravement handicapées*. Consulté sur : <https://www.fns.lu/prestations/revenu-pour-personnes-gravement-handicapees-rpgh/>

Handicap grave à Esch-sur-Alzette (2019)



8.3 Bénéficiaires de repas sur roues

Encart méthodologique

Les données sur les bénéficiaires du service repas sur roues proviennent du Service Seniors et Besoins spécifiques de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles datent d'août 2020 et ont été traitées selon les principes du Règlement général sur la protection des données.

Les repas sur roues sont un service de distribution de repas chauds à la maison pour personnes âgées et/ou nécessitant des besoins spécifiques. Le service est assuré par la Ville d'Esch-sur-Alzette et il nécessite une planification logistique importante. Ainsi, l'analyse de la répartition spatiale et de la situation des bénéficiaires peut apporter des renseignements utiles pour optimiser, voire développer cette offre. Notons que les données présentées ici ne permettent pas de mesurer l'évolution de la demande, mais que la crise de la COVID-19 a entraîné une nette augmentation des repas sur roues servis à l'automne 2020.

L'âge moyen des 147 bénéficiaires est de 79 ans et 45% sont âgés entre 80 et 89 ans. Le service repas sur roues est donc destiné avant tout aux seniors, mais pas exclusivement, puisque 7% des bénéficiaires ont moins de 60 ans. 56% des bénéficiaires sont des femmes et 44% des hommes.

Certains quartiers se font remarquer par une présence relativement importante de bénéficiaires du service repas sur roues. Il s'agit des quartiers Lankelz, Uecht, Dellhéicht, Al-Esch et Wobrecken. Ce résultat n'est pas très surprenant étant donné que ces quartiers comptent un nombre important de personnes âgées (*cf. indicateur 1.5*). On peut souligner tout de même que Lankelz est le quartier le plus représenté, malgré une population totale relativement peu nombreuse, tandis que d'autres quartiers très peuplés comme Brill ou Bruch, sont presque absents. Ces derniers sont habités par une population relativement jeune (*cf. indicateur 1.3*), ce qui pourrait expliquer que les habitants recourent en moyenne moins souvent au service de repas sur roues.

Une autre piste d'interprétation s'ouvre lorsqu'on prend en compte la nationalité des bénéficiaires du service. En effet, une majorité écrasante est de nationalité luxembourgeoise (81%). Même si l'indicateur 1.4 indiquait une forte proportion de Luxembourgeois parmi la population âgée (74%), la population étrangère reste sous-représentée parmi les bénéficiaires du service repas sur roues. Ainsi, des quartiers à fortes proportions d'étrangers sont également en moyenne moins représentés, comme les quartiers accueillant traditionnellement une population luxembourgeoise plus nombreuse.

La distribution de repas par un service ambulancier connaît donc, en général, un certain succès parmi la population âgée ou à besoins spécifiques d'Esch-sur-Alzette. Dans une optique d'extension et de développement du service, les responsables pourraient poursuivre leur campagne de sensibilisation, en ciblant également les habitants vulnérables étrangers, qui sont éventuellement moins informés sur les services offerts par la commune que les Luxembourgeois.

QUARTIERS	BÉNÉFICIAIRES DU REPAS SUR ROUES (août 2020)
<i>Lankelz</i>	26
<i>Uecht</i>	24
<i>Dellhéicht</i>	18
<i>Al-Esch</i>	16
<i>Wobrecken</i>	14
<i>Fettmeth</i>	9
<i>Lalleng</i>	9
<i>Grenz</i>	8
<i>Neiduerf</i>	8
<i>Bruch</i>	6
<i>Brill</i>	5
<i>Park</i>	*
<i>Belval</i>	*
<i>Université</i>	*

Esch-sur-Alzette	147
-------------------------	------------

*moins de 5 bénéficiaires

NATIONALITÉ	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES (août 2020)
<i>luxembourgeoise</i>	119
<i>française</i>	9
<i>portugaise</i>	9
<i>italienne</i>	5
<i>Autre</i>	5

SEXE	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES (août 2020)
<i>Femmes</i>	82
<i>Hommes</i>	65

8.4 Bénéficiaires du service téléalarme

Encart méthodologique

Les données sur les bénéficiaires du service téléalarme proviennent du Service Seniors et Besoins spécifiques de la Ville d'Esch-sur-Alzette. Elles datent d'août 2020 et ont été traitées selon les principes du Règlement général sur la protection des données.

À côté du service des repas sur roues, il existe un autre service coordonné par le Service Seniors – Besoins spécifiques de la Ville d'Esch-sur-Alzette qui s'adresse à une population semblable. Le service téléalarme permet à des personnes âgées, malades et/ou à mobilité réduite de contacter facilement un service d'urgence en appuyant un simple bouton.

Ce service est plus répandu parmi les habitants de la commune que le précédent (488 utilisateurs) et les bénéficiaires sont en moyenne plus âgés (82 ans ; 72% ont 80 ans ou plus). De plus, et contrairement au téléalarme, il y a une nette différence dans la répartition entre femmes (76%) et hommes (24%).

Lors d'une analyse par quartiers, on retrouve plus ou moins la même structure que pour les bénéficiaires du service téléalarme. Les quartiers les plus fortement représentés sont des quartiers relativement peuplés, avec une population âgée importante en nombres absolus et relatifs : Uecht, Al-Esch, Dellhéicht, Wobrecken et Lankelz. Soulignons la différence non négligeable entre les deux quartiers centraux Al-Esch et Brill, qui ont habituellement des indicateurs assez comparables, mais qui présentent ici des valeurs contrastées, le premier comptant près de deux fois plus de bénéficiaires de ces services que le second. En effet, on peut dire que les bénéficiaires des services sociaux offerts par la commune sont de manière générale moins répandus parmi les habitants du quartier Brill, sans toutefois qu'il soit possible à ce stade de confirmer s'il s'agit ou non d'un déficit d'information.

L'analyse de la nationalité des bénéficiaires dresse la même image que pour le service repas sur roues, à savoir que la population luxembourgeoise est surreprésentée (83%), par rapport à la part des seniors dans la population totale. De l'autre côté, les habitants italiens, et surtout les habitants portugais, sont sous-représentés parmi les bénéficiaires du service téléalarme.

L'analyse des utilisateurs du système téléalarme amène plus ou moins aux mêmes conclusions que celles des bénéficiaires du repas sur roues. Un élargissement des efforts de communication auprès des personnes âgées étrangères pourrait renforcer l'égalité d'accès aux services sociaux communaux et assurer un soutien à une population vulnérable.

QUARTIERS	BÉNÉFICIAIRES TÉLÉALARME (août 2020)
<i>Uecht</i>	81
<i>Al-Esch</i>	63
<i>Dellhéicht</i>	57
<i>Wobrecken</i>	56
<i>Lankelz</i>	54
<i>Bruch</i>	41
<i>Lalleng</i>	35
<i>Brill</i>	34
<i>Grenz</i>	17
<i>Neiduerf</i>	17
<i>Fettmeth</i>	16
<i>Raemerich</i>	6
<i>Belval</i>	*
<i>Sommet</i>	*
<i>Schlassgoard</i>	*
<i>Universitéit</i>	*
<i>Zaepert</i>	*

Esch-sur-Alzette	488
-------------------------	------------

*moins de 5 bénéficiaires

NATIONALITÉ	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES (août 2020)
<i>Luxembourgeoise</i>	407
<i>Italienne</i>	34
<i>Française</i>	15
<i>Portugaise</i>	15
<i>Allemande</i>	6
<i>Belge</i>	6
<i>Autres</i>	5

SEXE	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES (août 2020)
<i>Femmes</i>	370
<i>Hommes</i>	118

9. Tourisme et culture



Au cours des vingt dernières années, Esch-sur-Alzette s'est transformée en un haut lieu de la vie culturelle luxembourgeoise, avec l'ouverture de la Kulturfabrik (1998) et de la Rockhal (2005) qui ont rejoint le théâtre municipal, nettement plus ancien (1962).

Mais ce rôle devrait encore largement gagner en important avec l'événement « Esch, Capitale Européenne de la Culture » en 2022, que la Ville va organiser avec ses partenaires des autres communes de la Région Sud et des communes françaises voisines de la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette. L'accroissement de l'offre culturelle produit un effet levier sur la fréquentation touristique de la commune et sur les infrastructures hôtelières et la location courte durée de logements, également analysées dans cette partie.

D'où l'importance de commencer, dès maintenant, à regrouper et compiler l'ensemble des données statistiques existantes sur la question du tourisme et de la culture, notamment pour apprécier, à terme, les impacts de l'événement européen sur l'offre ainsi que sur les pratiques culturelles à Esch.

9.1 Fréquentation des équipements culturels et touristiques

Encart méthodologique

Les données sur la thématique du tourisme et de la culture sont encore relativement lacunaires et se limitent à la fréquentation de certains lieux touristiques, le nombre de nuitées touristiques ainsi que le nombre de taxes perçues sur les ventes de tickets de cinéma. Il faut espérer que dans un horizon temporel proche, des enquêtes complémentaires pourront affiner la connaissance des pratiques culturelles et touristiques des Eschois mais également des personnes visitant Esch.

Les hauts-lieux culturels majeurs à Esch sont bien sûr la Rockhal, avec sa capacité d'accueil maximale de plus de 6 000 places, le centre culturel Kulturfabrik, asbl soutenue par le Ministère de la Culture et la Ville d'Esch-sur-Alzette et encore le Escher Theater (pour lequel aucune donnée n'a été reçue).

En 2018, la Rockhal a comptabilisé 256 754 entrées lors de 201 évènements. Près de la moitié des entrées ont été achetées par des résidents du Luxembourg, 19% par des résidents de France, 16% d'Allemagne et 13% de Belgique¹

En ce qui concerne la Kulturfabrik, 34 392 entrées ont été comptabilisées au sein du centre culturel (contre 35 970 en 2017 et 32 971 en 2016)².

En dehors de ces éléments centraux du paysage culturel eschois, on peut également évoquer le Musée national de la résistance (en restructuration depuis novembre 2018), dont le nombre de visites annuelles était de 3 875 en 2019, contre 3 709 en 2018, 5 529 en 2017 et 5 982 en 2016. Les travaux d'agrandissement, qui devraient s'achever au 2^{ème} semestre 2021 pour laisser apparaître la nouvelle exposition permanente permettront certainement de redonner de l'attractivité au lieu et d'accroître sa fréquentation.

La Ville d'Esch-sur-Alzette s'est largement impliquée dans le développement des pratiques culturelles, en soutenant la Kulturfabrik, en organisant des évènements ouverts à tous dans l'espace public, avec les nuits de la culture, en se dotant tout d'abord d'un Plan communal à la culture (2017) mais aussi en dédiant un budget important au domaine culturel (supérieur à 10% du budget ordinaire total). Cependant, la statistique manque pour bien apprécier toutes les retombées de ce volontarisme politique. En revanche, des données de nature plus administrative existent, basées sur les taxes perçues, qui permettent de dénombrer l'ampleur de l'hébergement en hôtels, avec 44 596 nuitées au sein des hôtels d'Esch en 2018 ainsi que 24 208 nuitées à l'auberge de jeunesse (ouverte fin 2017). En ce qui concerne les hôtels, il s'agit d'une progression de 2,28% par rapport à 2017.

En ce qui concerne les taxes cinéma, 225 670 entrées ont été comptabilisées en 2018 sur le territoire communal. Enfin, concernant la taxe amusement, 281 jeux ont été comptés sur une centaine d'établissements au premier semestre 2018, contre 261 jeux au second semestre.

¹ PAILLER, P., 2019. 254.786 visiteurs à la Rockhal en 2018. Paperjam. Consulté sur <https://paperjam.lu/article/254-786-visiteurs-a-rockhal-en>

² Chiffres disponibles dans les rapports d'activités de la Kulturfabrik et accessibles sur <https://kulturfabrik.lu>

Ces données restent très partielles, mais l'enquête culturelle lancée en 2020 et en cours d'analyse permettra d'affiner largement le diagnostic. Cette étude qualitative est menée en partenariat entre le service Culture de la Ville d'Esch-sur-Alzette et le laboratoire Culture et Communication, de l'université d'Avignon. Elle exploite les résultats de 10 focus groupe interrogés. Une autre étude, plus quantitative, est également menée sur les pratiques culturelles. Ces études devraient permettre de mieux comprendre l'appropriation par la population eschoise des équipements culturels présents dans la commune et surtout l'évolution de cette appropriation entre l' « avant » et l' « après » de l'évènement « Esch, Capitale Européenne de la Culture » en 2022.

9.2 Résidences Airbnb à Esch-sur-Alzette

Encart méthodologique

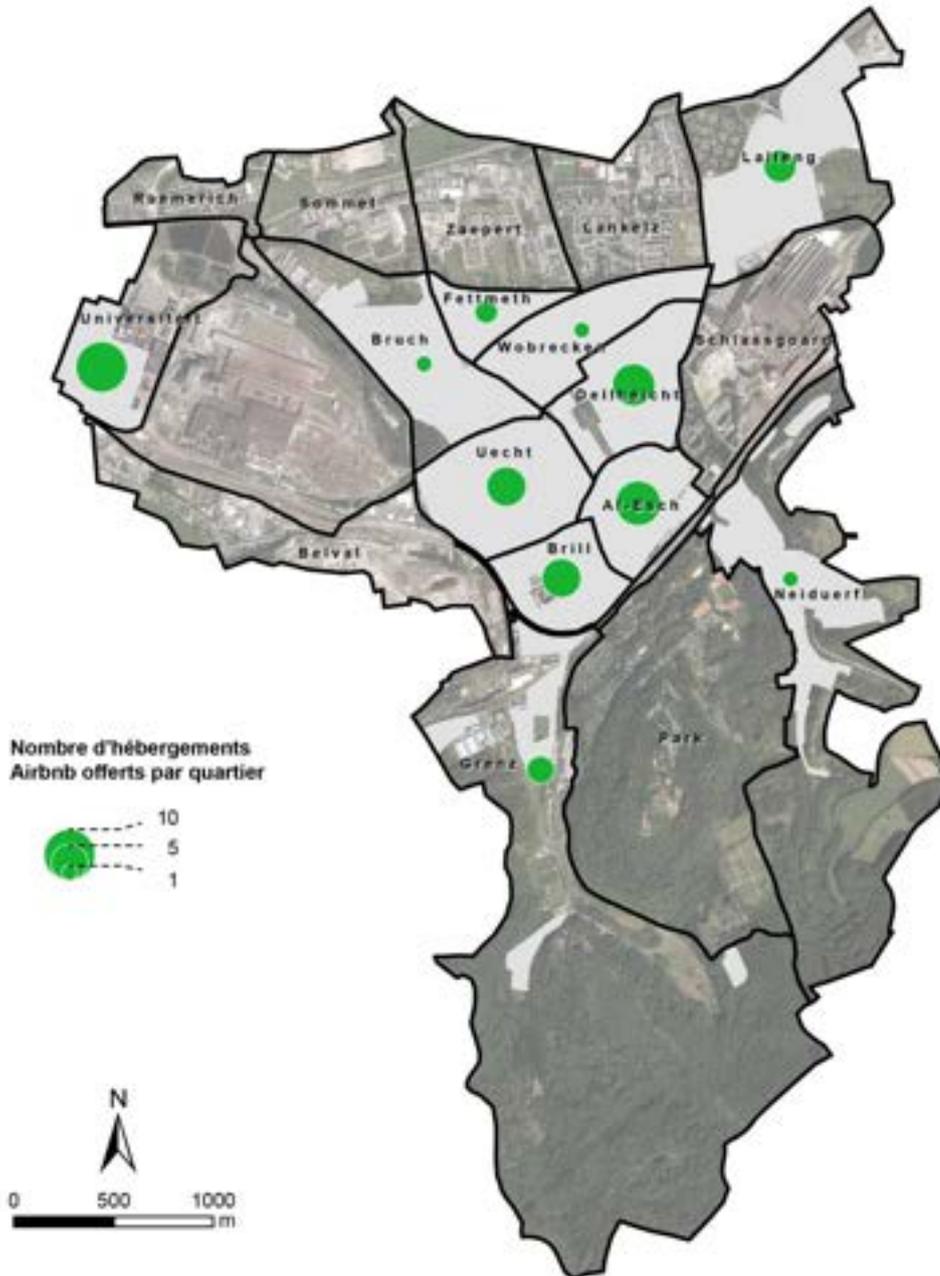
Les données sur les hébergements Airbnb sont accessibles directement sur le site web de la plateforme. Même si l'adresse exacte des biens n'est pas publiée, il est possible d'estimer le quartier de localisation grâce à une carte montrant le rayon de localisation de chaque bien. Dans une petite base de données, les informations suivantes ont été collectées : le quartier, le prix par nuitée, le type d'hébergement (chambre privée, logement entier, ...) et la capacité maximale de visiteurs. Ces données datent de juillet 2020.

L'évolution du nombre d'hébergements proposés sur la plateforme « Airbnb » est encore relativement peu étudiée au Luxembourg et les enjeux sociaux et économiques liés à cette nouvelle forme de location temporaire ne sont pas si présents dans le débat public, comme c'est le cas dans certaines métropoles européennes. Toutefois, l'observation et l'analyse de l'évolution des logements inscrits sur le site n'est pas sans intérêt dans le cas d'Esch-sur-Alzette. En effet, l'importance croissante de l'Université du Luxembourg et des centres de recherches attire de plus en plus de personnes sur le territoire de la commune qui cherchent une demeure temporaire pour quelques semaines, voire quelques mois, à proximité des institutions en question. De surcroît, l'événement « Esch, Capitale Européenne de la Culture » en 2022 va sans doute attirer de nombreux visiteurs et touristes qui auront éventuellement besoin d'un appartement durant leur séjour. La plateforme de partage de logement « Airbnb » est devenue très populaire dans ce domaine. Les données sur les Airbnb sont complémentaires des données sur les nuitées dans les hôtels et auberge de jeunesse.

Au moment du recensement, un total de 49 unités de logement proposées sur Airbnb se trouvent sur le territoire communal d'Esch-sur-Alzette. Elles peuvent accueillir un maximum de 133 personnes. Les quartiers qui comptent le nombre d'hébergements le plus élevé sont Université et Al-Esch. Viennent ensuite Dellhéicht, Brill et Uecht. Les appartements ou chambres privées sont localisées donc principalement à proximité du centre-ville ou à proximité des institutions du site Belval. L'université, la Rockhal et la proximité des gares sont des éléments qui sont fréquemment mis en avant dans la description des biens. Les différents hébergements sont répartis sur 29 hôtes différents, dont la plupart sont des personnes privées. La présence d'hébergeurs professionnels, voire d'entreprises, reste limitée à quelques cas isolés à l'heure actuelle.

La présence des Airbnb sur le territoire communal s'avère encore relativement discrète, mais on peut prévoir une nette augmentation des logements proposés sur la plateforme dans les années à venir, étant donné le développement urbain rapide de la ville, ainsi que les événements prévus pour l'année 2022. Cependant, une analyse détaillée de la situation est nécessaire afin de pouvoir trouver un juste équilibre à terme entre les besoins en logements temporaires ou de tourisme et la limitation des effets négatifs que l'on attribue souvent à ce type d'hébergements (concurrence inégale par rapport aux hébergements touristiques classiques, diminution des biens sur le marché immobilier et donc raréfaction de l'offre et augmentation des prix, notamment lorsque les propriétaires estiment que les locations à court terme sont plus rentables que les baux classiques).

Hébergements Airbnb à Esch-sur-Alzette (2020)



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Airbnb.com, 2020.

QUARTIER	NOMBRE DE BIENS	CAPACITÉ MAXIMALE	PRIX MOYEN PAR NUIT (€)
<i>Al-Esch</i>	8	25	73
<i>Brill</i>	6	10	39
<i>Bruch</i>	1	4	47
<i>Dellhéicht</i>	7	15	67
<i>Fettmeth</i>	2	3	38
<i>Grenz</i>	3	8	88
<i>Lalleng</i>	4	15	75
<i>Neiduerf</i>	1	1	82
<i>Uecht</i>	6	18	126
<i>Universitéit</i>	10	32	95
<i>Wobrecken</i>	1	2	40

Esch-sur-Alzette	49	133	77
-------------------------	-----------	------------	-----------

A close-up photograph of a hand with red nail polish, pointing the index finger upwards. The hand is positioned on the left side of the frame. The background is a blurred crowd of people, suggesting a public event or meeting. An orange rectangular box is overlaid on the right side of the image, containing the text '10. Démocratie participative' in black, bold, sans-serif font.

10. Démocratie participative

Bien que cette thématique soit cruciale dans le fonctionnement de la vie démocratique locale, elle n'est à l'heure actuelle approchée encore qu'au travers d'un seul indicateur, qui est celui de l'inscription des étrangers sur la liste électorale pour les élections communales par rapport au nombre total d'étrangers en situation théorique de voter. La participation aux élections européennes est également évoquée, mais ne peut, pour des raisons de qualité de données, être analysée avec la même finesse.

A terme, il serait néanmoins important de tenter d'approcher la question de l'inclusion de la population à la vie locale de manière plus englobante, en ne la limitant pas aux seules participations aux élections, mais en analysant également d'autres formes d'implications citoyennes dans la vie de la cité, que ce soit au travers du tissu associatif, du bénévolat, etc.

10.1 Électeurs étrangers

Encart méthodologique

Cet indicateur compare les données relatives au nombre d'électeurs étrangers inscrits sur les listes électorales pour les élections communales avec les données issues du fichier de la population de la commune, qui permet de connaître le nombre d'électeurs étrangers qui auraient potentiellement eu le droit de voter compte tenu du fait qu'ils résident depuis au moins cinq années au Luxembourg. Cet indicateur sous-estime le nombre de personnes ayant réellement le droit de voter car les étrangers ayant vécu dans une autre commune du Grand-Duché avant de s'installer à Esch pour une durée de résidence totale au Luxembourg de plus de cinq années mais qui se sont installés à Esch depuis moins de cinq ans ne sont pas comptabilisés, faute d'information. En conséquence, la part des étrangers inscrits s'en trouve légèrement surestimée. En dépit de ce biais, l'indicateur est intéressant car il permet de comparer la participation des étrangers entre les différents quartiers ainsi que la progression de leur participation entre les élections communales de 2011 et de 2017.

La participation des étrangers aux élections municipales (quand ils le peuvent) est un indicateur qui permet de mettre en évidence leur implication dans la vie démocratique locale et donc leur volonté de s'impliquer et de participer aux processus décisionnels qui influencent la vie de la cité. En effet, alors que la participation des Luxembourgeois aux élections est obligatoire, les étrangers résidant au Luxembourg doivent faire la démarche de s'inscrire pour leur première participation au scrutin (leur participation devient ensuite obligatoire, comme pour les Luxembourgeois).

Le premier constat qui s'impose est celui d'une érosion de la participation relative des étrangers aux élections communales de 2017 par rapport à celles de 2011, puisque le nombre total d'étrangers inscrits a très légèrement diminué, passant de 2 377 à 2 246, alors que dans le même temps le nombre total d'étrangers en droit d'exprimer leurs suffrages a augmenté de 31%, soit 2 540 individus de plus. La part des électeurs étrangers inscrits sur les listes électorales est donc passée de 29,24% à 21% entre les élections communales de 2011 et celles de 2017.

A l'échelle infracommunale, les taux d'inscription varient fortement, de 9,7% pour la valeur la plus basse dans le quartier Université à 38,2% dans le quartier Sommet. Cette valeur particulièrement faible dans le quartier Université est d'ailleurs très surprenante, car le niveau socio-économique de ses habitants (étrangers comme Luxembourgeois) y est plutôt plus favorisé que la moyenne communale. Or, il est communément admis depuis très longtemps dans la communauté scientifique que la participation politique des individus est d'autant plus forte que leur statut social (revenu, profession, diplôme) est élevé¹. Ce constat doit donc interroger sur le sentiment d'appartenance des résidents de ce quartier à la commune d'Esch, alors même que ce quartier est physiquement déconnecté du centre-ville et fonctionne, au moins partiellement, comme une enclave dotée d'une certaine autonomie en termes de services, commerces, etc. Il convient toutefois de tempérer ces remarques du fait du faible nombre de résidents étrangers qui pourraient voter dans ce quartier.

En ce qui concerne les autres quartiers, si les caractéristiques socio-économiques des ménages expliquent en partie les différences de taux d'inscriptions, il semblerait que l'ancienneté de la résidence

¹ Verba S., H.Ni N., Kim J.O, 1978. *Participation and political equality. A seven nation comparison*. Chicago. University of Chicago Press.

dans le quartier soit également déterminante, puisque les quartiers où la durée moyenne d'habitation est élevée (cf. *indicateur 3.6*) sont en général ceux où la participation des étrangers est la plus forte (Sommet, Lankelz, Raemerich, Belval...).

Les valeurs d'inscriptions des étrangers peuvent de prime abord sembler faibles et donc décevantes par rapport à l'objectif d'une plus grande intégration de ces derniers dans la vie démocratique locale. Toutefois, il semblerait que la commune d'Esch affiche pas des résultats proches de ceux de l'ensemble du pays, même s'il faut prendre des précautions dans toute tentative de comparaison compte-tenu de la surévaluation méthodologique déjà énoncée. Au 8 octobre 2016, le taux d'inscription réel des étrangers dans l'ensemble du pays était de 16,3%² et cette participation affichait également une baisse par rapport à 2011.

Par ailleurs, mais sans rentrer plus dans les détails, on peut globalement observer les mêmes tendances en ce qui concerne la participation des résidents étrangers aux élections européennes. Le taux d'inscription des étrangers issus de l'Union européenne remplissant la condition d'ancienneté de résidence de cinq ans était de 13,43% en 2014 (soit un taux d'inscription encore nettement plus faible que pour les élections communales). Pour les élections de 2019, la condition de l'ancienneté de résidence a été supprimée, et pourtant le nombre absolu de résidents étrangers inscrits a encore diminué (1 118 en 2019 contre 1 273 entre 2014), ce qui a encore fait diminuer le taux d'inscription des résidents étrangers sur la liste électorale. Toutefois pour les élections européennes, il n'est pas possible de faire de distinction selon les quartiers, pour des problèmes de données.

Afin d'augmenter la participation des électeurs étrangers, il importe de diversifier les canaux de communication informant les étrangers sur le processus électoral et les démarches à suivre, de même qu'il est nécessaire de sensibiliser les individus à l'importance des compétences dont une commune dispose et donc des impacts très concrets de leur vote au niveau local.

Élections communales 2011

<i>Électeurs étrangers inscrits</i>	2377
<i>Électeurs étrangers potentiels</i>	8130
<i>Taux d'inscription des étrangers (%)</i>	29,24

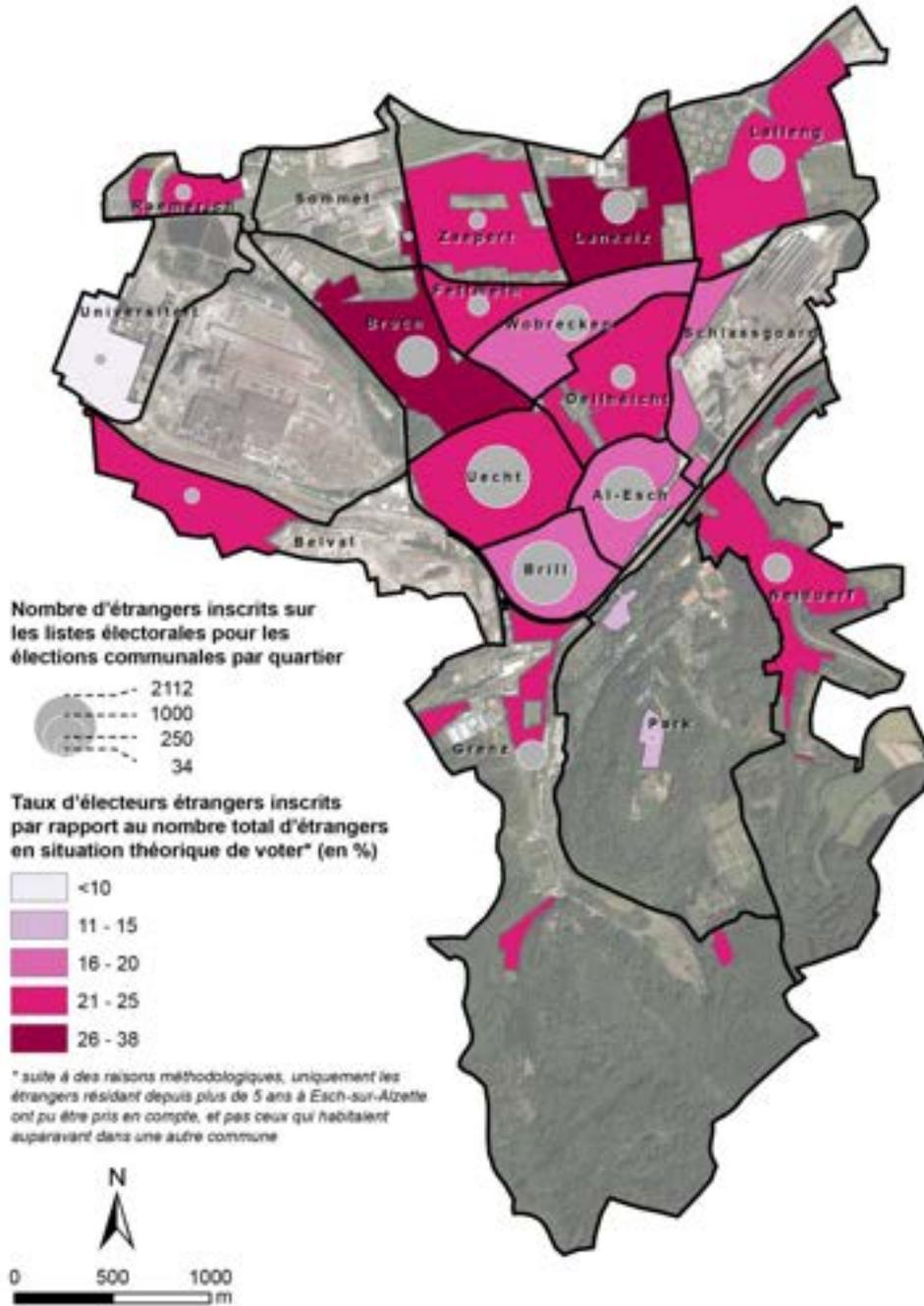
² BESCH, S. & DUBAJIC, N., 2017. *Bilan intermédiaire des inscriptions sur les listes électorales communales*. Forum. Consulté sur : https://www.forum.lu/wp-content/uploads/2017/04/372_Besch_Dubajic.pdf

Élections communales 2017

QUARTIER	NOMBRE D'ÉLECTEURS ÉTRANGERS POTENTIELS	NOMBRE D'ÉLECTEURS ÉTRANGERS INSCRITS	RAPPORT (%)
<i>Al-Esch</i>	1522	300	19,7
<i>Belval</i>	125	27	21,6
<i>Brill</i>	2112	397	18,8
<i>Bruch</i>	898	228	25,4
<i>Dellhéicht</i>	312	74	23,7
<i>Fettmeth</i>	238	49	20,6
<i>Grenz</i>	459	99	21,6
<i>Lalleng</i>	653	142	21,7
<i>Lankelz</i>	607	156	25,7
<i>Neiduerf</i>	444	107	24,1
<i>Park</i>	46	6	13,0
<i>Raemerich</i>	136	32	23,5
<i>Schlassgoard</i>	64	10	15,6
<i>Sommet</i>	34	13	38,2
<i>Uecht</i>	2108	429	20,4
<i>Universitéit</i>	93	9	9,7
<i>Wobrecken</i>	657	128	19,5
<i>Zaepert</i>	162	40	24,7

Esch-sur-Alzette	10670	2246	21,0
-------------------------	--------------	-------------	-------------

Etrangers inscrits sur les listes électorales pour les élections communales de 2017 à Esch-sur-Alzette



Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
 Source: Registre des listes électorales - Ville d'Esch-sur-Alzette, 2017.

11. Environnement et santé



L'environnement dans lequel les individus vivent, de même que leurs conditions de santé reflètent bien souvent l'appartenance à telle ou telle catégorie de la composition sociale d'une société. Des lieux de résidence peu exposés aux pollutions, de même que l'alimentation ou encore les pratiques récréatives sont assez largement corrélées au niveau de vie et au capital socio-culturel des individus.

C'est la raison pour laquelle ces deux thématiques trouvent toute leur place dans ce rapport sur la situation sociale de la commune d'Esch. Elles sont abordées ici au travers d'indicateurs liés à la pollution atmosphérique, à la pollution sonore ainsi qu'à la santé scolaire, pour lesquelles des informations sont disponibles et traitables spatialement, dans le respect du Règlement général sur la protection des données.

11.1 Dioxyde d'azote

Encart méthodologique

Les données sur les concentrations de dioxyde d'azote (NO₂) dans l'air proviennent d'un réseau de mesurage fixe et sont publiées périodiquement en ligne, sur le site de l'Administration de l'Environnement.¹ Deux stations de mesurage permanentes se situent à Esch : à la gare (boulevard J.F. Kennedy) dans un milieu urbain dominé par le trafic routier (« urban trafic ») et à la rue Arthur Useldinger dans un milieu également urbain, mais plus éloigné des grands axes routiers (« urban background »). Les données ci-contre couvrent l'année 2019.

La pollution de l'air est un enjeu extrêmement important pour les communes urbaines avec une densité de population élevée et des axes routiers fortement fréquentés. Au Luxembourg, le transport routier et la combustion dans l'industrie sont responsables à plus de 60% des émissions d'oxydes d'azote (NO_x)². Le chauffage urbain, la production d'électricité et de nombreuses autres sources de combustion contribuent à l'émission de ces gaz toxiques, qui peuvent causer des irritations et infections des voies respiratoires, ainsi qu'une aggravation des bronchites³.

L'Union européenne, sur base de recommandation de l'Organisation Mondiale de la Santé, a fixé la valeur limite de concentration de dioxyde d'azote dans l'air à 40 µg/m³. En 2019, les stations de mesure situées à Esch présentaient des résultats contrastés.

Dans la rue Arthur Useldinger, éloignée des routes à fort trafic, la concentration annuelle moyenne de dioxyde d'azote dans l'air reste largement en-dessous de la limite recommandée, avec 24 µg/m³. Pendant un seul mois de l'année 2019 (février), la limite de 40 µg/m³ a été dépassée. Au niveau de la gare ferroviaire et le long du boulevard J.F. Kennedy, axe majeur de la ville, la situation est plus problématique. Pendant neuf mois sur douze, la limite critique a été dépassée et la moyenne annuelle se situe à 44 µg/m³. Au cours de la grande campagne de mesurage de dioxyde d'azote en 2018, cette station a été classée comme « Hotspot » national par l'Administration de l'Environnement⁴. Cette campagne, réalisée en coopération avec les communes du pays, a montré aussi que le boulevard J.F. Kennedy n'est pas le seul endroit critique à Esch : une troisième station de mesure le long de la rue de Luxembourg, affichait également une moyenne élevée (38 µg/m³ avec une marge d'incertitude de ± 5 µg/m³)⁵.

Dans une optique à plus long terme, la station de mesure fixe de la rue Arthur Useldinger montre une certaine stabilité pour la concentration de dioxyde d'azote, avec une légère tendance à la baisse depuis 2009⁶.

¹ Les données sur la pollution de l'air sont accessibles en suivant ce lien :

<https://environnement.public.lu/fr/loft/air/mesures/publications-periodiques.html>

² Administration de l'Environnement, 2017. *Réseaux de mesure de la qualité de l'air au Luxembourg*. Consulté sur : <https://aev.gouvernement.lu/dam-assets/documents/brochure-version-finale.pdf>

³ *Ibid.*

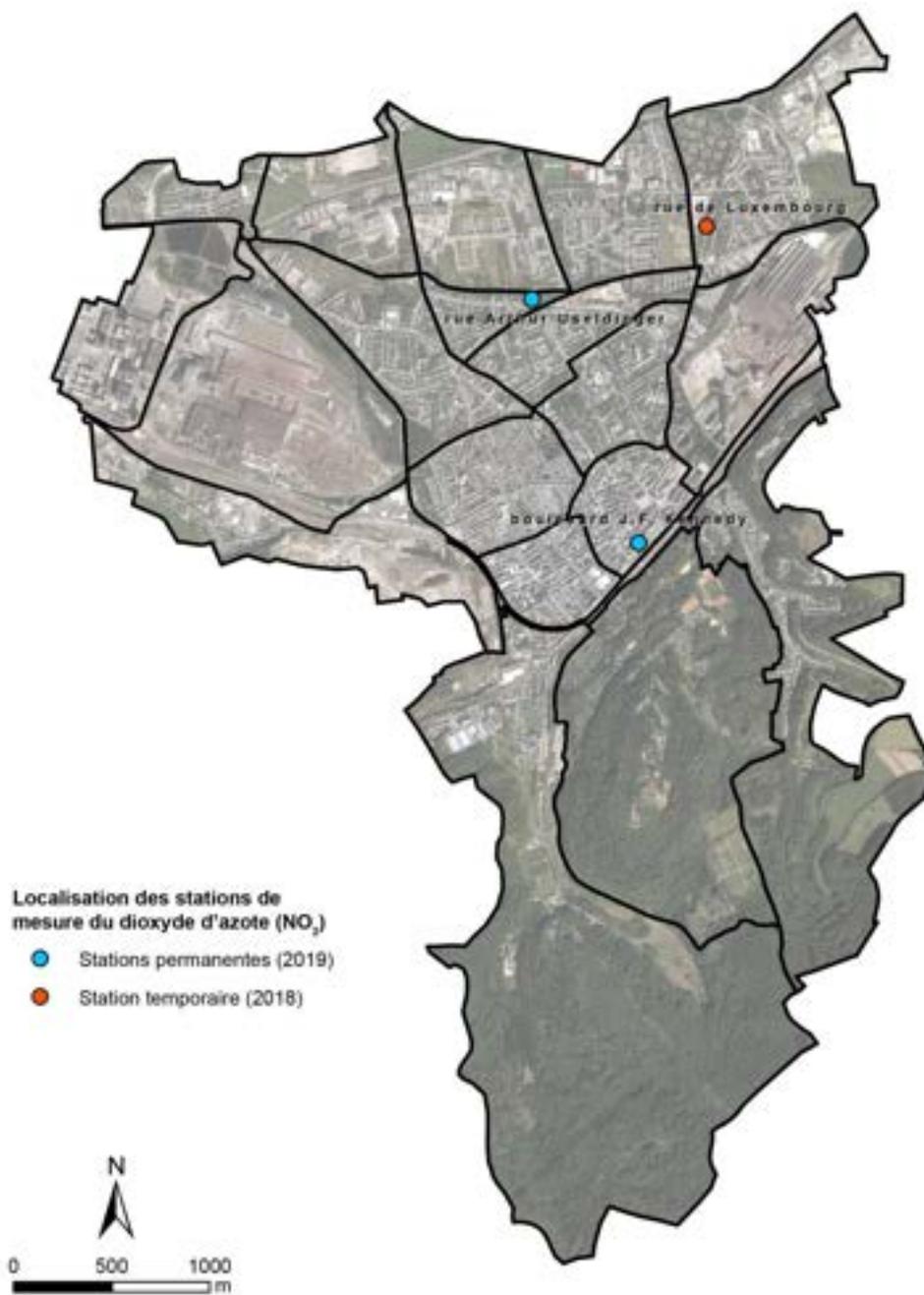
⁴ Administration de l'Environnement, 2018. *Campagne de mesurage de dioxyde d'azote (NO₂) dans le cadre du Pacte Climat*. Consulté sur : <https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/air/Surveillance-evaluation-air/campagnes-mesure-speciale/no2-communes/Rapport-final-2018.pdf>

⁵ *Ibid.*

⁶ Administration de l'Environnement, 2017. *Réseaux de mesure de la qualité de l'air au Luxembourg*. Consulté sur : <https://aev.gouvernement.lu/dam-assets/documents/brochure-version-finale.pdf>

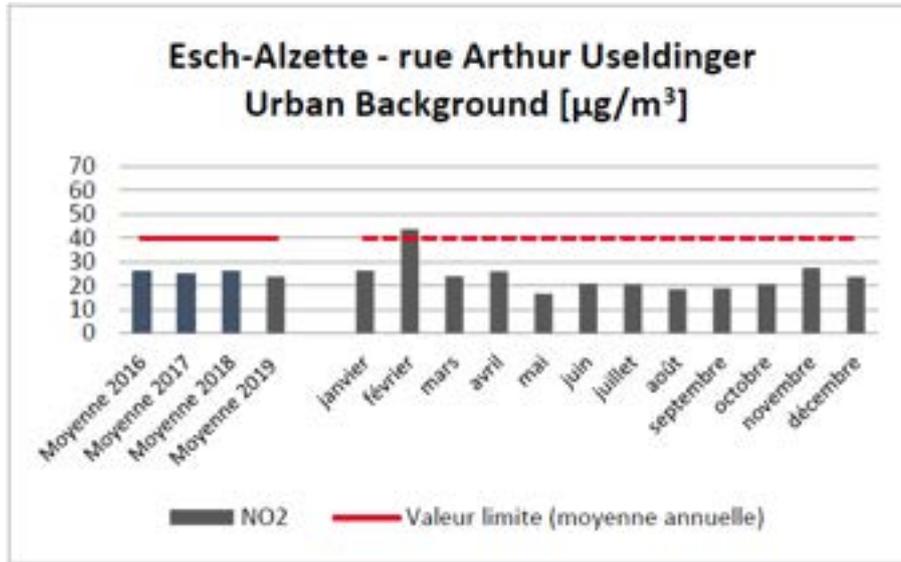
Les mesures actuelles montrent que les problèmes de pollution restent importants à Esch, et notamment le long des routes à fort trafic, qui bordent des quartiers très peuplés (Brill, Al-Esch, ...). Des actions visant une réduction du trafic routier n'auraient donc pas seulement comme effet d'alléger la fluidité automobile, mais présenteraient également un impact positif sur les nuisances sonores, la santé humaine, et la qualité de vie.

Stations de mesure du NO₂ à Esch-sur-Alzette (2019)



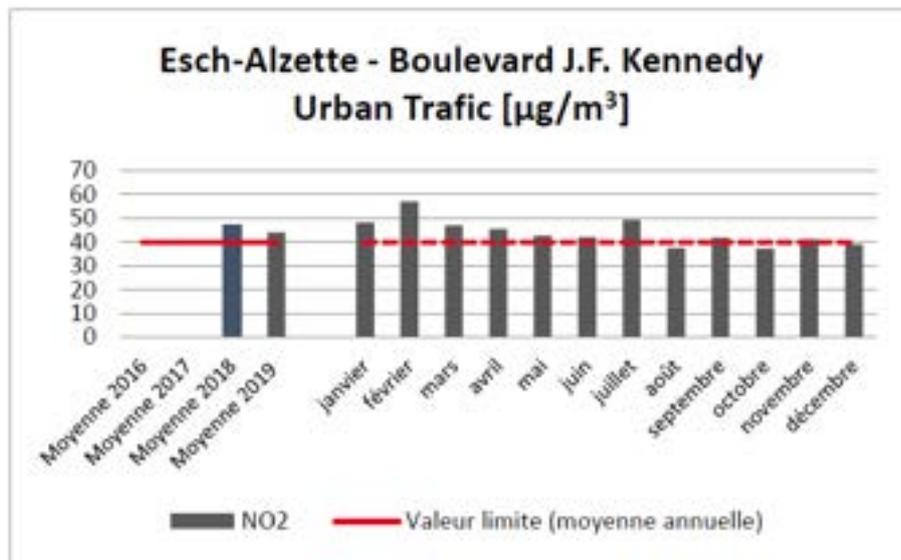
Auteur: Observatoire social d'Esch-sur-Alzette, LISER 2020.
Source: Administration de l'environnement, 2019.

Concentration de NO₂ dans l'air au niveau de la station « rue Arthur Useldinger » (2019)



Source : Administration de l'Environnement, 2019.

Concentration de NO₂ dans l'air au niveau de la station « boulevard J.F. Kennedy » (2019)



Source : Administration de l'Environnement, 2019.

11.2 Particules fines

Encart méthodologique

Tout comme les données sur le dioxyde d'azote, les mesures de particules fines dans l'air sont publiées régulièrement sur le site web de l'Administration de l'Environnement⁷. Ces données sont obtenues par des stations de mesurage fixes, dont trois se trouvent sur le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette : Les stations du boulevard Kennedy au centre-ville et de l'Atelier TICE dans le quartier Bruch déterminent la concentration des particules fines de dimension inférieure à 10 µm (PM10) et la station de la rue Arthur Useldinger mesure la concentration de particules fines de dimension inférieure à 2,5 µm (PM2.5).

Le grand danger lié aux particules fines résulte du fait qu'elles se trouvent en suspension dans l'air et qu'elles peuvent être inhalées par la suite. Certaines particules sont si minuscules qu'elles pénètrent profondément dans le système respiratoire et peuvent arriver jusqu'aux alvéoles pulmonaires, voire dans la circulation sanguine⁸. Les particules fines peuvent causer des irritations des yeux, du nez et de la gorge et accentuer la toux, l'asthme et les bronchites. À terme, elles sont parfois à l'origine de cancers, ainsi que de maladies respiratoires ou cardio-vasculaires graves⁹.

La situation dans les villes est particulièrement importante à observer continuellement. En effet, presque la moitié des particules fines émises au Luxembourg proviennent de la combustion dans le secteur résidentiel, commercial et institutionnel. Un quart est produit par l'industrie, 13% par les transports routiers et 7% par l'agriculture¹⁰. Pour les PM10, l'Union européenne a fixé une moyenne annuelle limite à 40 µg/m³, avec un maximum de 35 jours par an présentant une concentration supérieure à 50 µg/m³. En ce qui concerne les PM2.5, la moyenne annuelle est limitée à 25 µg/m³ (valeur réduite à 20 µg/m³ depuis le 1^{er} janvier 2020)¹¹.

En 2019, les stations de mesure à Esch-sur-Alzette présentaient toutes des valeurs annuelles moyennes largement en-dessous de ces limites : 21 µg/m³ au niveau de l'atelier TICE (PM10), 18 µg/m³ au boulevard J.F. Kennedy (PM10) et 7 µg/m³ dans la rue Arthur Useldinger (PM2.5). Les jours pendant lesquels la limite de 50 µg/m³ a été dépassée sont relativement rares. Le lien entre la pollution en particules fines et le trafic routier est beaucoup moins évident que pour le dioxyde d'azote (*cf. indicateur 11.1*). En effet, les concentrations les plus fortes en PM10 n'étaient pas observées au centre-ville, mais à la station plus périphérique (Atelier TICE). En somme, les moyennes annuelles se rapprochent des valeurs guides émises par l'Organisation Mondiale de la Santé (20 µg/m³ pour les PM10 et 10 µg/m³ pour les PM2.5).

Lorsqu'on compare les moyennes annuelles de 2019 à celles des années précédentes, on remarque une légère tendance à la baisse des concentrations en particules fines dans l'air¹². Ces résultats sont

⁷ Les données sur la pollution de l'air sont accessibles en suivant ce lien :

<https://environnement.public.lu/fr/loft/air/mesures/publications-periodiques.html>

⁸ Administration de l'Environnement, 2017. *Réseaux de mesure de la qualité de l'air au Luxembourg*. Consulté sur : <https://aev.gouvernement.lu/dam-assets/documents/brochure-version-finale.pdf>

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

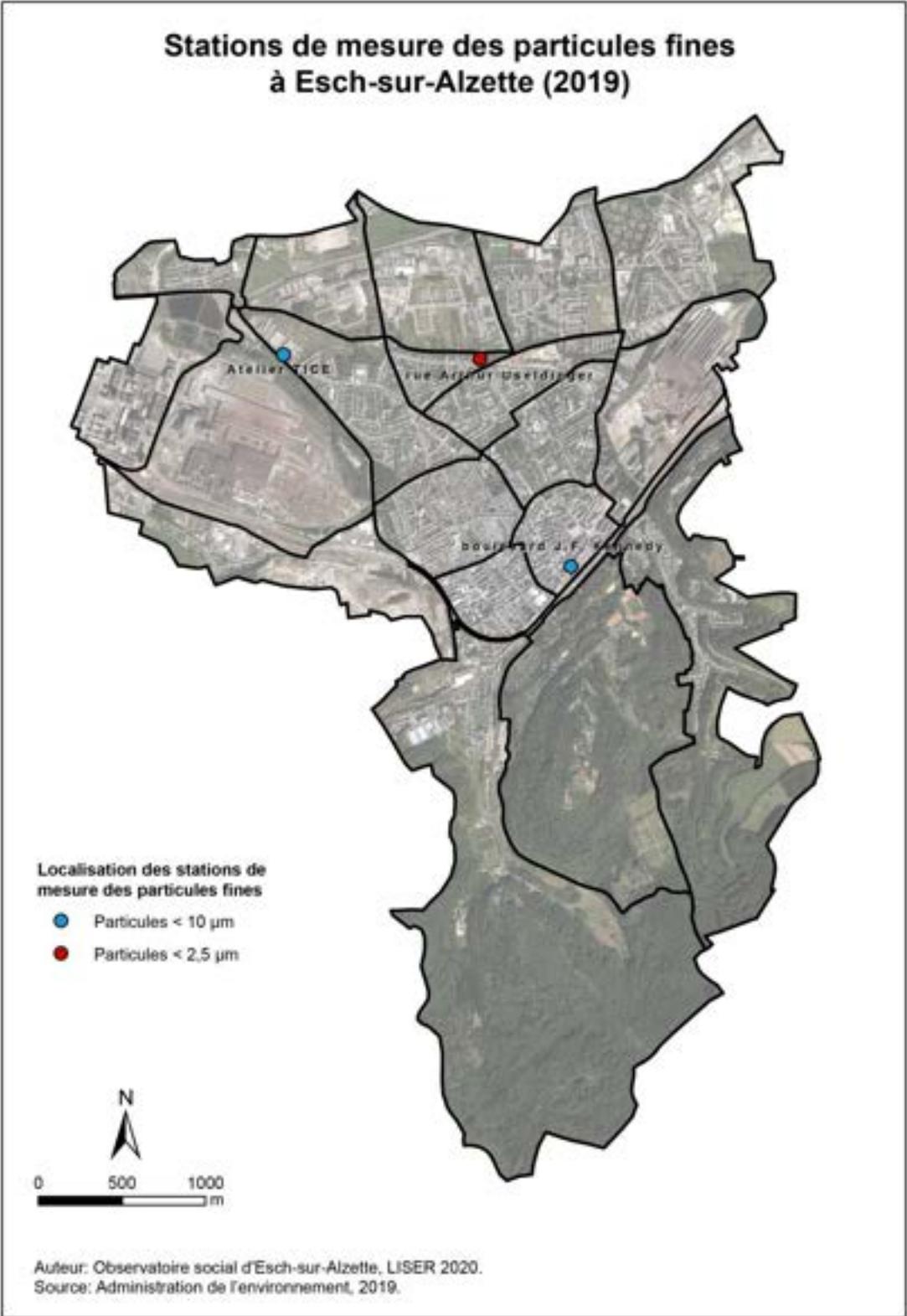
¹¹ *Ibid.*

¹² Les données des autres années sont également accessibles en suivant ce lien :

<https://environnement.public.lu/fr/loft/air/mesures/publications-periodiques.html>

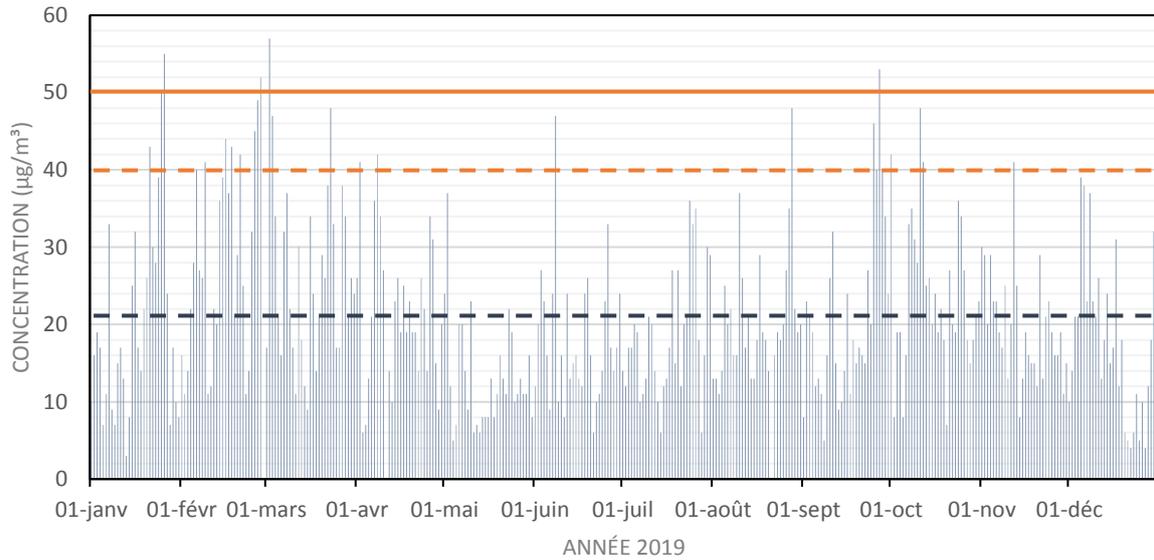
rassurants et devraient servir d'argument pour continuer les actions mises en place afin de diminuer davantage la pollution de l'air.

Stations de mesure des particules fines à Esch-sur-Alzette (2019)

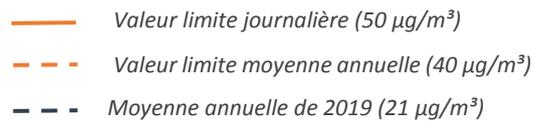


Concentration de particules fines inférieures à 10 µm (PM10) dans l'air

Station "Atelier TICE" (2019)

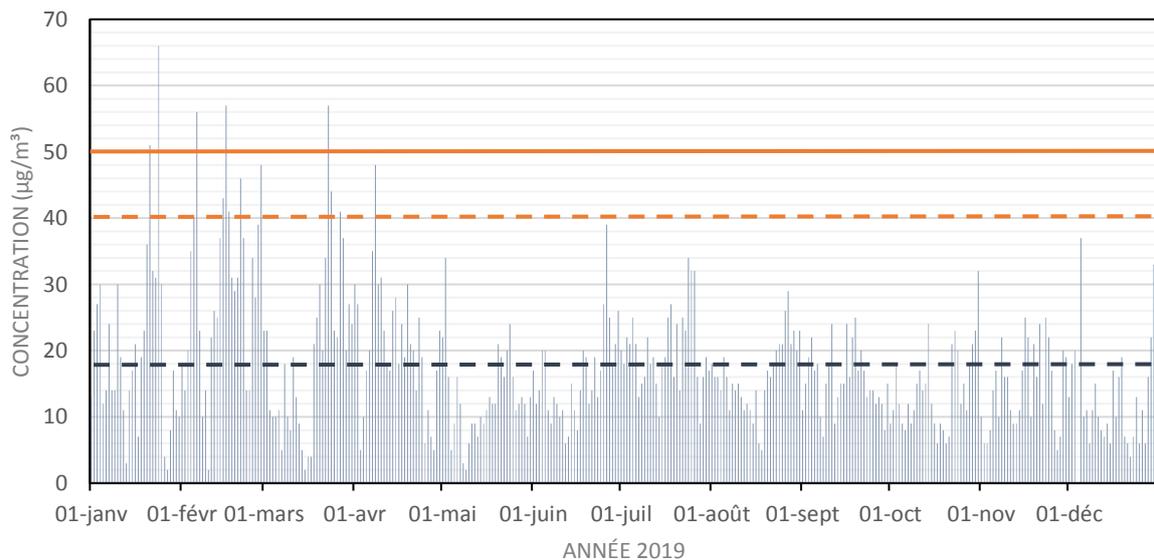


Source : Administration de l'Environnement, 2019.

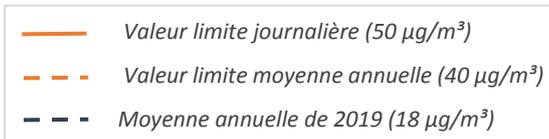


Concentration de particules fines inférieures à 10 µm (PM10) dans l'air

Station "Boulevard J.F. Kennedy" (2019)

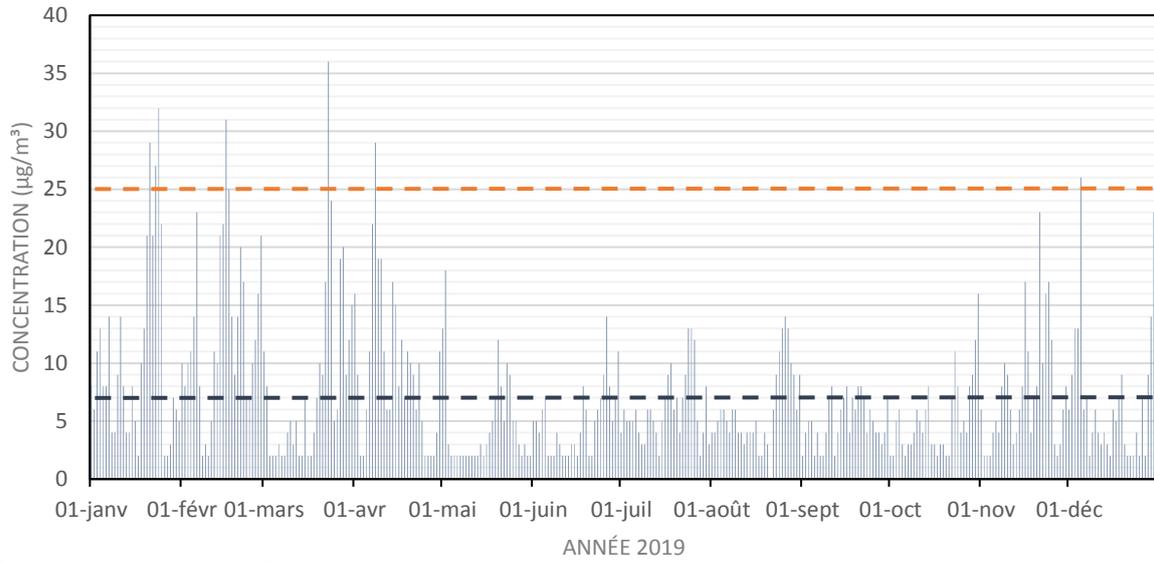


Source : Administration de l'Environnement, 2019.



Concentration de particules fines inférieures à 2,5 µm (PM2.5) dans l'air

Station "Rue Arthur Useldinger" (2019)



Source : Administration de l'Environnement, 2019.

- - - Valeur limite moyenne annuelle (25 µg/m³)
- - - Moyenne annuelle de 2019 (7 µg/m³)

11.3 Exposition au bruit

Encart méthodologique

Au Luxembourg, les sources majeures de bruit environnemental sont le trafic routier, ferroviaire et aérien. Afin de pouvoir mener des plans d'action de lutte contre le bruit environnemental, l'Administration de l'Environnement a créé des cartes de bruit, dont les données sont disponibles publiquement. Les mesures pour Esch-sur-Alzette se rapportent aux grands axes routiers qui comptent plus de 3 millions de passages de véhicules par année et aux axes ferroviaires avec plus de 30 000 passages de trains par année. La mesure du bruit se fait selon les dispositions fixées par la directive 2002/49/CE du Parlement européen du 25 juin 2002 et comprend le calcul de deux indicateurs : L_{den} (day-evening-night) qui décrit le niveau sonore global pendant la journée, le soir et la nuit et L_{ngt} (night) qui décrit le niveau sonore pendant la nuit (23h – 7h) pour évaluer des perturbations éventuelles du sommeil. Les cartes représentent les zones exposées à un niveau sonore supérieur à 60 dB pour l'indicateur L_{den} , et supérieur à 50 dB pour l'indicateur L_{ngt} et les données datent d'avril 2018.

Afin d'estimer la population affectée par le bruit environnemental, l'ensemble de la population d'un îlot de recensement a été pris en compte si le centre géométrique de cet îlot se trouve à l'intérieur d'une zone de bruit.

Les limites de bruit fixées au niveau national sont de 70 dB pour l'indicateur L_{den} et de 60 dB pour l'indicateur L_{ngt} . À plus long terme, l'objectif est d'arriver à des seuils de 5 dB plus bas grâce à des mesures de réduction de bruit¹³.

Sur le territoire de la commune d'Esch-sur-Alzette, la zone de bruit est fortement étendue au nord du fait de la proximité de l'autoroute A4 qui a des effets nuisibles sur une partie des quartiers Sommet, Zaepert, Lankelz et Lalleng. Une deuxième zone de bruit importante se situe le long d'une bande centrale qui se confond avec la ligne de chemin de fer et les nationales 4 et 31. On peut noter qu'au contraire de la zone au nord, il s'agit ici seulement de la première rangée de bâtiments qui semble être impactée par le bruit et qui agit en même temps comme une barrière sonore pour les rues derrière.

La méthode utilisée pour la présente analyse permet d'estimer le nombre total de personnes exposées au bruit (minimum 60 dB) au cours d'une journée à 6 100, soit 17% de la population (un dédoublement des personnes affectées à la fois par les bruits du rail et de la route a été réalisé). Pendant la nuit, étant donné qu'un niveau de bruit minimal de 50 dB a été considéré, ce chiffre s'élève à 9 100 habitants, soit un quart de la population. Lorsqu'on considère les seuils fixés au niveau national, le nombre d'habitants affectés se réduit considérablement pour atteindre légèrement plus de 300 individus (0,8%), autant pour la journée entière (seuil de 70 dB) que pour la nuit (seuil de 60 dB). L'objectif des seuils de 65 dB (L_{den}), respectivement de 55 dB (L_{ngt}) est cependant loin d'être atteint : 1 100 habitants (3%) vivent dans des îlots qui dépassent la valeur de la journée entière, tandis que 2 800 habitants (8%) sont concernés pendant la nuit.

Lorsqu'on analyse plus en détail la population impactée par le bruit des routes et des rails, on constate que celle des quartiers périphériques au nord est beaucoup plus nombreuse, mais que les niveaux sonores ne dépassent pas 65 dB. Il s'agit plutôt d'un bruit de fond généralisé lié à l'autoroute, mais qui

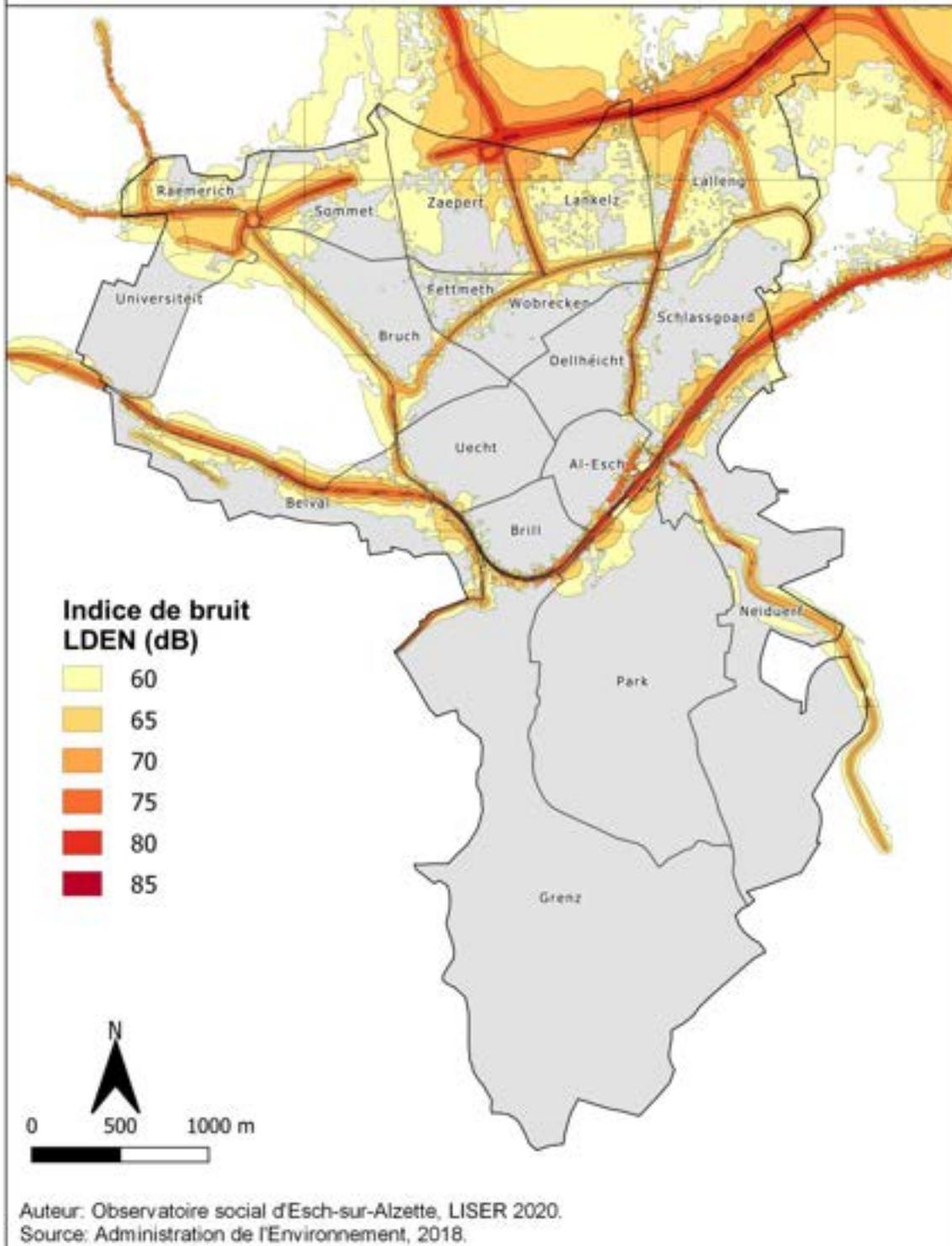
¹³ Administration de l'Environnement, 2018. *Les valeurs limites de bruit*. Consulté sur : <https://environnement.public.lu/fr/loft/bruit/valeurs-limites-bruit.html>

ne présente pas de nuisances insupportables. La population des quartiers à proximité de la ligne de chemin de fer et des boulevards centraux (Neiduerf, Al-Esch, Brill, Park, Grenz) est certes moins nombreuse à être impactée directement par les zones de bruit, mais les niveaux de nuisances y sont par contre plus élevés. Dans les quartiers Neiduerf et Park, certains îlots habités arrivent à des niveaux de 70 dB pour l'indicateur de la journée entière (L_{den}), et à 65 dB pendant la nuit (L_{ngt}). Ceci est dû essentiellement à la distance très réduite entre les habitations et les rails de chemin de fer dans certains quartiers.

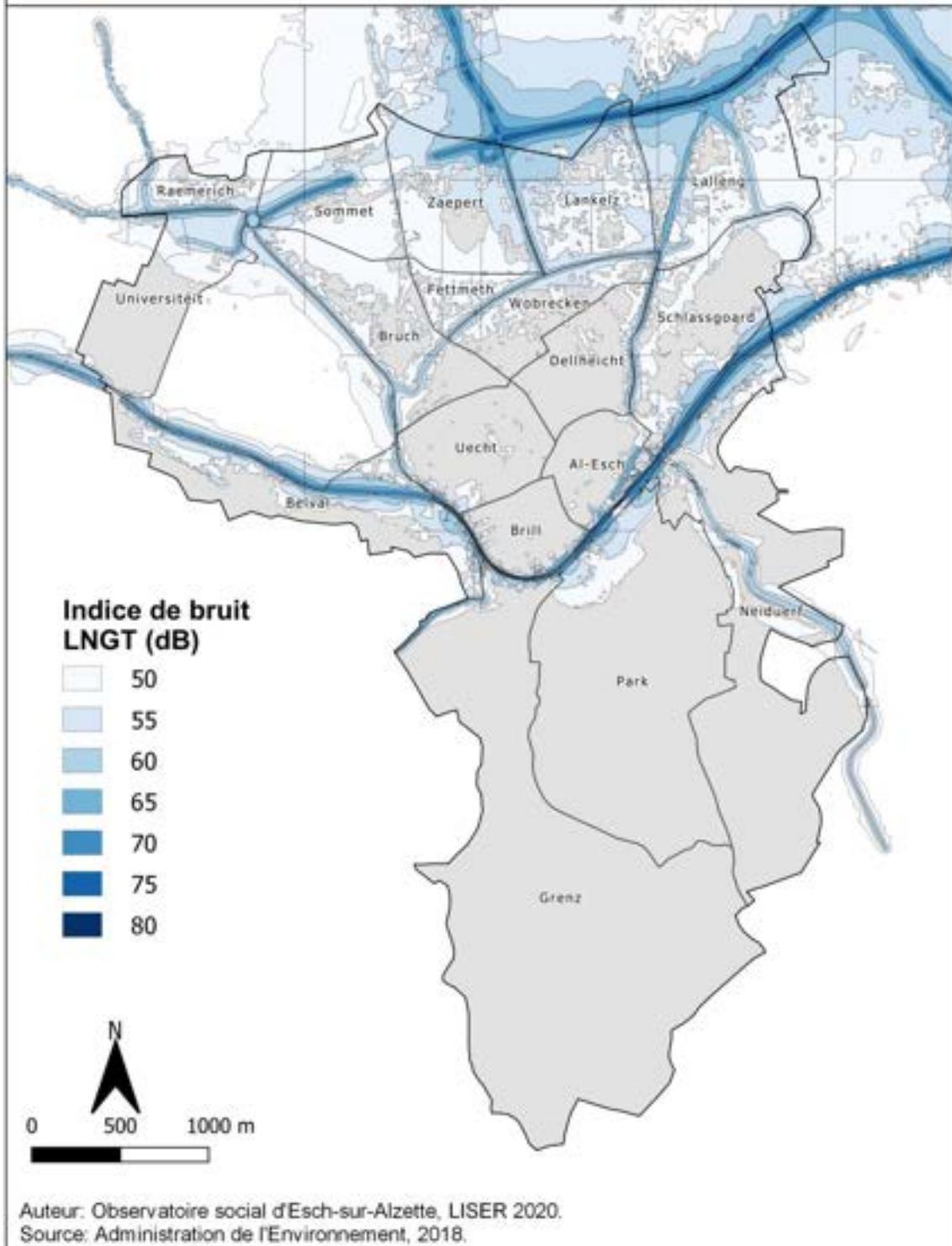
À titre de conclusion, on peut dire que les valeurs seuils fixées au niveau national sont généralement respectés. Tout de même, certains îlots habités se trouvent dans une zone de bruit critique, ce qui est synonyme de risques pour la santé, ainsi que d'une qualité de vie réduite. De plus, lorsqu'on considère les valeurs seuils que l'on veut atteindre à plus long terme, la population affectée est considérablement plus nombreuse, notamment à proximité des rails de chemin de fer. À ces endroits, il serait nécessaire de prendre des mesures de réduction de bruit, qui renforcent les mesures du Plan d'action contre le bruit des grands axes ferroviaires¹⁴.

¹⁴ Administration de l'Environnement, 2018. *Plan d'action contre le bruit des grands axes ferroviaires de plus de trente mille passages de trains par an*. Consulté sur : <https://environnement.public.lu/dam-assets/documents/bruit/plan-actions/2018-pab/20180321-pab-ferrovier-final-sd-actuel.pdf>

Bruit des routes et du rail (2018)

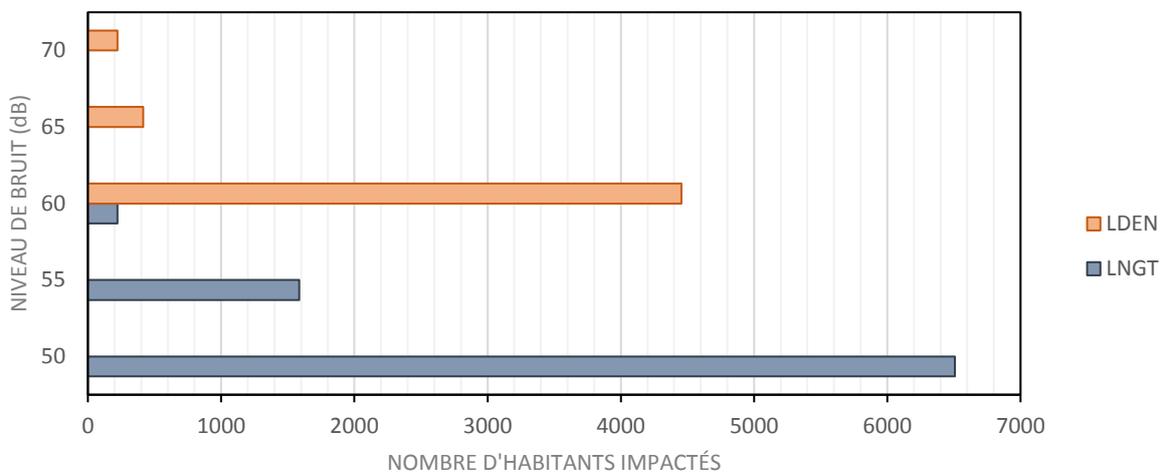


Bruit nocturne des routes et du rail (2018)



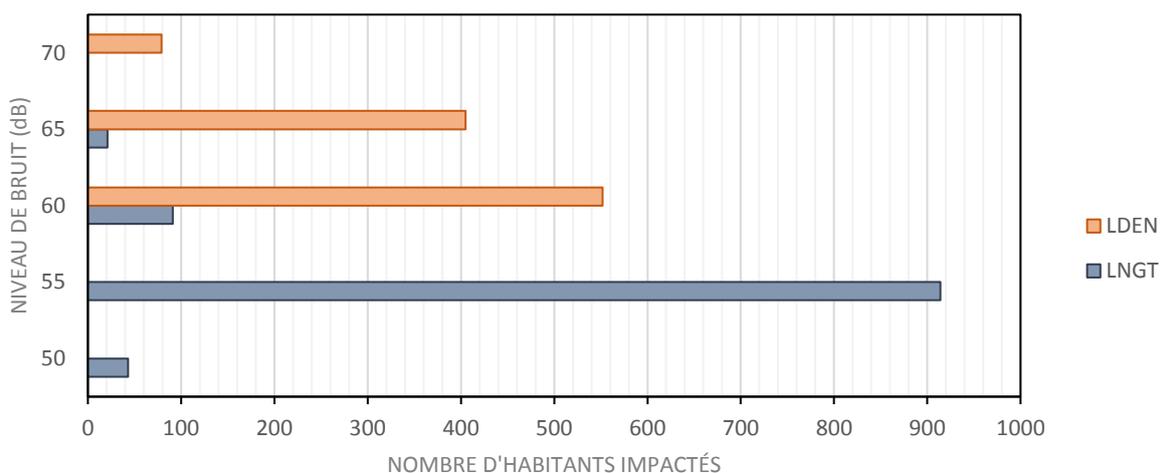
Nombre d'habitants affectés par le bruit des routes

Avril 2018

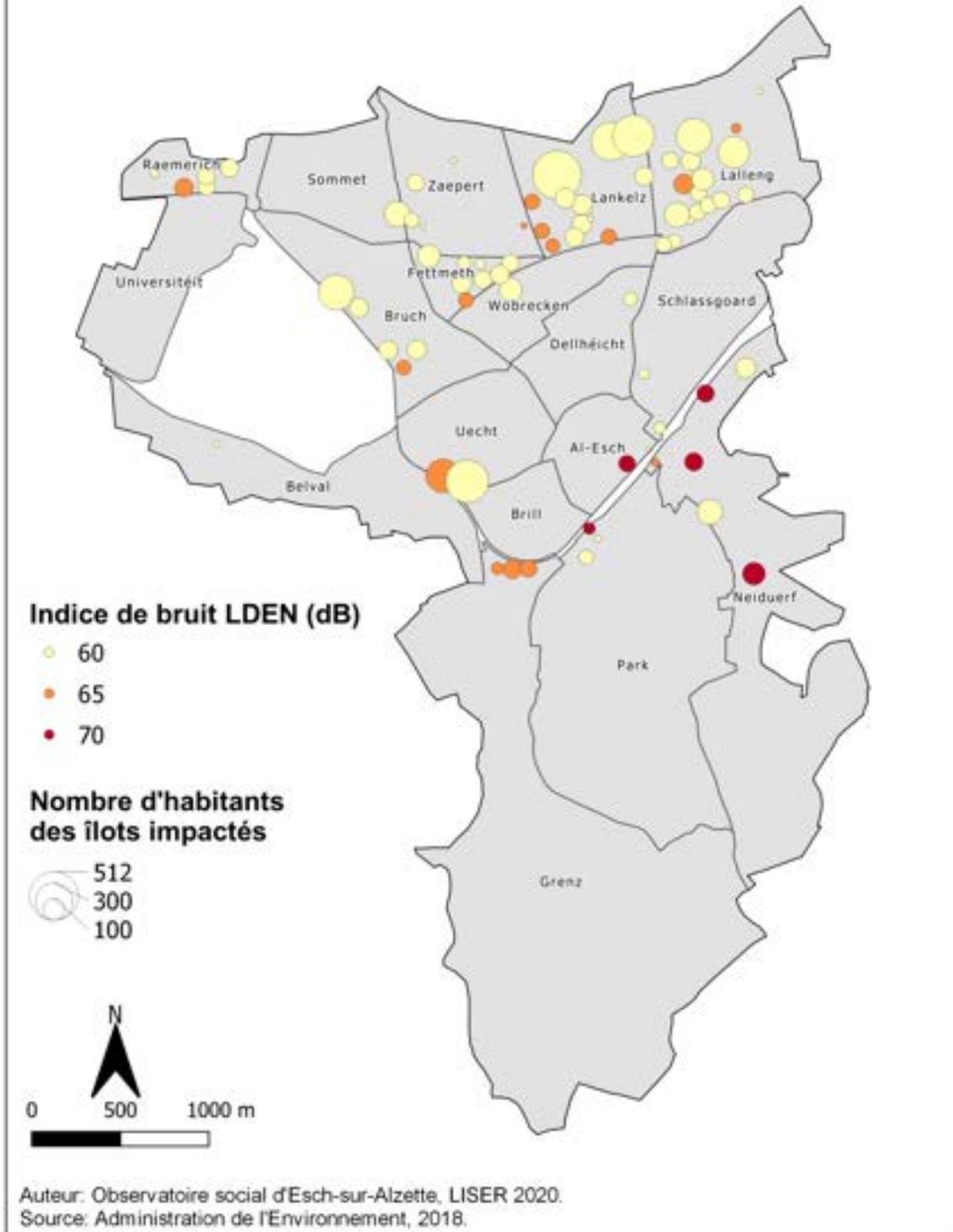


Nombre d'habitants affectés par le bruit des rails

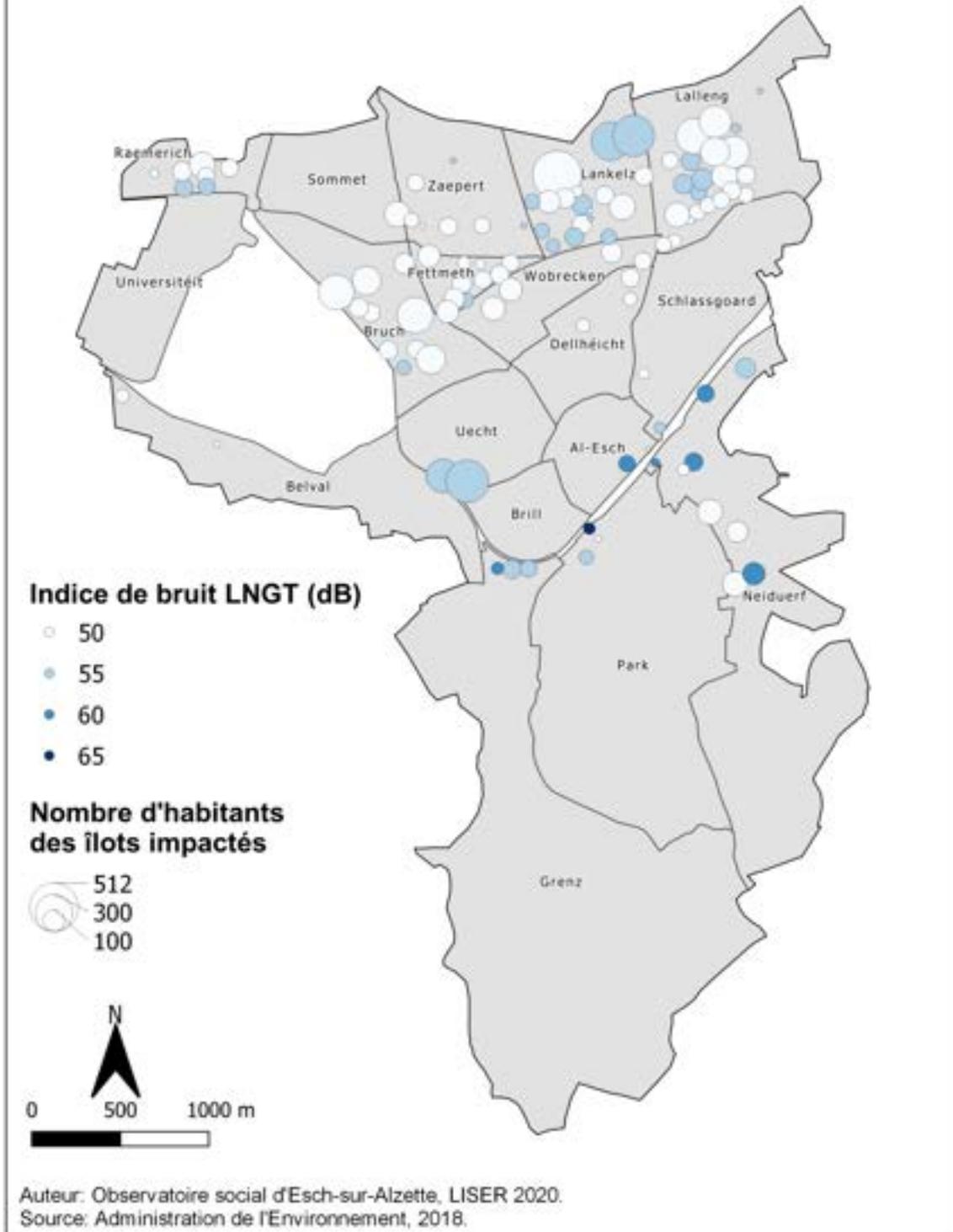
Avril 2018



Habitants impactés par le bruit des routes et du rail (2018)



Habitants impactés par le bruit nocturne des routes et du rail (2018)



11.4 Santé de la population scolaire

Encart méthodologique

Les données relatives à la santé scolaire proviennent de deux sources statistiques différentes. D'un côté, les chiffres agrégés au niveau national ont été communiqués par le Ministère de la Santé pour l'année scolaire 2018/19, sur base des relevés effectués par la médecine scolaire. De l'autre côté, les données à l'échelle des écoles (Grand-Rue, Ale Lycée, Dellhéicht et Bruch/Nonnewisen/Lalleng) ont été récoltées auprès du service médico-socio-scolaire de la Ville d'Esch-sur-Alzette pour cette même année. Notons cependant que, pour le regroupement des écoles de Bruch/Nonnewisen/Lalleng, seules les données relatives aux filles étaient disponibles. Malheureusement, les données pour les écoles du Brill et Jean-Jaurès n'ont pas pu être obtenues.

En premier lieu, le tableau ci-dessous indique que les taux relatifs aux problèmes de santé sont en majorité plus élevés dans les écoles analysées à Esch que dans l'ensemble du pays. Comme les données par rapport aux garçons manquent dans une école, il est difficile de faire des comparaisons entre filles et garçons à l'échelle de la commune. En différenciant les cycles scolaires, on peut constater que tous les taux du cycle 1 sont supérieurs à l'échelle nationale, ce qui n'est pas le cas pour les autres cycles. A l'exception des problèmes de l'appareil locomoteur, il en va de même si on compare le cycle 1 à la moyenne des écoles analysées. Ainsi, il sera essentiel de suivre l'évolution de ces valeurs au cours des années suivantes, afin de voir si la cohorte du cycle 1 de 2018/2019 peut être considérée comme particulièrement exposée à des problèmes de santé relevés en milieu scolaire ou bien si on peut constater une tendance à l'aggravation des conditions de santé des élèves à Esch-sur-Alzette sur plusieurs années.

Ensuite, le deuxième tableau montre la situation des quatre regroupements d'écoles à Esch-sur-Alzette. On observe quelques disparités importantes entre les écoles. Ainsi, les écoles de Dellhéicht et Bruch/Nonnewisen/Lalleng présentent généralement des valeurs plus favorables que l'Ale Lycée et l'école Grand-Rue. Au niveau des vaccinations et de l'obésité, ces différences sont particulièrement marquées. Les données étant incomplètes, cet indicateur présente de nombreuses limites et il faut rester prudent quant à son interprétation. Néanmoins, sur base des données disponibles, on observe que les problèmes de santé sont plus fréquents chez les enfants des écoles du centre-ville que chez ceux des autres quartiers. Il serait intéressant de comparer les résultats avec les autres écoles d'Esch afin de pouvoir confirmer cette tendance.

Les valeurs élevées par rapport à la moyenne nationale et les différences entre écoles de la commune d'Esch-sur-Alzette ne sont pas totalement inattendues, puisque certains problèmes de santé, comme l'obésité, se retrouvent plus fréquemment au sein des populations présentant des caractéristiques socio-économiques plus défavorables. Cependant, les données à l'échelle des écoles peuvent guider les acteurs publics afin qu'ils mènent des campagnes plus ciblées de sensibilisation aux pratiques sportives et à l'alimentation saine dans les écoles où les problèmes se manifestent le plus, c'est-à-dire dans les quartiers socio-économiquement moins favorisés du centre-ville. Enfin, il semble important de considérer ces actions de sensibilisation dès les premières années de l'école fondamentale, puisque ce sont ces-dernières qui présentent actuellement les taux les moins favorables par rapport au niveau national d'une part, et que d'autre part l'éducation à une alimentation saine doit se faire le plus tôt possible.

CYCLES DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE Esch-sur-Alzette et Grand-Duché de Luxembourg			ÉLÈVES EXAMINÉS	OBÉSITÉ (%)	SURCHARGE (%)	PROBLÈMES DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR (%)	VACCINATIONS INCOMPLÈTES (%)
Cycle 1	ESCH-SUR- ALZETTE	<i>Garçons</i>	112	10,7	20,5	20,5	23,2
		<i>Filles</i>	221	4,5	13,6	18,6	14,0
		<i>Total</i>	333	6,6	15,9	19,2	17,1
	G.-D. de Luxembourg		9694	2,4	6,0	13,0	12,9
Cycle 2	ESCH-SUR- ALZETTE	<i>Garçons</i>	100	8,0	11,0	22,0	1,0
		<i>Filles</i>	188	3,7	10,1	20,7	3,2
		<i>Total</i>	288	5,2	10,4	21,2	2,4
	G.-D. de Luxembourg		6120	4,2	9,0	16,3	14,0
Cycle 3	ESCH-SUR- ALZETTE	<i>Garçons</i>	113	4,4	10,6	28,3	2,7
		<i>Filles</i>	212	4,2	13,2	24,5	1,9
		<i>Total</i>	325	4,3	12,3	25,8	2,2
	G.-D. de Luxembourg		5822	4,8	13,1	19,7	9,9
Cycle 4	ESCH-SUR- ALZETTE	<i>Garçons</i>	108	3,7	13,0	24,1	10,2
		<i>Filles</i>	149	2,7	14,8	28,9	5,4
		<i>Total</i>	257	3,1	14,0	26,8	7,4
	G.-D. de Luxembourg		4846	5,0	13,4	21,5	10,3

Total	ESCH-SUR- ALZETTE	<i>Garçons</i>	433	6,7	13,9	23,8	9,5
		<i>Filles</i>	770	3,9	12,9	22,7	6,4
		<i>Total</i>	1203	4,9	13,2	23,1	7,5
	G.-D. de Luxembourg		26482	3,8	9,6	16,8	10,9

ÉCOLES ANALYSÉES		ELÈVES EXAMINÉS	OBÉSITÉ (%)	SURCHARGE (%)	PROBLÈMES DE L'APPAREIL LOCOMOTEUR (%)	VACCINATIONS INCOMPLÈTES (%)
Grand-Rue	<i>Garçons</i>	157	7,0	12,7	22,3	13,4
	<i>Filles</i>	140	5,7	11,4	25,0	16,4
	<i>Total</i>	297	6,4	12,1	23,6	14,8
Ale Lycée	<i>Garçons</i>	64	9,4	12,5	29,7	14,1
	<i>Filles</i>	55	7,3	23,6	30,9	9,1
	<i>Total</i>	119	8,4	17,6	30,3	11,8
Dellhéicht	<i>Garçons</i>	212	5,7	15,1	23,1	5,2
	<i>Filles</i>	224	4,5	11,6	18,8	6,3
	<i>Total</i>	436	5,0	13,3	20,9	5,7
Bruch/ Nonnewisen/ Lalleng	<i>Garçons</i>	<i>pas de données</i>				
	<i>Filles</i>	351	2,3	12,5	23,1	2,0
	<i>Total</i>	351	2,3	12,5	23,1	2,0
Total	Garçons	433	6,7	13,9	23,8	9,5
	Filles	770	3,9	12,9	22,7	6,4
	Total	1203	4,9	13,2	23,1	7,5

Conclusion



La ville d'Esch-sur-Alzette a traversé de profonds bouleversements au cours de la dernière décennie. Son apparence autant que son identité ont largement évolué, notamment avec l'émergence du quartier universitaire, porteur d'un rayonnement international et d'un renouveau pour l'ensemble de la Région Sud.

Esch s'est internationalisée, elle s'est ouverte au monde et à de nouveaux secteurs d'activité en lien avec le cluster de la recherche et du développement. Ces bouleversements ont entraîné dans leur sillage de nombreuses évolutions socio-économiques, telles que la diversification des nationalités, le vieillissement de la population dans certains quartiers, le rajeunissement dans d'autres, la polarisation socio-économique entre le centre-ville et les quartiers périphériques, etc.

Mais malgré ces mutations, la ville n'a perdu ni son identité ni son caractère. On aurait pu s'attendre à ce qu'un processus de gentrification, accompagné de problématiques sociales importantes apparaissent compte-tenu de ces dynamiques de développement démographique et économique ainsi que des nombreux éléments attractifs que compte la ville : un patrimoine architectural précieux, une forte présence d'aménités culturelles, des espaces naturels de proximité de haute valeur paysagère et récréative, et enfin des prix immobiliers largement moindres qu'à proximité de la capitale. Pourtant, la composition socio-économique présente une réelle inertie. Comment expliquer cela ?

En réalité, les gens qui travaillent à Esch sont proportionnellement peu nombreux à y vivre, ce qui entraîne des effets positifs mais également négatifs. Parmi les points positifs, cela permet d'atténuer largement le lent processus d'exclusion, par le marché immobilier, des populations ouvrières de « leur ville », même si ces dernières, quand elles sont locataires ou aspirent à devenir propriétaires, doivent tout de même affronter une hausse des prix immobiliers qui est déconnectée de la progression du niveau de vie moyen, comme dans l'ensemble du Grand-Duché. En revanche, parmi les points négatifs de ce manque d'attractivité résidentielle, il faut évoquer l'ampleur des problèmes de congestion routière liée aux flux de travailleurs qui se rendent quotidiennement dans la commune, mais également le manque de retombées positives pour les commerces du centre-ville ou encore le manque d'implication dans la vie sociale de la commune de tous ces travailleurs qui sont des utilisateurs du territoire.

A quoi ce manque d'attractivité est-il lié ? Trouve-t-il ses racines dans l'insuffisance et le caractère non adapté du parc de logements existants pour répondre à la demande ? Est-il lié à la persistance d'une image d'Esch encore trop associée, pour certains, à son caractère industriel (les représentations collectives étant plus faciles à construire qu'à défaire) ? Seules des analyses qualitatives complémentaires permettraient de répondre à ces questions.

Quoi qu'il en soit, si Esch a donc déjà profondément muté en apparence, les bouleversements sont loin d'être achevés avec les développements urbanistiques à venir à proximité immédiate de l'hypercentre, avec les reconversions de la « Rout Lëns » et de la friche « Esch-Schifflange ». Ces opérations urbaines devraient augmenter encore, à moyen terme, le nombre de résidents de la commune et ainsi renforcer la viabilité du tissu commercial du centre-ville. Cela devrait également permettre d'étendre l'offre résidentielle et donc d'offrir à des personnes travaillant à Esch la possibilité de s'installer dans la commune.

Ces développements, couplés à l'obtention du label de l'UNESCO « L'Homme et la Biosphère » pour la Région Sud et surtout à l'évènement « Esch, Capitale européenne de la Culture 2022 » devraient augmenter la notoriété de la commune auprès d'un public national autant qu'international. Afin d'inclure ces événements dans la continuité du développement actuel vers une ville durable et socialement juste, il importe de veiller à ce que chacun puisse continuer à terme à trouver sa place dans sa ville et développer son réseau social de proximité. Dans une période de grands changements, qu'ils soient liés

à la croissance de la reconnaissance internationale en tant que ville culturelle ou bien à l'évolution du tissu social suite à l'arrivée des étudiants, il semble crucial de ne pas oublier la population qui « fait » la ville d'Esch-sur-Alzette.

Enfin, il est important de ne pas clore ce rapport sans évoquer le contexte tout à fait singulier dans lequel sa rédaction s'inscrit, à savoir la pandémie mondiale de la COVID-19, dont les effets sont encore très difficilement mesurables et prévisibles. Il est probable que cette pandémie va avoir des répercussions fortes, et ce à de nombreux niveaux. Ainsi, il est à craindre des impacts importants sur certains secteurs d'activités, avec pour répercussions une fragilisation de catégories entières de la population. Mais les impacts pourraient également plus largement concerner nos modes de travailler, de consommer, de nous divertir ou de nous socialiser. Dans ce contexte, le suivi de la situation sociale par la mise en œuvre d'un Observatoire permet d'analyser les évolutions actuelles et d'aider à anticiper aujourd'hui les problématiques sociales, économiques et politiques auxquelles il faudra répondre demain.

ISBN 978-2-9199680-3-9



9 782919 968039

Photos © Emile Hengen

Esch-sur-Alzette, 2021

Observatoire Social de la Ville d'Esch-sur-Alzette

2020

Les bouleversements qu'a connu Esch-sur-Alzette au cours des dernières décennies rendent difficilement saisissable l'identité profonde de la ville. Métropole du fer, Ville du savoir, Ville de brassage de nationalités et de milieux sociaux différents, Ville de culture, Ville commerçante, Ville de nature, ... ?

Tenter de définir Esch par un seul de ces aspects serait nécessairement réducteur, car elle est un condensé de toutes ces caractéristiques. Il n'y a pas une « Esch », de même qu'il n'y a pas qu'une population eschoise, mais il y en a une multitude, en fonction de l'angle choisi pour les observer.

Ce premier rapport de l'Observatoire social d'Esch-sur-Alzette a pour objectif de contribuer à faire progresser nos connaissances sur l'évolution de notre ville, aider à aborder les défis majeurs auxquels la ville est confrontée et devenir une source dynamique de renseignements pointus, contribuant ainsi à éclairer les responsables politiques.

ISBN 978-2-9199680-3-9



9 782919 968039

